LeCanada

est le premier à vous apporter, le matin, les dernières nouvelles. Prenez l'habitude de le lire

LeCanada

Avez-vous besoin d'ARGENT

FINANCIAL LOAN BUREAU LIMITED

Maison essentiellement Canadienne-Française

LE SEUL BUREAU à MONTREAL

4439 St-Denis

Téléphone: LAncaster 1127

1066 rue St-Maurice, Trois-Rivières
Edif. Olivier, Sherbrooke, Qué.
111 Côte de la Montagne, Ville de Québec

VOL XXXIV — No 293 | Temps probable: pluie ou neige (v. détails p. 3) | MONTREAL, SAMEDI 20 MARS 1937 | Minimum, hier: 30 — Maximum, hier: 40 | PRIX: DEUX SOUS

Le général Panet retourne à ses fonctions

COSFORD
Cité de Montréal
Bureau du Greffier
Hôtel de Ville
Porte rue Gosford

La Commission Panet rentre en fonction et les dix chefs de service congédiés par les agents du procureur général retournent à leurs bureaux

Le maire obtient que la police provinciale ne soit pas délogée

Six échevins forcent le maire à convoquer une séance spéciale du conseil. — La Commission d'enquête Brien refuse de continuer ses travaux

MM. Brien et Vaillancourt qualifient les preuves de "niaiseries"

Le général Panet reprend ce matin ses fonctions de président de la Commission du Chômage. Cette commission avait été congédiée par le procureur général, mais les preuves que celui-ci a fait tenir aux autorités municipales pour justifier ce geste ont été jugées tellement insignifiantes par les autorités municipales que le général Panet a été réinstallé par la Ville.

Les autorités municipales, en l'occurrence le maire et les membres du comité exécutif, n'ont pas jugé à propos cependant de revendiquer l'entière autonomie de la ville et ils ont décidé, — question de complaisance à l'égard du premier ministre de la province, qui est le chef du maire de Montréal, — de ne pas déranger les agents du procureur général qui, sans mandat, ont fait main basse sur tous les documents de la Commission du Chômage, chassé les commissaires, destitué les chefs de service, suspendu les fonctionnaires et semé la terreur.

En outre de la Commission Panet, les dix chefs de service congédiés par le procureur général, — ou ses représentants, — retourneront ce matin à leurs bureaux respectifs.

Les autorités municipales en sont venues à cette décision, hier, après que la Commission d'enquête sur les secours directs (la Commission Brien) eût refusé de continuer son enquête et présenté un rapport unanime à cet effet au comité exécutif.

Le maire de Montréal, M. J.-Adhémar Raynault, qui est aussi député ministériel du comté rural de l'Assomption à l'Assemblée législative, a réussi à faire admettre au comité exécutif qu'il était préférable de laisser le gouvernement provincial empiéter sur l'autonomie de Montréal et d'en venir à un compromis, honteux pour la ville de Montréal, permettant à la police provinciale de continuer à occuper l'immeuble de la Commission du chômage et annonçant que la Commission Panet avait été rétablie dans ses fonctions.

A ce sujet, le maire et le comité exécutif nous ont communiqué une déclaration écrite, à onze heures quinze, hier soir:

Texte du communiqué

"A la suite de pourparlers avec les autorités provinciales, le maire de Montréal et les membres du comité exécutif se sont réunis ce soir, et ont décidé de remettre en fonctions la Commission du chômage dirigée par le Brig.-Général Panet.

"Ils ont décidé que la police provinciale s'en tiendrait, durant l'enquête, à la garde des dossiers et documents de la Commission du chômage, sans intervenir, en aucune façon, dans le travail des commissaires et du personnel de la Commission du chômage nommée par la Cité de Montréal.

"Le maire et les membres du comité exécutif sont allés eux-mêmes aux bureaux de la Commission du chômage pour avertir les représentants provinciaux actuellement aux bureaux de la Commission de leur décision et remettre immédiatement en fonctions le général Panet, ses collègues et son personnel.

"La Commission d'enquête a ce jour siégé et, à la suite de la décision prise ce soir par les autorités municipales, elle continuera incessamment à siéger. Elle entendra d'abord les enquêteurs de la province qui ont prétendu avoir trouvé des faits suffisants pour justifier leur attitude de cette semaine, puis elle entendra toutes autres personnes désireuses de porter à sa connaissance des renseignements susceptibles de l'éclairer sur la situation tant controversée du chômage à Montréal."

Il n'est pas du tout certain que la Commission Brien continue l'enquête

Le brigadier-général Panet, et les deux autres membres de la commission du Chômage, MM. Perry et Mathieu, ont accepté de reprendre leurs fonctions. Le général Panet a déclaré qu'il était heureux de retourner à son poste .Cela, cependant, ne modifie en rien son intention de réclamer une enquête devant un juge sur les circonstances qui ont précédé et suivi la descente de la police provinciale à la commission dont il a la charge.

Mais il n'est pas du tout certain que les enquêteurs voudront continuer leur travail. En effet, quoiqu'en dise le communiqué officiel des autorités municipales, la Commission Brien a fait un rapport unanime au comité exécutif refusant de continuer son enquête tant que la police provinciale serait là.

Et le communiqué officiel des autorités municipales, qui ne veulent pas déplaire à M. Maurice Duplessis, — même si celui-ci traite la Ville de Montréal comme un torchon, — annonce que la police provinciale va rester à la Commission du chômage et qu'elle surveillera les documents.

On se demande ce que le procureur général veut faire surveiller avec autant de soin et de vigilance. La rumeur circule que la police provinciale, qui a fait le "raid" de la Commission du chômage, avait reçu des instruc-

(Suite page dix)

AU CONCOURS JEAN-LALLEMAND, HIER SOIR, A L'AUDITORIUM DU PLATEAU

● Le concert donné hier soir à l'Auditorium du Plateau, à l'occasion du Concours Jean-Lallemand, sous les auspices des Concerts Symphoniques de Montréal, a attiré une assistance nombreuse et vivement intéressée. On voit ci-dessus, avec le donateur du prix, M. Lallemand, et le président des Concerts Symphoniques, M. Athanase David, les artistes qui ont participé à cette mémorable soirée. On voit ici, assis de gauche à droite, Mlle Ruby Mercer, M. David, Mlle Lilian Knowles. En arrière, même ordre, M. Hardesty Johnson, M. Paul Stassévitch, M. Lallemand, M. Charles Goulet et M. Robert Allen Gies. Ces artistes ont participé à l'exécution de la Neuvième Symphonie de Beethoven, M. Paul Stassévitch dirigea l'orchestre. (Photo CANADA)

La police a ordre d'arrêter J. L. Lewis

Le shérif Wilcox incapable d'agir contre les 6,000 grévistes de Chrysler

Le gouverneur Murphy

Détroit, 19. — Le juge Allan Campbell, de la Cour du circuit, a autorisé aujourd'hui le shérif Thomas C. Wilcox, du comté de Wayne, d'arrêter les 6,000 grévistes sur le tas qui occupent huit ateliers de la compagnie Chrysler. On les accuse de mépris de cour. En effet, ils ont refusé d'obéir à l'injonction, émané de la Cour de circuit, leur ordonnant d'évacuer les ateliers avant 9 heures mercredi matin.

Le bref émis par le juge Campbell autorise aussi le shérif Wilcox à opérer l'arrestation de John L. Lewis, président du Comité d'organisation industrielle, Homer Martin, président de l'United Automobile Workers Union, et environ 70 autres directeurs ou organisateurs pour le C. I. O. ou l'U. A. W. A.

Cependant, le shérif semble impuissant à agir. En effet, il dispose d'un nombre de constables insuffisant pour tenter de déloger de force les grévistes. Il ne peut rien sans la garde nationale, donc sans le gouverneur Frank Murphy.

* * *

Détroit, 19. (P.A.) — Le gouverneur Frank Murphy, de l'Etat du Michigan, quelques heures après qu'on eut ordonné l'arrestation des 6,000 grévistes sur le tas qui occupent huit ateliers de la compagnie Chrysler, a réuni les directeurs de la corporation et de l'union des ouvriers de l'automobile.

Le gouverneur avait passé la journée en conférence, s'efforçant de ré-

(Suite page dix)

Le projet de M. Lapointe pour empêcher les Canadiens d'aller se battre en Espagne

L'honorable C.-H. Cahan l'approuve de tout coeur, au nom de l'Opposition conservatrice, et y voit une affirmation de plus de l'autonomie du Canada. — Vers un affranchissement encore plus complet

Précisions du ministre de la Justice

Par Adjutor SAVARD

Ottawa, 19. — Le parlement est le forum de la politique. Mais des paroles y sont dites, parfois, qui dépassent singulièrement la politique. Soit qu'elles traduisent le sentiment profond de tout un peuple, ou fouettent sa conscience nationale, elles sont destinées à la plus grande répercussion. D'autant qu'elles ne peuvent se trouver que dans la bouche d'hommes que l'âge élève au-dessus de la mêlée, — les "elder statesmen", — et à qui il confère le rare privilège de parler au nom de tous.

Telles furent les paroles essentielles prononcées aujourd'hui, à propos de la loi concernant l'enrôlement à l'étranger, par M. C. H. Cahan, député de Saint-Laurent-Saint-Georges, paroles que M. Lapointe approuva d'emblée. Les applaudissements unanimes de la Chambre soulignèrent encore davantage ce témoignage. Il est temps, déclare M. Cahan, que le Parlement canadien affirme sa souveraineté dans tous les domaines de sa juridiction. Nous avons rejeté le joug colonial, quoiqu'en pensent certains membres du Comité judiciaire du Conseil Privé à Londres. Ce pays n'est plus d'humeur à accepter un état d'infériorité. Le Canada a joué un rôle de plus en plus important dans les affaires internationales. Les conférences impériales, qui se succédèrent en 1923, en 1928 et en 1930, confirmèrent avec éclat son statut de nation. Et pourtant sommes-nous assez fiers de ce que nous sommes devenus? Quelques-uns ne peuvent encore réaliser, après que nos ancêtres de langue anglaise ou française eussent vécu ensemble depuis plus d'un siècle et demi, que nous soyions tous aujourd'hui ardemment Canadiens. On ne saurait, en tout cas, attendre de nous l'attitude soumise du temps du "Colonial Laws Validity Act".

Sait-on précisément, que certaines provisions de cette loi, qui date de

(Suite page dix)

425 pertes de vie et 175 blessés

Tel est le dernier bilan de l'explosion qui a détruit l'école de New-London

Cause du désastre

Presse Associée

Pertes de vie — 425. Tous les corps ont été retrouvés.

Blessés — 175.

Cause — Elle n'a pas encore été établie. Mais on a lieu de croire que l'explosion est due à une accumulation de gaz naturel.

* * *

New-London, Texas, 19. (P.A.) — On a retiré 425 cadavres d'enfants et d'instituteurs des ruines de la London Consolidated School, détruite, hier après-midi, par une explosion. On croit que la tâche est finie. Un tribunal militaire a commencé une enquête pour établir la cause du désastre.

Le colonel E. E. Parker ,commandant de la garde nationale, a annoncé que l'on avait fini de déblayer les décombres et d'en retirer les cadavres.

"La tâche est terminée," a-t-il dit.

(Suite page dix)

M. Drouin prêt à démissionner

Québec, 19. — M. Oscar Drouin, député de Québec-Est et ministre démissionnaire des Terres et Forêts dans le cabinet Duplessis a fait aujourd'hui la déclaration qui suit:

Le **Journal** de Québec, dans un article éditorial paru hier matin, m'invite à démissionner comme député de Québec-Est, quand il déclare: **"Un geste encore plus crâne pour nos mousquetaires, serait de démissionner tout simplement afin que leurs propres électeurs qui n'attendent que cette occasion, puissent les juger.**

"Je ne crois pas que ce paragraphe reflète la pensée et le désir du premier ministre; mais je veux à tout événement servir à souhait le **Journal**, sans délai.

"Je suis prêt à démissionner immédiatement comme député de Québec-Est, et je m'engage à me représenter comme candidat à l'élection particlle qui s'ensuivra.

"Le cabinet à quatre mois pour fixer la date de l'élection. Mais tout le monde conviendra qu'il faut que mes électeurs nous jugent tout de suite.

"Le conseil des ministres devra émettre les brefs d'élection d'ici à une semaine, disons au plus tard jeudi de la semaine prochaine. La nomination devra être fixée à une date dans les trente jours de l'émission des brefs, et la votation devra avoir lieu dans les 10 jours après la nomination.

"Si le premier ministre agrée ces conditions je rédigerai immédiatement ma démission officielle conforme à la loi".

(signé) **Oscar DROUIN**

M. Dunning demande $41 millions de crédits spéciaux

Pour boucler le budget de l'exercice finissant le 31 mars

Pour le Québec

Par Adjuter SAVARD

Ottawa, 19. — Pour boucler le budget de l'année financière se terminant le 31 mars, il faudra une somme additionnelle de près de 41 millions de dollars. C'est le montant des crédits supplémentaires spéciaux déposés aujourd'hui en Chambre par M. Dunning.

La plus forte partie de cette somme, soit 31 millions de dollars, est destinée à secourir les provinces de l'Ouest affectées par la sécheresse. Une somme de $18,764,504.53 est prévue pour liquider les dettes des cultivateurs des régions affectées du Manitoba et de la Saskatchewan. Une autre somme de plus de douze millions servira de secours direct à la population des trois provinces de la Prairie. Une partie sera aussi utilisée pour acheter du fourrage pour le bétail et pour payer les frais de transport.

Les provinces recevront aussi une nouvelle tranche de près de trois millions de dollars en guise de secours. Une autre somme de $3,403,393.82 servira à rencontrer les obligations imprévues du Réseau national pour l'année civile 1936.

En vertu du plan adopté l'an dernier, une somme de $300,000 sera consacrée au transport du charbon dans les provinces du centre. Une somme de $117,563 est aussi prévue pour le creusage du St-Laurent et divers travaux dans le port de Montréal.

Pour la marine canadienne, une somme de $2,201,000 est aussi re-

M. Mackenzie King à Montréal ce matin

New-York, 19. (P.C.) — Le premier ministre du Canada, l'hon. Mackenzie King, est parti ce soir pour Ottawa, après avoir passé deux semaines aux Etats-Unis, visitant le président Roosevelt et prenant quelques jours de repos en Virginie. Le premier ministre canadien est monté dans le rapide de 9 heures 10 ce soir. Il se rend donc à Montréal. Cependant, il n'a l'intention de rester dans cette ville que le temps qu'il faut pour prendre le premier train d'Ottawa.

M. Patrice Tardif proteste que M. Edouard Lacroix ne l'a pas vêtu

Québec, 19 (Du correspondant parlementaire du **Canada**) — M. Patrice Tardif, député U.N. de Frontenac à l'Assemblée législative, et l'un des principaux organisateurs de la récente élection complémentaire de Beauce, refuse de croire que M. Edouard Lacroix lui a acheté un habit, il y a quelques années. On sait que dimanche dernier, à Beauceville, sur la fin de la campagne électorale, le député libéral de Beauce aux Communes a déclaré avoir sorti de la "mouise" le jeune M. Tardif, "qui, dit-il, vient maintenant vomir sur moi". M. Tardif lui répond par la déclaration suivante:

"M. Edouard Lacroix a déclaré, au cours de l'élection complémentaire de Beauce, qu'il m'avait habillé, il y a 2 ans. M. Lacroix aime volontiers jouer au grand seigneur et faire parade de ses prétendues munificences. "Sans avoir eu comme lui l'avantage d'amasser des centaines de milliers de piastres avec les ressources naturelles (terres et forêts) de la province, je tiens à déclarer que ma terre a toujours produit suffisamment pour m'assurer une vie décente à moi et ma famille, et que jamais je n'ai dû recourir sur ce point aux bons offices de M. Lacroix. Au surplus, ce dernier a tort de faire parade de générosité, alors que le candidat de Frontenac aux élections de 1935 ne fut pas particulièrement le mieux traité par M. Lacroix, qui était en quelque sorte le grand organisateur électoral de la région.

Faut-il ajouter qu'à l'élection de 1936, malgré la lutte très vive que me livra M. Lacroix, ma majorité a augmenté de 300 voix. Je laisse aux électeurs de Beauce, qui sont des gentilhommes, le soin d'apprécier les remarques injurieuses que son candidat et certains de ses orateurs ont faites à mon égard".

L'armée de Franco est en déroute

Les loyalistes ont repris plus de la moitié du terrain cédé lors de la récente offensive des insurgés et pénétré en territoire ennemi. — Ils n'étaient plus hier soir qu'à 11 milles de Siguenza

Leur plus belle victoire depuis le début de la guerre

Madrid, 19. (P.A.) — On a rapporté, aujourd'hui, que les insurgés fuyaient en désordre au front de Guadalajara. Les dépêches disent que l'artillerie du gouvernement, installée sur les hauteurs reconquises au nord de Brihuega, environ 44 milles de Madrid, nuit à la retraite des colonnes nationalistes.

Cependant, la plupart des insurgés ont réussi à se replier hier soir grâce à la pluie et à l'obscurité. Ils ont abandonné en hâte leurs positions.

Les loyalistes affirment qu'ils ont remporté, hier, en reprenant Brihuega, une de leurs plus importantes victoires de la guerre civile.

Le communiqué officiel dit que les "équipes de nettoyage" ont fait prisonniers plus de 200 insurgés. Plusieurs de ceux-ci se cachaient dans les caves du village de Brihuega.

On affirme que les insurgés ont abandonné 60 camions, 20 mitrailleuses et 10 canons de campagne.

Le général Jose Miaja, commandant de la défense de Madrid, a rapporté qu'il avait ordonné, immédiatement après la prise de Brihuega, d'installer de l'artillerie sur les hauteurs afin de pouvoir marteler les nouvelles lignes des insurgés. Des hommes, des chevaux et des tracteurs ont travaillé toute la nuit, traînant et tirant sur les hauteurs les pièces d'artillerie.

Les rapports du front disent que la plupart des prisonniers sont des Italiens. Les journaux de Madrid ont célébré la victoire en annonçant une déroute italienne.

L'agence espagnole de nouvelles "Febus" prétend qu'un général italien a été tué dans un accident d'automobile au cours de la déroute. Un rapport officiel de la même agence, reçu à Londres, dit que deux navires, chargés de "volontaires" éthiopiens, sont en route pour l'Espagne où ces derniers vont combattre dans les rangs des insurgés.

400 Ethiopiens seraient à bord du navire "Domine" qui est en route pour Cenia, et 2,000 autres à bord du navire italien "Cesari Battisti" qui vient de passer le canal de Suez.

Pour ce qui est du front du Midi, le gouvernement prétend que ses troupes ont repoussé victorieusement plusieurs attaques des insurgés dans la région de Pozoblanco.

* * *

Londres, 19. (P.A.) — Le secrétaire du Foreign Office, M. Anthony Eden, a eu des entretiens aujourd'hui avec les ambassadeurs de cinq nations. Ces pourparlers avaient pour but de régler le différend qui met aux prises la Russie et le Portugal concernant

(Suite page dix)

Invasion de mauvais aloi

Toronto, 19. (P.C.) — Au cours d'une audience dans une cause de vol s'instruisant devant le magistrat Browne, le procureur de la Couronne, Me C. L. Snyder, a déploré l'invasion de l'Ontario par des criminels venant de la province de Québec. Deux individus de la province de Québec, les dénommés John Brown et Thomas Wilkinson, ont été condamnés pour vol.

La victoire a été escamotée à la faveur de circonstances particulières

Québec, 19. — M. Damien Bouchard, chef de l'opposition officielle, interrogé par les journalistes sur le résultat de l'élection de Beauce, a dit ce qui suit:

"Ainsi donc, six mois après son avènement au pouvoir, avec une très forte majorité, le gouvernement de M. Maurice Duplessis doit l'élection de son candidat à l'erreur de tactique du docteur Philippe Hamel. Sans la candidature inopportune de M. Doyon, il est évident que l'élu d'une minorité, M. Perron, était bel et bien battu par la majorité des électeurs beaucerons. Si le premier ministre est satisfait d'un succès aussi relatif, c'est qu'il a éprouvé une réelle inquiétude quant à l'issue de cet incident électoral."

Interrogé au sujet des résultats possibles que pourrait avoir un recomptage judiciaire, M. Bouchard dit: "Si M. Cliche provoque cette forme d'enquête, c'est qu'il a lieu de croire qu'il y a eu des erreurs ou des irrégularités dans la tenue de ce scrutin.

"Mais il apparaît, dès aujourd'hui, que la prétendue victoire du parti ministériel a été escamotée à la faveur de circonstances spéciales. En août dernier, le candidat de M. Duplessis l'emportait par une majorité absolue de plus de 2,000 voix, hier, cependant, il a manqué 500 votes à son remplaçant pour être véritablement l'élu du comté de Beauce.

"A en juger par cet exemple, dit en terminant le chef de l'opposition, l'opinion publique n'est guère enthousiasmée de la façon dont le premier ministre administre les affaires de la province de Québec et dirige les travaux de la Législature."

Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne
Membre de l'Audit Bureau of Circulations

Le Canada est imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limitée, au numéro 35 ouest rue Saint-Jacques, à Montréal

Rédacteur en chef : Edmond Turcotte
Gérant de la Rédaction : Eustache Letellier de Saint-Just

SAMEDI, 20 MARS 1937

Pour mémoire

A Montréal, le 13 août 1936, quatre jours avant les élections législatives, M. Maurice Duplessis disait ceci au meeting du Stade:

"Lorsque l'Union nationale sera au pouvoir, la police provinciale n'aura plus le droit de se substituer à la police municipale.

"Montréal a un corps de police bien organisé, et l'usurpation de ses pouvoirs par la police provinciale est chose injustifiable."

Les paroles s'envolent... mais les vieux journaux restent.

La mainmise de Québec sur nos hôpitaux est un scandale

Après le chômage, c'est nos hôpitaux !

Il est temps que la session s'arrête. Au train où vont les choses, Montréal ne sera bientôt plus qu'une simple annexe administrative de la Mauricie.

La nouvelle loi sur les hôpitaux séculiers est révoltante. C'est la mainmise cynique d'une bande de rapaces sur le bien d'autrui. *Caveat consules !* La colère gronde à Montréal.

Cette loi inique est d'abord une loi d'exception. Pourquoi les hôpitaux séculiers et non pas les hôpitaux confessionnels ? C'est injuste et injurieux pour les laïcs.

Pourquoi les seuls hôpitaux séculiers ? On va vous le dire. C'est parce qu'on veut les asservir au "patronage" politique, et que le clergé et les congrégations résisteraient véhémentement — et avec raison — à pareil attentat contre les hôpitaux confessionnels. Alors, on se rabat sur les laïcs sans défense. Cette distinction entre religieux et laïcs est une lâcheté pure et simple du gouvernement.

Comme toujours, les abus réels ou supposés servent de prétexte à M. Duplessis pour commettre un acte de tyrannie dix fois pire que le mal qu'il prétend guérir.

Les hôpitaux émargent au budget provincial au titre de l'assistance publique. On comprendrait que le gouvernement voulût exercer un droit de regard sur la dépense de ces fonds. Mais ce n'est pas du tout le voeu de M. Duplessis et de son ministre-à-la-chaîne, l'incapable Paquette.

La nouvelle loi prescrit que le gouvernement pourra se faire représenter au conseil d'administration de tous les hôpitaux séculiers recevant quelque subvention publique, et que ce véritable contrôleur des finances nommé par le gouvernement aura *droit de veto sur toute dépense quelconque du conseil.* Et pour comble, ce petit potentat, homme de paille des agents électoraux du parti au pouvoir, sera payé *par* l'hôpital, et son traitement sera fixé *au bon plaisir du gouvernement.*

N'est-ce pas suprêmement odieux ? Comme arbitraire, c'est vraiment extraordinaire. C'est du fascisme larvé.

Pour se justifier, M. Duplessis et son Paqueton albino prétendent que les hôpitaux subventionnés ont pratiqué le favoritisme clandestin et que cela doit cesser. Eh bien ! ils ont vraiment pris le moyen !...

Il est clair comme le jour que le contrôleur du gouvernement à l'administration de chacun des hôpitaux sera tout simplement *l'homme à tout faire des politiciens.* Aucun achat ne se fera sans l'approbation de cet agent électoral. Et gare à l'hôpital qui aura la prétention d'acheter *ailleurs que chez les amis du régime.*

Veut-on qualifier la conduite du gouvernement en cette affaire ? C'est de la *confiscation pure* et simple du bien d'autrui. La contribution de Québec aux dépenses des hôpitaux pour l'assistance publique ne lui donne pas le droit *moral* de contrôler *toutes* les dépenses de ces maisons. La loi de l'incapable Paquette est du *chantage* contre les hôpitaux subventionnés. *C'est un scandale public.*

Selon la loi des prêts pour les logements

Le *Financial Post* publie cette semaine quelques précisions sur le "plan" fédéral des réparations. Autrement dit, il détermine exactement quels sont les aménagements permis en vertu de la loi relative à ce "plan".

La loi veut que les prêts pour l'amélioration des maisons d'habitation servent uniquement à faire faire les travaux qui se rapportent aux maisons mêmes. La distinction exclut la possibilité ou du moins le droit d'utiliser l'argent ainsi emprunté pour acheter des meubles, des tapis ou des bibelots.

On a bien le droit d'acheter et de faire installer, moyennant l'emprunt, un calorifère ou une baignoire attachée à la chambre de bain, mais ni un fourneau de cuisine ni une baignoire portative. On a le droit de faire construire une armoire de pharmacie dans le mur, mais non d'en acheter une pour la suspendre au mur.

Tout le monde comprend et admet le bien fondé de la restriction. L'entreprise fédérale pour l'amélioration des logements se propose en effet, avant toute chose, de procurer du travail aux ouvriers de l'industrie du bâtiment. Il faut donc que les améliorations prévues par les propriétaires requièrent sur place le travail d'un ou de plusieurs ouvriers.

En second lieu les législateurs ont voulu que ladite loi et les emprunts qu'elle autorise servent à améliorer les maisons d'habitation d'une façon plus ou moins permanente et non pas seulement à l'acquisition de biens meubles peu ou pas nécessaires.

On ne saurait nier que les hommes d'Etat, auteurs du "plan" d'amélioration des logements, ont agi en cela avec grande sagesse et profonde psychologie.

Choses du temps

Qui blâmer ?

Un journal de Montréal s'en prenait naguère à tous les ministres des finances successifs des gouvernements d'Ottawa et écrivait :

Ils ne connaissent qu'un moyen d'équilibrer un budget. C'est en prenant une plus grande partie de l'argent du peuple. Il ne leur vient jamais à l'esprit l'idée qu'ils pourraient atteindre le même but en diminuant les dépenses.

L'*Ottawa Journal*, quotidien conservateur, proteste contre cette façon injuste de présenter un problème beaucoup plus compliqué que ne le semble croire l'auteur de ces lignes.

Mettez-vous, lui dit-il, à la place de M. Charles Dunning et faites mieux que lui. "Car, en réalité et d'une manière générale le ministre des Finances emploie la grande majorité de ses heures de veille à se demander où et comment il pourrait moins dépenser, afin d'exiger le moins possible de l'argent du peuple. Il est vrai qu'il s'inquiète souvent en pure perte, mais ce n'est pas parce qu'il ne fait pas de son mieux pour qu'il n'en soit pas ainsi. Les dépenses s'accumulent parce qu'aucun ministre des Finances ne peut s'opposer à la demande de dépenses que le public exige sans cesse et de plus en plus."

Le confrère d'Ottawa demande, en d'autres termes, à ceux qui se plaignent de l'accroissement des dépenses du gouvernement fédéral de faire un petit examen de conscience et d'examiner un peu jusqu'à quel point ils sont eux-mêmes responsables de cet état de choses.

Quand les affaires vont mal, tout le monde se tourne vers le gouvernement fédéral. On estime qu'il doit absolument faire en sorte d'aplanir toutes les difficultés. On exige même qu'il le fasse, comme si c'était le premier et le plus absolu de ses devoirs. Mais, quand il s'agit de rendre des comptes, quand le ministre fédéral des Finances est appelé à balancer le budget, ceux-là mêmes qui l'ont prié avec le plus d'ardeur de les secourir ne veulent rien savoir des difficultés auxquelles il a à faire face. On le condamne sans vouloir l'entendre ; on l'accuse à tort et à travers de débourser sans considération l'argent du peuple.

Et pourtant l'*Ottawa Journal* a bien raison d'affirmer que les ministres des Finances sous les divers gouvernements du Canada méritent l'estime et la considération de leurs concitoyens, car chacun d'eux s'est appliqué de toute son énergie à réduire le plus possible les dépenses de l'Etat fédéral, alors que le peuple a pris l'habitude de demander des déboursés de plus en plus considérables.

Est-il besoin d'ajouter que, parmi ces ministres des Finances, le rôle de M. Dunning est singulièrement remarquable et bienfaisant ?—**H.G.**

* * *

Après tout, la critique est, peut-être, nécessaire

Il y a quelques mois, le ministre de la Propagande du IIIe Reich, un certain Goebbels, défendait aux critiques allemands de se servir de leur goût et de leur jugement. Ils ne devaient désormais n'avoir qu'une fonction, celle de décrire et de contempler.

On dirait que ces pauvres critiques ont pris la chose au sérieux et que les journaux allemands, déjà rendus bien insipides par leur asservissement au régime nazi, dans le domaine politique, ont perdu encore un bien plus grand nombre de lecteurs depuis que la critique n'est qu'ennuyeux bénissage dans les arts et dans les lettres.

Toujours est-il que l'un des lieutenants de Goebbels, le capitaine Bernhard Weiss, directeur de l'Association de la presse du Reich, a essayé d'atténuer quelque peu, ces jours derniers, la sévérité de l'ordre donné aux critiques par son chef.

Maintenant on demande à tous les critiques de Germanie de prendre une attitude plus libre à l'égard des oeuvres d'art et de littérature. Il suffit qu'ils aient en l'esprit un seul principe directeur. En présence de l'oeuvre qu'ils doivent analyser, ils se demanderont ceci : "Favorise-t-elle ou non le National-Socialisme ?"

Dès lors, leur travail se trouve singulièrement simplifié. Dans l'affirmative, l'oeuvre à l'étude doit être placée au nombre des plus parfaits chefs-d'oeuvre. Dans la négative, il s'agit d'une monstruosité, d'une horreur, d'une oeuvre à décrier et démolir, fût-elle signée du nom d'un autre Goethe.

Ce n'est pas la première fois que la bêtise se montre officielle et gouvernementale. Mais on peut croire que, même aux heures les plus sombres du moyen âge, elle ne sut pas s'illustrer d'un tel éclat.

Mais nous nous occupons d'un autre problème. L'explication de M. Weiss signifie tout de même que la description et la contemplation, en matière de critique d'art ou de littérature, ne donnent pas les fruits espérés. M. Weiss dit en d'autres termes aux critiques : "Si vous vous trouvez en présence d'une oeuvre qui n'est pas de propagande nazie, allez-y, mes vieux, soyez francs et sincères, faites de votre mieux. Notre presse se meurt, notre presse est morte !"—**H.G.**

* * *

Bibliothèques et lecteurs

La ville de Manchester, dans le New-Hampshire, est fière de ses bibliothèques. Non sans raison, car de récentes statistiques ont montré qu'il y a, dans cet Etat, environ 3,750 livres par mille habitants. C'est dire que chaque individu peut emporter chez lui trois livres, et laisser encore dans les bibliothèques un choix intéressant.

Là-dessus, les Américains se sont mis à faire des comparaisons. Ils ont fait voir, par exemple, que plusieurs des Etats de la République américaine ne sont pas aussi bien partagés. On insiste ainsi sur le fait que l'Arkansas n'a que vingt livres par mille habitants.

Nous pouvons bien, à notre tour, songer à établir une comparaison. Y a-t-il, dans la province de Québec, plus de 100 livres par mille habitants ? Si le chiffre est trop prudent, nous aimerions à le savoir. En réalité nous ne pensons pas que les bibliothèques du Québec fournissent un livre par dix habitants. Ce n'est qu'un dixième par habitant, alors que le New-Hampshire offre à chacun de ses habitants plus de trois livres à lire.

Mais on peut aussi tirer de cette comparaison un sujet d'encouragement. Car il appert que la province de Québec, malgré les affirmations de M. Pitkin, n'est pas — quant aux bibliothèques — l'Etat le plus arriéré de l'Amérique du Nord. Dans l'Arkansas, que l'on reconnaît (avec l'Etat du Mississipi) comme l'Etat le moins civilisé du continent américain, les bibliothèques ne peuvent fournir un livre par cinquante habitants.

Espérons seulement que les Québecois ne se satisferont pas d'une telle comparaison ; qu'ils ne voudront pas se contenter de n'être pas les derniers dans ce domaine, mais qu'ils voudront, malgré toutes les difficultés qui se multiplient sur leur chemin, prendre les moyens de parvenir progressivement à l'une des premières places.

On n'est pas certain que nos enfants *apprennent à lire* à l'école primaire. Si cela ne se fait pas encore, on avouera qu'il n'est pas trop tard pour commencer dès maintenant.

Multiplions les bibliothèques et enrichissons-les sans cesse de livres nouveaux ou anciens.

On nous affirme qu'il existe à Montréal une bibliothèque municipale. Est-ce la vérité ? Et, dans l'affirmative, combien compte-t-elle de livres ?—**H.G.**

Lettre ouverte

LETTRE OUVERTE A M. CHALOULT, DEPUTE DE KAMOURASKA

Montréal, le 16 mars, 1937.

Cher Monsieur,

Lors de votre allocution en réponse au discours du trône, vous avez fait certaines déclarations concernant le nationalisme canadien-français et le séparatisme. Nous respectons votre opinion personnelle, mais nous ne pouvons admettre que toute la jeunesse se sépare de plus en plus de la Confédération. C'est pourquoi, au nom de tous les membres de notre association, qui représentent une forte partie de la jeunesse canadienne-française de la province de Québec, nous tenons à vous définir le nationalisme tel que nous l'entendons.

Veuillez croire, cher monsieur, que les remarques qui suivront ne sont formulées dans aucun but politique ; notre association, comme vous le savez, ne se doit et n'est attachée à aucun parti.

LES JEUNES-REFORMISTES ont toujours prêché un nationalisme canadien et croient, sur ce point, suivre les traces de nos plus grands nationalistes.

POURQUOI NATIONALISME CANADIEN ?

Parce que c'est l'expression la plus adéquate d'un patriotisme profond de la part de tout citoyen né canadien.

Parce que le nationalisme que nous prêchons est détaché de toutes questions raciales et de tout esprit de secte religieuse, mais exige un traitement égal pour les deux grandes races qui forment la nation canadienne.

Parce qu'il ne doit pas se confiner dans une seule province ou une section particulière du pays, mais tel que l'indique son nom, il doit comprendre toute la nation canadienne.

Parce qu'il place les intérêts ultimes du Canada par dessus tous les autres, même s'ils viennent en conflit avec ceux de l'Empire.

Parce que les 800,000 Canadiens français qui habitent les autres parties du pays sont autant chez eux que les 700,000 Canadiens anglais qui habitent notre province.

Il est vrai que nous n'avons jamais eu pleine et entière justice, mais n'en sommes-nous pas responsables dans une large mesure ? Est-ce que nous avons toujours choisi des hommes capables de revendiquer nos droits ? Et quand il y eut de ces hommes, ne les avons-nous pas reniés ?

Avant d'accuser les autres races de s'être emparées de notre domaine, ne devrions-nous pas admettre, en toute sincérité, que ce sont nos représentants, pourtant *Canadiens français*, qui leur ont cédé ?

Pourquoi nationalisme canadien-français ?

Vous oubliez peut-être que certains financiers de chez nous, sont alliés à ceux des autres provinces pour pressurer les Canadiens français comme les Canadiens anglais de la province de Québec et de tout le Canada. N'est-il pas alors préférable de présenter un front uni des deux races contre nos ennemis communs qui se composent de Canadiens français et de Canadiens anglais ? La haute finance n'a ni coeur ni patrie !

Même dans les cadres d'un Etat français, qui est-ce qui empêcherait des citoyens sans courage, sans conviction, de retomber dans les pattes de ces Canadiens français que nous venons de citer.

Savez-vous quels sont les deux plus grands maux qui nous rongent ? La couleur politique et l'ignorance. L'obscurantisme a été de beaucoup dans l'étouffement de notre développement industriel, économique, technique et politique. Si l'éducation donnée dans nos écoles et nos collèges ne répond pas complètement aux besoins du siècle, c'est qu'elle est trop tournée vers l'étude des langues anciennes et des vieilles théories. L'expérience nous démontre de plus en plus que le jeune homme qui sort de nos institutions ne sait rien de ce qu'il doit savoir. Dans notre pays, ce qu'il nous faut, c'est des hommes d'affaires plutôt que des latinistes, des hommes d'action plutôt que des démagogues.

Détruisons donc ces maux, formons des hommes et nous recueillerons dans la Confédération le plein rendement auquel nous avons droit.

Je terminerai par ces mots de Monsieur Omer Héroux, journaliste, qui rendent bien notre pensée. "Les qualités qui seraient essentielles au succès d'un Etat français sont exactement celles qui nous permettraient de nous faire dans la Confédération une plus juste place".

Ce nationalisme que nous venons de vous définir et qui est le nôtre et celui de TOUS nos membres, a toujours rencontré l'approbation des foules de jeunes qui ont suivi nos assemblées, et je ne crois pas que l'on puisse en dire autant du séparatisme. Les gens sérieux le considèrent comme une utopie, ceux qui le prêchent ne peuvent se faire entendre dans les assemblées publiques, et les membres de ces associations qui amènent cette théorie, font, sur les tréteaux publics des protestations de foi au nationalisme canadien, comme l'a fait le 14 mars dernier, à l'assemblée de la C. C. F. au marché St-Jacques, un membre des Jeunes Patriotes.

Espérant, cher monsieur Chaloult, que dorénavant vous n'attribuerez pas à toute la jeunesse canadienne-française du Québec un nationalisme étroit et outrancier qui nous est plus nuisible qu'utile, nous vous adressons nos plus sincères salutations.

LES JEUNES REFORMISTES,

Raymond MONDOR,
Secrétaire.

4677 Chambord,
Montréal.

Budget

On parle de la vie chère.

—Moi, c'est bien simple, explique ce populaire jeune premier, j'établis ainsi mon budget : 20 p. 100 de ce que je gagne pour le loyer ; puis 40 p. 100 vêtements, 30 p. 100 nourriture, 20 p. 100 voiture, 10 p. 100...

—Pardon, pardon, tu sais que tu es déjà à 120 p. 100 ?

—Mais puisque je te dis que j'établis mon budget ! Il faut bien prévoir un déficit !

Le "Traité de Droit Commercial"

de M. Antonio Perrault

Dans son discours fascicule, la *Revue du Notariat* signalait brièvement la publication des deux premiers volumes d'un cours de droit commercial et indiquait son intention d'en parler plus longuement.

Nous sommes heureux de le faire aujourd'hui, d'autant plus heureux qu'il s'agit d'un ouvrage absolument remarquable, oeuvre d'un de nos plus brillants légistes, à qui nous rattache une amitié de plus de quarante ans, amitié toute de respectueuse admiration.

Tous les hommes de loi connaissent, d'ailleurs, de longue date M. Antonio Perrault, dont M. Georges Pelletier disait déjà, il y a dix ans : "Ce n'est pas un avocat : c'est au meilleur sens et au plus élevé du mot : *l'avocat.* Il n'a pas seulement de la conscience professionnelle : il a de la conscience." (1)

D'une santé débile, menacé il y a longtemps de perdre la vue, c'est à une énergie extrême, à la tension de tous ses nerfs, qu'il a pu recouvrer les forces dont il avait besoin pour être avocat de droit de l'Université Laval, puis de Montréal, où il a donné un cours dont il nous offre aujourd'hui les bonnes pages, rapporteur des Semaines Sociales dont il est l'une des chevilles ouvrières, collaborateur à plusieurs revues, bon artisan de mots frappés comme des médailles dont plusieurs firent sensation, voilà l'auteur ! Le signataire de ces lignes est plus qu'heureux de se faire l'écho de tout le bien que ses concitoyens pensent de M. Perrault.

Jetons un coup d'oeil sur l'ouvrage, sans parler davantage de l'auteur. Il y a des humbles qui imposent le silence aux éloges même les plus mérités.

M. Perrault étudie d'abord le domaine du droit commercial généralement considéré comme une branche du droit privé, mais dont quelques dispositions s'inspirent du droit public, du droit international, du droit administratif, du droit fiscal, du droit pénal ; il donne la définition, puis les grandes lignes de l'histoire de ce droit, s'attachant plus particulièrement à l'histoire externe. Comme l'auteur, nous attachons un intérêt de premier plan au point de vue historique : "Une règle de droit, un texte législatif ne poussent pas d'ordinaire comme un champignon. Ils tiennent à des antécédents, à des usages, à des coutumes, à des embryons de lois. Il importe de connaître cette ancienne mentalité juridique !... Avant de savoir où nous en sommes, il faut connaître d'où nous venons." (I, pp. 14 et 15).

M. Perrault étudie tout particulièrement l'histoire des sources du droit commercial dans la province de Québec, après et avant le 1er août 1866, date de l'entrée en vigueur de notre code civil, divisant la période antérieure au 1er août 1866 en trois phases : 1° de 1534 à 1663 ; 2° de 1663 à 1760, et 3° de 1760 au 1er août 1866.

Première phase

M. Perrault donne les principales dispositions de l'Edit de novembre 1563, se demande si cet édit fit partie de l'ancien droit de la province de Québec, conclut dans l'affirmative et ajoute qu'il y a lieu d'y recourir en cas de silence de notre droit civil. Son raisonnement, très fortement motivé, est d'un grand intérêt, car il peut s'appliquer à bien d'autres anciennes ordonnances dont s'inspirerait notre législation actuelle.

Deuxième phase

L'Ordonnance du commerce (1673) et l'Ordonnance de la Marine (1681) ont-elles été appliquées dans la Nouvelle France ? du moins les a-t-on utilisées ? Ces ordonnances ne paraissent pas avoir été enregistrées à Québec par le Conseil souverain, d'où question de savoir si elles ont été en vigueur ici. En d'autres termes, les ordonnances édictées par les rois de France de 1663 à 1760 devaient-elles être enregistrées par le Conseil souverain pour devenir partie de notre droit ? Nos lecteurs savent que c'est une question fort discutée en doctrine. Je dis *en doctrine* et non en jurisprudence, car d'habitude l'on considère que le Comité judiciaire du Conseil privé semblait avoir décidé dans l'affirmative dès 1844 (*Hutcheson c. Gillespie*) et n'avoir ensuite fait qu'affirmer ce point de vue dans plusieurs décisions postérieures. L'argumentation de M. Perrault, présentée avec beaucoup de force et d'habileté, pourrait bien ébranler la conviction de plusieurs juristes jusque là convaincus de la nécessité de l'enregistrement. (2)

Même si l'on s'en tient à la nécessité de l'enregistrement, on n'a pas prouvé, dit M. Perrault, que ces ordonnances n'ont pas été enregistrées.

Tout ce chapitre est à lire pour donner une excellente idée de la "manière" de l'auteur. Le sujet est d'ailleurs d'une très grande importance pour notre droit en général, car plusieurs autres ordonnances, de tout premier intérêt, n'ont pas été enregistrées. A part celles de 1673 et de 1681, mentionnons celles des donations, des substitutions, etc. Chose d'ailleurs incontestable et que l'auteur met en évidence, c'est que notre droit s'est profondément inspiré de toutes ces ordonnances et les a largement utilisées. Sur ce point de l'empreinte qu'ont laissée dans notre droit la plupart des anciennes ordonnances, nous sommes heureux de voir que la nature de notre propre enseignement à Laval en matière de droit paroissial et de procédure civile est confirmée par celle du savant auteur.

Troisième phase

L'Acte de Québec (1774) maintient nos lois civiles françaises, mais les tentatives pour introduire ici le droit commercial anglais se multiplient.

Période du 1er août à nos jours.

Nous ne pouvons songer à analyser les pages si fournies, consacrées à l'histoire de la codification des lois civiles et commerciales dans la province, aux sources actuelles du droit commercial, avec textes relatifs à ce droit commercial : le code civil, le droit commercial en vigueur avant le 1er août 1866, droit applicable aux lettres de change, chèques, billets à ordre ; la législation statutaire de Québec et le droit commercial de la province : la législation statutaire fédérale et le droit commercial de la province ; la jurisprudence, la doctrine et le droit commercial de la province. Tout est à lire. C'est certainement une des parties de l'ouvrage qui demandait d'être traitée avec le plus grand soin. L'auteur s'est brillamment acquitté de sa tâche.

Dans la deuxième partie, l'auteur aborde l'étude des opérations commerciales (3), fait d'abord des observations générales relatives à ces opérations, donne certaines définitions, appuie sur l'intérêt qu'il y a de distinguer entre les opérations commerciales et les opérations civiles. Au lieu de donner notre appréciation sur cette partie de l'ouvrage, nous croyons bien faire en reproduisant les paroles suivantes de M. A. Gérin-Lajoie (*Le Devoir*, samedi, 21 novembre 1936) :

"Le Code commercial français contient une abondante énumération de ce qu'est un acte de commerce, et la jurisprudence a beau jeu pour y rattacher les cas non prévus. Notre Code ne contient ni la définition d'un acte de commerce, ni la définition d'un commerçant. Est-ce le caractère subjectif de l'opération qui doit en déterminer la nature, et tout acte d'un commerçant est-il commercial, ou encore ne doit-on considérer comme commercial que l'acte d'un commerçant ? Ou bien doit-on uniquement s'attacher au caractère objectif de l'opération et ne considérer comme commercial que l'acte qui remplit nettement les conditions de commercialité, indépendamment de la qualité de son auteur ou de ses auteurs ? M. Perrault résout le problème dans le sens de la tradition jurisprudentielle, en conciliant les deux points de vue et en concluant au caractère mixte de l'opération commerciale, admettant ainsi la théorie de l'accessoire. Il reconnaît d'ailleurs que l'ancien droit, auquel on est justifié de recourir, est peut-être insuffisant pour résoudre ce difficile problème, et qu'on doit y suppléer par une juste application du "concept économique du commerce". Ce qui ne l'empêche pas de s'en tenir au point de vue conservateur du caractère mobilier de l'acte de commerce, qu'il considère comme essentiel. Dans le même esprit, l'auteur admet le caractère commercial qui s'attache à toutes fins aux ventes entre commerçants et non-commerçants et non pas seulement en matière de prescription, suivant l'interprétation la plus autorisée de l'art. 2260, par. 5 du Code, mais il n'en étend pas l'application à d'autres contrats que la vente."

JOS. SIROIS

(La *Revue du Notariat*)

(La fin lundi)

(1) **Silhouettes d'aujourd'hui**, p. 42.

(2) "L'Edit de 1563 et les Ordonnances de 1673 et 1681 furent en vigueur chez-nous, n'en déplaise aux partisans de la théorie fausse dite de l'enregistrement des lois et ordonnances françaises au Conseil Souverain de Québec. L'auteur offre à cette théorie des arguments péremptoires" (Léo Pelland, 15 **Revue du Droit**, 345).

(3) Notons en passant que M. Perrault emploie toujours cette expression et non celle d'"actes de commerce". Il explique dans son chapitre II pourquoi il préfère ces mots "opérations commerciales". On sait que le Code de commerce français utilise "actes de commerce" et "faits de commerce".

PETITS FILMS

Nostalgie

Cette belle neige qui a transformé en une nuit les maisons en gateaux de mariées ; les arbres en candélabres si fragiles ; les automobiles en vaches blanches et tous les poteaux en autant de graves professionnels au plastron impeccable avant un banquet quelconque, cette neige, dis-je jette en moi être sa paralysie ouatée et si claire.

Toutes ces femmes qui passent et lèvent la jambe pour sauter les "tas" de la chaussée me rappellent les petites perdrix de ma forêt laurentienne, allant elles aussi à la recherche de l'aventure. C'est un rouge, un bourgeon tendre que cherche le gentil oiseau des bois francs, comme cherche ici un plaisir vif, une sensation nouvelle la petite marcheuse emmitouflée.

Ce soir, à l'heure du crépuscule, des centaines de perdrix, grimpées au faîte des merisiers dans tous les bois, se gaveront de pousses neuves, avant de se cacher la tête sous l'aile pour plonger en boulet de plume dans la neige qui les cachera pour toute une nuit ; ce soir, combien de filles d'Eve, grimpées au faîte de leurs attraits, guetteront les victimes faciles dans les boites de nuit, dans les bars des grands hôtels, au théâtre, partout ?

Pour moi, la femme et la perdrix ont des similitudes savoureuses ; et le chasseur à l'affût en trouve pour sa "poudre" avec les deux espèces. Si la perdrix des érablières a un plumage à rousseurs de léopard, celle des savanes est d'un noir de jais, avec le plus merveilleux pompon écarlate sur la tête. Affaire de mode après tout, puisque chaque jour je rencontre la femme-panthère, du moins en ce qui touche le manteau, et je rencontre aussi la femme au chapeau rouge, chaperon de plaisir pour les méchants loups de la ville.

La perdrix, qui se donne un sépulcre de neige chaque soir, a une façon toute spéciale de résurrection. Et lorsque le soleil a commencé à glisser ses skis roses sur les vallées et les monts, le voyageur de la forêt a parfois la peur de sa vie, parce que, sans crier gare, un vrai boulet de canon 75 lui passe entre les jambes, avec un sifflement de mitraille ; tantôt vous êtes aveuglé au point de piquer une tête dans la neige, par cette vitesse brune surgissant du sol avec des craquements de verre brisé.

Combien de femmes ont endormi le coeur des hommes ainsi ; leur amour a eu la tristesse d'une tombe fleurie et elles sont parties, en trombe, pour laisser la plaie inguérissable sur toute une vie.

Je ne désirais pas vous donner un petit cour d'histoire naturelle, mademoiselle Margot, vous qui avez tous les gestes d'un bel oiseau dans l'étude de votre avoué, mais pardonnez-moi. Je me suis souvenu que vous m'avez déjà fait attendre des heures et des heures, après m'avoir dit que monsieur X... était encore devant le tribunal. C'était un petit mensonge de secrétaire attentive. Je vous le pardonne parce que tantôt, en voyant vos soeurs lutter dans la neige en montrant des bas de soie "haut cotés", je me suis souvenu de ma forêt et de ses perdrix.

Je finis cette petite étude pour ne pas devenir gourmand et chercher de par la ville la perdrix au chou ou encore la perdrix faisandée.

GABADADI

Quatre fois vingt ans

Une dame, qui venait de doubler le cap de sa 80e année, a tenté d'en rester là, et un beau soir a ouvert les tuyaux à gaz de sa maison. On s'est étonné de ce geste. Il n'a d'ailleurs pas eu de suites, et l'octogénaire est condamnée à vieillir, encore et toujours, jusques à quand ?

On s'en est étonné, oui, parce que nulle infirmité ne la gênait, et que sa santé, dit-on, et sa résistance eussent dû lui tenir lieu de bonheur !

C'est bien vrai, c'est bien vrai que la sagesse populaire a raison, lorsqu'elle dit dans ce raccourci lapidaire dont elle a le secret : "La santé avant tout !" Et la santé, notamment pour qui accumule sans répit les saisons, cela vaut bien la peine de remercier le Ciel. Aussi, je n'accueille pas sans méfiance cette histoire : se supprimer parce que l'on est trop bien portant, et que l'ennui naquit un jour de l'uniformité !

Mais on peut admettre que la vieille dame en ait eu assez de cette plaisanterie monotone, et que 80 printemps lui aient paru un cycle propre à se fermer sans délai ? Sans compter qu'elle a dû voir, plus d'une fois, dans ses cauchemars familiers, le spectre du centenaire, avec toutes les réjouissances qu'aujourd'hui cela comporte : la Légion d'honneur, le micro, l'écran, la presse, et tout. Il y avait bien de quoi se replier en désordre.

Chacun, d'ailleurs, ne raisonne pas mêmement. Une vieille parente à moi, à cet âge vénérable, se lamentait sur ce qu'elle n'eût plus que 20 ans à vivre, fixant ainsi à cent ans son destin.

Mais quel est donc le pape qui, parlant une fois de la fin de ses jours, se fit dire par quelque courtisan de son entourage :

—Votre Sainteté vivra cent ans !

A quoi la Sainteté répondit avec esprit :

—Ne limitons pas les bienfaits de la Providence !

...J'ai comme une idée que notre octogénaire, elle, a voulu limiter à quatre fois vingt ans les bienfaits de la Providence.

Suzanne NORMAND

(*Marianne*)

Trafalgar

Un de nos lecteurs, en regardant le nouvel uniforme des commandants d'aéroports, a fait cette remarque qu'il nous communique.

Le galon de ces chefs porte la petite boucle supérieure inspirée de la marine britannique.

Or, cette boucle, reprise par toutes les grandes marines sauf la française, représente le noeud auquel, pendant la bataille de Trafalgar, Nelson suspendit sa manche vide. Ainsi la manche des commandants d'aéroport va perpétuer un fâcheux souvenir.

L'Hôtel Windsor est le centre des affaires et de la vie sociale à Montréal . . . c'est le rendez vous par excellence pour le déjeuner ou le dîner, les réceptions, les soupers après le théâtre, les banquets et les bals. Sa cuisine y fait les délices des gourmets. Ses vins ont une réputation à travers le Canada.

HÔTEL Windsor
CARTE DOMINION

Il y eut de nombreuses irrégularités dans la tenue de l'élection de Beauce

Le maire de Québec, M. J.-E. Grégoire signale que le parti ministériel n'a pas tenu compte de la loi électorale. — Déclaration de M. Cliche

"Si nous avions eu plus d'argent"

Québec, 18. — M. J.-E. Grégoire nous a fait la déclaration suivante :

"L'élection de la Beauce n'est qu'un épisode de la grande lutte du peuple contre les puissances d'argent et leurs serviteurs politiques. Cette lutte sera longue et difficile, nous le savions avant de l'entreprendre. L'échec d'hier, plus gros en apparence qu'en réalité, ne découragera personne d'entre nous, surtout en démocratie.

"Pour interpréter justement le verdict d'hier, il faut ajouter les voix recueillies par les candidats du gouvernement Duplessis avec la même vigueur. Or, cette addition met bel et bien le candidat de Duplessis en minorité de 498 voix. Ce n'est donc plus, à proprement parler, une victoire pour lui.

"Multiples sont les causes expliquant la défaite de notre candidat, M. Wilfrid Doyon: le jeu des facteurs locaux notre manque d'argent, comparativement à nos adversaires, les ministériels, surtout, les complications inévitables d'une lutte à trois, les promesses de chemins, de ponts et d'autres faveurs, le retard de notre entrée en scène, l'habileté des trusts à créer des situations qui rendent inévitable la division de leurs ennemis, etc., etc.

"Mais tout cela n'aura qu'un temps. Lorsque le gouvernement aura démontré à la satisfaction de l'électorat — ce qui ne peut tarder — qu'il est une copie fidèle de l'administration précédente, son renversement sera la chose la plus facile du monde. Il s'agira, cette fois, d'empêcher les trusts de nous imposer un chef qui leur soit favorable.

"Avec un peu plus d'argent, nous aurions pu faire l'organisation nécessaire non seulement pour remporter une victoire morale, mais pour assurer l'élection de notre candidat."

M. Grégoire a souligné certaines irrégularités qui auraient été commises à l'occasion de la votation.

En premier lieu, il a parlé du choix des sous-officiers-rapporteurs et des greffiers, dans les polls. M. Grégoire a expliqué qu'en vertu de l'article 189, les sous-officiers-rapporteurs doivent être choisis par le candidat officiel du gouvernement, et les greffiers par le candidat officiel de l'opposition.

"En ce qui concerne les sous-officiers-rapporteurs dans l'élection, dit-il, c'est le gouvernement qui les a désignés et c'était son droit. Mais, par contre, on nous a refusé, à nous en tout cas, de participer au choix des greffiers.

"La loi dit que les greffiers doivent être choisis par le candidat officiel de l'opposition, c'est-à-dire le candidat opposé au gouvernement. Apparemment, on aurait cru que les greffiers devaient être choisis par l'opposition officielle, le parti de M. Bouchard, qui n'avait pas de candidat dans la présente lutte, par suite, le parti ministériel a choisi lui-même les greffiers.

"Autre irrégularité. Il appert qu'un des polls du comté aurait été ouvert à 8 heures du matin, alors que, suivant la loi, il n'aurait dû ouvrir ses portes qu'à 9 heures. Et il apparaît que, durant cet intervalle, il n'y avait dans le poll, que le sous-officier-rapporteur, le greffier, et le représentant de M. Perron, le candidat ministériel.

'En outre, continue M. Grégoire, en revenant de la Beauce, hier soir, nous avons été informés qu'au cours de la journée, des gens auraient parcouru divers endroits du comté en disant à tous ceux qui voulaient les écouter: Le Dr Philippe Hamel admet la défaite de son candidat, M. Wilfrid Doyon. Vous êtes invité à appuyer l'autre candidat oppositionniste, M. Vital Cliche."

Déclaration de M. Cliche

Voici la déclaration de M. Vital Cliche, candidat actionniste, à l'élection de la Beauce:

"Nous nous entendons parfaitement avec M. Edouard Lacroix, M. P., lorsqu'il a affirmé que le résultat de l'élection de la Beauce est un vote de non-confiance dans le régime Duplessis, ainsi que le démontre le vote minoritaire obtenu par M. Perron. Ce matin, nous recevons, M. Horace Philippon et moi-même, de tous les coins du comté, des pressions pour contester cette élection. De nombreux électeurs du comté prétendent que des procédés absolument inqualifiables ont été employés au cours de cette lutte, particulièrement durant les deux derniers jours, pour nous dérober une victoire qui s'annonçait certaine pour nous.

"Nous recueillons, M. Horace Philippon et moi-même, les preuves de ces irrégularités en vue de contester.

"La lutte n'est pas finie.

"Elle commence.

"En attendant, je remercie sincèrement toutes les personnes qui se sont dévouées à notre cause et je regrettre que le groupe Hamel ait refusé de collaborer avec nous, contribuant ainsi à faire élire par une minorité de votes, le candidat du

Les Editions A. C. F.

On nous informe, de source autorisée, que la Librairie d'Action canadienne-française, Limitée, qui publiait depuis quelques années un choix de nouveautés littéraires canadiennes sous le nom bien connu de "Editions Albert Levesque", continuera le même service d'éditions mensuelles mais sous le nom de "Editions A.C.F."

On se rappelle, en effet, que le dessein du fondateur de cette firme, M. Albert Lévesque, était avant tout de poursuivre une oeuvre d'action canadienne-française. Les successeurs de M. Lévesque (qui vient d'être appelé ailleurs à un poste important) s'honorent de respecter l'idéal du fondateur de la firme dont ils deviennent les directeurs. Désormais donc l'étiquette "Editions A.C.F." servira à distinguer la haute qualité littéraire et morale des ouvrages canadiens connus jusqu'ici sous le nom de "Editions Albert Lévesque" et à maintenir la belle réputation que cette firme s'est acquise dans notre monde littéraire.

M. H.-A. Peters, gérant de l'hôtel Prince-Edward

Windsor, Ont., 20. — M. Harry-A. Peters vient d'être nommé par M. Vernon-G. Cardy comme gérant-résident du nouvel hôtel Prince Edward, construit au coût de deux millions de dollars.

M HARRY-A. PETERS

Le nouveau gérant a été choisi parmi de nombreux concurrents pour ses talents et son habileté à suivre les directives de M. Vernon Cardy, dont les connaissances ont réussi à faire des hôtels General Brock, à Niagara Falls, et Royal Connaught, à Hamilton, les endroits les plus renommés du Canada. M. Cardy est aussi directeur-gérant de l'hôtel Mont-Royal, à Montréal.

M. Peters a une brillante carrière dans l'hôtellerie aux Etats-Unis. Débutant à l'hôtel Commodore, à New-York, il fut nommé bientôt gérant des bureaux de l'hôtel Roosevelt. M. Peters devint ensuite gérant-résident du Garden City, à Long Island et fut promu successivement gérant-résident du Highland Park, à Chicago, et de l'hôtel Orlando. Il arrivait de l'hôtel Doherty de Floride, lorsqu'il fit un récent stage à l'hôtel Windsor.

M. Peters a été aussi en relations avec l'hôtel Biltmore, de Miami; le Key Largo Angles Club, de Floride, et l'hôtel British Colonial, à Nassau. Le nouveau gérant entrera en fonctions le premier avril prochain.

Pour les anciens élèves de l'école Saint-Jacques

Les anciens élèves de l'école Saint-Jacques, qu'ils soient ou non membres de l'Amicale, sont tous invités à une soirée d'amateurs qui aura lieu le 8 avril prochain, à 8 heures du soir, dans la salle de l'école Saint-Jacques, 301, rue Demontigny est. Tous les Anciens qui voudraient participer à la soirée comme artistes, sont priés de donner leur nom, avant le premier avril, à l'organisateur de cette fête, M. Alfred Vallerand, Fr. 5750, ou, par écrit, au R. F. Directeur de l'école, 315, rue Demontigny est. Il y aura des prix pour les concurrents.

En outre, les Anciens sont cordialement invités à signer la carte de recensement qu'ils ont reçue dernièrement, avec l'adresse de leur résidence d'après le mois de mai, et de la retourner le plus tôt possible à l'école.

Le 8e concours de la Société des poètes

On est prié de se rappeler que le huitième concours de la Société des Poètes se terminera le 1er avril prochain. Pour les membres de la Société, le sujet imposé est une Ode au Bonheur. Pour les amateurs, le sujet imposé est un poème ne dépassant pas trente vers, décrivant "Le Foyer". La Commission d'examen accordera de nombreux prix en plus des médailles du lieutenant-gouverneur et du surintendant de l'Instruction publique. Adressez les envois, avant le 1er avril, à M. l'abbé Armand Dumont, Concours de Poésie, Valcartier, Québec.

L'ambassadeur Dino Grandi assistera au couronnement

Londres, 19. — Le fait que l'Italie n'enverra pas un représentant spécial au couronnement, le 12 mai, ne signifie pas qu'elle ne sera pas représentée du tout à Londres. L'Italie y sera toujours représentée par son ambassadeur, Dino Grandi. Celui-ci en a informé le gouvernement britannique.

L'Assistance maternelle prodigue ses soins au tiers des enfants nés à Montréal

(Suite de la page 14)

pour les mères pauvres assistées dans les hôpitaux par l'Assistance maternelle. Ce sont les hôpitaux qui paient les frais de l'hospitalisation et les médecins qui dispensent leurs soins sans rémunération. Ainsi, l'an dernier, sur 740 mères hospitalisées, 591 l'ont été aux frais des hôpitaux et 149 cas pathologiques ont reçu un dédommagement de un dollar et trente sous aux hôpitaux.

Mgr Conrad Chaumont termina par une vibrante allocution et fit ressortir l'aspect spirituel de cette admirable oeuvre qu'est l'Assistance maternelle. Un salut au Saint-Sacrement termina cette réunion. Voici le rapport financier de l'année 1936, tel que lu par Mme Eugène Viau.

Recettes

La Fédération des oeuvres de charité	$65,371.75
Octroi provincial	15,000.00
Souscriptions :	
Dept. Terres et Forêts	400.00
Employés du Dept. Terres et Forêts	200.00
Secrétariat de la province	300.00
Octroi municipal	2,500.00
Intérêt sur placements	41.97
Remise des infirmières pour pension, uniformes, remèdes	1,379.94
Dons :	
Mt Hospital Charities	200.00
Ville de Westmount	100.00
Quête de la fête annuelle de l'oeuvre	15.25
Anonymes	13.00
Banque d'Epargne	100.00
	$85,621.91

Dépenses

Nourriture aux mères nécessiteuses:	
Lait	$ 3,935.00
Provisions	10,093.07
Combustible	1,684.68
Lingerie : coton à drap et à taies d'oreillers, flanelette, serviettes, débarbouillettes, couvertures de laine et flanellette, camisoles et robes de nuit pour mères et bébés	18,417.05
Vestiaires des pauvres	1,400.00
Meubles aux pauvres	335.18
Maison de l'Oeuvre :	
Provisions	2,771.14
Combustible	238.71
Gaz et électricité	138.57
Téléphone	286.33
Buanderie et service	255.13
Gages (directrice, personnel du bureau, service domestique)	3,800.10
Billets de tramways aux mères, aux infirmières, service d'ambulance et taxis pour transport de malades	3,274.30
Différents articles pour l'usage de la maison	431.06
Loyer du Cafétaria	480.00
Loyer du bureau du comité exécutif	220.00
Achat de filières pour les archives	670.40
Augmentation du mobilier	304.37
Réparations	881.43
Taxes, assurances	156.58
Publicité	35.50
Culte: offrande de messes, etc.	67.80
Contributions :	
Fédération Nationale St-Jean-Baptiste	10.00
Canadian Welfare Inst.	2.00
Conseil Catholique d'Etudes	5.00
Timbres	169.00
Impression et papeterie	255.04
Intérêt sur legs et emprunt	93.44
Vérification des livres	75.00
867 médecins ont reçu pour accouchements et visites	16,189.50
Salaires des infirmières et des enquêteuses	20,852.96
Produits pharmaceutiques	4,622.53
Amortissement	611.93
Taxe municipale . $297.51	
	$92,762.80
Moins ameublement ajouté à l'actif	858.73
	91,904.07
Recettes	85,621.91
Déficit	**$ 6,282.16**

Décès du plus vieux missionnaire d'Alberta

Camrose, Alberta, 19. (P.C.) — M. l'abbé Hippolyte Beillevaire, qui était âgé de 89 ans, est mort hier. Il était le plus ancien missionnaire en Alberta et curé de la mission de Duhamel, à 50 milles au sud-est d'Edmonton depuis 1883. Depuis la construction de l'église de Duhamel, M. l'abbé Baillevaire pensionnait chez Mme Jacques Laboucane. Celle-ci était au chevet du vieux prêtre quand il est mort.

Réquisitoire de Me McRuer contre les compagnies

(Suite de la page 14)

que les gouvernements des provinces et même celui du Dominion se voyaient obligés de passer des lois spéciales pour l'aider. La même chose se produisit dans l'industrie de l'acier. Et pourtant, il se trouve que pendant que l'industrie des matières premières des textiles enregistrait des profits, les pouvoirs publics du Canada devaient contribuer des millions de dollars pour venir en aide aux sans-travail.

"Il faut faire une comparaison pour comprendre", affirme Me McRuer en demandant qu'on pense au succès de cette industrie des textiles et à l'insuccès de l'industrie du papier et de la pulpe, et de l'agricultu.re.

"Les grosses compagnies du textile veulent et insistent pour une protection tarifaire, une plus haute barrière, une meilleure occasion de traiter le consommateur comme elles l'ont toujours fait. Leurs bilans des années de dépression montrent qu'elles ont profité de ces tarifs. Et maintenant, termine Me McRuer, elles viennent devant cette Commission se plaindre et dire qu'aujourd'hui, après la dépression qui est certainement moins violente, nous nos profits ne sont pas suffisants. Nous voulons gagner plus et nous voulons que nos placements de fonds nous rapportent plus."

En concluant, Me McRuer s'opposa à l'imposition de droits d'entrée plus élevés. Procéder ainsi serait mettre en danger les marchés étrangers pour les exportateurs canadiens, qui ont éprouvé tant de difficultés à passer au travers la dépression."

Me Elie Beauregard

L'industrie textile a payé, en moyenne, $48,000,000, par année, mais en retour le consommateur a dû payer $96,000,000 aux patrons, a dit, ce matin, Me Elie Beauregard, conseiller juridique de la commission royale chargée d'enquêter sur cette industrie.

"Ce qui veut dire que le consommateur doit contribuer deux sous pour chaque sou payé à l'ouvrier. Le consommateur doit-il continuer ces sacrifices ?

"La protection doit suppléer à la différence entre les prix de revient dans les différents pays. Ainsi si on prend la moyenne des salaires au Japon qui est d'environ 2 cents de l'heure, il faut ajouter à cela le coût de l'importation du produit manufacturé par cet ouvrier durant une heure. La différence sera donc d'environ 28 cents".

Me Beauregard passe ensuite à l'industrie des tapis. C'est dans ce domaine, dit-il, que la baisse des salaires s'est le plus manifestée. Les salaires ont en effet tombé de 57.01 sous de l'heure à 42.05 pour les hommes, et de 34.02 sous à 28.04 pour les femmes.

"La moyenne du salaire hebdomadaire a aussi subi un fléchissement. Elle a sauté de $29.18 à $18.82 pour les hommes, et de $16.43 à $12.42 pour les femmes. Ces chiffres couvrent la période qui va de 1930 à 1934.

"Dans l'industrie de la soie la situation est encore pire. Dans la province de Québec, 9.01 pour cent des hommes et 2.07 des femmes gagnent moins de 12 cents et demi de l'heure. Dans l'Ontario, ce pourcentage n'est que de 0.5 pour cent; il n'y a pas de femmes dans cette catégorie.

"Mais c'est dans la catégorie de ceux qui gagnent 21 cents et plus que la différence est la plus marquée: 60.7 pour cent des hommes gagnent ce salaire et 54.7 des femmes. Or le minimum fixé par la loi est de 65 pour cent pour les femmes. Dans l'Ontario, le pourcentage est de 88.8 pour les hommes et de 92.6 pour les femmes".

Me Beauregard repasse ensuite les diverses branches de l'industrie, les unes après les autres, et étudie les conditions de salaire dans chacune.

Incident au départ du paquebot "Rex"

New-York, 19. (P.A.) — Un gros vent et la marée ont repoussé le paquebot italien "Rex" comme il prenait le départ. Le navire a été un peu endommagé ainsi que le quai contre lequel il est venu se frapper. Plusieurs femmes qui se trouvaient dans la foule qui assistait au départ, se sont évanouies. On a dû les transporter dans les bureaux de la ligne italienne. La confusion était telle que quelqu'un, pensant sans doute qu'un incendie avait éclaté, a donné l'alarme du feu, ce qui a eu pour effet de faire accourir une multitude de pompiers. La police du port a immédiatement fait évacuer les quais. Le "Rex" a pu prendre le large, aidé par des remorqueurs.

Feu Mme Gaston Gosselin

Saint-Hyacinthe, 19. — Deux des familles les mieux connues de Saint-Hyacinthe viennent d'être endeuillées par la mort de Mme Gaston Gosselin, née Jeannette Chevalier, qui est décédée à l'hôpital Saint-Charles, de cette ville, à l'âge de 32 ans. Elle était l'épouse d'un maître-Boucher bien connu du Marché-Centre et la fille de M. Albert Chevalier, propriétaire du Café Parisien. Elle laisse dans le deuil, outre son époux et ses père et mère, une fillette en bas âge, Claire; ses frères, Paul et Roland Chevalier, et deux soeurs, Mme Adrien Lassonde (Adrienne) et Mlle Yvette Chevalier.

Les imposantes funérailles de Mme Gosselin ont eu lieu à la cathédrale, sous la direction de la maison Jos Bertrand Enrg. La levée du corps a été faite par l'abbé Louis-Philippe Breton qui a aussi chanté le service, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés M. Loiselle et Emilien Chagnon. Les porteurs étaient MM. Doria Provençal, Roland Bousquet, Maurice Bourgeois, Jean Jeannotte, Gaston Chabot et M. Breton. Conduisaient le deuil: son époux, Gaston Gosselin; son père, Albert Chevalier; son oncle, Alcide Chevalier, de Worcester, Mass., Arthur Gosselin, Ernest Gosselin, ainsi que plusieurs autres parents et amis. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de la cathédrale.

L'état de la reine Marie

Bucarest, Roumanie, 19. (P.A.) — La reine-mère Marie de Roumanie s'est suffisamment rétablie pour qu'il ne soit plus nécessaire de recourir à une opération chirurgicale immédiate. L'hémorragie gastrique et les douleurs qu'éprouvaient la reine ont virtuellement disparu.

LA TEMPERATURE

Toronto, 19. — (P.C.) — Minima et maxima de température: Dawson zéro, 10; klavik 10 sous zéro, 8; Simpson 16 sous zéro, 22; Fort Smith zéro, 18; Prince Rupert 34, 54; Victoria 40, 50; Vancouver 40, 56; Kamloops 24, 44; Prince George 20, 44; Jasper 26, 38; Edmonton 24, 34; Banff 20, 35; Calgary 28, 28; Lethbridge 28, 36; Medicine Hat 30, 40; Swift Current 22, 42; Battleford 2 sous zéro, 30; Prince Albert 10, 30; Saskatoon 18, 28; Moose Jaw 14, 36; Regina 14, 30; Brandon 26, 34; Winnipeg 22, 34; Kenora 15, 29; Port Arthur 22, 40; Moosonee 18, 22; Cochrane 20, 22; Huntsville 29, 38; Parry Sound 28, 36; London 26, 38; Toronto 31, 42; Kingston 32, 40; Ottawa 26, 36; **MONTREAL 30, 40**; Québec 24, 40; Saint-Jean 32, 40; Halifax 32, 42; Charlottetown 28, 36; Chicago 32, 36; St-Paul 20, 38.

PRONOSTICS

Vallée du bas Saint-Laurent; ciel couvert; vent passant à est; neige ou pluie ce soir.

Nord-ouest du Québec et lac Saint-Jean: ciel nuageux; modérément froid; neige.

Régions d'Ottawa et de Montréal: vent d'est; nuageux; suivi de neige ou de pluie.

Nécrologie

ACHIM — A St-Josaphat, le 17 mars, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Vve Joseph Achim, née Rose de Lima Poirier, autrefois de St-Lambert. Funérailles ce matin.

BARRETTE — A Montréal, le 19 mars 1937, à l'âge de 70 ans, 3 mois, est décédé Théodore Barrette, époux d'Emélie Pinsonneault. Les funérailles auront lieu lundi, le 22 courant, à l'église Très St-Rédempteur.

BEAUDOIN — A Montréal, le 18 courant, à l'âge de 6 ans, 5 mois, est décédée Réjanne Beaudoin, fille bien-aimée de Louis Beaudoin et de Marie-Rose Tessier. Funérailles cet après-midi à l'église du Perpétuel Secours.

BOULET — A Montréal, le 18 mars, 1937, à l'âge de 46 ans, est décédé Albert Boulet, époux de Béatrice Ménard, demeurant à 8808 rue Berri, autrefois du Cap Saint-Ignace. Les funérailles auront lieu lundi, le 22 courant, à l'église St-Alphonse d'Youville.

CARRIERE — A Montréal, le 17 mars, à l'âge de 65 ans, est décédée Maria Doré, épouse de Vincent-Ferrier Carrière, de la maison Carrière et Frères. Funérailles ce matin à l'église St-Denis.

CHEVRIER — A Montréal, le 17 mars 1937, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Vve J.-Aldéric Chevrier, née Emma Lamarre. Funérailles ce matin à l'église St-Ambroise.

COLLERET — A Montréal, le 19 mars 1937, à l'âge de 25 ans, est décédée Mlle Marcelle Colleret, fille de Roméo Colleret et de Maria Lescarbeau.

DAIGNEAULT — A Montréal, le 18 mars 1937, à l'âge de 57 ans, 2 mois, est décédé Arthur Daigneault. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant, à l'église St-Paul.

de ROSTAING — A l'Hôtel-Dieu, le 18 mars, dans sa 62e année, est décédé subitement Emile de Rostaing, Ile-aux-Noix, époux bien-aimé d'Emma Lafontaine. Funérailles privées.

DUVAL — A Montréal, le 19 mars, 1937, à l'âge de 88 ans, 11 mois est décédée Mademoiselle Adélaide Duval. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant à l'hospice Gamelin, 1449 rue Dufresne.

FRANCOEUR — A Montréal, le 17 mars 1937, à l'âge de 23 ans, est décédé Lucien Francoeur, fils de feu Georges Francoeur et de feu Corona Martin. Funérailles ce matin à l'église St-Etienne.

GAUVREAU — A Montréal, le 7 mars 1937, à l'âge de 77 ans, 6 mois, est décédée Mme Vve Edouard Gauvreau, née Alphonsine Racicot. Funérailles ce matin à la chapelle des Sourdes-Muettes.

GIROUX — A Montréal, le 19 mars, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Olympe Giroux, née Anna Giroux. Les funérailles auront lieu lundi le 22 mars, à l'église Immaculée Conception.

GUERIN — A Montréal, le 19 mars 1937, à l'âge de 59 ans, est décédé Léandre Guérin, rentier, époux de Georgine Letournaux. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant, à l'église St-Isidore, Laprairie.

LACOMBE — A Montréal, le 19 mars 1937, à l'âge de 48 ans, 4 mois, est décédée Mme Henri Lacombe née Rosina Gagnon, fille de M. et Mme Cyrille Gagnon, autrefois de Napierville. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant, à l'église Notre Dame des Victoires.

LAFORCE — A Montréal, le 17 mars 1937, est décédée Mlle Fortunate Laforce, fille de feu le capitaine Evariste Laforce et de feu Azilda Guimond, autrefois de Boucherville. Funérailles ce matin à l'église St-Edouard.

LAVERDURE — A l'hôpital Notre-Dame, Montréal, le 17 mars 1937, à l'âge de 25 ans, 10 mois, est décédée Bernadette Laverdure, 1186 Visitation. Funérailles ce matin à l'église St-Pierre Apôtre.

LEROUX — 18 mars 1937, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Emaüs Leroux, née Clorinthe Meloche. Funérailles lundi à l'église St-Enfant-Jésus du Mile End.

LESAGE — A Louiseville, le 18 mars 1937, est décédé M. A.-E. Lesage, marchand, époux de Gracia Lupien. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant.

LOISEAU — A Montréal, le 19 mars 1937, à l'âge de 27 ans, est décédé Thérèse Loiseau, fille d'Omer Loiseau, de la maison Chaput Fils Co. et de feu Bernadette Bernabé. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant, à l'église Notre-Dame du Rosaire.

NORMANDIN — A Montréal, le 18 mars 1937, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Victor Normandin, née Corinne Laforce. Les funérailles auront lieu lundi, le 22 courant, à l'église St-Stanislas.

OUIMET — A Montréal, le 16 mars 1937, à l'âge de 49 ans, est décédée Aurore Lacroix, épouse de Elphège Ouimet. Funérailles ce matin à l'église St-Jacques.

PERREAULT — A Montréal, le 18 mars 1937, à l'âge de 66 ans, est décédé Louis Perreault, époux de Clara Juaire. Les funérailles auront lieu le 22 courant, à l'église St-Jacques.

PIGEON — A Montréal, le 19 mars, 1937, à l'âge de 48 ans, 8 mois, est décédé Emmanuel Pigeon, époux de Blanche Letourneau. Funérailles ce matin à l'église St-Louis de Gonzague.

POUPART — A St-Maxime, le 18 mars 1937, à l'âge de 70 ans, 11 mois, est décédée Mme Pierre Poupart, née Corine Brosseau. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant.

ROY — Décédée à Montréal le 17 mars, à l'âge de 70 ans 5 mois, Mme Vve Joseph Roy (Emma Meilleur), épouse de feu Joseph Roy. Funérailles ce matin à l'église St-Alphonse d'Youville.

ROY — A Montréal, le 19 mars, à l'âge de 61 ans, est décédée Rosalie Brault, épouse 1ère noce Joseph Roy, 2e, Charlemagne Roy.

RUEL — A Montréal, le 18 mars 1937, à l'âge de 52 ans, 4 mois, est décédée Emelia Lajeunesse, épouse d'Omer Ruel. Funérailles ce matin à l'église St-Edouard.

LA

SESSION PROVINCIALE

Le "CANADA" y est représenté par son correspondant spécial et publie un compte-rendu fidèle et complet des débats de l'Assemblée législative et du Conseil législatif, ainsi que des séances des Comités

LeCanada

publie aussi un compte-rendu impartial complet des débats de la **CHAMBRE DES COMMUNES** et du **SENAT**, ainsi qu'une lettre spéciale de son correspondant parlementaire sur les principaux événements des séances du jour précédent.

Votre journal du matin
est nécessairement le
PREMIER À VOUS RENSEIGNER
sur les événements politiques

LE "CANADA" PUBLIE TOUTES LES NOUVELLES

Faites-vous livrer le "CANADA" à domicile de bonne heure le matin, avant de déjeuner

50 sous par mois

A Montréal seulement . Appelez HA. 5131

Nous invitons les personnes qui demeurent à la campagne à profiter de l'**OFFRE SPECIALE** faite dans le bulletin ci-dessous. Faites abonner vos amis en leur demandant de le remplir et de nous l'adresser sans retard.

Abonnement d'essai
Par la poste, pour la campagne seulement

3 mois au prix réduit de $1

LE CANADA
33 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Messieurs,

Je désire profiter de votre OFFRE SPECIALE et vous prie de m'inscrire comme abonné pour la période de trois mois. Ci-joint, veuillez trouver la somme de $1.

NOM .....

ADRESSE .....

AU DEBAT FINAL DES ETUDIANTS EN DROIT

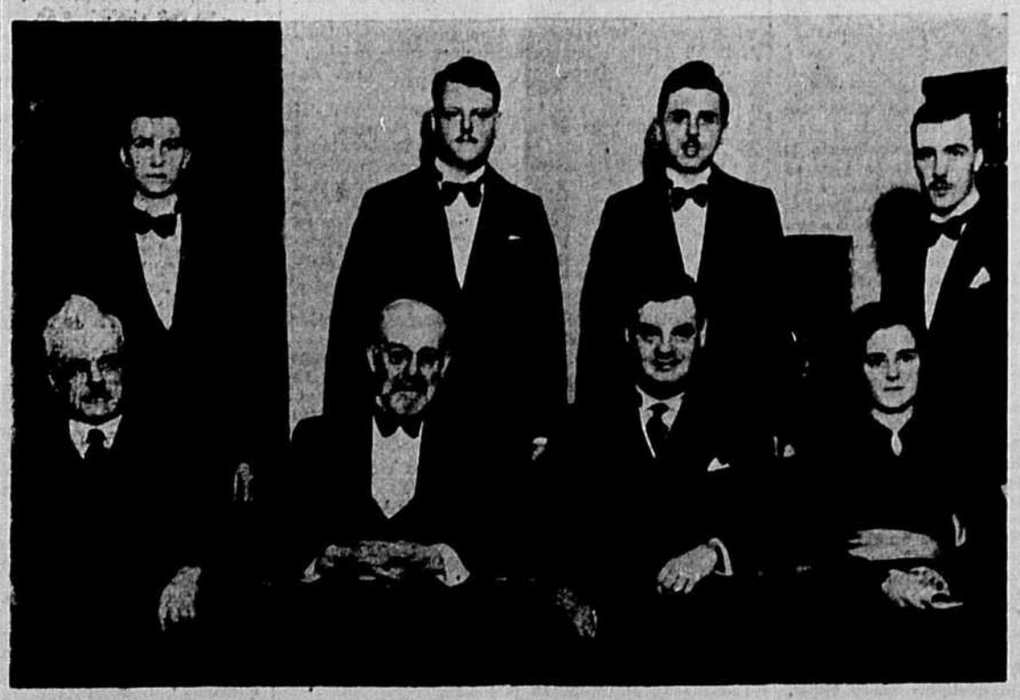

● Ci-dessus les vedettes de la soirée artistique et littéraire qu'offraient jeudi soir, salle Saint-Sulpice, à un nombreux public, les étudiants en droit de l'Université de Montréal. Première rangée, de gauche à droite: les honorables juges Philémon Cousineau et Philippe Demers, Me Lucien Gendron qui composaient le jury, et Mlle Suzanne Raymond, l'un des orateurs. Debout, dans le même ordre: MM. André Dussault, Antoine Geoffrion, Pierre-Paul Ranger, président des étudiants en droit, et Jean Filion. MM. Dussault et Filion furent proclamés vainqueurs. (Photo CANADA)

MOTS CROISÉS

LE "CANADA"

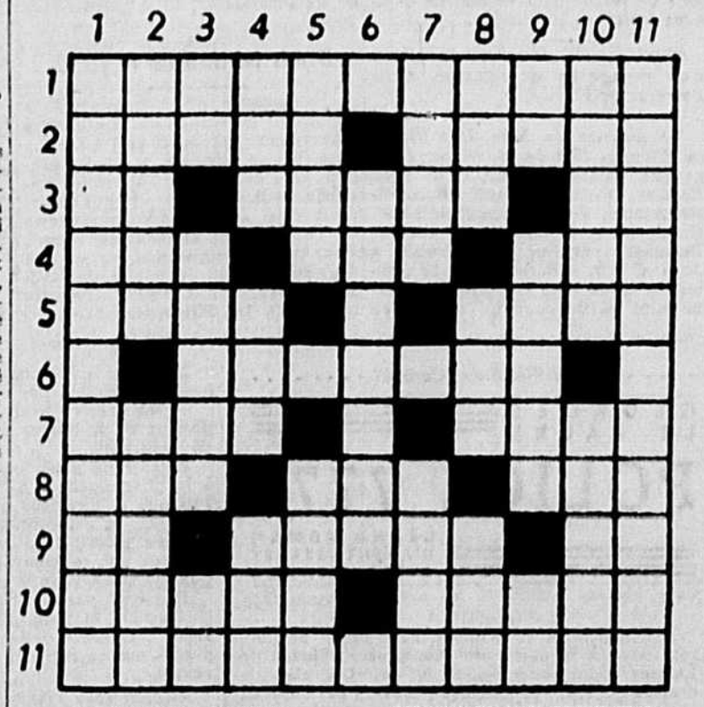

HORIZONTALEMENT

1—Action de réaliser.
2—Narcotique en vogue chez les orientaux. — Rêve.
3—Adj. poss. — Substance qui est le principe actif du tan. — Sans ornement.
4—En forme d'oeuf. — Venue au monde. — Louange.
5—Gentil. — Construction faisant communiquer deux points.
6—Faire courir au galop.
7—Marque l'intention, le but. — Gamin de Paris.
8—Liqueur tirée du raisin. — Adj. dém. — Romancier, auteur des "Mystères de Paris".
9—Seul. — Comm. de Belgique. — Extrêmes de don.
10—Outil qui sert à râcler. — Autrement.
11—Peu compliqué.

VERTICALEMENT

1—Procédé d'héliogravure.
2—Débris. — Qui termine.
3—Inflammation des synoviales du poignet. — Instrument. — Symbole chimique de cérium.
4—Enduit tenace. — Ecorce du chêne. — V. forte du Wurtemberg, sur le Danube.
5—Ministre de la religion mahométane. — Inventé.
6—Commerces.
7—Berceau de notre civilisation. — Crâne.
8—Inflexion ou expression de la voix. — Beignet soufflé. — Fille aînée de Laban.
9—Préfixe privatif. — Genre de mammifères prosimiens de l'Inde. — Conj.
10—Callosité aux pieds. — Famille qui donna cinq souverains à l'Angleterre dont Elisabeth.
11—De Ngustrie.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	■	D	I	R	E	C	T	I	O	N	■
2	C	O	R	■	C	I	E	■	P	O	T
3	E	T	I	E	R	■	N	O	T	E	R
4	N	■	S	P	A	T	U	L	E	■	I
5	O	C	E	A	N	■	S	I	R	E	S
6	T	E	■	N	■	■	V	■	U	T	■
7	A	P	O	D	E	■	A	I	C	H	E
8	P	■	A	R	R	O	S	E	R	■	S
9	H	A	S	E	S	■	T	R	I	A	S
10	E	P	I	■	C	L	E	■	M	I	E
11	■	I	S	C	H	U	R	I	E	S	■

CHRONIQUE

La ligne sport

IL faut bien l'admettre, une femme qui grossit ou qui maigrit exagérément n'est jamais élégante. Regardez-la de profil : la ligne est déformée ou bien empâtée et alourdie, ou bien creuse et grêle. La robe la plus charmante et la mieux coupée perd sur elle toute son allure. Point n'est besoin de se désoler alors qu'il est si simple d'éviter tant d'ennuis. Tous ces troubles : embonpoint excessif ou amaigrissement trop marqué proviennent de troubles organiques. La déficience initiale est un défaut de musculature qui a occasionné une chute progressive de tous les organes. Ptose de l'estomac, ptose du rein ; bref, tous les organes subissent la conséquence de cette chute, la santé, donc la beauté, s'en ressentent profondément. Le dommage est d'autant plus grave que cette ptose des organes affaiblit l'organisme qui n'a plus assez de ressources et de vitalité pour réagir seul.

Il faut donc, je ne cesse de le répéter dans cette chronique, et j'espère que tant de ferveur à vous le répéter finit par vous convaincre, ne pas négliger votre culture physique quotidienne ; dix minutes suffiront, à condition de faire beaucoup de mouvements abdominaux. Cela seul vous donnera une ceinture de muscles suffisante pour soutenir naturellement vos organes. Cependant, si vous n'avez pas été... courageuse, ou si maladie, maternités ou fatigue excessive ont affaibli vos muscles et provoqué une ptose des organes, le meilleur remède sera de porter une sangle de soutien. Certaines sont très bien établies et, en remontant les organes, remplacent très exactement le soutien naturel des muscles. Les organes retrouvant un bon fonctionnement, l'organisme reprend son équilibre, et les troubles fâcheux : embonpoint ou amaigrissement, disparaissent peu à peu.

Voudriez-vous, puisqu'il est facile de prévenir et facile aussi de remédier, renoncer à garder ou à acquérir la ligne sport, harmonieuse et équilibrée, qui est aujourd'hui à la base de la beauté féminine ?

KYPRIS

A LA 24e ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'ASSISTANCE MATERNELLE

● On voit ci-dessus des membres de l'Assistance Maternelle groupées sous la présidence de Mgr Conrad Chaumont, directeur des Oeuvres catholiques de Montréal: (première rangée, de gauche à droite) Mme J. A. A. Brodeur, secrétaire, le R. P. A. E. Langlais, o.p., Mgr Conrad Chaumont, Mme Pierre Leduc, vice-présidente qui remplaçait Mme Henry Hamilton, fondatrice de l'oeuvre, et Mme Gabriel Marchand; (seconde rangée, même ordre) Mme H. Desjardins, Mme Eugène Vieu, trésorière, Mme E. A. Bertrand, Mme E. F. Girardot, Mme F. A. Béique, Mme Paul Vaillancourt, le Dr Stephen Langevin, directeur médical de l'Assistance Maternelle, et Mme A. Sicotte. (Photo CANADA)

L'hon. M. Howe, et le rejet de son projet de loi sur le transport par le Sénat

Ottawa, 19. — "Il est regrettable que le Sénat ne puisse pas oublier sa politique", fit observer l'hon. C.-D. Howe, ministre des transports, en parlant de la défaite de son projet de loi, hier soir, au Sénat. Le ministre déclara que le même projet de loi sera présenté avec quelques modifications peut-être à la prochaine session. Cette fois-ci, il sera soumis d'abord à la Chambre des communes et non au Sénat, comme cela a été fait, cette année.

Le ministre a lui-même expliqué son projet de loi deux fois au comité sénatorial des chemins de fer et télégraphes, et chaque fois il a insisté sur l'importance du bill, au point de vue des conditions générales du transport dans le pays.

Cordell Hull prévoit une catastrophe "économique"

Washington, 19. — Le secrétaire d'Etat Cordell Hull croit que les réarmements européens menacent l'Europe d'une catastrophe militaire, et que, quoi qu'il en soit, une catastrophe "économique" semble inévitable "dans une année ou deux", à moins que l'Europe ne renonce à ces programmes d'armements. C'est ce qu'il a déclaré au Comité des crédits de la Chambre des représentants.

Cordell Hull a aussi attiré l'attention de la population américaine sur le fait que les lois destinées à assurer la neutralité américaine ne sont pas une garantie certaine que les Etats-Unis pourront se maintenir en dehors de la guerre.

LIBRAIRIE

LIBRAIRIE AMHERST

Albums Belles Images, roman national, populaire, cinéma, roman cape-épée, historique, policier, espionnage aventures, romans littéraires, grands classiques en français.

1600 Amherst près Demontigny

Educateurs, éducatrices, membres des Commissions scolaires, donnez aux enfants des

LIVRES DE PRIX CANADIENS des EDITIONS A.C.F.

- Inspiration canadienne-française
- Titres variés et appropriés
- Format moyen et gradué
- Présentation originale et attrayante
- Haute valeur morale et éducative
- Prix de vente modique

(Catalogue sur demande)

LIBRAIRIE D'ACTION CANADIENNE-FRANÇAISE, LIMITEE
1735, rue Saint-Denis HA. 5969

MONDANITÉS

Mlle Celia Costa et Mme Donald Wilband ont reçu hier en l'honneur de Mlle Margaret Tooke, et de M. Arthur Maughan, dont le mariage aura lieu, le mercredi 31 mars.

Mme Pierre Beauchemin a reçu à dîner, mercredi, au Mont-Royal, en l'honneur de quelques membres de l'Institut Minier, dont le congrès fut tenu, cette semaine, à Montréal.

M. et Mme Lucien Sicotte se sont embarqués, hier matin, à New-York, à bord de la "Normandie" pour un séjour de quatre mois en Europe.

L'honorable et Mme Cyrille-F. Delâge sont retournés à Québec, après avoir passé quelque temps en ville.

Mme Jules Garneau, de Québec, est actuellement en ville, l'invitée de Mme J.-G. Raymond, avenue Coolbrook.

Mme Henry Joseph s'embarquera le 26 mars à Saint-Jean, sur le "Duchess of York", pour l'Angleterre où elle assistera, en mai, aux fêtes du Couronnement.

Mme Claude Taschereau est retournée à Québec, après avoir été l'invitée de ses parents, le docteur et Mme Paul-E. Bousquet, pendant quelque temps.

Mlle Lucie Champoux est partie pour la Nouvelle Orléans où elle assistera, aux cérémonies qui commémoreront le 250e anniversaire de la mort de Cavelier de la Salle.

Le major et Mme C.-D. Dunn, de Québec, s'embarqueront, demain, à Boston, à bord du "Lady Rodney", pour la Jamaïque.

M. et Mme Roland Thérien sont partis pour un voyage de plusieurs semaines en Californie.

Mme Henri Kieffer, de Québec, a passé quelques jours en ville.

Mme G.-S. Marceau, de Québec, a passé quelques jours à Montréal, cette semaine.

M. Jean-Paul Bourassa, accompagné de M. Fernand Simard sont à Sainte-Marguerite de Lac Masson,

M. et Mme C. E. Charbonneau pour une quinzaine de jours. sont de retour d'un voyage de quelques semaines en Floride.

Mlle Irène Gareau est de retour d'un voyage de six semaines à St Petersburg, Floride.

Le mariage de Mlle Jane-Barbara Ramsay, fille de M. Walter-Bannerman Ramsay, décédé, et de Mme Ramsay, avec M. Raoul Bernard-Beaumaine, de Bruxelles, Belgique, fils de M. et de Mme Oscar Berard-Beaumaine, de Bordeaux, France, a eu lieu, hier, à Paris. Après la cérémonie, M. et Mme Bernard-Beaumaine sont partis pour un voyage en Suisse et en Italie. A leur retour, ils habiteront à Bruxelles.

M. et Mme G. B. Ashworth, d'Auburn; M. et Mme W. G. Cunningham, de Winnipeg; M. et Mme H. H. Ferguson, de Toronto; M. et Mme Daniel Donovan, de Boston et Mme Wm. Y. Young, de Kentville, en voyage à Montréal, sont descendus à l'hôtel Mont-Royal.

Les ouvrières catholiques

Le dimanche 21 du courant, à 3 h., dans les salons de la Fédération nationale, 853 est, Sherbrooke, aura lieu la réunion générale de la Société des ouvrières catholiques. M. André Dupont Hébert, qui sera alors l'invité d'honneur, donnera la conférence: "L'Evolution de l'âme française". Il y aura en plus programme artistique et prix de présence. L'entrée est libre et toutes les dames et jeunes filles sont cordialement invitées et tout particulièrement les membres de la S.O.C.

Le cercle d'étude aura lieu à deux heures, et les habituées sont priées de n'y pas manquer.

L'archevêque de Cantorbéry blâmé

Un journal italien l'accuse d'être un "archevêque inique et sanguinaire"

Rome, 19. (P.C.). — Le journal italien "Giornale d'Italia" qualifie aujourd'hui l'archevêque de Cantorbéry, le Rév. Cosmo Gordon Lang, d'"archevêque inique et sanguinaire qui a mis la main dans les blessures saignantes de l'Italie et qu'on oubliera pas en dépit de tous les accords d'honneur."

(On sait que le primat anglican, dans un discours à la Chambre des Lords, récemment, a déploré le massacre d'Ethiopiens par des pelotons d'exécution italiens en représailles contre la tentative d'assassinat faite contre le vice-roi Graziani, à Addis-Abeba).

Au sujet des propos du doyen de Winchester sur la conquête de l'Ethiopie par l'Italie, au cours d'un service anniversaire à Londres, hier, ce journal dit que le doyen, le Rév. Edward Selwyn, ne compte pas. "Il a l'air d'un pauvre chanoine provincial qui attaque stupidement tout un peuple et une nation par désir de se faire bien voir de ses supérieurs", dit le journal fasciste.

Dîner intime de la J.I.C.

Le premier dîner intime de la Jeunesse Indépendante Catholique (mouvement spécialisé de l'A.C.J.C.) aura lieu ce soir, à 6 h. 30. La causerie sera donnée par l'aumônier diocésain, le R. P. Dunn, s.j., qui traitera le sujet suivant: "Notre jeunesse et l'avenir des classes moyennes". Pour tout renseignement, on est prié de s'adresser au secrétaire de la J. I. C., 840, rue Cherrier (Palestre nationale), tél. FRontenac 2158.

Chronique de l'Université

Rapport intéressant de M. Genest Trudel

Les vacances de Pâques commencent ce midi pour se terminer le 30

M. Genest Trudel, président de la Société des Débats de l'Université de Montréal pour l'année universitaire 1936-37, vient de rendre public le rapport financier annuel de cet organisme, qui joue un rôle important dans la vie de nos étudiants. Voici les principaux chiffres de ce document: Recettes, $968.25; dépenses, $626.48; remise à l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal, $200; profit net, $141.77.

A la fin d'un intéressant exposé du fonctionnement de la Société, M. Trudel fait quelques suggestions dont la suivante qui ne manque pas d'intérêt :

"A l'exemple de la Société des Débats français de l'Université d'Ottawa, dit-il, l'on pourrait fonder une association d'anciens de notre Société des Débats. Ce serait une manière d'intéresser encore aux organisations d'étudiants ceux qui en ont fait partie dans le passé. Parmi ces anciens on pourrait choisir les membres de nos jurys, et peut-être aussi organiser des débats auxquels prendraient part ces anciens débattants. Nos anciens se tiendraient ainsi au courant des activités universitaires et ce serait là leur donner une autre occasion de resserrer les liens qui les unissent déjà à leur Alma Mater."

Ce projet semble devoir trouver un excellent accueil. Espérons qu'il se réalisera dans un avenir rapproché.

Un autre projet

On projette en certains endroits de fonder une union des journaux estudiantins canadiens-français. Ce serait-là un pas de plus dans la voie que les étudiants de Montréal ont suivie cette année de créer, par tous les moyens possibles, un esprit de collaboration et de bonne entente, esprit qui existe déjà mais à l'état latent pourrait-on dire, entre les divers groupes de notre jeunesse étudiante. Il est probable que d'ici quelques semaines, ce projet qui est déjà à l'étude, se réalisera complètement.

Les vacances de Pâques

Les vacances de Pâques commencent ce midi à l'Université de Montréal pour se continuer jusqu'au mardi matin, 30 mars. Toutefois, lundi soir prochain, M. Jean Bruchési donnera, à l'école des sciences sociales, économiques et politiques, son cours habituel de politique extérieure. Quant à sa leçon d'histoire générale qu'il donnait le jeudi, elle aura lieu mardi, le 23.

Séance de cinéma à l'école des autes Etudes

L'Association des Licenciés en Sciences Commerciales de Montréal présentera deux films, dans l'amphithéâtre de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, ce soir samedi, 20 mars, à 8 heures 30. Les films "Paris" et le paquebot "La Normandie" seront commentés par M. Benoit Brouillette, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Docteur en Géographie. Entre les deux films, M. Jean Nolin, secrétaire du Comité Canadien de l'Exposition internationale de Paris, de 1937, parlera de l'exposition. Ces films sont gracieusement prêtés par la Compagnie Générale Transatlantique. Tous les diplômés sont invités.

Grands prix du tourisme français

Le gouvernement français offre encore ces trois prix, cette année

On se rappelle le succès des prix littéraires institués l'année dernière sous les auspices du Commissariat général du tourisme français en faveur d'auteurs et de publicistes étrangers. Cinquante d'entre eux firent acte de candidature.

Monsieur Richard Paivre, directeur au Canada des Services de Tourisme du gouvernement français, nous avise que, reprenant cette initiative, le Centre National d'Expansion du Tourisme vient d'instituer, pour l'année 1937, deux grands prix littéraires internationaux dits du Commissaria général du tourisme: l'un de 23,000 francs et l'autre de 15,000 francs.

Le premier sera attribué à un écrivain étranger ayant, dans le cours de l'année, publié hors des frontières le meilleur ouvrage sur la France, ses beautés artistiques et naturelles, dans le cadre de ses régions touristiques, thermales et climatiques.

L'autre prix sera décerné au journaliste étranger dont une série importante d'articles parus également hors des frontières françaises dans une revue, un quotidien ou un périodique se recommandera des mêmes qualités.

La désignation des deux lauréats, par le jury siégeant au Commissariat général au tourisme, s'effectuera vers le 30 novembre prochain.

Une grande médaille d'or, dite du Commissariat général au tourisme sera attribuée en fin d'année au film étranger dans lequel auront été mis en valeur artistique et attractive des paysages, des monuments, des centres industriels ou des réalisations économiques et sociales de la France, chacune de ces vues (ensemble ou détails) étant nettement désignée.

INSTITUT STENOGRAPHIQUE DE FRANCE, 3939, Saint-Denis. Irène Joly, 25 ans expérience. Enseignement strictement individuel.

Le Dentiste FRANCHERE
4332, St-Denis BE. 1888
Reçoit tous les jours de 9 hres a.m., à 6 hres p.m.

POURQUOI NE PAS Collectionner les
Timbres-poste
C'est aujourd'hui une science répandue dans le monde entier
Consultez la Maison VINCENT établie depuis 20 ans
ECRIVEZ pour mon catalogue illustré à 25c. — Comment collectionner.
GRATIS Cartes géographiques du monde (3e poste) avec liste de 200 séries nouvelles.
A. H. VINCENT
294 Ste-Catherine O. (près Bleury)

FAITES SUR MESURE
CEINTURES MEDICALES
Pour dames, hommes et enfants
Supports pour hernie, dilatation de l'estomac, reins flottants, maternité. Bas élastiques pour varices.
Clarice Corset Shoppe
825 est, rue Mont-Royal
AMherst 3312

BUVEZ Coca-Cola
Achetez le carton pratique
6 Bouteilles 27¢ Seulement

M. C.-O. BOUSQUET, prop.

RESULTAT DU GRAND CONCOURS PAIN SUPREME LTEE

Voici les gagnants des prix et les noms primés:

Premier prix: Mme B. ST-PIERRE, 8283 Ave des Belges, (Régal) Manteau Seal.
Deuxième prix: Mme R. BERTRAND, 4571 Notre-Dame Est, (Surprise) Laveuse Electrique.
Troisième prix: Mme GAUDREAU, 3527 Evelyn, Verdun, (Bouquet) Voyage à New-York.
Quatrième prix: Mme GILBERT, 6288 Mazarin, (Normandie) Passe Théâtre.

AUTRES PRIX

Mme L. PEPIN, 5392 Casgrain
Mme A. CHEVRIER, 5623 Eddie
Mme A. BOISSONNEAULT, 178 Laurier
Mme A. ROULEAU, 1300 Sherbrooke E.
Mlle R. DESROCHERS, 3535 Bordeaux
Mme L. BEAULIEU, 2161 Debiencourt
Mme A. TRUDEL, 5508 Charlemagne
Mme L. CARRIERE, 5140 De Gaspé
Mme G. MONGRAIN, 623 Gounod
Mme A. QUINTAL, 514 Duluth
Mlle A. LEFEBRE, 1270 Marie Anne E.,
Mme C. HOGUE, 7885 Henri-Julien
Mme F. DOUCET, 4315 Melrose, Ap't. 33
Mme P. GALIPEAU, 3404 Montclair Apt. 19
Mme A. CHEVRIER, 5623 Eddie
Mme C. ROBERT, 2919 Bellechasse
Mlle G. ROY, 1273 Marie-Anne E.,
Mlle B. BEAUDOIN, 4209 St-André
Mlle H. DEPATIE, 757 St-Zotique
Mlle E. BULTEAU, 4093 Tupper
Mme E. EMOND, 5424 Orléans
Mlle L. LESPERANCE, 2600 Jeanne d'Arc
Mlle L. BRISEBOIS, 3055C Délisle
Mme E. MOREL, 6032 Waverly
Mme O. BELLEHUMEUR, 8520 St-Gérard
Mme J. LAGARDE, 2125 Mt-Royal E.
Mme A. DEMONTIGNY, 3904 Wellington
Mme A. SAVAGE, 3086 Délisle
Mme R. LEMIEUX, 3083 Verdun
Mlle J. L'AFRICAIN, 5737 Boileau
Mme A. PAPILLON, 6748 Briand
Mme A. LAROSE, 5457 Chapleau
Mme H. MARCHAND, 2146 Lebrun
Mme C. MINEAULT, 2323 Robert
Mme E. LAPOINTE, 4321 De Lanaudière
Mlle M. CADIEUX, Ile Perrot
Mme R. DEMERS, 3081 Albert
Mme E. CAUCHON, 6413 2e Ave, Rosemont
Mme A. PICOTTE, 13 Bord du Lac, Valois
Mme C. CASTONGUAY, 4860 St-Jacques
Mme J. BERNARD, 8199 Gaspé
Mme P. E. MANTHA, 4371 St-Antoine
Mme F. BARNABE, 4358 Henri-Julien
Mme L. RAYMOND, 672 1ère Ave., Verdun
Mlle P. HAMELIN, 1867 Ave. Bennett
Mme F. ST-PIERRE, 4287a Des Erables
Mme Y. BERNIER, 2 St-Hélène
Mlle J. MYETTE, 4457 Henri Julien
Mme J. HUET, 1433 Joliette
Mme A. LAPIERRE, 8528 Casgrain

Une voiture de la GRANDE BOULANGERIE CANADIENNE passe tous les jours à VOTRE PORTE
Téléphones: WI. 7136 CR. 2106
CARON - MARTIN - PAQUETTE

Feuilleton du "Canada"

GEORGES LE FAURE

POLICE 7777

GRAND ROMAN D'AVENTURES ET D'ESPIONNAGE

No 4 *20 mars 1937*

(Suite)

Précisément, à ce moment, Fred rêvait de Perros ;assis à la pointe de Ploumanach, Claude de Lauriac et lui poursuivaient un entretien plein de charme qui allait se conclure peut-être par un doux aveu.

— Le diable soit de celui-là pesta le jeune homme réveillé en sursaut.

Décrochant l'appareil :

— Allo ! fit-il d'une voix nerveuse... Oui... moi-même ; qui est à l'appareil ?

Sa voix changeant aussitôt, il ajouta :

— ...Mais, oui, mon cher directeur... Je m'habille et je viens... Je serai à la Compagnie dans une heure...

L'appareil raccroché, Fred sauta à bas de son lit et passa dans sa salle de bain : tout en procédant à ses ablutions matinales, il se demandait quel événement grave pouvait bien motiver un appel si brusque de la part de M. Dutaillis, directeur général pour l'Europe de la "Cosmopolitan", compagnie canadienne d'assurance sur la vie, au capital de cinq cents millions de dollars.

Apparenté au président du conseil d'administration de cette société, dont le siège était à Québec, le jeune avocat se trouvait en France afin d'étudier de près le fonctionnement continental de cette colossale affaire ; en vue de lui faciliter sa tâche, le directeur l'avait attaché au service du contentieux, où le jeune homme avait été à même de signaler, en de nombreuses circonstances, son instinct spécial pour démasquer les ruses employées par certains clients pour sauvegarder leurs intérêts au détriment de ceux de la compagnie.

Aussi, était-ce généralement à lui, en dépit de son jeune âge, que s'adressait le chef de service avant d'orienter sa procédure quand surgissait un conflit entre la compagnie et un assuré soupçonné de chercher à passer à travers les clauses de sa police.

Toujours, il s'étonnait des résultats obtenus avec preuves à l'appui par son jeune collaborateur.

— Ma parole ! avait-il déclaré un jour, un inspecteur de la Sûreté n'aurait pas votre puissance de déduction...

Bref, Fred était, comme on dit, **persona grata** à la "Cosmopolitan ST" ; mais c'était la première fois que le directeur général le convoquait à son cabinet... et d'urgence... encore...

Aussi passait-il en revue, parmi les différentes affaires qui se trouvaient en chantier, celle qui pouvait motiver un si matinal et pressant appel.

Il n'avait pas encore résolu ce problème quand il franchit le seuil du cabinet directorial où il reçut un accueil tellement cordial, tellement empressé, que sa curiosité n'en fut que davantage surexcitée.

— Mon cher maître, lui déclara **ex abrupto** le grand manager, vous devinez que si je vous ai convoqué — contrairement à la règle que je me suis imposée de ne jamais me substituer à un chef de service — c'est parce que l'affaire dont il s'agit est d'importance... Deux millions !... Voilà l'enjeu de la partie que je veux vous confier.

Un exemplaire de l'**Intransigeant** était placé grand ouvert sur son bureau ; il le tendit à l'avocat, lui désignant d'un index nerveux un filet encadré d'un trait de crayon bleu :

"Le mystère du Rocher des Demoiselles"

Fred tressaillit et lut attentivement :

"Hier, on a découvert dans la forêt de Fontainebleau, en un lieu assez désert nommé le Rocher des Demoiselles, les débris fumants d'une automobile, parmi lesquels se reconnaissaient les restes, en grande partie calcinés, d'un corps humain : selon toute évidence, on se trouve en présence d'un incendie provoqué par l'éclatement du réservoir à essence, consécutif à un capotage..."

Le jeune homme attacha un regard interrogateur sur le directeur qui observa :

— Naturellement, cela ne vous dit rien ; mais, tenez, lisez encore ceci... en dernière heure du **Petit Parisien.**

Et il lui remettait un exemplaire du journal : encadrées au crayon bleu, quelques lignes étaient ainsi conçues :

"Un de nos rédacteurs s'est rendu en forêt de Fontainebleau, aux Rochers des Demoiselles, où avait été signalée par un de nos confrères une automobile incendiée et a réussi à déchiffrer le numéro inscrit à l'arrière : "42 H 23" ; sans doute, cette indication permettra-t-elle d'identifier la malheureuse victime."

Fred rendit le journal au manager, déclarant :

— Je ne vois pas trop quel rapport existe entre ceci et les deux millions dont vous avez parlé en commençant ?

— Admettez, déclara M. Dutaillis, que cette victime soit assurée à la "Cosmopolitan" pour une somme de deux millions... et que sa police prévoie la mort par accident... C'est une somme de deux millions qui sort de notre caisse ; si, au contraire, nous sommes en présence d'un suicide... les héritiers du défunt n'ont aucun droit à faire valoir...

— C'est l'évidence même ; mais pourquoi entrevoir l'éventualité d'un suicide ?

— ...Parce que j'ai déjà agi ; aussitôt que j'ai eu connaissance de la note du **Petit Parisien,** j'ai envoyé à la préfecture — comme je fais toujours — savoir à qui appartenait la voiture en question ; une fois en possession de ce renseignement, duquel il ressort que la victime était un client de la "Cosmopolitan", j'ai fait enquêter discrètement sur sa situation financière et j'ai appris que cette situation ,assez embarrassée, pouvait à la rigueur faire admettre la thèse du suicide...

Fred écoutait attentivement.

Le manager tendit au jeune homme un dossier qu'il prit sur son bureau :

— Jetez un coup d'oeil là-dessus et vous vous convaincrez que la prime prévue ne joue pas en cas de suicide.

Sur une enveloppe cartonnée s'étalaient ces mots écrits en caractères gothiques :

Police 7777
Dossier H. B.

L'enveloppe ouverte, Fred poussa une exclamation :

— ..De Lauriac !... ce serait M. François de Lauriac, le chimiste, qui serait mort au Rocher des Demoiselles ?

— Lisez, fit laconiquement M. Dutaillis.

Durant de longues minutes, le jeune homme s'absorba dans l'examen réfléchi du document ; après quoi, il dit d'un voix troublée :

— Vous avez raison, le suicide annule la clause relative au paiement de la prime.

M. Dutaillis plaqua une main puissante sur le dossier :

— Vous comprenez de quelle utilité va nous être votre concours ! Il s'agit d'établir que le suicide de M. François de Lauriac n'est pas seulement une possibilité, mais une réalité...

Puis, un peu surpris de l'attitude embarrassée du jeune homme :

— Vous semblez hésiter !... observa-t-il. Qu'est-ce qui vous arrête ?

— ...Un scrupule à agir contre la famille de Lauriac que je connais.

— Scrupule qui n'a aucune raison d'être ! Il ne s'agit pas d'agir contre cette famille : mais d'établir simplement pour le compte de la Compagnie, à laquelle vous appartenez, un fait.

— Ce fait s'établira de lui-même.

— Pensez-vous que bénévolement des héritiers renoncent à une somme de deux millions ?...

— Comment ne pas s'incliner devant l'évidence ?

— C'est précisément pour faire naître cette évidence que je vous charge de cette affaire, déclara avec fermeté le manager.

Ce fut d'une voix un peu moins ferme que fut formulée la réponse :

— Vous m'excuserez si je me refuse à contribuer à réduire à la misère deux femmes déjà trop accablées par le malheur...

M. Dutaillis claqua des doigts avec impatience.

— Réfléchissez aux conséquences de votre refus.

— Monsieur le directeur, je comprends très bien que vous ne puissiez conserver un agent qui — de propos délibéré — décline une mission qui lui est confiée...

— C'est en effet ce que je devrais faire, mon cher monsieur Cartier, mais je veux tenir compte des conditions dans lesquelles vous avez apporté votre collaboration à la "Cosmopolitan ST" et aussi des services, vraiment exceptionnels, que vous nous avez rendus ; c'est pourquoi je veux espérer que vous réfléchirez avant de renoncer à la situation vraiment exceptionnelle qui vous a été faite ici.

— C'est tout réfléchi.

Le manager leva les bras au plafond.

— Ah ! s'exclama-t-il, un Américain, j'entends un pur-sang ! n'agirait pas de la sorte ! Mais, vous autres, Canadiens, vous vous ressentez de votre ascendance !

Comme Cartier se levait avec l'évidente intention de prendre congé, M. Dutaillis, qui le considérait avec une sympathie non dissimulée, déclara, brusquement :

— Eh bien ! ne vous occupez pas de la Police 7777 ; je vais prier le directeur du contentieux de s'en charger lui-même... et demeurez avec nous...

Spontanément, Fred tendit les mains au directeur :

— Merci, monsieur ; mais même cela, je ne puis l'accepter et voici pourquoi : je suis décidé à m'occuper de cette affaire-là... mais à titre personnel.

M. Dutaillis le regarda avec stupeur, puis, la voix sèche :

— Alors, c'est la guerre ? demanda-t-il.

— Où prenez-vous cela ?... Puisqu'il s'agit d'établir la vérité, nous marcherons à sa recherche, chacun de notre côté.

— Mais, objecta le directeur avec obstination, quel intérêt dicte votre conduite ?... En ce qui concerne la compagnie, notre attitude nous est imposée par les intérêts dont nous avons la charge ; mais, je vous l'avoue, la cause de votre décision échappe à mon entendement... A moins que...

Il n'achevait pas et, comme il avait accompagné le jeune homme jusqu'au seuil de son cabinet, il demanda, d'un ton détaché :

— Mlle de Lauriac est en effet une fort jolie personne ?...

— Vous la connaissez ? demanda malgré lui Frédéric Cartier, rougissant.

— Elle accompagnait son père le jour où il est venu signer sa police.

Puis, serrant une dernière fois la main du jeune homme :

— Encore tous nos regrets, déclara-t-il. Je n'ose vous souhaiter bonne chance...

Où se révèle l'émule de Sherlock Holmes

Les deux jours écoulés depuis cet entretien avaient été utilement employés par Fred.

Ainsi que l'avait déclaré M. Dutaillis, il y avait en lui deux hommes : celui né en Amérique de parents qui eux-mêmes y étaient nés, et celui dans les veines duquel coulait le sang des descendants de Jacques Cartier.

Beaucoup de sentimentalité se mêlait en lui au sens de la réalité et en la circonstance présente, la première l'avait emporté sur la seconde...

La pensée de Claude de Lauriac, bien plus que le désir d'établir la vérité sur le drame de Fontainebleau, l'avait empêché de se rendre aux raisons du manager de la compagnie d'assurances...

La perspective de la misère à laquelle risquait de se trouver réduite celle qu'il avait, durant quelques instants tragiques, tenue dans ses bras l'avait révolté au point que, spontanément, il avait préféré briser sa situation plutôt que de risquer de coopérer à un résultat nuisible aux intérêts de celle qu'il...

Il ne poursuivit pas, stupéfait, presque effaré de ce qu'il n'osait formuler...

Vraiment, n'était-il pas fou ?

(A suivre)

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard-C. ARCHAMBAULT, B.A., LL. B.

"Pineapple" brûlé ute d'une petite mière automatique

On voit que Floride Marrengueur recevra $140 de Aurore Bougie

Ne pas confondre

Faute d'une petite lumière autoique à son appareil pour cuire la velure des belles, Aurore Bougie ra $140 à Floride Marrengueur un "pineapple" manqué.

Probablement que seules les femes auront jusqu'ici compris ce lan-. Pour les hommes toujours istes qui penseraient à quelque strophe de cuisine, disons tout de qu'il s'agit plutôt d'un salon beauté, et que nous parlons ici e action en dommages intentée une cliente à une coiffeuse qui brula le cuir chevelu en lui donun "permanent".

La cliente est Floride Marrenur, épouse commune en biens de aldo Paquette. Le mari intente tion lui-même comme chef de la mmunauté. La coiffeuse est Aue Bougie, épouse de Didace Rio-. Elle exploite sous le nom de Sa- Riopel, un salon de coiffure au méro 5053 ouest, rue Notre-Dame, ontréal.

Le 24 mai 1935, Dame Paquette ait une coiffure pour l'été. Elle da d'aller au Salon Riopel pour faire friser les cheveux. L'été arnt, elle voulut un "permanent e" "pineapple".

L'histoire en révèle pas si les onations se faisaient à l'ananas ou lles en prenaient tout simplement forme, mais toujours est-il que ération commença. Ses cheveux ent fixés ou enroulés aux bran- ou broches d'un appareil appro- avec courant électrique dont ffet est de cuire le cheveu et lui ner un ondulation permanente.

Le courant est-il trop puissant, on ait mais il n'en brûla pas moins ir chevelu de la cliente qui s'en voir un avocat, après avoir déjà le médecin, pour réclamer une rnité.

La machine était en mauvais ordre la coiffeuse négligente, disait-elle son action en tenant la défenresse responsable. Celle-ci se déndait en invoquant son art, la perion de sa machine et le fait que brûlure se serait envenimée à caud'un traitement à la moutarde et acide carbolique suivi par la victe.

Le tribunal règla la question et intint l'action avec les termes vants:

"Considérant qu'il ressort de la uve que l'épouse commune en s du demandeur a usbi des brûes au cuir chevelu, en arrière de reille droite, pendant que la dénderesse et sa jeune fille, âgée de ans, la coiffaient suivant un sysme appelé ondulation permanente;

"Considérant qu'après avoir appli- les broches sur la tête de l'épou du demandeur et établi le courant ctrique pour la cuisson des cheux, cette dernière s'est plainte à ux reprises différentes que l'appail lui chauffait la tête, en arrière l'oreille droite, alors que la dénderesse mit un carton entre le r chevelu et l'une des branches l'instrument;

"Vu l'article 1054 du code civil: lle (la personne) est responsable n seulement du dommage qu'elle se par sa propre faute, mais enre de celui causé par la faute de x dont elle a le contrôle et par choses qu'elle a sous sa garde... responsabilité ci-dessus a lieu seument lorsque la personne qui y est ujettie ne peut prouver qu'elle n'a empêcher le fait qui a causé le mmage".

"Considérant qu'en présence des igations imposées au gardien ne chose, il incombait à la dénderesse, pour se disculper et justifier son acte d'expliquer que l'acdent en question s'est produit sans cune négligence de sa part et que machine pour faire les ondulaons permanentes était en parfait at;

"Considérant que la défenderesse, lieu d'exposer devant le Tribunal les dommages réclamés par le mandeur ne sont pas dûs à sa ute pour se soustraire à toute resnsabilité, a reconnu sa propre négence en conduisant elle-même sa nte chez son médecin, qu'elle a yé pour des traitements nécessités r ces brûlures

"Considérant que l'appareil dont est servi la défenderesse au cours cette opération, n'était pas muni ne cloche ou d'une lumière aumatique déterminant que la cuis- des cheveux était à point, conrmément aux règles de l'art;

"Considérant que dans les circonnces, le seul fait qui incombait au mandeur était d'établir l'accident même et de l'étendue des torts is par son épouse; (Lachapelleetre Duchenier, 71 C. S., 185);

"Considérant que les dommages ufferts par le demandeur sont de 40, dont $65 pour frais de médeins et médicaments, plus $75 pour uffrances physiques que son époua eu endurer par la faute et la néligence de la défenderesse, qui n'a pu repousser la preuve apportée par demandeur.

Le jugement conclut ensuite au maintien de l'action et à la condamnation.

Me René Duranleau, de l'étude Duranleau et Duranleau, occupait pour le demandeur.

Londres, 19. — Plus de 160,000,000 de personnes nées, mariées ou mortes en Angleterre ou dans les Galles auront été inscrites sur le registre de Somerset House lorsqu'elle atteindra son centenaire.

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS, PROCUREURS
Aimé Geoffrion, c.r.,
J.-Alex. Prud'homme, c.r.
112, rue Saint-Jacques
Tél.: HArbour 3177 - MONTREAL
Adresse télégraphique: "Geoffrion"
Western Union Code

Acquitté honorablement devant la Cour Suprême

Ottawa, 19. (P.C.) — Aimé Frédette, condamné à Montréal par M. le juge Lacroix sous l'accusation d'avoir fabriqué des ou parties d'alambics, a été acquitté aujourd'hui par la Cour suprême. Ce jugement avait été rendu à la suite d'une poursuite contre certaines personnes reliées à la compagnie Eastern Steel Product, Limited, de Montréal.

COUR SUPERIEURE

Division de pratique

le 19 mars 1937

Président: L'honorable juge F.-J. Curran.

Les jugements suivants furent rendus :

S. Bellerose vs Adélard Tremblay; jugement pour $176 avec int. et dépens.

Juliette Rolland vs Pierre Lauson Boucher et David Better, tiers-saisi; jugement suivant déclaration du tiers-saisi.

Crédit Foncier Franco-Canadien vs The Pictou Land Company Limited; jugement pour $8,755.27 et déclarant immeuble hypothéqué.

Dame Alice Martin vs Pacific Lafrance et Les Curé et Marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique de la Paroisse de St-Louis de France Montréal et al, tiers-saisie; jugement déclarant saisie-arrêt tenante, etc.

Dame Yve M.-R. Bastien vs R. Groleau et Steel Co. Of Canada Limited, tierce-saisie; jugement suivant déclaration de la tierce-saisie.

Eugène Ménard vs J. C. Bess: jugement pour $220 avec int. et dépens.

Robert William Gould vs T. R. Kirkwood et Blue Prints Limited, tierce-saisie; jugement contre la tierce-saisie par défaut.

Georges G. Robert vs Ferris E. Shoofey; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion pour $202.82 avec int. et dépens.

Geo. Vancelac (ltée) vs Pierre St-Onge et Clermont Motors Limited, tierce-saisie; jugement suivant déclaration de la tierce-saisie.

A. Chartrand vs W. Donaldson: jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion pour $216 avec int. et dépens.

Dame Anna Aline Alexandre Montbriand et vir vs Joseph Laganière; jugement pour $129 avec int. et dépens.

Prudential Insurance Co of America vs Louis Omer Martineau: jugement pour $7764.40 avec int. et dépens.

R. Clouette vs Corporation des Huissiers du district de Montréal; jugement rejetant requête en appel.

W. Chalifoux vs A. Meunier; jugement autorisant examen avant défense.

Dame E. Gadbois vs G. Girard et al; jugement homologuant rapport d'expert.

J.-N.-E. Gourde vs Diamond Truck Co. Limited; jugement autorisant examen médical avant défense.

M. Lafontaine vs L. Fabry; jugement permettant de plaider.

Dame Y. Dishevsky vs Mlle E. Brodeur; jugement autorisant à amender en payant frais de motion.

Dame B. M. Short vs G. A. Blundell; jugement accordant, sans frais, motion pour rejet d'inscription.

J. Lepage vs W. Lajeunesse et Cie; jugement accordant motion pour péremption, sans frais.

Dame W. Cabana vs A. Meunier; jugement autorisant examen médical avant défense.

Crédit Foncier Franco-Canadien vs S. Audet; jugement déclarant faits et articles pro confessis.

S. A. Woods vs J.-O. Lefebvre; motion pour rejet rejetée, sans frais.

W. L. Coleman vs J. Allard et L.-J. Allard, opposant; jugement rejetant opposition, avec dépens.

H. Fishman vs F. Connors et al; exception à la forme maintenue et action rejetée, sans frais.

E. Bavret vs Dame A. Aubertin et vir; jugement maintenant saisie-gagerie pour $160.

Wilder Realty Corporation vs Harry Julias et al; jugement pour $2,949.01 avec int. et dépens.

J.-G. Laurendeau vs William Linahen et al; jugement pour $515 avec int. et dépens.

Les masseuses et leur lutte pour avoir des permis

Près de 95 procès ajournés au 23 mars, pour diverses raisons

Bref de mandamus

Les inspecteurs du bureau des permis de la ville de Montréal en sont rendus à 95 accusations logées contre des propriétaires de salons de beauté ayant donné des massages sans avoir le permis exigé par la charte. Hier, les recorders Amédée Thouin et Léonce Plante ajournèrent tous ces procès au 23 mars après avoir entendu les avocats de la défense donner leurs raisons.

Un cas typique est celui de Mlle Frieldel Borkowsky, 2024 rue McGill College, appartement 11, une Allemande, qui donne des massages dans notre ville depuis 7 ans, après avoir obtenu tous ses diplômes dans des grandes écoles de Berlin et de Zurich. Mes Paul H. Lévesque et Fernand Guertin désirent prouver au tribunal que l'inculpée, après avoir obtenu un permis du Bureau de Santé, se rendit au département des permis où on lui refusa toujours le document demandé en donnant pour raison que Me Fernand Dufresne s'opposait à tout octroi de permis pour des masseuses si ces dernières n'opéraient pas dans les grands établissements. D'après la défense, Mlle Borkowsky a une spécialité de clientes envoyées chez elle par des médecins éminents pour y subir des traitements nécessaires à leur convalescence.

Un autre avocat, Me Rosario Richer, aurait l'intention de demander un bref de mandamus à un juge de la cour Supérieure pour forcer le directeur Fernand Dufresne à autoriser l'émission des permis à ses clientes, qui ont déjà l'approbation du bureau de santé et sont prêtes à verser au Trésor la somme requise.

Un dernier argument de la défense et qui a fait demander un ajournement par les avocats de la Cité, c'est que les témoins de la poursuite n'ont pas prouvé qu'il se donnait des massages sans permis aux endroits mentionnés dans les accusations actuellement devant les recorders.

Jusqu'à date les personnes suivantes ont été sommées de se présenter à la cour du recorder: Mlles Frieldel Borkowsky, avec 2 causes; Jeannette Bigue, (5); Hélène Christie, (2); Jeanne Desjardins, (10); Rose Doucet, (6); Isabelle Garand, (1); Jeanne Grenier, (6); Irma Hirtchman, (5); Isabelle Kelly, (8); Florida Lamarche, (5); Simonne Laplante, (6); Yvette Perreault, (9); Berthe Pejeau, (2); Grace Sicotte, (30); Elise Stuterman, (1); Aldea Tessier, (3) et Alice Tremblay, (4).

David Keiller est coupable et paiera une amende de $50

Cet ancien constable de la gendarmerie royale obtient un délai de 8 jours

Procès typique

Joseph John David Keiller, âgé de 41 ans, 151, 3e avenue, Ville Saint-Pierre, ancien constable de la gendarmerie royale canadienne, a été condamné à une amende de $50, aux frais ou à une peine de 30 jours, hier en correctionnelle, par le juge en chef Gustave Perrault, pour avoir personnifié un constable. Le tribunal accorda un délai de 8 jours au prévenu pour lui permettre de payer les sommes imposées.

Ce procès commencé à 11 heures dans la matinée se terminait à 3 heures 30, dans l'après-midi, devant une salle d'audience remplie. Mes Edouard Tellier et Robert Bourassa, avocats de la poursuite, firent entendre les témoins Oscar Larivière, sergent de la police fédérale, Dominik Lamparillo, un supposé contrebandier de New-York et Mme E. Allen tenancière d'une pension à 1315 ouest, rue Dorchester, qui répétèrent leurs déclarations faites la veille, lors du procès où Keiller était accusé de conspiration pour frauder le Trésor fédéral d'une somme de $10,000.

Le témoin Lamparillo jura de nouveau que Keiller se présenta à lui le 15 octobre en déclarant qu'il était un constable de la gendarmerie royale canadienne, mais qu'il était prêt à ignorer l'alambic construit à Ville-LaSalle, sur la ferme de Robert Nicholson, si le témoin et ses associés, Isaïe Lefebvre, de Saint-Mathieu de Laprairie et Joseph Kerr, lui payaient une somme de $100 par semaine.

—Lui avez-vous payé $100 par semaine? demande Me Edouard Tellier.

—Oui et il a dû recevoir une somme de $600 en tout.

Mme E. Allen, 1315 ouest, rue Dorchester, identifia Keiller comme étant le visiteur qui rendit visite au nommé "George", (le contrebandier de New-York, nommé Lamparillo), plusieurs fois la semaine et cela durant les mois de septembre, octobre et novembre 1936. Le prévenu déclara à Mme Allen qu'il était constable fédéral et qu'il désirait faire adresser au domicile de Mme Allen des lettres au nom de George Fox. Mme Allen refusa.

E. Nicholson, 301, rue Saint-Patrice, Ville LaSalle, l'alambic saisi sur sa ferme le 26 novembre, déclara qu'il rencontra Keiller à la piste Mont-Royal, le 5 novembre, 1936 et lui confia que son frère était en train de construire un alambic. Le témoin crût lui aussi que le prévenu travaillait encore pour la gendarmerie royale canadienne.

Le sergent Oscar Larivière, ancien compagnon du prévenu, déclara que Keiller avait été congédié le 14 août, 1936, pour conduite indigne d'un constable. Ici le témoin explique :

—Il avait emprunté $1 d'un contrebandier traduit en correctionnelle pour possession d'alambic, alors qu'il était un témoin important de la poursuite.

Me Paul Désy, avocat de la défense, fait entendre le révérend N. D. Keith, pasteur de l'Eglise unie Rockfield, à Ville Saint-Pierre. Ce témoin déclare qu'il connait bien la famille du prévenu et se porte garant de sa parfaite honorabilité. La mère de Keiller, ses six frères, sa soeur, sa femme et trois enfants habitent encore à Ville Saint-Pierre.

Keiller témoigne

Le prévenu, très calme, déclare qu'après avoir été congédié de la gendarmerie royale, il remit à ses supérieurs son uniforme, ses insignes et tous les documents qu'il possédait. Ici Me Désy demande au témoin :

—Vous êtes-vous présenté comme constable à qui que ce soit, depuis le 14 août 1936 ?

—Non à personne et je ne me suis jamais servi de mes anciennes prérogatives. J'ai fait une requête pour entrer dans la police provinciale et aussi dans le corps de police de Montréal-Ouest. J'ai reçu une réponse de Me Philippe Aubé, qui m'a demandé ma photographie.

—Avez-vous déjà reçu des argents de Joseph Kerr ?

—Jamais un sou, ni de Lamparillo, ni d'Isaie Lefebvre, que je ne connais pas. J'admets avoir rencontré "George", qui n'est autre que Lamparillo, à la chambrée de Mme Allen. J'y suis allé trois fois mais c'était pour voir un nommé "Jack" que j'avais connu aux lignes des frontières, quand je faisais du service préventif, en 1925, sous les ordres de M. Isaie Simard, avant d'entrer dans la gendarmerie royale.

—Mais vous avez déjà saisi des alambics ? demande Me Robert Bourassa.

—Un seul pendant mon service.

—Vous avez dû rencontrer bien des "bootleggers" au cours de votre carrière ?

—Comme beaucoup d'autres criminels qui n'ont jamais été arrêtés.

—N'est-il pas vrai que vous avez déjà perdu tout votre salaire chez des bookmakers ?

—Oui j'ai déjà joué.

—C'est à la suite de ces pertes que vous avez emprunté de votre beau-frère ?

—Oui.

—Vous connaissez Isaïe Lefebvre, auquel vous avez déclaré que vous étiez constable ?

—Je ne connais pas Isaïe Lefebvre et je n'ai jamais reçu un sou de personne pour protéger cet alambic à Ville La Salle.

—Il ne s'agit pas de savoir si vous avez reçu de l'argent, déclare le tribunal, mais de savoir si vous avez personnifié un constable.

Me Paul Désy expose ensuite:

—Je me demande pourquoi la poursuite n'a pas assigné le nommé Isaïe Lefebvre, comme l'un de ses témoins ? La poursuite veut préparer sa preuve dans les autres affaires de conspiration en accusant Keiller. Que le tribunal lise l'acte d'accusation et il y verra que l'on reproche à l'accusé de s'être faussement représenté comme un constable auprès de Lefebvre, Kerr et Lamparillo. Pourquoi deux de ces individus ne sont-ils pas ici pour rendre témoignage ? C'est parce qu'ils n'auraient pu corroborer le seul témoin, ce racketeer de New-York, Lamparillo, qui se contredit à chaque fois qu'il rend témoignage. Le tribunal ne peut considérer le témoignage de Mme Allen parce qu'elle n'est pas mentionnée dans l'accusation. Si le tribunal relit les déclarations de Lamparillo, données à l'enquête du 2 mars, contre Nicholson, Lefebvre et les deux Carbonneau, il ne pourra trouver une seule fois la mention du nom de Keiller. Ce Lamparillo a raconté une histoire invraisemblable et je me demande pourquoi la police fédérale ne l'a pas encore mis en état d'arrestation ?

Le juge en chef Gustave Perreault déclare que l'accusation est portée en vertu de l'article 169, du code pénal, lequel impose une amende de $400 et 3 mois de prison. La preuve démontre que Keiller a été congédié le 14 août 1936, mais elle ne démontre rien en ce qui concerne les conversations du prévenu avec Isaïe Lefebvre. Mais le tribunal n'a pas à décider si l'accusé a reçu des sommes d'argent. Cette mention a été faite pour créer une ambiance, comme l'a souligné la défense, mais l'ensemble de la preuve fait pencher la balance en faveur de la Couronne. "Le fait qui me frappe le plus" conclut le tribunal, "est la rencontre de Keiller à la piste Mont-Royal avec E. Nicholson, le frère d'un des supposés conspirateurs, traduit devant le juge Desmarais. Cette rencontre a lieu le 5 octobre 1936 et la preuve démontre hors de tout doute que le 15 octobre, soit 10 jours plus tard, Keiller rencontre Lamparillo chez Mme Allen. Je dois le déclarer coupable.

Un salon de beauté en correctionnelle

Amende de $100 à l'inculpé qui a ignoré les salaires fixés par la loi

Le salon "Lina Beauty Shoppe", 5821, avenue du Parc, a été condamné hier à une amende de $100, aux frais ou à l'exécution d'un mandat de saisie, par le juge en chef Gustave Perrault, sous l'accusation d'avoir négligé de payer aux jeunes filles employées dans cet établissement les salaires prévus par la commission du salaire minimum des femmes.

Me Paul-H. Pellerin, avant la passation de la sentence, expliqua au tribunal que cette maison avait ignoré la loi en donnant du travail à 25 coiffeuses au salaire ridicule de $5 par semaine, alors qu'elle devait en employer 12 à raison de $12.50 par semaine.

L'enquête avait été conduite par M. J. E. Boisvert, agissant d'après les ordres de M. Gustave Francq, président de la Commission.

BLESSE AU COURS D'UNE BATAILLE DANS UN CLUB

M. Thomas G. Latimer, âgé de 43 ans, demeurant au 2241 de l'avenue Old Orchard, a été transporté hier à l'hôpital Saint-Luc, à la suite d'une bataille survenue au Beaver Club, situé au 397 ouest, rue Sainte-Catherine. Les médecins ont dû lui faire cinq points de suture pour une entaille à l'oeil gauche. Son présumé agresseur a été mis en état d'arrestation.

TRACE DU PROJET DE ROUTE MONTREAL-MONT-LAURIER-CHIBOUGAMAU

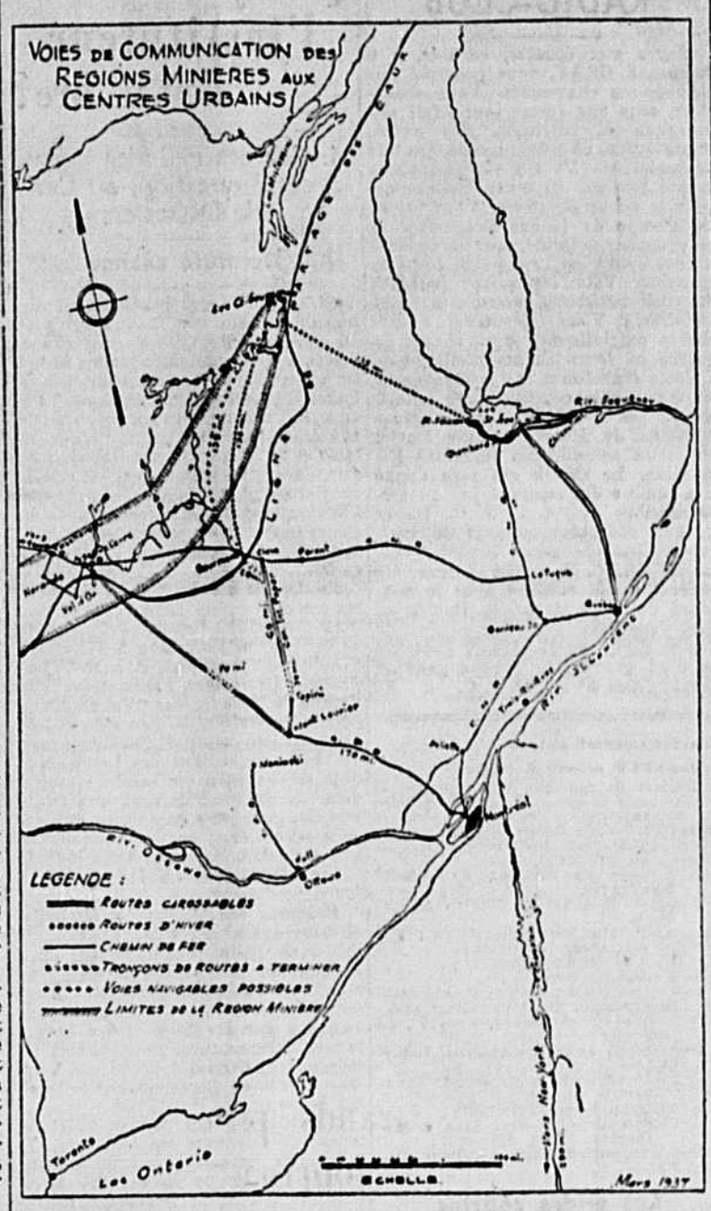

La Chambre de Commerce de Montréal vient de faire connaître le projet de route qu'elle préconise dans le but de relier la métropole aux centres miniers de la province et surtout à la région de Chibougamau. Elle a soumis ce projet aux autorités provinciales pour leur démontrer que la route de St-Félicien à Chibougamau, que le premier ministre a promise aux électeurs de la région du lac St-Jean, ne créera aucun débouché commercial à Montréal. Le graphique ci-dessus montre les tracés des deux routes projetées. On voit, à gauche, le tracé de la route Montréal-Mont-Laurier-Chibougamau. Après avoir quitté la route provinciale à Montréal le tracé conduit à Tapini; de ce point, le chemin projeté traverserait les bois pour rejoindre la Gatineau; à cet endroit, s'ouvre une route privée de l'International Paper qui conduit à Cleva; de Cleva il faudrait continuer le parcours jusqu'à Bourmont où débouche une route qui se rend à Chibougamau. Ce tracé ne comporte que 60 milles de route à faire: de Tapini à la Gatineau, une distance de 40 milles, et de Cleva à Bourmont, une longueur de 20 milles. La route St-Félicien-Chibougamau s'étend sur une longueur de 135 milles et présentement il n'y existe pas de voie de communication.

Le propriétaire ne doit pas tendre de piège au locataire

Un locataire qui se blesse en tombant sur un palier mouillé perd son action devant le juge en chef

Quels sont les devoirs des propriétaires de maisons vis-à-vis leurs locataires ?

Si, par exemple, le palier d'un escalier intérieur d'une maison de rapport se couvre d'un peu de neige et devient glissant et humide à cause d'une fenêtre ouverte durant la nuit, est-ce que le locataire, qui, en descendant le matin, glisse et se blesse en tombant sur ce palier, pourra tenir le propriétaire responsable ?

Non. C'est l'honorable juge en chef R.-A.-E. Greenshields, de la Cour Supérieure, qui en a ainsi décidé hier après-midi en rejetant avec dépens l'action en dommages au montant de $9,660 intentée par Moe Perlman à son propriétaire.

Le locataire qui réclamait ici prétendait que la neige s'était accumulée pendant un certain temps sur le palier parce qu'une fenêtre était ouverte. Cette neige, disait-il, a rendu le palier glissant et c'est pourquoi l'accident est survenu. Dans ces circonstances, il affirme que le propriétaire est responsable.

Le juge en chef ne partage pas cette opinion cependant et il déboute le demandeur de son action. Le tribunal se dit convaincu premièrement que la neige ne s'est pas accumulée à cet endroit, qui était à l'intérieur de la maison, à cause de la température de la maison qui, évidemment, était chauffée. Si par ailleurs le palier est devenu humide à cause de la neige fondue, cet état de chose était facilement visible pour le locataire qui descendait et il devait en conséquence prendre les précautions nécessaires pour éviter l'accident.

Référant ensuite à un jugement du Conseil Privé d'Angleterre, le tribunal remarque que le seul devoir et la seule obligation du propriétaire vis-à-vis son locataire est de ne pas l'exposer à tomber dans un pièce (trap) ou un danger caché. Dans les circonstances de la présente affaire, continue le jugement, on ne peut pas dire que le palier humide et même mouillé était un piège (trap) et encore moins un danger caché. Puisque le locataire a jugé bon de marcher sur le palier mouillé bien qu'il eût ou eu dû avoir connaissance du danger, il ne peut pas maintenant rejeter la faute sur le propriétaire.

L'action en dommages a été en conséquence rejetée avec dépens.

Réunion à Lachine

Lachine, 19. — La ligue des propriétaires, présidée hier soir par le vice-président, M. Emile Léger, a résolu de prier le conseil municipal de faire de nouvelles démarches auprès des deux gouvernements pour obtenir une augmentation dans le loyer des chômeurs, c'est-à-dire de $2 à $3 par pièce. Une délégation a été nommée à cette fin.

On a adopté un vote de félicitations à l'adresse de MM. J.-L.-V. Mallette, M.P., et Anatole Carignan, M.P.P., pour leur travail en faveur des droits de Lachine.

On pourrait relier Montréal à Chibougamau d'ici juillet

M. Louis Bertrand viendra à Québec

Paris, 19. (P.C.-Havas). — L'Académie française a nommé ce soir M. Louis Bertrand, historien et écrivain de réputation internationale, comme son représentant au deuxième congrès de la langue française, qui s'ouvrira à Québec, le 27 juillet et que présidera Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval.

Refus de pourvoir et la cour d'Appel

Mari libéré parce qu'il n'est pas responsable de son chômage

Lucien Lanthier, accusé de refus de pourvoir, subissait son procès, hier, devant le juge en chef Gustave Perrault. A un moment donné l'avocat de la poursuite se leva pour déclarer:

—Le prévenu a quitté le garage Léonard pour ne pas avoir à subvenir aux besoins de sa famille. Je dois ajouter qu'il a déjà été condamné pour vente illégale de spiritueux.

—Même si Lanthier était un meurtrier, reprend Me Lucien Rodier, avocat de la défense, le tribunal ne pourrait se servir de cette accusation dans le procès actuel. Seuls les faits soumis doivent guider vers un verdict équitable et la preuve a révélé que le prévenu a payé $20 par mois à sa femme jusqu'à 2 semaines avant l'arrestation. Mais depuis le 29 janvier, et ceci est encore en preuve, Lanthier n'a pas travaillé et je citerai au tribunal le jugement de la cour d'Appel dans Le Roi versus Bonting, Can., Criminal Cases, volume 45, page 135. Dans ce décret il est clairement dit que l'inhabilité absolue de travail n'expose pas un accusé à une condamnation criminelle. Le chômage n'est pas criminel s'il n'est pas volontaire et ce tribunal pourrait condamner seulement si on lui prouvait que Lanthier, capable de subvenir aux besoins de sa femme et de ses enfants, néglige de le faire. Enfin, j'ajoute que l'accusation est mal fondée parce qu'elle a été logée moins de 15 jours avant le dernier paiement fait à la plaignante par le mari.

—Vous avez parfaitement raison et je renvoie l'accusation, conclut le tribunal.

Locataire qui ne perd pas de temps

Un raccordement illégal le lendemain de son arrivée dans un logis

Roger Trudeau, 1612 rue Dorion, arrivait à ce domicile le 17 décembre, mais le lendemain ce malchanceux recevait la visite des inspecteurs de la Montreal Light, Heat & Power, qui découvrirent une installation parfaite de raccordement illégal au réseau principal de la compagnie.

Traduit en correctionnelle hier, le prévenu se déclarait coupable, tout en soulignant qu'il alla signer son contrat d'éclairage le 22 décembre, 1936. Le tribunal décréta:

—En droit strict, vous êtes coupable et je vous condamne à une amende de $104, aux frais ou à une peine de 8 jours.

—Il est entendu que nous renonçons à l'amende, déclare Me George Challies, avocat de la poursuite.

—J'accorde un délai de 15 jours pour le paiement des frais termine le tribunal.

Cent six chauffeurs ont été récompensés

Cent six chauffeurs de véhicules commerciaux viennent de recevoir des médailles de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec, emblématiques de conduite prudente. Ces 106 chauffeurs sont à l'emploi de la Toilet Laundries et de Harrison Brothers. Huit de ces chauffeurs furent décorés de la médaille de cinq ans, c'est-à-dire pour avoir conduit 5 ans sans accident. Vingt-et-un reçurent des médailles de 4 ans, dix-neuf des médailles de trois ans, vingt-deux de deux ans et trente-six d'un an. L'assemblée était sous la présidence du Col. Robert Starke de la Dominion Transport Co. A la table d'honneur l'on remarquait M. MacKay-Smith de la Toilet Laundries Ltd, W. Harrison de Harrison Bros., E. C. Ryan de la National Breweries Ltd, et J. D. Perrault.

Voici les noms des chauffeurs: Toilet Laundries Ltd: A. Exley, J. Fitzgerald, A. Hatch, C. Leathead, J. Mallette, C. Paquette, J. Roy, O. Couvrette, P. Décarie, O. Lemieux, Mlle K. Hopton, B. Leboeuf, B. Lyman, T. Palmer, E. Decarie, R. Goodenough, W. Hammond, H. Heavysiege, J. Magna, J. Mongeau, Rt Parent, W. L. Parsons, P. Patenaude, W. Riopel, L. P. St-Cyr, L. Tassé. Harrison Brothers: G. R. Fraser, W. Régnier, A. Sutherland, A. Rousse, W. Petrie, W. Dunlop, J. Meehan, J. Hannah, J. R. Summer, L. Larin, R. Durocher, H. A. Bissonnette, E. D. Cooke, F. W. Fllod, A. Couture, J. deVilder, G. Tourangeau, F. Bonin, G. Valois, O. E. Person, G. R. Bernier, G. Delisle, A. Johnson, J. Cyr, A. Lamont, R. Jobin, R. Larin, J. A. Dufort, C. Desjardins, A. H. Lowe, R. Boyer, J. Monette, E. Burns, C. E. K. Besserer, D. Rousse, A. St-Jean, P. Williams, G. S. Patterson, M. Deveau, A. Bergevin, H. Porter, J. A. Laperle, J. McBride, W. B. Lovegrove, E. Régnier, H. Day, I. H. Maynes, W. Wonnacott, L. Forget, J. J. Dodds L. Larin, E. J. Maynes, A. Bye, R Greener, A. G. F. Bowell, W. Lawless, A. Campbell, L. Dame, A. Denis, A. R. Strew, L. P. Lussier, C. Guertin, R. Brewster, G. Bourdeau, P. Gravel, W. H. Douglas, E. Dicaire, E. McNabb, D. Buchan, L. Larivière, T. McKeown, L. Bonenfant, L. Nantel, V. Avard, G. H. Barton, L. Richard, A. Gauthier, R. Steben.

Les travaux du projet de route Montréal-Chibougamau

Le tracé préconisé par la Chambre de Commerce sera aussi plus économique

Voie de navigation

La Chambre de Commerce du district de Montréal, s'appuyant sur la parole du premier ministre de la province, qui a promis de relier directement Montréal aux mines de Chibougamau, vient de soumettre au gouvernement provincial un projet de route qui, croit-elle, redonnera à Montréal les marchés des centres miniers qu'elle n'a pu desservir jusqu'ici, faute de voies de communication. Son projet est cependant différent de celui que M. Duplessis a promis de faire exécuter.

La Chambre de Commerce préconise la route Montréal-Mont Laurier-Tapini-Clova-Bourmont-Chibougamau et le gouvernement a promis aux électeurs de la région du Lac St-Jean la route St-Félicien-Chibougamau.

Cependant, la route que demande la Chambre suit une voie déjà établie en partie par des compagnies minières. Les rampes y sont faciles; le transport y coûte moins cher; l'été, il peut y avoir navigation; et hiver comme été, la route traverse les pays miniers du Nord de la province et elle favorise les recherches des prospecteurs. Elle desservira aussi les nouvelles mines qui pourraient s'y établir. D'ailleurs, tous ces avantages se résument dans le fait que les compagnies privées qui ont construit le tronçon de route existant ont certainement choisi le parcours le plus favorable.

Un autre avantage de ce parcours, sur le projet du gouvernement, c'est que la route pourrait être terminée d'ici le mois de juillet 1937 et que le coût n'en dépasserait pas $800,000, tandis que la route St-Félicien-Chibougamau ne pourra être parachevée avant 1939 et qu'elle coûtera plus de $2,000,000.

La Chambre de commerce croit d'autre part que les voies de communication dont les mines de Chibougamau ont besoin en ce moment ne doivent être que temporaires jusqu'au moment où la stabilité et la valeur d'exploitation de ces mines seront indiscutables. Il s'agit d'un stage intermédiaire; car, à partir du moment où les mines entreront en production intense, il faudra de toute nécessité qu'un chemin de fer les desserve. Les routes qu'on aura alors utilisées seront délaissées, car le transport par chemin de fer est de beaucoup le plus économique pour les mines.

Après avoir longuement étudié le problème des voies de communications entre Montréal et Chibougamau, la Chambre de Commerce de Montréal a adopté la résolution suivante:

1.—La Chambre de commerce du district de Montréal est d'avis que pour le stage actuel du développement de la région de Chibougamau, il vaut mieux que Montréal soit relié à cette région par des moyens de communication d'une nature temporaire et au coût le plus économique possible.

2.—Que le gouvernement provincial soit respectueusement prié de nommer deux ou trois ingénieurs indépendants qui soient chargés de faire enquête sur les possibilités économiques de l'aménagement des rivières entre Bourmont et Chibougamau et que le rapport de ces ingénieurs détermine la conduite à tenir; que, en attendant ce rapport la construction de la route permanente St-Félicien-Chigougamau soit retardée.

3.—Que si le gouvernement est d'avis qu'il a les moyens de construire la route de St-Félicien à Chibougamau et de Montréal-Bourmont-Chibougamau, la Chambre de Commerce du district de Montréal se déclare satisfaite; mais, que si une des deux solutions seulement doit être choisie, le gouvernement accepte les recommandations du rapport des ingénieurs qu'il aura envoyés faire enquête sur les lieux.

Un remède qui a fait ses preuves

Apporte le soulagement à des Milliers de Personnes qui souffrent de:

Rhumes ordinaires
Nervosité
Indigestion
Constipation
Dérangements d'estomac
dus à une élimination défectueuse

Le Novoro du Dr Pierre, remède de famille qui a fait ses preuves, a été employé avec succès par des milliers de personnes pendant ces 150 dernières années. Il stimule les sécrétions digestives de l'estomac, règle les intestins, aide à éliminer les matières nocives du système. On ne le vend pas dans les pharmacies mais seulement chez les agents locaux autorisés. Ayez-en toujours une bouteille chez vous.

Livré au Canada Sans Frais de Douane

Ecrivez aujourd'hui! Pour une bouteille d'essai de Novoro du Dr Pierre, de bonne grandeur (14 onces) port payé, envoyez $1.00 aujourd'hui à Dr Peter Fahrney and Sons Co., Dept.DC45011, 256 Stanley St., Winnipeg, Man.

Demandez le
BOULTON
LONDON
DRY GIN
Etablie en 1873

Bouteille, 25 onces..... $1.80
Flacon oval, 40 onces..... $2.70

RADIO-COURRIER

ECHOS ET POTINS

"Faust" au Metropolitan

L'auditoire de Radio-Canada entendra, cet après-midi, l'un des opéras les plus populaires du répertoire, "Faust", de Charles Gounod, diffusé de la scène même du Metropolitan Opera House. Les trois principaux

● Richard Crooks, ténor du Metropolitan Opera qui chantera l'un des premiers rôles de "Faust" avec Helen Jepson, cet après-midi. Cette matinée sera directement diffusée de la scène du Metropolitan, de deux heures à cinq heures quinze, par Radio-Canada et le poste CFCF. M. Wilfrid Pelletier dirigera l'orchestre.

rôles ont été confiés, celui de Faust, à Richard Crooks, les deux autres, ceux de Marguerite et de Mephiste, à Hélène Jepson et à Ezio Pinza.. M. Wilfrid Pelletier sera au pupitre du chef d'orchestre.

C'est à Berlin que Richard Crooks débuta comme artiste d'opéra. Hélène Jepson étudia au Curtis Institute de Philadelphie, chanta plusieurs fois aux studios de la NBC et en concert. Elle débuta à l'Opéra de Philadelphie et fut appelée à faire partie de la troupe du Metropolitan, il y a trois ans.

Faust, d'après Michel Carré et Jules Carré qui ont adapté le poème de Goethe à la scène, est un vieux philosophe désabusé. Satan qu'il évoque, lui apparaît et lui promet la jeunesse s'il consent à lui vendre son âme. Faust rencontre dans une kermesse la bonne et pure Marguerite. En rentrant chez elle, que trouve-t-elle ? Un écrin de merveilleux bijoux apporté par Méphisto. Elle confie sa joie et son amour aux étoiles. Faust l'a entendu. Il se rend chez Marguerite. Faust abandonne la jeune fille qu'il a séduite ; il tue le frère de Marguerite ; celle-ci tue son enfant et est emprisonnée. Faust, pris de remords, veut la sauver de la hache du bourreau. Marguerite méprise le secours du séducteur et grâce à son repentir, sera sauvée. Faust et Méphisto sont engloutis.

* * *

Du théâtre français à McGill, ce soir

Les élèves des cours de français à l'Université McGill joueront ce soir, à 9 h. 30, pour l'auditoire de Radio-Canada, "Les Deux Rivales", de Henri Dreyfus et "On demande un dactylo", de Patrice Buct. Les élèves sont tous de langue anglaise. Cette audition a pour but de démontrer les progrès réalisés par ces étudiants dans notre langue. Le succès qu'ils ont remporté dernièrement en interprétant ces deux oeuvres et les éloges qu'on leur a faits, leur ont valu de donner cette audition radiophonique, samedi soir prochain.

M. Graham Kearney, du McGill, présentera les acteurs et Mlle Idola Saint-Jean qui a dirigé les deux pièces, dira quelques mots.

* * *

Concert consacré à Richard Strauss à Carnegie Hall

On attache une très grande importance, dans le monde artistique, au concert de la Symphonie de New-York, que diffusera, demain, de 3 heures à 5 heures, la Société Radio-Canada. Au fait, le chef d'orchestre de la symphonie, Arthur Rodzinski, consacrera son programme, à l'opéra de Richard Strauss, "Elektra". Il s'agit ici d'une adaptation faite pour le concert et la radio. Un communiqué de New-York dit que Rodzinski donnera à peu près les deux-tiers de l'oeuvre.

Parmi les interprètes, on signale le nom de Rosa Pauly, chanteuse hongroise, qui a tenu, ces dernières années, les premiers rôles aux opéras de Vienne et de Prague. C'est elle que l'on entendra dans le grand premier rôle d'Elektra. On cite encore les noms de Charlotte Boerner dans le rôle de Chrysothomis, celui d'Enid Szantho, dans le rôle de Klytemnestr.. et celui de Frederick Jagel, dans le rôle d'Aegisthus. Le concert débutera avec le Poème symphonique de Strauss, "Don Juan". Suivra la Danse de Salomé tirée du drame musical de même maitre, "Salomé". Les commentaires se rattachant à cette oeuvre de Strauss seront faits par M. Romain-Octave Pelletier pour les postes du secteur français de Radio-Canada.

* * *

Samedi 20 mars

Articles d'intérêt

Conservatoire de Cincinnati

Par CKAC ce matin à 11 h. :—

Concert du Conservatoire de Musique de Cincinnati. Programme de musique symphonique avec le concours d'un orchestre sous la direction de Alexander von Kreisler. Détails du programme :—

1—Symphonie en la mineur, de Mozart :—
   a) Allegro molto ;
   b) Andante ;
   c) Menuetto, allegretto ;
   d) Finale : Allegro assai ;
2—Konzertstueck pour piano et orchestre, opus 79, de Weber, Vivien Hinavey, soliste ;
3—Danse slave no. 10 de Dvorak (orchestre).

* * *

Le Trio Edmond Trudel

Par CKCM ce soir à 7 h. :—

Madame Caro Lamoureux, soprano, et le trio Edmond Trudel ont préparé pour leur concert ce soir, de 7 heures à 7 h. 15, à Radio-Canada, le programme suivant :—

1—Babet et Cadet de Hervé (de "Mamzelle Nitouche") par Mme Caro Lamoureux, soprano ;
2—"By the Bend of the River" de Edwards par Mme Lamoureux, soprano ;
3—Pas des amphores de Chaminade par le Trio Trudel ;
4—Chanson de Solveig, de "Peer Gynt" de Grieg par Mme Caro Lamoureux.

* * *

Grace Moore

Par WBC ce soir à 9 h. :—

La célèbre étoile du Metropolitan et de l'écran participera, ce soir, de neuf heures à neuf heures et demie au programme "Nash-Lafayette Speedshow", Vincent Lopez et son orchestre, Floyd Gibbons, chanteur.

* * *

Concert symphonique

Par WBC ce soir à 9 h. 30 :—

Concert avec le concours d'un orchestre symphonique sous la direction de Howard Barlow. Détails du programme :—

1—Ouverture de Prométhée, de Beethoven ;
2—Symphonie première de Beethoven :—
   a) Allegro conbrio ;
   b) Andante cantabile ;
   c) Menuetto : Allegro moltovivace ;
   d) Finale : Allegro.

Les ondes courtes

Radio-Colonial-France

Ce matin à 9 h. 20. — Direction : TPA2, 19.68 m., 15.243 meg. Concert exécuté par l'orchestre Lucien Goidy, avec le concours de M. Jean Sorbier et de Mlle Missiane :

1—Le beau chef de musique de Garnier et L. Gangloff ;
2—Les airs de Fragson (sélection) de Salabert ;
3—Je suis le passeur du printemps de Goublier ;
4—Vieux airs français (pot-pourri) de Lucien Goidy :
   a) Chanson des heures de Xavier Privas ;
   b) La reine s'amuse de Barde-Cuvellier ;
   c) Fascination de de Féraudy-Marchetti ;
   (Mlle Missiane)
5—Marche nuptiale poupée de Ch. Lecocq ;
6—Fascination de Marchetti ;
7—Impressions rustiques de Georges Razigarde ;
8—O Bellos mountagnos de Alexandre Petit ;
9—Derrière les volets de Géo Valdy :
   a) L'indiscret de Lucien Boyer-Archaimbaud ;
   b) Jolis contes de fées de Marinier ;
   c) La fée aux cheveux d'or de Boukay Delmet ;
   d) Ton nez de Boukay-Delmet ;
   e) Parodie de la petite brunette aux yeux doux de Delmet de Vincent Hyspa ;
10—Phi-Phi de H. Christiné :
   Le petit train départemental de Claude Pingaut ;
   Dans l'atelier d'un horloger de J. Orth ;
   Les airs du Poilu de Salaber.

* * *

Dimanche 21 mars

Articles d'intérêt

Concert de Radio-City

Par CFCF à midi 30 :—

Concert de musique symphonique et vocale avec le concours d'un orchestre et Dana Suesse, pianiste et compositeur, et d'Edwina Eustis, contralto. Détails :—

1—Ballet The Bolt, de Schostakowicz ;
2—Valses symphoniques, de Suesse (au piano, l'auteur) ;
3—Solo de chant, Edwina Eustis ;
4—Seconde suite de "Daphnis et Chloé" de Maurice Ravel.

* * *

Concert et variétés

Par CFCF cet après-midi à 2 h. :—

Concert de musique symphonique avec le concours d'un orchestre symphonique sous la direction de Frank Black. Milton J. Cross, maître de cérémonies. Artistes invités. Ce concert est diffusé de deux heures à trois heures par le poste WJZ du réseau de la National Broadcasting Company et transmis par relais à Montréal par le poste CFCF. Détails indéterminés.

* * *

La Philharmonique de New-York

Par CKAC cet après-midi à 3 h. :—

Concert exclusivement consacré à la musique de Richard Strauss. L'orchestre jouera des extraits de l'opéra "Elektra" de Strauss avec le concours d'Enid Zantho, de Rose Pauly, Charlotte Boerner, Frederick Jagel, Julius Huehn, Abrasha Robofsky et d'Albert Mahler, chanteurs qui interprèteront des rôles de cet opéra. L'Orchestre jouera aussi le poème "Don Juan" qui remplace le poème "Ainsi parla Zarathoustra" que l'on avait d'abord annoncé. Cette dernière oeuvre a été inspirée à Richard Strauss par Nietzsche. L'Orchestre jouera aussi les danses du drame "Salomé".

* * *

L'Heure dominicale

Par CKCM cet après-midi à 5 h. :—

L'Heure dominicale, cet après-midi de 5 heures à 5 h. 45, — aux postes du secteur français de Radio-Canada, sera diffusé de l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa. La chorale composée de douze voix d'hommes sera dirigée par le Révérend Père Conrad Latour, O. M. I., directeur de l'Ecole de Musique de l'Université d'Ottawa. A l'orgue : M. Paul Larose.

Programme de l'émission :

1—Stabat Mater de Palestrina ;
2—O vos omnes de Victoria ;
3—Causerie par Monseigneur Hilaire Chartrand. Sujet : "L'Action catholique et le renoncement".
4—Tenebrae sunt de Victoria ;
5—Chronique de l'actualité, par M. Charles Gautier, journaliste ;
6—Adoramus te de Palestrina ;
7—C'est le soir de Franck-Gautier.

* * *

Oratorio de sir Edward Edgar

Par CKCM ce soir à 9 h. :—

Radio-Canada fera entendre de ses studios de Toronto, ce soir, de 9 heures à 10 heures, un oratorio d'Elgar, "King Olaf". C'est la première fois que cette oeuvre est chantée à la radio chez nous. Le choeur et l'orchestre seront sous la direction de Geoffrey Waddington. Le sketch qui accompagnera l'oeuvre a été écrit par Stanley Maxted.

* * *

Concert Ford

Par CKAC ce soir à 9 h. :—

Concert avec le concours d'un orchestre sous la direction de Fritz Reiner et avec le concours d'Ethel Bartlett et de Rae Robertson. Détails :—

1—Prélude au "Maître chanteurs", de Wagner (orchestre) ;
2—Rondo, Chopin (Bartlett, Robertson et orchestre ;
3—Viennese Musical de Clock ;
4—Intermezzo de "Hary Janos" de Kodaly ;
5—Etude de Saint-Saëns ;
6—Romance, Arensky ;
7—Valse : Le beau Danube de Strauss ;
8—Valse de "The Gypsy Baron", de Strauss ;
9—Gratitude, Kocher (choeur et orchestre).

RADIO-CLUB

Soyez aux écoutes, ce soir, à 9 heures, à CKAC, vous passerez une demi-heure charmante. Vous entendrez, sous une forme tout-à-fait pittoresque et originale, des choses émouvantes, en même temps que très intéressantes. Vous y vivrez les moments sombres de notre histoire depuis le début du siècle. Vous verrez un groupe de jeunes s'organiser et se préparer à lutter pour la défense de nos droits et à conquérir toute la jeunesse. Vous les verrez batailler et vous assisterez ensuite à leurs victoires. Vous écouterez leurs chants patriotiques, leurs chants de guerre et leurs chants d'allégresse.

Cette émission a été rendue possible grâce à la courtoisie des autorités du poste CKAC et à l'heureuse initiative de Mme Athanase David, directrice actuelle des émissions Radio-Club. Le sketch qui sera donné à la radio a été composé par un jeune membre de l'A. C. J. C., Pierre Ranger, rédacteur en chef du journal mensuel Jeunesse, organe général de l'A. C. J. C. Le programme général a été préparé avec le concours de Mme Athanase David, du Rév. Père Paré, aumônier général de l'A. C. J. C., de M. Albert Roberval et d'un groupe de jeunes gens et jeunes filles de l'A. C. J. C.

Concert General Motors

Par CFCF ce soir à 10 h. :—

Concert de musique symphonique et vocale avec le concours d'un orchestre de soixante-quinze musiciens sous la direction d'Erno Rapee et avec le concours de Marian Anderson, contralto. Détails du programme :—

1—La vie de l'artiste, de Johann Strauss ;
2—Solos de chant de Marian Anderson :—
   a) O mio Fernando, de "La Favorita" de Donizetti ;
   b) Ave Maria, Schubert ;
3—Finlandia, Sibelius ;
4—Le troisième mouvement, Allegretto grazioso, de la deuxième symphonie en ré majeur, opus 73, de Brahms ;
5—Solos de chant de Marian Anderson :—
   a) Death and the Maiden, de Schubert ;
   b) Deep River, Spirituale ;
   c) Sometimes I Feel Like a Motherless Child, Spirituel ;
6—L'Apprenti-Sorcier, de Paul Dukas.

Les ondes courtes

Berlin

Ce matin à 11 h. 10. — Concert symphonique. — DJD, 25.4 m., 11.77 meg.

Rome

Cet après-midi à 1 h. 20. — Programme de variétés. — 2RO, 31.1 m., 9.63 meg.

Paris

Cet après-midi à 5 h. 15. — Concert. — TPA4, 25.6 m., 11.72 meg.

Boston

Ce soir à 6 h. — Commentaires politiques. — WIXAL, 49.6 m., 6.04 meg.

Londres

Ce soir à 6 h. 45. — La fanfare des Welsh Guards de Sa Majesté. — GSD, 25.5 m., 11.75 meg. — GSC, 31.3 m., 9.58 meg. — GSB, 31.5 m., 9.51 meg.

Moscou

Ce soir à 7 h. — La science et l'agriculture en U. R. S. S. — Réponses et questions. — RAN, 31.3 m., 9.6 meg.

Berlin

Ce soir à 7 h. 30. — Comédie musicale. — DJD, 25.4 m., 11.77 meg.

Londres

Ce soir à 10 h. 40. — Nouvelles de la semaine commentées. — Pour directions, voir émission précédente de Londres.

Vancouver

Ce soir à 11 h. — Programme de variétés. — CJRO, 48.7 m., 6.15 meg. — CJRX, 26.5 m., 11.73 meg.

* * *

Longueurs d'Ondes

Longueurs d'ondes des postes, en mètres et en kilocycles.

Postes	Mètres	Kilocycles
CRCM	329.7	916
CKAC	411	930
CFCF	500	600
CHLP	260	1,120
CHCM	465	645
CKCV	222	1,310
CRCB	200	1,300
WABC	248.6	860
CHNC (N.-Car)	347.8	1,210
WEAF	456.2	658
WJZ	394.5	760
WGY	379.5	790
WTIC	283.8	1,060
WLWL	273.6	1,100

Le réquisitoire de Me Rivard à Québec

"Emond est plus coupable que Bernard du meurtre de Châteauneuf", dit-il

Québec, (Qué.), 19. (S.P.C.) — Me Antoine Rivard, procureur de la Couronne, a déclaré aujourd'hui, dans son réquisitoire, que Cyrille Emond est plus coupable que Bernard du meurtre du détective Léopold Châteauneuf, tué le 25 janvier dernier au cours d'une descente de la police dans une pension de la rue Saint-Jean, en cette ville.

Me Rivard, de même que Me Noël Dorion, avec qui il représentait la Couronne dans ce procès, a passé en revue les divers témoignages entendus au cours du procès, afin de démontrer que c'est au moyen d'un revolver qui lui avait été fourni par Emond, que Bernard et Arthur Fontaine ont réussi à s'évader de la prison de Québec.

L'avocat rappelle ensuite que Bernard et Fontaine allèrent se réfugier dans l'appartement de Darveau, où ils furent surpris par la police le 25 janvier au soir. C'est au cours de cette rencontre que le détective Léopold Châteauneuf perdit la vie, de même que l'un des bandits, Arthur Fontaine.

"Emond, dit-il, a fourni à Bernard et à Fontaine le revolver qui leur a permis de s'évader. Il a été établi que Châteauneuf fut tué d'une balle provenant d'un revolver trouvé, plus tard, sur la personne de Bernard. Darveau a aidé à Bernard et à Fontaine et il leur a donné asile dans son appartement."

"Cyrille est à mon avis plus coupable que Bernard, car, en fournissant à Bernard et à Fontaine un revolver, il a permis cette évasion qui devait amener la mort du détective Châteauneuf.

Bernard, sans l'aide de personne, n'aurait pas pu s'échapper de prison, pas plus qu'il n'aurait pu tuer Châteauneuf."

● Le comité parlementaire des bills privés, sous la présidence de M. J.-D. Bégin (U.N. Dorchester), reprendra ses séances à partir de mardi matin, à 10 h. 30. Le comité des bills publics, présidé par le premier-ministre, a aussi été ajourné hier soir à mardi matin.

Quels journaux l'instituteur doit-il lire?

M. Georges Pelletier répond à cette question, au Cercle Desrosiers

Dernière séance

Si la lecture des journaux est distrayante, si elle nous tient à peu près au courant des faits et des événements, elle ne remplace jamais la lecture des grands écrivains qui ont illustré le plus pur génie français. Telle était, en somme, la conclusion de la conférence très au point, "L'instituteur et le journal", que faisait hier soir, devant les membres et les invités du Cercle pédagogique Desrosiers, à l'Ecole normale Jacques-Cartier, M. Georges Pelletier, journaliste et professeur de journalisme à l'Université de Montréal.

Le Cercle en était à sa dernière séance de l'année 1936-37, à sa 56e séance publique depuis sa fondation, ce qui donna l'occasion à M. David Proulx, son président, et à M. l'abbé Adélard Desrosiers, l'animateur infatigable de l'oeuvre des "Vendredis de l'école normale", de dire simplement qu'ils étaient heureux d'avoir pu mettre à la disposition des instituteurs qui sentent en avoir besoin, — et il faut convenir qu'ils sont une minorité, — un centre de culture et d'enseignement dont on doit reconnaître aujourd'hui la supériorité. La liste de ses conférenciers en fait foi d'ailleurs.

Présenté par M. Proulx, M. Pelletier pose d'abord que l'instituteur, qui a la mission d'informer, dans l'acceptation la plus grande et la plus noble du terme, doit lire des journaux. Lesquels? — Ceux qui, le renseignant sur les faits et les événements d'importance, l'orienteront en même temps et lui apprendront à interpréter avec jugement ces faits et ces événements.

L'instituteur n'a pas en effet le temps de lire tous les journaux. Il est même de son devoir de ne pas prendre le temps de les lire tous. Il a mieux à faire. Il choisira un ou quelques journaux qui le tiendront au courant de l'actualité, mais dont il ne fera pas sa lecture de préférence ni sa lecture de chevet. M. Pelletier énumère ensuite les différents types de quotidiens canadiens-français : le journal politique, sur lequel il n'insiste pas plus qu'il ne faut; le journal d'information, le journal d'affaires, et enfin le journal mitigé d'opinion et d'information, lequel se consacre à la tâche de renseigner ses lecteurs, de les éduquer et de les diriger à la fois. Il dit aussi que sans argent nul journal ne peut vivre et que tout journal qui se respecte doit tirer de l'annonce le plus clair de ses revenus, pour prédire plus loin la disparition du journal de parti, et pour en arriver enfin à faire le procès du journal de grande information. Celui-ci s'attache plus aux faits qu'aux idées; fait du compromis sa politique; sert avec frénésie la chèvre et le chou; ne sait trop s'il va donner dans le sensationnel ou dans la nouvelle filtrée avec art; remplace le texte par les titres et use avec abondance de l'image, de la cocasserie et de l'inepties.

L'instituteur ne lit ni le journal de parti, ni le journal d'information, ni le journal d'affaires. Il lit donc le journal d'opinion qui n'existe pas chez nous à l'état pur. Ici M. Pelletier rappelle la magnifique tentative de L'Ordre, qui avait accepté la gageure de faire vivre au Canada français le journal d'idée. Sa disparition démontre que le quotidien, sans nouvelles, n'a pas encore sa place chez nous.

Reste le journal où, pour éclairer, le journaliste commente les faits; néglige l'accessoire pour s'intéresser d'abord à offrir une information nationale; ramène l'information proprement dite à ses justes proportions; et c'est cette feuille que l'instituteur soucieux de ne pas perdre son temps s'empressera de lire.

Le devoir des journaux, répète le conférencier, n'est pas seulement d'informer mais aussi d'orienter et d'instruire. Il revient encore aux feuilles à fort tirage déformatrices de la vérité, mauvaises éducatrices du public, qui, en publiant parfois des articles d'un ton élevé, les noient dans un fatras incompréhensible, comme s'ils jetaient des perles à l'auge. Et c'est pour avancer que les journaux qui visent à présenter les faits avec justesse doivent se contenter d'un tirage restreint.

M. Pelletier s'en prend, en terminant, à Emile de Girardin qu'il accuse d'avoir été pour beaucoup dans la déformation de la presse et dont il cite une phrase célèbre: "Un journal n'est pas fait par ses rédacteurs mais par ses abonnés." M. Pelletier assure que le journaliste d'opinion doit nécessairement heurter souvent l'opinion de ses lecteurs, qui ne penseront pas toujours comme lui; que le métier a ses risques, mais qu'il reste tout de même une profession dont il est fier, après y avoir consacré trente ans de sa vie.

"Il faut lire les journaux, conclut-il. Il faut surtout les choisir. Quant à l'instituteur, qu'il lise les journaux qui peuvent l'aider et qu'il n'oublie pas qu'il a, avant tout, grand besoin de lectures sérieuses et qu'un journal n'est pas un livre et qu'il ne prétendra jamais en être un."

M. l'abbé Adélard Desrosiers remercia le conférencier.

Nomination du Lt Col. L.-F. Gignac

Ottawa, 19. (P.C.) — Le ministère de la Défense nationale d'Ottawa a annoncé aujourd'hui la nomination du lieutenant-colonel L.-F. Gignac au poste commandant de la quatrième division de l'armée canadienne à Québec.

Sympathies du Canada aux sinistrés de New-London

Ottawa, 19. (P.C.) — L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice et premier ministre suppléant, a envoyé aujourd'hui, au nom du Dominion, un témoignage de sympathie à la municipalité de New-London, Texas, à l'occasion de la catastrophe d'hier. Ce télégramme de sympathie a été envoyé par la voie de Washington, et du gouvernement de l'Etat du Texas.

MUSIQUE-THÉÂTRE-CINÉMA

Opinions . . . Critique . . . Commentaires

SCENE TYPIQUE DES BALLETS DE TRUDI SCHOOP

● On voit ci-dessus une scène typique d'un des ballets originaux de Trudi Schoop, la célèbre chorégraphe suisse qui s'est spécialisée avec un si vif succès dans les ballets humoristiques et comiques. Invitée par M. Louis H. Bourdon, elle donnera une représentation avec sa troupe, le jeudi 15 avril, au Monument National.

Renée Villon, la grande vedette de la revue "Slums of Paris", au Loew's

(Photo CANADA).

Au Saint-Denis

Aujourd'hui, la fameux film "L... rose effeuillée", qui raconte toute la vie de la Sainte de Lisieux, la petite Thérèse de l'Enfant Jésus, prend aujourd'hui l'affiche au Saint-Denis. Ce film est une primeur du cinéma parlant français, et n'a rien à voir avec le film muet de ce nom.

Les vedettes en sont Jacqueline Francell, Alice Tissot, Raymond Galle, Camille Bert et Marie Alden, lauréate du Conservatoire de Paris qui incarne la belle figure de Sainte. Plusieurs autres vedettes du cinéma français participent au succès de cette belle oeuvre d'une haute piété. Le film est moderne. L'émotion et le rire sont également bien distribués, de façon que le film ne soit pas un simple documentaire.

Le second film à l'affiche est "Cloitrée", le document le plus extraordinaire jamais produit par le cinéma mondial. En effet c'est par une permission toute spéciale du Saint-Siège qu'un opérateur du cinéma a été admis dans un cloitre de femmes pour y photographier la vie des religieuses, les émouvantes cérémonies de vêture et enfin tous les détails de ces femmes qui consacrent leur vie à la prière et au rachat des âmes. Un document unique en effet qui est en même temps une oeuvre qui fait honneur au cinéma français et que tous les cinéphiles se doivent de voir.

A l'Impérial

L'Impérial présente pour la dernière fois aujourd'hui et demain les très beaux films que sont "After the Thin Man" avec William Powell et Myrna Loy et "Beloved Enemy" avec Merle Oberon et Brien Ahearne. A compter de lundi et pour les trois jours suivants seulement, la direction du cinéma Impérial présentera à ses habitués un autre excellent programme double. Ce sont "Rainbow on the" avec May Robson et le jeune Bobby Breen. L'autre film sera "The Man Who Could Work Miracles" avec Roland Young. Il ne faut pas oublier que, jeudi, à neuf heures du soir, il y aura une autre populaire séance d'encan.

Au Palace

"Ready Willing and Able", tel est le titre original du film qui est actuellement à l'affiche du cinéma Palace cette semaine, et qui met en vedette les populaires artistes du tap-dancing que sont Ruby Keeler et Lee Dixon. Le film est richement présenté et contient beaucoup de ces somptueux numéros de music-hall qui font la popularité de ces films. L'intrigue est bien conduite, à l'encontre de ce que l'on nous offre habiutllement dans les comédies musicales. Comme second film, on présente "Her Husband Secretary" avec Jean Muir, Warren Hull et Pauline Garon. C'est un film original et dont l'intrigue est des plus amusante.

La Massey Harris fait ses dernières représentations

On anticipe une autre augmentation du prix des machines agricoles

Comptant et crédit

Ottawa, 19. (P.C.) — Le comité parlementaire d'enquête sur le prix des machines agricoles reprendra son travail lundi prochain. Les représentants de la Massey Harris ont fini aujourd'hui leur déposition. Ils ont pris quatre jours à soumettre toutes leurs représentations. "Nos fournisseurs," a dit aujourd'hui M. Pames S. Duncan, le gérant général de la Massey Harris, "ont été comme pris de terreur panique, à la perspective de je ne sais quoi, et ils ont augmenté le prix des matériaux qui entrent dans la construction des machines agricoles. Et puis, la main-d'oeuvre nous coûte plus cher."

Le comité a été formé pour chercher la cause véritable de l'augmentation du prix des machines agricoles en janvier 1936, et il se peut qu'il se produise une autre augmentation du prix de ces appareils avant la fin de cette enquête. Quelques-uns de ses membres ont protesté que les cultivateurs n'arrivent déjà pas à payer les prix actuels.

"Si le cultivateur a une bonne récolte cette année," a dit de son côté M. Duncan, "il en profitera beaucoup plus que par les années passées. Le prix des produits agricoles est à la hausse, et même, dans la période où le prix des machines aratoires a monté de 4 pour cent, lui s'est relevé de 103 pour cent. M. Harry Leader, le député libéral du Portage-la-Prairie, reproche aux constructeurs de machines agricoles de changer trop souvent le plan des lieuses. "Vous le changez presque tous les ans, dit-il; je me demande si ce n'est pas pour forcer le cultivateur à s'acheter chaque année une machine neuve. Vous savez pourtant que la plupart du temps, les nouvelles machines ne sont pas meilleures que les anciennes.

A cela M. Duncan répond que les cultivateurs eux-mêmes réclament des machines perfectionnées. "Le cultivateur, dit-il, veut toujours avoir le modèle de lieuse le plus récent, tout comme l'automobiliste moyen rêve sans cesse de la voiture la plus nouvelle. Ce besoin de nouveau rend très complexe le fonctionnement de notre industrie". M. W. H. Ward, député progressiste de Dauphin, est d'avis que les constructeurs n'accordent pas un rabais assez élevé à ceux qui achètent comptant leurs machines agricoles. "Je crois, dit-il, que ce sont eux qui paient les mauvaises dettes et les frais de perception des paiements différés. Nous ne vendons guère de machines au comptant, remarque là-dessus, M. Duncan. Ce dont le cultivateur de l'Ouest a le plus besoin, c'est de crédit. Il n'a pas d'argent comptant pour s'acheter des machines."

—On voit bien, lui rétorque M. Ward, que vous ne vous rendez pas encore compte du fait que l'Ouest n'est plus tout à fait un pays neuf. On peut dire aujourd'hui que dans l'ensemble, l'Ouest est aussi colonisé que le Nord du Québec et de l'Ontario.

Pour terminer, M. Duncan se plaint de l'activité financière du gouvernement d'Alberta, "qui nous cause bien des ennuis," dit-il.

Les contre-torpilleurs du Canada coûteront $2,201,000

Ottawa, 19. (P.C.) — Le ministre de la Défense Nationale, l'hon. Ian Mackenzie a annoncé ce soir que la somme de $2,201,000 inscrite au compte des services navals dans les estimés supplémentaires du présent exercice sera appliquée au paiement des deux nouveaux contre-torpilleurs, le Fraser et le Saint-Laurent, que le Canada a achetés de la Grande-Bretagne.

Pommes de terre importées des tropiques

Le "Cavelier" de la Canadian National Steamships est arrivé à Halifax avec une forte cargaison de produits tropicaux et 720 caisses de pommes de terre. Ces derniers peuvent être appelés des "rapatriés" car la graine en a été cultivée en Nouvelle-Ecosse pour être ensuite semée à la Jamaïque. La différence de climature de ces tubercules aux Antilles rend profitable le transport et la récolte locale soit mûre.

Elle permet aussi au Canada de manger des pommes de terre avant que la

L'on s'attend à ce que plus de 2,0... boites de ces pommes de terre d'origine canadienne, mais cultivées à la Jamaïque soient importées ici au milieu de mai. Dans l'intervalle nous verrons aussi des pommes de terre des Bermudes destinées aux marchés de Montréal, Toronto et autres grandes villes canadiennes. Ces pommes de terre sont très blanches par contraste avec les pommes de terre à chaire rouge qui viennent de Floride.

DEUX VERDICTS DE MORT ACCIDENTELLE

Le Dr Pierre Hébert, coroner-adjoint, a rendu hier deux verdicts de mort accidentelle, l'un dans le cas de Harry Trelton, âgé de 40 ans, demeurant au 26 de l'avenue Westmorestock, à Toronto, et l'autre dans le cas du jeune André Cardinal, âgé de huit ans, dont les parents demeurent au 7757 de la rue Saint-Hubert. Trelton fut tué par un taxi, rue Windsor, près de la rue Dorchester, et le jeune Cardinal fut tué par un autobus, rue Saint-Hubert, près de la rue Villeray.

SUR LA SCÈNE ET SUR L'ÉCRAN

Les vedettes des "Mousquetaires au Couvent"

MM. Daunais, Trépanier et St-Jacques et Mmes Hade, Thibeault et Létourneau.

Ceux qui ont jeté un coup d'oeil sur la distribution des "Mousquetaires au Couvent" ont sans doute remarqué qu'elle ne contient pas moins de six vedettes parmi les meilleurs artistes de l'opérette.

Le côté masculin est des mieux servi par MM. Lionel Daunais, Paul Trépanier et Gaston St-Jacques.

Les rôles féminins nous réservent Fabiola Hade, Olivette Thibeault et Marthe Létourneau.

Julien Lippé, artiste consciencieux qui a toujours recherché le succès de l'opérette avant son succès personnel, a accepté un rôle secondaire qui lui permettra de faire montre de son beau talent. Lucie Mitchell nous réserve une Soeur Opportune du meilleur comique.

Servies par une troupe d'artistes aussi renommés que ceux cités plus haut, les Variété lyriques ont raison d'espérer atteindre de nouveaux sommets.

L'oeuvre est d'ailleurs des mieux conçue, dans sa musique et dans son texte, pour permettre aux interprètes de faire valoir leurs talents respectifs.

Les choeurs trouvent une nouvelle occasion de se faire valoir et que la mise en scène est des plus soignée.

Les billets s'enlèvent rapidement pour les "Mousquetaires au Couvent", qui sera présentée les 6, 8, 10 et 11 avril prochain. Les personnes désireuses d'y assister doivent s'informer au Monument national.

ECHOS

André Mathieu à Paris

Notre jeune compatriote André Mathieu a reçu un accueil enthousiaste à son arrivée à Paris. Voici ce qu'écrivait M. Irving Schwerké, correspondant parisien du "Musical Courier", au lendemain d'un récital que le jeune pianiste donnait, salle Chopin. "L'assistance nombreuse a reconnu en lui un artiste exceptionnellement doué. Le petit André a joué avec beaucoup d'autorité des oeuvres d'Ibert, de Bach et de Debussy, sans compter dix-neuf de ses propres compositions et d'autres rappels. Son travail comme pianiste et compositeur ne ressemble en rien à celui d'un enfant surentraîné et porte la marque d'un musicien né".

* * *

A Carnegie Hall

Les directeurs de la Société Philharmonique de New-York ont l'intention de prolonger de quelques concerts la saison 1937-38 à Carnegie Hall. Le premier concert se donnera le 21 octobre et le dernier aura lieu le 1er mai. John Barbirolli à qui la Société vient d'accorder un contrat de trois ans dirigera pendant toute la saison. Il est possible cependant que l'on invite un autre musicien au pupitre de Carnegie Hall pour deux ou trois semaines.

* * *

Les disques

La compagnie RCA Victor vient de rééditer la Symphonie en ré mineur de César Franck. Jouée par l'Orchestre symphonique de Philadelphie sous la direction de Léopold Stokowski, cette oeuvre est magnifiquement enregistrée en cinq disques. Parmi les nouvelles éditions pour le mois de mars, il faut signaler un enregistrement en trois disques de la Sonate en la majeur, opus 13, pour violon et piano de Gabriel Fauré. Cette sonate est jouée par Heifetz et Emmanuel Bay.

* * *

Maurice Maréchal

Après une absence de cinq ans, Maurice Maréchal, le distingué violoncelliste français, reviendra faire une tournée sur le continent américain en janvier prochain. Il a déjà donné deux récitals à Montréal au Ladies' Morning Musical Club, l'un en 1927 et l'autre en 1931.

* * *

Rhapsodie canadienne

Le critique américain bien connu, M. Léonard Liebling, écrivait récemment quelques notes sur le concert annuel que la Liederkranz Society de New-York donnait le 6 mars et au cours duquel le pianiste Hellmut Baerwald avait joué en "première américaine" la Rhapsodie canadienne de M. Auguste Descarries. M. Liebling en souligne la "brillante facture orchestrale et pianistique". On sait que cette oeuvre, basée sur deux chansons de notre folklore, Isabeau s'y promène et Marianne s'en va au moulin, a été classée parmi les trois meilleures pièces soumises au Concours Jean-Lallemand, l'an dernier.

Au Cinéma de Paris

Le grand film d'Abel Gance, "Un grand amour de Beethoven" qui prend l'affiche aujourd'hui en grande exclusivité au Cinéma de Paris, est non seulement une saisissante incarnation de l'inoubliable figure du compositeur et de la vie viennoise de 1810, mais c'est aussi une fresque musicale qui nous permettra d'entendre quelques-unes des plus belles oeuvres du Maître.

Nommons "La Sonate au Clair de Lune" (Adagio), "L'Appassionata", "La Symphonie Pastorale" quelques fragments de l'opéra "Fidélio" et la "Vittoria Symphonie". Les mélomanes se réjouiront de toutes ces scènes baignées d'atmosphère musicale et d'écouter Harry Baur chanter avec une émotion et un art prodigieux l'air admirable de J.-S. Bach: "Si tu veux me donner ton âme, que ce soit d'abord en secret".

Il fallait un artiste comme Harry Baur pour assumer la tâche écrasante de faire revivre Beethoven en qui s'incarnent le plus noble romantisme et toutes les violences du génie. Sous la direction du metteur en scène Abel Gance cette création marquera sans doute parmi les plus belles que nous ait valu le cinéma français.

Au Loew's

La direction du Loew's présente depuis hier à ses nombreux habitués une revue typiquement parisienne et montmartoise. Dirigée par Renée Villon et Sid Marion, cette revue groupe sous le titre de "Slums of Paris" plus de trente-cinq vedettes, danseuses, artistes de genre et chanteurs. Ancienne étoile des Folies-Bergères, Renée Villon exécute sa "Danse de la Vie parisienne", numéro fort populaire. Il faut aussi mentionner Jerry Adler, étoile du French Casino, Monroe et Grant, Madga et Billi Labranch. Le Loew's présente aussi deux grands films, "Black Legion" inspiré d'après une organisation sinistre dont les méfaits ont été mis à jour par la police du Michigan aux Etats-Unis. L'autre film est "Find The Witness", film comique avec James Conlin et Rita LeRoy. Plusieurs sujets courts complètent le programme.

Au Capitol

Peter Lorre, Victor McLaglen et Walter Connolly sont les trois principales vedettes du film "Nancy Steele is Missing", film actuellement à l'affiche du cinéma Capitol, cette semaine. L'histoire racontée dans ce film couvre plus de vingt années. Elle s'ouvre sur des images de la Grande Guerre exactement en 1917 alors que les Etats-Unis décident de participer au conflit européen. McLaglen qui joue dans ce film son meilleur rôle depuis "The Informer" personnifie un homme qui s'en prend à tous les profiteurs de la guerre, à ceux qui font leur possible pour précipiter ces sortes de conflit. Connolly de son côté joue le rôle d'un richissime industriel à qui l'on a enlevé la fille unique en guise de représailles pour avoir spéculé sur la guerre. L'autre film est "Step Lively Jeeves" avec Patricia Ellis.

1—**AU CINEMA DE PARIS.** Le grand artiste tragique Harry Baur en Beethoven, dans le film intitulé "Un grand amour de Beethoven", qui prend l'affiche aujourd'hui en grande exclusivité au Cinéma de Paris — 2—**EN 8e SEMAINE.** John McCormack, Henry Fonda et Annabella dans un scène de "Wings Of The Morning", qui passe une huitième semaine à l'écran du His Majesty's. — 3—**AU ST-DENIS.** Marie Aldona, du Conservatoire de Paris, en sainte Thérèse, dans le film "La rose effeuillée", aujourd'hui, au Saint-Denis, en programme double avec un document unique au monde, "Cloîtrées". — 4—**"MEN ARE NOT GODS".** Gertrude Lawrence et Miriam Hopkins, dans une scène de ce grand film, qui passe présentement au Princess. — 5—**AU PRINCESS.** Intéressante étude à la plume des principaux personnages du film "Men Are Not Gods". De gauche à droite : Miriam Hopkins, Gertrude Lawrence et Sebastian Shaw. — 6—**AU LOEW'S.** Magda et Billi Labranche, fameux exécutants de danses d'apaches, donnent la danse des couteaux, dans la revue "Slums Of Paris", sur la scène du Loew's. — 7—**"AFTER THE THIN MAN".** William Powell et quelques "girls" dans une scène de "After The Thin Man" qui reste aujourd'hui et demain à l'affiche de l'Impérial. — 8—**AU CAPITOL.** Peter Lorre, Victor McLaglen et Walter Connolly dans "Nancy Steele Is Missing".

L'horaire des spectacles

CINEMA DE PARIS. — "Un grand Amour de Beethoven" à 12 h., 2 h. 20, 4 h. 45, 7 h. 10, 9 h. 30.

PALACE. — "Her Husband's Secretary", à 12 h. 01, 2 h. 57, 5 h. 53, 8 h. 49; Deady, Willing and Able" à 10 h. 18, 1 h. 14, 4 h. 10, 7 h. 06, 10 h. 02.

PRINCESS. — "Time Out For Romance" à 11 h. 56, 2 h. 49, 5 h. 42, 8 h. 35; "Men Are Not Gods" à 10 h. 20, 1 h. 13, 4 h. 06, 6 h. 59, 9 h. 52.

CAPITOL. — "Step Lively Jeeves" à 10 h., 12 h. 44, 3 h. 28, 6 h. 12, 8 h. 56; "Nancy Steel Is Missing" à 11 h. 13, 1 h. 57, 4 h. 41, 7 h. 25, 10 h. 09.

HIS MAJESTY'S. — "Wings of the Morning" à 1 h. 15, 4 h. 04, 6 h. 53, 9 h. 42.

SYSTEM. — "Join the Marine" à 11 h. 05, 1 h. 50, 4 h. 35, 7 h. 20, 10 h.; "Larceny On The Ayr" à 12 h. 20, 3 h. 05, 5 h. 50, 9 h. 35.

LOEW'S. — "Black Legion" à 11 h. 26, 3 h. 02, 6 h. 42, 10 h. 15; "Find The Witness" à 1 h. 02, 4 h. 36, 8 h. 09; "Slums of Paris" à 2 h. 10, 5 h. 44, 9 h. 17.

SAINT-DENIS. — "Cloîtrées" à 11 h. 50, 3 h. 05, 5 h. 44, 8 h. 59; "La Rose Effeuillée" à 12 h. 55, 4 h. 10, 6 h. 49, 10 h. 04.

Dernières représentations de "La vie en ros... se"

On s'amuse follement à "Mon Paris", cette semaine avec la spirituelle revue d'Eddy Baudry: "La Vie en Ros...se". Il ne reste plus que deux soirs avant la relâche de la Semaine Sainte. Jusqu'à la finale, le public est tenu en haleine par des tableaux rapidement enlevés avec une troupe de premier ordre comprenant Olivette Thibault, Juliette Béliveau, Gaston St-Jacques, Albert Cloutier, Henri Dauvilliers et en représentation Jeanne Maubourg. Il faut ajouter l'inimitable fantaisiste Gratien Gélinas qui obtient un véritable triomphe dans ses improvisations. Lundi jusqu'à vendredi soir inclus, relâche. Samedi prochain réouverture avec la revue comique de Henri Dauvilliers "Est-ce que ton Hydro... plane ?..." avec la troupe de Mon Paris.

Ce soir et demain soir, dernières représentations de "La Vie en Ros... se" avec le dîner-revue à partir de 7 heures.

Récital d'orgue en hommage à Charles-Marie Widor

Le dimanche 21 mars, à 8 h., sous la présidence d'honneur de Mgr L. A. Dubuc, P. D. V. P., à l'église St-Jean-Baptiste, M. Raoul Paquet donnera un récital d'orgue en hommage à Ch.-Marie Widor, récemment décédé. Toutes les pièces au programme, sauf la dernière, seront des oeuvres de Widor: Prélude de la Symphonie romane (Noël), Cantilène, Toccate de a Symphonie No 5, Prélude de la Symphonie gothique et Haec Dies de Pâques.

Le quatuor Loegenwuth

Le premier concert à Montréal, du quatuor Loegenwuth, aura lieu mardi prochain, 23 mars, 3 h. 30 de l'après-midi, à l'Ecole Supérieure de Musique d'Outremont, 1430, boulevard Mont-Royal.

Le quatuor interprètera les oeuvres ci-dessous:

Le quatuor No 7, de Beethoven.
Le quatuor de Roger Ducasse.
Le quatuor de Ravel.

Le récital des Morenoff

Il est fixé au 12 avril. — Programme des plus éclectique.

Partout où ils ont paru, les Morenoff ont obtenu un succès remarquable. Aux Etats-Unis, au Mexique, au Canada, dans toutes les provinces, ils ont remporté des triomphes dont les journaux font foi. A leur dernière apparition au concert des Disciples de Massenet, apparition pourtant fort courte, ils ont soulevé les applaudissements enthousiastes des spectateurs. A chacune des représentations d'opérette, alors qu'ils collaboraient avec les Variétés lyriques, ils ont obtenu une place importante dans le spectacle et ont partagé, avec les artistes de la scène, la faveur du public. A tel point que pour le récital de danse qu'ils donneront au Monument national, le lundi 12 avril, ils ont obéi à la demande générale de reprendre le grand ballet de "Valse de Vienne", qu'ils durent bisser à chaque représentation de cette oeuvre des Strauss.

En présentant, la troisième édition de leur "Petit Ballet", le 12 avril prochain, Carmen et Maurice Morenoff offriront un récital chorégraphique de grande envergure et qu'on pourra facilement comparer à ceux des troupes de tournées qui nous ont visités ces dernières années. A part le maître Morenoff et sa première danseuse Carmen Morenoff, il y aura en scène cinquante danseurs. Un grand nombre de tableaux, de duos et de danses d'interprétation sont au programme. Tous les genres sont abordés. On passe de la Grèce antique à la cour des Rois de France, jusqu'au music-hall moderne. Voici quelques numéros en particulier : les ballets : "Le roi s'amuse" avec menuet et gavotte. "Plaisirs champêtres", nymphes et naïades. "La Pounée et le Soldat de Bois", "Paul et Virginie"; des revues "Militaires" et "Américaines". Nul doute qu'après les triomphes qu'ils ont remportés durant l'automne et l'hiver dans des organisations locales, les Morenoff attireront à leur propre récital une foule nombreuse. Information et location : Monument national, LAncaster 4418, et au Studio Lacasse-Morenoff, PLateau 0800. (Comm.)

Au Théâtre des Petits

Les légendes bretonnes sont multiples et leur belle naïveté a su inspirer aux poètes et aux musiciens de jolies oeuvres telles que "La Légende de Saint Guirec" et "Les sabots de feu", écrites pour la jeunesse et sur lesquelles Camille Bernard a arrêté son choix, pour la matinée qui aura lieu à la Palestre du National le 18 avril.

Un peu moins long que d'ordinaire, le programme de haute qualité comprendra de petits numéros faits des plus belles chansons et des plus belles poésies de Botrel.

Les décors soignés créeront par instant cette impression navrante de tristesse et de brume qu'offre si souvent le bord de la mer... ou se transformeront, sous le rayon d'un projecteur, en un cadre merveilleux fait de lumière rejaillissant sur les nombreux personnages en costume du pays.

La carrière de Trudi Schoop

Dans des notes qu'elle a écrites sur elle-même, Trudi Schoop raconte qu'elle a donné son premier récital de danse, le 14 décembre 1920, au Pfauentheater de Zurich. Elle avait dix-sept ans. Elle voulait par ce récital prouver à son père qu'elle entendait suivre cette carrière sérieusement. Trudi Schoop venait d'abandonner le théâtre pour le ballet et la danse. Après plusieurs succès en Suisse, elle donna, en septembre 1929, un spectacle qui fut un véritable triomphe à Berlin. C'est depuis ce moment qu'elle n'a cessé de se faire connaître par tous les amateurs de danse et de ballet de l'Europe. Elle eut même des engagements à Tokio. Voici ce qu'elle dit elle-même de la difficulté du genre dans lequel elle s'est spécialisée avec tant de succès. "De tous les danseurs, dit-elle, le danseur comédien est celui dont la tâche est la plus difficile, si paradoxal que cela paraisse ! Car comment peut-il espérer persévérer si le public ne comprend pas le sens de son humour et de sa satire ? Le danseur lyrique peut au contraire au cours d'un spectacle rester dans l'illusion qu'il est parfaitement compris des assistants.

Trudi Schoop entreprend sa deuxième tournée au Canada et aux Etats-Unis. Elle donnera une représentation au Monument National le 15 avril.

Grischa Golubow au Montreal Orchestra

Ce jeune violoniste prodige sera le soliste du Montreal Orchestra à son prochain concert, dimanche, 28 du courant, à trois heures quinze de l'après-midi au théâtre His Majesty's. Le jeune Goluboff a été soliste de l'Orchestre philharmonique de Londres, sous la direction de sir Thomas Beecham et avec sir Henry Wood. Il a été également soliste des Symphonies de Los Angeles et de San Francisco. Il jouera avec l'Orchestre le Concerto No 3 en sol majeur pour violon et orchestre de Mozart. Les instrumentistes, sous la direction de M. Douglas Clarke, joueront le prélude à "Parsifal", "Façade" de William Walton et la Quatrième symphonie en mi mineur de Brahms.

Au Princess

Après une absence assez prolongée, la populaire actrice Miriam Hopkins revient de nouveau à l'écran pour jouer l'un des rôles les plus intéressants de sa carrière. "Men are not Gods", le titre de son dernier film, la présente en compagnie de Rex Harrison, Sebastian Shaw, A. E. Matthews, et Gertrude Lawrence. Réalisé sous la direction d'Alexandre Korda, ce film est le premier film britannique de Miriam Hopkins que l'on avait vue jusqu'ici dans des productions de Hollywood. Les décors sont ceux de Hyde Park, de l'hôtel Savoy et de la Royal Academy. Le Princess présentera aussi "Time Out for Romance" avec Claire Trevor et Michael Whalen.

HYPNOTISME-MAGNETISME
Voulez-vous connaître le secret de vos forces personnelles, réussir en affaires, dominer ceux qui vous entourent ? Apprenez l'hypnotisme, magnétisme en 15 leçons d'après la méthode hindoue qui est la plus forte. PROF. R. DUBOIS. 824, rue Rachel, E. - - - - - CR. 0648

"L'Oeil qui Accuse"

L'annonce que le roman radiophonique de Jean-Bart, intitulé "L'Oeil qui accuse", venait d'être adapté à la scène a créé un très vif intérêt et la demande de billets pour la représentation du 5 avril au Monument National est déjà très active chez Edmond Archambault, 500, Ste-Catherine est. On sait que les interprètes seront les mêmes qu'au microphone: l'auteur lui-même, Jean-Bart, Paul-Emile LeBlanc, Claude Sutton, Hector Charland, Conrad Gauthier, Lorenzo Bariteau, Henri Leduc, Edgar Goulet, Mlles Madeleine Davis, Margot Teasdale, Marthe Briant, Marthe Duplessis, etc. C'est M. Conrad Gauthier qui a la direction générale du spectacle et on peut compter que, comme pour ses autres représentations, il apportera à l'audition de "L'Oeil qui accuse" le même souci du détail et le même luxe de mise en scène auxquels il nous a habitués. Il serait prudent de retenir ses billets au plus tôt, si l'on veut éviter le désappointement de retourner à la porte, le 5 avril, faute de place, comme la chose est arrivée à des centaines de personnes lors de la représentation de la précédente pièce de Jean-Bart, "L'Homme aux Yeux Eteints".

IMPERIAL
Aujourd'hui et demain seulement
William POWELL - Myrna LOY dans
"AFTER THE THIN MAN"
Seconde attraction
Merle Oberon, Brian Aherne dans
"BELOVED ENEMY"
4 jours à partir de lundi
BOBBY BREEN dans
"Rainbow On The River"
Avec MAY ROBSON
Seconde attraction
Roland YOUNG dans
"The Man who could work Miracles"
Tous les jeudis soirs
SEANCE D'ENCAN
Tous les vendredis soir
Chant d'ensemble au radior

Au His Majesty's

Bien qu'il en soit maintenant rendu à sa huitième semaine au théâtre His Majesty's, le film "Wings of the Morning" continue d'attirer des foules. Ce film connaît une vogue extraordinaire d'ailleurs amplement justifiée par ses nombreuses qualités. Joué par des artistes de choix dont la sympathique actrice française Annabella et l'acteur américain Henry Fonda, ce film est le premier qui ait été tourné entièrement en couleurs naturelles par une compagnie anglaise. Les paysages sont magnifiques l'intrigue intéressante. Le ténor irlandais John McCormack se fait entendre dans quelques pièces au cours du film.

Chez les ouvriers allemands

Berlin, 19. — Il est défendu aux ouvriers en métallurgie et en construction de quitter leurs places pendant la lutte de l'Allemagne pour une indépendance économique.

SYSTEM HA 2000 A côté de chez Morgan
"JOIN THE MARINE"
avec Paul Kerry, June Travis et Warren Hymer.
"LARCENY ON THE AYR"
avec Grace BRADLEY et Bob LIVINGSTONE

AUJOURD'HUI
Sur la scène
SLUMS de PARIS
16 MADEMOISELLES DE MONTMARTRE 16
40 ARTISTES 40
LOEWS
"BLACK LEGION"
HUMPHREY BOGART
DICK FORAN · ANN SHERIDAN
"FIND THE WITNESS"
ROSALIND KEITH CHARLES

VARIETES LYRIQUES MONUMENT NATIONAL
Les MOUSQUETAIRES au COUVENT
Opérette de LOUIS VARNEY
Les 6, 8, 10, 11 avril en soirée
Direction: DAUNAIS-GOULET
Prix des places: $1.25 - $1.00 - .85 - .60 (taxe inc.)
En vente chez Ed. Archambault ou au Monument National
Tél.: MArquette 6221 - - - LAncaster 4418

La ligue Nationale termine sa saison demain soir --- Québec défait Saint-Jérôme

MAROONS ET AMERICAINS JOUENT CE SOIR LA DERNIERE PARTIE REGULIERE DE LA SAISON LOCALE

Les Bleu Blanc Rouge rencontrent les Rangers demain soir à New-York. — Toe Blake fera probablement le voyage. — Montréal n'est pas encore tout a fait certain de la 2ième position

La Ligue Nationale termne sa saison régulière demain soir. Le programme de fin de semaine se compose de cinq parties, dont deux ce soir et trois demain, aux Etats-Unis. Ce soir les Américains jouent avec les Maroons au Forum pendant que les Red Wings visitent les Maple Leafs dans la Ville Reine. Dimanche Montréal joue à Détroit, le Canadien visite le New-York Rangers, à Madison Square Garden et Chicago rencontre Boston, ce qui veut dire que Montréal et Détroit ont deux joutes consécutives en deux jours.

Les joutes de ce soir ne peuvent en rien changer la position des clubs. Elles ne peuvent servir qu'à quelques rivaux pour régler de vieux comptes. C'est le temps où les arbitres doivent avoir les yeux ouverts afin de ramener à la raison, ceux qui deviendraient trop violents.

Cette année Montréal a obtenu un léger avantage sur le New-York Américain. Des sept parties disputées à date, Montréal en a gagné quatre et l'Américain en a pris trois.

Toe Blake

Avec Détroit, Montréal est loin d'avoir eu de la chance. Il n'a pas encore connu la victoire contre le club de Jack Adams. Les trois premières rencontres furent nulles avec des scores de 2 à 2, à deux reprises, et ensuite de 1 à 1. Détroit a gagné les deux autres joutes avec des scores de 2 à 1 et 7 à 4.

La partie du Forum peut servir à décider du championnat des compteurs. Il est certain que "Sweeney" fera un effort surhumain pour améliorer sa position afin de rejoindre et peut-être dépasser Sylvanus Apps, qui mène la liste par un point. Apps joue lui-même à Toronto.

Toronto est un autre club qui n'a pas eu beaucoup de chance contre Détroit. Des cinq parties disputées à date, Détroit en a pris trois et Toronto en a gagné qu'une pendant que l'autre fut nulle.

Les Bleu Blanc Rouge jouent leur dernière partie à Madison Square Garden contre les Rangers. De là ils se rendront directement à Détroit. Cet hiver le Canadien a obtenu un bon avantage sur le New-York Rangers. Il a compté trois fois et le club de Lester Patrick a remporté qu'une victoire, pendant que l 'autre joute fut nulle.

Boston a obtenu un gros avantage dans sa série avec Chicago. Des sept parties disputées à date, Boston en a gagné quatre et Chicago en a pris deux. L'autre fut nulle.

Dans l'ordre des possibilités

La question de la deuxième position de la Section Canadienne n'est pas définitivement réglée. Pour en être certain, Montréal doit au moins annuler avec le New-York Américain, ce soir. S'il est battu et que Toronto l'emporte chez lui la situation deviendra plus compliquée et il faudrait ensuite attendre le résultat de la joute de Détroit, demain soir.

Inutile de dire que Tommy Gorman ne s'inquiète pas de cette question. A l'entendre parler Montréal restera en deuxième place. Le pilote des Maroons dit que ses joueurs n'auront pas de difficulté avec les Américains". "Nous les avons battus dimanche dernier et nous répéterons" a dit le pilote du club Montréal avec l'optimisme qu'on lui connait.

Gorman a ajouté que tous ses hommes sont en excellente condition physique. Jerry Carson a pris beaucoup de mieux et les parties de fin de semaine l'aideront à reprendre le temps qu'il a perdu. Jimmy Ward est le seul qui manquera à l'appel pour les rencontres de ce soir et demain.

Cecil Hart a déclaré que les Canadiens auront une pratique ce midi au Forum. Toe Blake doit y prendre part si sa main malade fonctionne bien, il fera le voyage à New-York. Blake lui-même dit qu'il a pris beaucoup de mieux et il est anxieux de se mettre de la partie, afin d'être en bonne condition physique pour l'ouverture de la série avec Détroit.

Fait à noter c'est la 20e campagne que la Ligue Nationale termine demain soir.

On espère encore jouer la série internationale

Royal et Canadien participeraient à la série contre deux clubs de la ligue de l'est des E.-U.

La série internationale proposée entre les champions de la ligue de de l'Est des Etats-Unis et deux clubs du Groupe Senior, qui avait été apparemment cancellée par suite de la décision des As de Québec de participer aux éliminatoires pour la coupe Allan, aura probablement lieu tout de même, a-t-on appris hier soir.

D'après les nouveaux plans, les Royaux et une équipe de joueurs Canadiens-français, choisie parmi les Canadiens et les Maple Leafs de Verdun participerait à la série contre les Sea Gulls d'Atlantic City et un club américain, probablement les Bears de Hershey.

George Slater, le président du Groupe Senior, a déclaré hier que la série "était plus éloignée que jamais" mais on sait que les représentants des Royaux et des Canadiens ont tenté d'obtenir des dates du Forum pour les matchs qui seraient disputés à Montréal.

Les deux finalistes de chaque ligue étaient d'abord supposés participer à la série, mais les As de Québec, champions du Groupe Senior ont préféré se lancer à la conquête de la coupe Allan.

SYLVIO MANTHA NE POURRA PARTICIPER AUX ELIMINATOIRES

Boston, 19. (P.A.). — Les Bruins de Boston devront changer leurs plans pour les éliminatoires de la ligue Nationale. Sylvio Mantha, vétéran joueur de défense et ex-étoile des Canadiens de Montréal, a dû accrocher ses patins pour le reste de la saison. Il s'est fracturé un os du coude droit à Chicago, il y a une semaine.

Art Ross se servira de Hooley Smith à la défense à la place de Mantha. Smith jouera en compagnie de Bill Hollett.

Sylvio Mantha

Le HOCKEY

Ce soir

ELIMINATOIRES Q. A. H. A.
(Finale provinciale)
Québec 4, St-Jérôme 0
(Premier de deux matchs, total de buts à compter.)

ELIMINATOIRES COUPE ALLAN
(Semi-finale de l'Ouest)
Fort-William 4, Winnipeg 3
(Fort-William gagne la série, 2 matchs à 1.)

ELIMINATOIRES COUPE MEMORIAL
(Finale, district d'Ottawa)
Ottawa-Rideau 3, Perth 2
(Premier de 2 matchs, total de buts à compter.)

Hier soir

LIGUE NATIONALE
Américain à Montréal
Détroit à Toronto

LIGUE INTERNATIONALE
Syracuse à Cleveland
New-Haven à Springfield
Pittsburgh à Philadelphie

Demain après-midi

ELIMINATOIRES Q. A. H. A.
(Finale provinciale)
St-Jérôme à Québec
(Québec mène 4-0 dans la série de 2 matchs, total de buts à compter.)

Demain soir

LIGUE NATIONALE
Canadien à Rangers
Maroons à Détroit
Chicago à Boston

LIGUE INTERNATIONALE
Cleveland à Syracuse
Philadelphie à Pittsburgh
New-Haven à Providence

Les classements

LIGUE NATIONALE
Section canadienne

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Canadien	47	24	17	6	114	108	54
Maroons	46	20	17	9	113	105	49
Toronto	47	21	21	5	116	113	47
Américain	47	15	28	4	118	153	34

Section américaine

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Détroit	46	25	12	9	125	94	59
Boston	47	22	18	7	114	109	51
Rangers	47	18	20	9	114	105	45
Chicago	47	14	26	7	98	125	35

LIGUE INTERNATIONALE
Section Est

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Phil'delphie	46	25	13	8	144	99	58
Springf'ld	47	21	17	9	113	125	51
Providence	47	21	19	7	117	120	49
N.-Haven	46	13	27	6	103	136	32

Section Ouest

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Syracuse	46	25	16	5	158	120	55
Pittsburgh	46	21	22	3	115	120	45
Cleveland	46	13	25	3	107	137	34

SUR LES COURTS

BOB MURRAY S'INCLINE DEVANT FRANK PARKER

Hamilton, Bermudes, 19. (P.C.) — Frank Parker, classé au deuxième rang parmi les joueurs de tennis des Etats-Unis, s'est assuré le championnat des Bermudes aujourd'hui en battant Bob Murray de Montréal, 6-1, 6-0, 6-2.

Le jeune Américain a déclassé son adversaire du commencement à la fin et n'a concédé que deux parties à son rival durant les trois sets.

Ernest Sutter et Mme Fredrick McBride ont remporté le championnat des doubles-mixtes, battant Wayne Sabin et Mme Sylvia Henrotin, 6-2, 3-6, 7-5.

Travaux adjugés à la Cie H. Dagenais

Ottawa, 10. (P.C.) — M. J. P. Goulson, d'Ottawa, annonce ce soir qu'il a adjugé à la Cie H. Dagenais les travaux de construction d'un nouvel hôtel de $300,000, à Sudbury, sur l'emplacement du American Hotel, rasé par l'incendie le 10 janvier dernier.

CHAMPIONS DE LA LIGUE NORTH-END

Le club des "Eskimos" se compose de: première rangée de gauche à droite, P. Best, D. Russell, H. Mooney, L. Meloche, mascotte, M. Koziol, D. Hillen, F. Calci. Deuxième rangée: M. Jubinville, directeur, E. Parr, F. Parr, G. Ladrière, gérant, B. Ladrière, capitaine, R. Meloche, J. Meloche, directeur.

Johnny Wing et Jack O'Connell conduisent les As à une victoire 4-0 à Saint-Jérôme

Wing compte le premier but du match et obtient deux assistances. — O'Connell réussit un but et une assistance. — Combat de boxe entre O'Connell et Huguet

Saint-Jérôme, 19. — Les As de Québec, champions du Groupe Senior, ont fait un autre pas vers la coupe Allan ce soir en battant le Saint-Jérôme 4-0 devant près de 3,000 personnes, à l'Aréna. Le deuxième match de la série sera joué dimanche à Québec.

Les As ont pris une avance d'un but à la première période, l'ont portée à 2-0 à la seconde et ont compté deux autres buts à la troisième, mais c'est grâce à la brillante tenue d'Alex. Bolduc dans les buts que les As ont pu remporter une victoire aussi décisive. Bolduc a bloqué 45 lancers durant le match pour s'assurer son neuvième blanchissage de la saison. Alex Trépanier, dans les buts de Saint-Jérôme, n'a bloqué que 30 lancers.

Johnny Wing et Jac O'Connell ont été les vedettes des As à l'attaque. Le premier a compté un but et deux assistances, et O'Connell a réussi un but et une assistance. Les autres buts ont été comptés par Pete Martin et Frankie Stangle.

La police a dû intervenir à la troisième période lorsque Jean Huguet et Jack O'Connell en sont venus aux coups, ce qui a failli déclancher une bagarre générale. Les deux joueurs ont été punis pour cinq minutes.

Hermann Barrette, député de Terrebonne, a présenté le trophée Boivin, emblême du championnat de la Ligue Provinciale, au capitaine Desjardins du St-Jérôme, avant le match.

Wing a le premier

Johnny Wing a compté le premier but du match après 14 minutes de jeu à la première période. Après avoir reçu une passe de Fortin à la ligne bleue, il s'est glissé entre les défenses et a déjoué Trépanier avec un lancer rapide qui s'est logé dans le coin droit du filet.

Il restait un peu plus d'une minute à jouer à la seconde lorsque Stangle a compté après une série de passes avec Wing et Maurice Croghan. Une minute après le début de la troisième, O'Connell a porté le compte à 3-0, sur une double passe de Martin et Croghan.

Pete Martin a compté le dernier but de la joute environ neuf minutes plus tard. O'Connell s'est emparé de la rondelle au centre de la ligne bleue, l'a passée à Wing qui l'a renvoyée à Martin. Celui-ci a contourné habilement la défense de St-Jérôme et a poussé la rondelle dans le filet après avoir attiré Trépanier hors de ses buts. Stangle a compté un autre but juste comme la cloche allait annoncer la fin du match, mais le point n'a pas été alloué comme un hors-jeu avait été sifflé.

QUEBEC — Buts, Bolduc; défenses, Brennan et Croghan; centre, Wing; ailes, Fortin et Stangle; subs, Martin, O'Connell, Boudreau, Keillier.

SAINT-JEROME — Buts, Trépanier; défenses, Giroux et Watters; centre, Moussette; ailes, Desjardins et Saint-Pierre; subs, Huguet, Hamelin, Morin, Saint-Michel.

Arbitres: Leclair et Carroll.

Première période

1—Québec: Wing (Fortin) 14.52
Punitions: Giroux, Brennan, Saint-Michel, Stangle.

Deuxième période

2—Québec: Stangle (Wing-Croghan) 13.45
Punitions: Brennan, Croghan.

Troisième période

3—Québec: O'Connell (Martin-Croghan) 1.01
4—Québec: Martin (O'Connell-Wing) 9.53
Punitions: Fortin, Watters, Saint-Micher, Stangle 2, O'Connell (mineure et majeure), Huguet (majeure).

FORT-WILLIAM PASSE EN FINALE DE L'OUEST

Fort-William, 19. (P.C.) — Les Wanderers de Fort-William sont passés en semi-finale de l'ouest ce soir en remportant une victoire 4-3 sur les Packers de Winnipeg au match décisif de leur série.

Stan Robertson a conduit l'attaque des champions de la Baie du Tonnerre avec trois buts, un à chaque période. Lui et ses copains iront à Calgary disputer la finale de l'ouest au vainqueur de la série Edmonton-North-Battleford, qui commence demain.

Hogarth a compté l'autre but des vainqueurs ce soir. Bend, W. Mackenzie et Skinner ont compté pour Winnipeg.

FORT WILLIAM — Buts: Hacquoil; Défenses: Knowles et Keane; Centre: Robertson; Ailes: Houston et Esse. Subs.: Hogarth, McArthur, Manahan, McCormack.

WINNIPEG — Buts: Roche; Défenses: Hinkel et Allum; Centre: Yellowlees; Ailes: Rivers et Skinner. Subs.: Cooper, Bend, A. Mackenzie, WW. Mackenzie.

Arbitres: C. Whyte, Fort William et R. McBride, Winnipeg.

Première période

1.—Winnipeg: Bend (Cooper-Mackenzie) 9.00
2.—Fort William: Robertson (Houston). 17.12
Punitions: Hogarth, Cooper.

Deuxième période

3.—Fort William: Hogarth (Knowles) . 2.15
4.—Winnipeg: W. Mackenzie 8.20
5.—Fort William: Robertson 11.27
Punitions: Bend, Allum.

Troisième période

6.—Fort William: Robertson (Esse) ... 10.23
7.—Winnipeg: Skinner 19.28
Punition: Aucune.

ENCORE VICTORIEUX

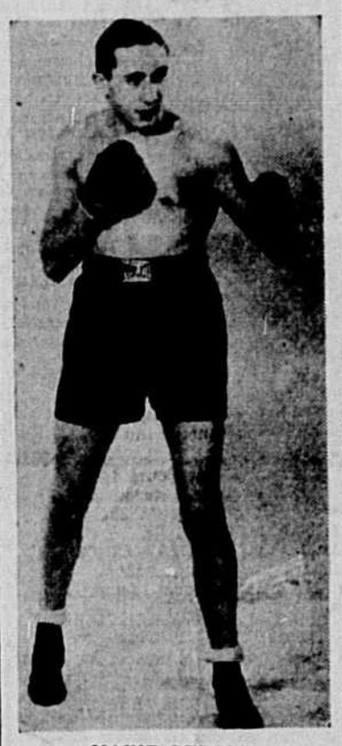

MAXIE BERGER,

aspirant au championnat poids-léger, qui a défait Phil Baker dans un combat de huit rounds disputé hier soir à Madison Square Garden, de New-York.

LA BOXE

Armstrong l'emporte

New-York, 19. (P.A.) — Henry Armstrong, de Cuba et Los Angeles, est sorti de sa classe ce soir pour administrer une bonne râclée à Aldo Spoldi d'Italie, dans un combat de 10 rounds qui avait lieu ce soir à Madison Square Garden.

Armstrong pesait 126 1-2 lbs et Spoldi 135 lbs. C'était la deuxième victoire de Armstrong en deux semaines.

"Lady Godiva" mettra la rondelle au jeu ce soir au Forum

Quoique, pour les amateurs qui assisteront à la joute Américains-Maroons ce soir au Forum, elle ne puisse sembler vêtue que de ses long cheveux blonds, "Lady Godiva", qui mettra la rondelle au jeu au début du match, ne pourra choquer les gens scrupuleux.

Gene Curtiss, le gérant du Théâtre Loew's, où "Lady Godiva" — dont le nom réel est Renée Villon — est l'étoile de la revue "Slums of Paris", nous a révélé que Renée porte un maillot sous ses cheveux, qui la couvrent à peu près de la même façon que Lady Godiva, qui a créé toute une sensation il y a plusieurs siècles en se promenant à cheval par les rues de Coventry, Angleterre.

Le six-jours de plus en plus contesté

Chicago, Ills., 19. (P.A.) — Cinq équipes sont sur un pied d'égalité dans la course de six jours alors qu'on arrivait à la 96ème heure. Mais la combinaison belge de Aerts et Debruycker avait un gros avantage en fait de points dans les sprints. Torchy Peden et Jules Audy étaient en troisième place.

	M.	T.	Pts
Aerts-Debruycker	1469	9	339
Ignat-Diot	1469	9	271
Peden-Audy	1469	9	241
Georgetti-Wals	1469	9	228
Debaets-O'Brien	1469	9	195
Thomas-Reboli	1469	8	110
Yaccino-Grillo	1469	6	191
Krossmeier-Wissel	1469	5	167
Cohen-Grimm	1469	4	165

"Dizzy" signe son contrat

Daytona Beach, 19. (P.A.) (Dernière heure) — Dizzy Dean a signé son contrat de 1937 avec les Cardinaux de Saint-Louis ce soir après une entrevue orageuse avec les directeurs du club.

L'as lanceur, dont le salaire serait de $25,000, a d'abord refusé de signer à cause d'une clause de "bonne conduite".

Il a déclaré qu'il ne signerait pas après une entrevue avec Breadon. Plus tard, il est allé voir Breadon, et a signé après une courte conversation.

Breadon a dit qu'il s'avait "obtenu aucune promesse et posé aucune condition. Il a signé un contrat ordinaire."

• • •

Daytona Beach, 19. (P.A.)— Dizzy Dean et Sam Breadon, le président des Cardinaux de St-Louis, sont sortis d'un salon où ils avaient discuté les conditions du contrat du premier ce soir et tous deux ont déclaré : "Tout est cancellé".

Dizzy est venu ici aujourd'hui de Bradenton, avec l'intention d'accepter le salaire de $25,000 qui lui avaient offert les Cardinaux.

Il avait tenu une conversation téléphonique avec Breadon et Branch Rickey, le vice-président des Cardinaux, hier soir, et avait plus tard déclaré qu'il s'était entendu avec ses patrons.

On ne sait pourquoi il a refusé soudainement de signer ce soir. Dean, Breadon et Rickey ont conversé durant deux heures cet après-midi et se sont rencontrés de nouveau après le dîner. L'as droitier des Cardinaux a insisté tout l'hiver qu'il ne signerait pas de contrat à moins d'obtenir $50,000.

Dizzy est intimidé par les reproches de Breadon et des chroniqueurs de baseball

L'aîné des frères Dean termine sa grève avec les Cardinaux et accepte un salaire de $25,000 pour la prochaine saison

Bradenton, 19. (P.A.) — Un reproche est quelquefois un acte fort charitable, et Dizzy Dean en a entendu quelques-uns à son adresse, qui sont arrivés juste à temps pour l'empêcher de tomber parmi les "idoles déchus".

Le fameux lanceur des Cardinaux de Saint-Louis, intimidé probablement en apprenant qu'il agaçait ses patrons et les rédacteurs de baseball par ses grèves annuelles, est un jeune homme fort paisible aujourd'hui.

Dizzy a découvert à l'âge prématuré de 26 ans que le baseball est une industrie fort importante et qui ne peut faire faillite parce qu'un joueur décide de lui dire adieu. La grand Babe Ruth était plus âgé lorsqu'il a fait cette constatation. Lou Gehrig a découvert ceci à peine quelques heures avant Dizzy en acceptant l'offre des Yankees.

Dizzy Dean

Les deux reproches qui ont le plus affecté Dizzy sont ceux que lui ont faits Sam Breadon, propriétaire des Cardinaux, et les rédacteurs de baseball dans leurs chroniques, disant qu'ils en avaient assez des farces du jeune homme qui les amusait fort auparavant.

Breadon est d'accord

Lorsque Dizzy a mis le point final à sa grève la plus obstinée depuis nombre d'années en demandant au commissaire Kenesaw M. Landis de le placer sur la liste des "retirés volontaires", Breadon a étonné son lanceur en disant que c'était une excellente idée. Ceci a effrayé Dizzy et lui a fait croire qu'il commettait peut-être une erreur. Quelquefois, il est plus difficile de redevenir actif que de se retirer.

Mme Dean, conseillère-en-chef de son mari, a été partiellement responsable du dernier geste des chroniqueurs de baseball. Lorsque trois rédacteurs new-yorkais ont tenté d'obtenir une interview avec Dizzy mercredi, Mme Dean a mis fin à la conversation en faisant sonner son claqueson. Comme résultat, les rédacteurs sont tombés sur le dos de Dizzy, lui reprochant sa grève.

Après la publication de l'article, les mêmes rédacteurs ont rendu visite à M. et Mme Dean de nouveau. Tous deux étaient assis sur la pelouse de leur demeure à Bradenton et paraissaient soumis. Il n'a pas fallu un oracle pour constater que Dizzy était sur le point de capituler et accepter l'offre des Cards.

• • •

Daytona Beach, 19. (P.A.) — Dizzy Dean, qui a dit qu'il avait accepté les conditions des Cardinaux, est venu à Daytona aujourd'hui mais une conversation de deux heures avec les directeurs du club s'est terminée sans que le lanceur ait signé son contrat.

Après l'entrevue, le président Sam Breadon a déclaré que "Dean n'a pas refusé de signer," et a ajouté qu'il aurait une autre conversation avec le lanceur durant la soirée.

Dean est venu ici de Bradenton. Il a déclaré ce matin qu'il était satisfait de l'offre des Cardinaux qu'on dit être $25,000 pour la saison.

La cause de son retard à signer n'a pas été révélée.

Nathan Wally et Sammy Jarvis sauront amuser la foule à la soirée du 7 avril

Du sublime au ridicule sont deux extrêmes qui sont difficiles à rapprocher dans une même représentation, mais Nathan Wally et Sammy Jarvis du Granite Skating Club de Toronto l'accomplissent dans deux numéros au cours desquels ils paraissent au programme du Carnaval Annuel du Patin au profit du Montreal Children's Hospital au Forum, mercredi le 7 avril.

MM. Walley et Jarvis exécutent au cours de leur deux numéros comiques, du patinage de fantaisie remarquable. M. Walley qui est le champion professionnel de patinage de fantaisie donne une performance si réussie que les passages les plus difficiles paraissent comparativement faciles à exécuter. En plus d'être un patineur de fantaisie accompli et un comédien de premier ordre, M. Jarvis est aussi un maître de l'équitation et prend part régulièrement à la chaison de chasse avec le Toronto Hunt Club.

L'un des numéros dans lequel ce couple paraît, nécessite le costume écossais et est intitulé "Une petite Goutte de Scotch". L'autre est intitulé "Frenchie et Dixie vont en ville", M. Walley interprétant le rôle de la jeune Française et M. Jarvis celui du petit garçon.

Le programme qui est élaboré par le Comité du Carnaval du Winter Club sous la direction de M. Norman Gregory, comprendra à peu près cent cinquante membres du Winter Club assistés de quelques-uns des meilleurs patineurs du Granite Skating Club de Toronto, du Toronto Skating Club et du Minton Skating Club d'Ottawa, avec Mlle Evelyn Chandler comme étoile principale.

Le Club Rotary de Westmount qui présente sous ses auspices cette attraction annuelle, rapporte une forte liste de souscripteurs dans les sièges réservés et dans les loges. Toutes les loges ont été réservées. Les sièges qui n'ont pas encore été réservés par les souscripteurs seront mis en vente au public du Contrôle du Forum, lundi prochain le 22 mars.

Le juge Madden attribue la mutinerie à la négligence de deux géôliers

Toronto, 19. (P. C.) — Le juge Madden qui a présidé l'enquête sur les circonstances de la mutinerie à la maison de réforme de Guelph, (Ont.), vient de rendre son jugement. Le savant juge n'hésite pas à attribuer la mutinerie à l'incompétence et à la négligence disciplinaire de deux géôliers, le sergent Wifliam Maxwell, officier de nuit sénior et Alfred Maguire, officier de jour sénior dont le renvoi est demandé immédiatement. En outre, le rapport du juge contient d'importantes réformes devant être opérées le plus tôt possible.

Le SKI

PRONOSTICS DU C. N. R.

A moins de changements radicaux dans la température la fin de semaine, dans les Laurentides, sera la meilleure qu'aient connue les skieurs cet hiver. Les agents du Canadien National à Shawbridge, St-Sauveur et Morin Heights rapportent 37 pouces de neige dont 12 de neige fraiche sur les champs de skis du nord. Hier le thermomètre marquait 28 degrés au-dessus de zéro et il n'y avait pas de vent.

Encouragé par ce temps favorable le Canadien National fera de nouveau circuler son train spécial de skieurs dimanche à 8 h. 40 du matin en plus de ses trains réguliers qui partent de la gare du Tunnel à 6 h. 45 du soir vendredi, 2 h. de l'après-midi samedi et 9 h. du matin dimanche.

Bobby Bell est nommé président de l'équipe de McGill

Le Dr Bobby Bell n'abandonnera pas complètement le hockey la saison prochaine, lorsque les Redmen de McGill se lanceront à la conquête du championnat du Groupe Senior. A une assemblée du club de hockey McGill, le Dr Bell a été élu président pour la saison 1937-38. Il a démissionné comme instructeur après la dernière joute de son club contre les As, dans les éliminatoires du Groupe Senior.

Dave Tennant, le brillant gardien de buts, est devenu capitaine, succédant à Gordon Crutchfield, qui quittera l'université le printemps prochain. Tennant est avec les Redmen depuis deux saisons. Il terminera son cours de génie en 1938 et la saison prochaine sera donc sa dernière dans l'uniforme de McGill. Dave a joué avec l'équipe junior de McGill avant de devenir senior. Il a commencé sa carrière dans le hockey à l'école supérieure de Montréal-Ouest.

John Ferguson est le nouveau gérant. Il était assistant gérant durant la saison qui vient de se terminer.

On ne sait encore quel sera le successeur de Bobby Bell comme instructeur. Nelson Crutchfield et Fred Wigle sont deux des candidats les plus sérieux pour la position.

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES ET ETAT DES PISTES DE SKI DANS LES LAURENTIDES

(Rapport du Pacifique Canadien)

Vendredi matin

ENDROITS	TEMPERATURE	DERNIERE CHUTE DE NEIGE Jour	Epaisseur	TEMPS ET ETAT DES PISTES
Shawbridge Piedmont	25 au-dessus	17-18 mars	15 pouces	Neigeux. Neige molle sur surface dure. Epaisseur totale 37 pouces.
Mont-Rolland (Ste-Adèle)	28 au-dessus	17-18 mars	15 pouces	Neigeux. Neige molle sur surface dure. Epaisseur totale 44 pouces.
Ste-Marguerite Val-Morin	28 au-dessus	17-18 mars	15 pouces	Neigeux. Neige molle sur surface dure. Epaisseur totale 48 pouces.
Val-David	25 au-dessus	17-18 mars	15 pouces	Neigeux. Neige molle sur surface dure. Epaisseur totale 41 pouces.
Ste-Agathe	28 au-dessus	17-18 mars	16 pouces	Nuageux. Neige molle sur surface dure. Epaisseur totale 42 pouces.
St-Jovite	28 au-dessus	17-18 mars	15 pouces	Nuageux. Neige molle sur surface dure. Epaisseur totale 35 pouces.
Lac Mercier (Mt-Tremblant)	25 au-dessus	17-18 mars	15 pouces	Nuageux. Neige molle sur surface dure. Epaisseur totale 47 pouces.
Seigniory Club	25 au-dessus	17-18 mars	15 pouces	Nuageux. Neige molle sur surface dure. Epaisseur totale 26 pouces.
Labelle	20 au-dessus	17-18 mars	15 pouces	Nuageux. Neige molle sur surface dure. Epaisseur totale 21 pouces.
Québec	30 au-dessus	17-18 mars	36 pouces	Nuageux. Neige molle sur surface dure. Epaisseur totale 48 pouces.

Maranville devra se contenter des voltigeurs qu'il a

Il tente en vain d'obtenir un nouveau joueur des Sénateurs de Washington

Orlando, 19. — Rabbit Maranville a tenu une longue conversation avec Clark Griffith, le propriétaire des Sénateurs de Washington, aujourd'hui, dans l'espoir d'obtenir un voltigeur pour ses Royaux, mais il semble qu'il n'y a rien à faire. Les Sénateurs ont six voltigeurs avec eux au camp, et l'un d'eux, Beverley Ferrell, n'est pas prêt à jouer dans l'Internationale. Les autres sont Ben Chapman, Jonathan Stone, Jess Hill, Taft Wright et Fred Sington, et ils resteront probablement tous avec le club.

Les réguliers des Royaux ont infligé une défaite 8-2 aux substituts aujourd'hui. Lauri Myllykangas, au monticule pour les réguliers, a été fort effectif et n'a accordé q'un but sur balles durant les cinq manches qu'a duré la partie. Tex Chandler, le receveur-recrue, s'est montré fort habile frappeur. Pour les substituts, Kaddis a bien lancé, mais il ne semble pas encore tout à fait en condition.

Dave Harris est finalement arrivé ce matin, et il a pris part à la pratique aujourd'hui. Sa tenue a fait un contraste frappant avec celle des autres joueurs, qui sont au camp depuis une semaine ou plus.

Les QUILLES

Hommes d'affaires de l'Est

NORMAN'S TRANSFERT

C. Emblem	100	100	100—	300
R. Bérubé	79	97	100—	276
P. Laplerre	108	100	116—	324
E. Morin	103	111	90—	304
R. Richer	100	100	100—	300
Totaux	490	508	506—	1504

J. W. MOREAU

J. Moreau	138	92	87—	318
H. Dansereau	106	132	113—	351
A. Bérubé	114	81	131—	326
A. Despatie	114	127	133—	354
A. Dansereau	144	101	108—	353
Totaux	616	644	562—	1722

Moreau gagne 3 parties.

RUSSELL HOTEL

G. Ménard	104	144	109—	357
B. Moreau	90	106	85—	281
O. Caille	128	159	164—	451
A. Thouin	129	152	79—	360
A. McCaughan	90	78	92—	260
Totaux	541	639	529—	1709

Russell gagne 2 parties.

O. LETOURNEAU

T. Anctil	126	118	108—	352
E. Gourre	102	81	95—	278
O. Letourneau	69	93	87—	249
A. Clément	73	107	78—	258
A. Morin	125	106	169—	400
Totaux	495	505	537—	1537

HOCKEY
FORUM — Wilbank 6131
AMERICAINS
vs
MONTREAL
Prix réguliers: $2.25, $2., $1.75, $1.50 $1.25, $1., 75c, et 50c. Taxe comprise
Avis des éliminatoires
Tous ceux qui achètent des billets pour la joute American-aroon ce soir (le 20 mars) peuvent faire les mêmes réservations pour les finales du chafpionnat, auxquelles les Maroons prendront part.
Ne tardez pas. Rendez-vous à la joute American-Maroon et préparez-vous pour les grandes rencontres de championnat.

Royal Mail, à Lloyd Thomas, vainqueur du Grand National Steeplechase

UN CHEVAL PAR JOUR

AMERICAN PRINCE est inscrit dans la dernière course de cet après-midi à Miami. Ce vétéran n'a pas encore compté en 1937 mais sa dernière performance de Tropical Park fut rassurante. En effet il se classa deuxième à Bounding Count, battu que par un cou sur le parcours d'un mille et un furlong. Cet après-midi il doit couvrir un seizième de moins et il chargera la même pesanteur. S'il y met la vitesse qui a caractérisé sa course de mercredi, il aura non seulement des chances d'argent mais même au gros lot.

A TROPICAL PARK

PREMIERE COURSE ....She Knows, Die Hard, Stool Pigeon.
DEUXIEME COURSE ...Head Hunter, Marfeu, Torquil.
TROISIEME COURSE ...Spindel Top, Camaraderie, Lee Cloud.
QUATRIEME COURSE ..Ridge Mor, Joy Ride, Wild Pigeon.
CINQUIEME COURSE ...Rainland, Rudie, Maedic.
SIXIEME COURSE .....Her Reigh, Paradisical, Chance Ray.
SEPTIEME COURSE ....Lone Hand, Prewar, Mannerly.
HUITIEME COURSE ....American Prince, True Charm, Claiment.

A OAKLAWN PARK

PREMIERE COURSE ....Leading Bet, Merrily On, Neds Affinity.
DEUXIEME COURSE ...Tetreshema, Black Sargent, Rockabbye Babe.
TROISIEME COURSE ...Heartbreak, Jean Lee, Hymarque.
QUATRIEME COURSE ..Morning Mail, Aroused, Patchpocket.
CINQUIEME COURSE ...Migal Fay, Overplay, One Night.
SIXIEME COURSE .....Glastonbury, Just Frank, Leonard Wilson.
SEPTIEME COURSE ....Headin Home, Aunt Myttle, Prince Ballot.
HUITIEME COURSE ....Pat C., Charlie H., Main Chance.
NEUVIEME COURSE ...Minthera, Barney Keen, Drastic Lass.

A FAIR GROUNDS

PREMIERE COURSE ....Anne L., Byrdex, Kai Hari.
DEUXIEME COURSE ...Miss Gohi, Teddy Carl, Geegee.
TROISIEME COURSE ...Swap, Artic Star, Simon.
QUATRIEME COURSE .. Determined, On Rush, Good Omen.
CINQUIEME COURSE ...Wee Emma, Zenka, Sky Lad.
SIXIEME COURSE .....Still Alarm, Compensotary, Breezing Along.
SEPTIEME COURSE ....Lady Rosamond, Robin Hood, Linnie Kate.
HUITIEME COURSE ....Waygood Lad, Fair Boy, Denclaire.
NEUVIEME COURSE ...Hey Flirt, Bright Knot, Risibility.
DIXIEME COURSE......Miles Standish, Identical, Forceful.

A EPSOM DOWNS

PREMIERE COURSE ....Chancabit, Springs Here, Benefit.
DEUXIEME COURSE ...Miss Subway, Hard Boiled, Wendover.
TROISIEME COURSE ...Diavola Boy, Rosweep, Freelander.
QUATRIEME COURSE ..Whisking, Porcellus, Cherry Chic.
CINQUIEME COURSE ...Reaping, Mere Greenock, Bacon.
SIXIEME COURSE .....Salaan, Seventh Heaven, Solar Hawk.
SEPTIEME COURSE ....Bistrita, Oswego, Princess, Hip Boots.
HUITIEME COURSE ....Pomparagon, Ogygia, Northcutt.

(Note—Ces pronostics sont basés sur la rapidité, principe élémentaire du "handicapping", et ne s'appliquent naturellement que sur le tracé rapide ou bon. Sur les pistes détrempées, lourdes, lentes ou boueuses, la plus grande prudence s'impose.)

Les inscrits pour aujourd'hui

Tropical Park

Première course, 5 1-2 furlongs. Our Crest 116, Geo. Gable 113, Miss Monk 105, Saracen 111, Sage Girl 106, Blue Donna 108, aDie Hard 116, She Knows 111, Canard 113, Great Stakes 110, Stool Pigeon 115, aFel-a 111.

a—Entrée : Miss Doris.

Deuxième course, 1 mille. — Journey On 112, Glassy Eye 112, Black Widow 115, Dark Sun 107, Miney 107, Page Boy 107, Phillips Pete 112, Torquil 107, Jamesville 102, Marfeu 112, Bold General 112, Head Hunter 120.

Troisième course, 4 furlongs. — Camaraderie 108, Spindle Top 110, Eastorian 100, Shred 100, My Pauline 105, Byrds Delight 108, Lee Cloud 108, Avirab 108.

Quatrième course, 6 furlongs. — Joy Ride 116, Muggins 111, Town Crier 98, Ridgemore 114, Wild Pigeon 106, Irish Ted 102, Black River 112.

Cinquième course, 1 mille. — aZa-a 100, Par 110, aRudie 118, Rainland 107, bMaedic 120, Proph 106, Woof 102, bMaecloud 109, Bernard F. 112.

a—Entrées : W. H. Gallagher,
b—Ferme Maemere.

Sixième course, 1 mille et 1-16. — Indian Head 110, aChance Ray 110, aBrown Feathers 110, Paredisical 116, Her Reigh 114, Couledam 112.

a—Entrée : Mrs. E. Denmark.

Septième course, 1 mille et 1-16. Anhelation 111, Spartan Lady 107, Deserter 114, Easiest Way 111, aPayjack 112, aLone Hand 115, John Wering 106, Prewar 106, Mannerly 111.

a—Entrée : Mrs. C. P. Lindner.

Huitième course, 1 mille et 1-16. Adamite 113, The Triumvir 110, Ivy Maxwell 109, Behind Me 109, True Charm 108, American Prince 110, Trickling 110, Bristle 114, Berry Patch 104, Claimant 111.

Epsom Downs

Première course, 5 1-2 furlongs— Whisk K. 112, Eva R. 112, War Glow 117, Amite 112, Masked Clown 112, Kai Finn 112, Arthur Coventry 117, Benefit 112, Springs Tere 103, Princess Sylvia 98, Chancabit 107, Griddle Cake 112, Thistle Grace 103, Radip Bells 112, Cheers 112, Redins 112, Leo M. 117, Offside 103.

Deuxième course, 5 1-2 furlongs — Royal Link 112, Lassies Son 112, Polly Shaw 112, Miss Subway 112, Scobina 107, Peter Blues 112, Naughty Polly 112, Count Cotton 117, Bachelor Dew 112, Hard Boiled 112, My Bow 112, Wendover 107, Nell Snelling 107, Chief Scout 112, Play May 107, Masked Bud 103, Thoughtful 112, Polante Rose 107.

Troisième course, 4 1-2 furlongs — Standard Time 116, Diavola Boy 116, Sequoia Hills 116, Strolling High 116, Rosweey 116, Cautivo 116, Exum 113, Mere Frolic 116, Check Signanl 116, Waters 116, Freelander 116, Buck On 116, Kizzy D. 113, War Infant 113, Pills 116, Rolls Nice 116.

Quatrième course, six furlongs — Amazing 110, Sachem 109, Pansy Ark 99, Porcellus 105, Cherry Chic, 104, Whisking 114.

Cinquième course, 5 1-2 furlongs —Reaping 120, Miss Grenock 106, Boston Sound 118, Blue Train 101, Rifted Clouds 109, Sound Advice 113, Boston Mary 105, Dreel 115, Wise Bessa 100, High Omar 100, Bacon 118.

Sixième course, 1 1-8 mille — Nanod 113, Solar Hawk 105, Singer's Folly 100, Corum 112, Salaam 113, Open Hearth 95, Seventh Heaven 98, Black Nose 104.

Septième course, 1 mille — Bistrita 108, Parva Stella 106, King Bonny 114, Luna Bright 106, Miss Flicker 108, Persian Step 101, Take Down 109, Caleb 108, Sailor's Gift 108, Hip Boots 113, Honest Susan 101, Oswego Princess 103.

Huitième course, 1 1-16 mille — Northcutt 108, Baby Wrack 103, Baby Sis 106, Imperial Betsy 106, Ogygia 109, Homework 116, Sister Jean 103, Pomparagan 108, Carus Clarus 111.

Fair Grounds

Première course, 1 mille et 70 verges, — Taipan 112, Sisko 109, Conastanto 111,Byrdex 109, Yellow Metal 117, Lucky Foot 111, Traggat 112, Play book 112, Plawdema 108, Tiempo 104, Kai arri 106, Brilliant Light 109, Anne L. 111.

Deuxième course, 1 1-4 mille, — Registerite 104, Sallandry 104, Gee Gee 104, Red Rogue 109, Blue Damsel 104, Miss Gohi 104, Dorothy W. 106, Teddy Carl 109, Tambov 109, Cecil B. 105.

Troisième course, 1 1-4 mille, — Arctic Star 109, Defier 109, Simon 109, Swap 115, Broadway Lights 109, Daffy 106, Countess Bye 106, Revelstoke 109, Manly 109, Pompwtic 105.

Quatrième course, six furlongs — Good Omen 103, Marcabala 105, Hastinola 107, Dorothy B. 107, On Rush 103, Determined 108.

Cinquième course, 1 mille, — King Carl 101, Sky Lad 109, Jokester 106, Scout Azure 109, Dedication 108, Pitter Pat 109, Moandmo 100, Still Alarm 105, Wee Emma 103.

Sixième course 1 1-16 mille, — El Puma 108, aStill Alarm 103, b Compensatory 105, bSilas 105, Whipowill 112, Countess Ann 93, Woodlander 98, aBreezing Along 116.

a—Entrée : Mrs. F. C. Dunn et Mrs. F. S. Harris,
b—Entrée : Mrs. B. Franzheim.

Septième course, — 1 mille et 70 verges, — Lady Rosamond 101, Binjer 105, North Blaze 102, Longueil 110, Robinhood 101, Ruckie 108, Dominus Witch 105, Linnie Kate 96, Lauretta Jay 104, Gustavia 96.

Huitième course, 1 mille et 70 verges, — Northern Sir 115, Tiger Claw 106, Dr Jillson 111, Felwyn 110, Cooney 106, Justa Jane 110, Polite Ann 106, Mad Career 115, Gay Days 111, Way Good Lad 115, Sun Caprice 110, House Afire 105, Fair Boy 110, Vee Eight 106, Redwick 111, Rogers Witch 115 Denclair 101, Julius Jr. 110.

Neuvième course, 1 mille et 70 verges, — Hey Flirt 115, Creole Beauty 105, Captain Danger 115, Brownman 111, Bright Knot 110, Altus Nuba 110, Transmac 110, St. Mica 110, Risibility 110, Penmar 110, Odd Blaze 111, Memphis Lass 105, Masked Coelia 110, Luke Connell 110, Jim Ormont 111, Joan Macaw 105, Jim Ned 106, Harem Queen 106.

Dixième course, 1 1-16 mille, — Scream 110, Lotta Air 105, Identical 110, Scout Chief 110, Chagrin 105, Gulfelano 110, Miles Standish 110, Irish Hero 110, FleetJest 110, Forceful 111, Bob Weidel 110, Hows Chances 110, Eager Belle 105, Miss Mascara 105, Flying Cherokee 110, Polly Barcarol 105, Imelda 105, Vin Noir 110.

Oaklawn Park

Première course, Course Oaklawn, Grand Way 107, Snobeedo 115, Miss Ritz 108, My Model 115, Peter Pumpkin 113, Merrily On 113, Leading Bet 112, Take Off 107, Judge Peak 107, Maiden Dream 108, Pops Betty 107, Neds Affinity 102.

Deuxième course, Course Oaklawn, Baby Way 102, Rockabye Babe 107, Immersal 115, Jesmore 107, Black Sergeant 112, Treetrashera 113, Busy Lutrecia 110.

Troisième course, Course Oaklawn Jean Lee 113, Hymarque 101, Jonnee 112, Surveyor 113, Golden Vein 109, Red Flyer 112, Heart Break 108.

Quatrième course Course Oaklawn — Cardarrone 112, Silverette 111, Carl S. 100, Morning Mail 112, Miss Ginbar 98, Bright and Early 103, Alma Mae 96, Patch Pocket 109, a Aroused 104. Transmutable 109, Appealing 119, Whistling Boy 98, Marica 116, Sunned 105, Prince Fox 104, Torcheen 100.

a—Entrée : Mrs. B. F. Christmas.

Cinquième course, 1 mille et 70 verges. — Mary Vito 110, Doctor C. N. 106, Mobs 104, Over Play 109, Sir Midas 115, Harris Dream 104, Migal Fay 107, One Night 115, Zir 106, Top Glide 104, Beth Macaw 107,

Sixième course, 1 1-16 mille, — Just Frank 109, Building Trades 110, Trey 112, Cross Ruff 115, Glastonbury 112, Chief Yeoman 112, Lame Duck 112, Leonard Wilson 106, Ace of Spades 112, Handsome Hai 09.

Septième course, 1 1-16 mille, — Aunt Myrtle 100, Headin Home 107, Almac 107, Silvery Cloud 107, Morts Pal 112, Firing Squad 107, Prince Ballot 109, Euexine 105.

Huitième course, 1 1-8 mille, — Charlie H. 105, Silent Don 105, Out of Fire 110, Wardell Ormont 105, Pat C. 111, Peace Move 105, Three Grand 100, Maine Chance 108, Dame Grundy 105.

Neuvième course, 1 mille et 70 verges, — Anna V. L. 108, Fac China 108, Computer 108, Minthera 103, Chaumont 114, Charlie Chan 113, Bungalow 108, Cablegram 108, Barney Keen 108, Drastic Lane 97, Sorcery 111, Zelady 89.

COOLEEN ET PUCKA BELLE, DEUX JUMENTS, ONT FINI DEUXIEME ET TROISIEME RESPECTIVEMENT

Ego, le favori, s'est classé quatrième et Golden Miller, deuxième choix, a encore désappointé. — Seulement sept chevaux ont fini la course. — Résultat coûteux aux preneurs - au - livre

Aintree, 19. (P.A.) — En présence du Roi et de la Reine et de 500,000 personnes, Royal Mail, à Lloyd Thomas, a gagné le centième renouvellement du Grand National Steeplechase. Sur trente-trois partants seulement sept ont fini le parcours et Cooleen, de Jimmy Bank, se classa deuxième pendant que Pucka Belle, de E. W. W. Bailye, s'est réservé le troisième argent. Ego, le favori de la dernière heure a fini en quatrième place ; Crown Prince fut cinquième et Pencraik sixième. Don Brandon tomba à bonne heure. Il fut remonté et put réclamer la septième place malgré qu'il ait été un quart de mille en arrière des autres chevaux.

Le vainqueur était coté à 100 contre 6; Cooleen et Pucka Belle à 33 pour 1. Conduit par le jockey Evan Williams, Royal Mail s'avança en tête après avoir dépassé la grande estrade et il l'emporta par trois longueurs sur Cooleen, qui avait dix longueurs en avant de Pucka Belle. Royal Mail a enregistré le parcours du Grand National en 9 minutes 59 3-5. Le record, détenu par Golden Miller et établi il y a trois ans, est de 9 minutes 20 2-5 secondes.

On a donc couronné un nouveau champion et la victoire de Royal Mail fut toute une joie pour trois gallois, le propriétaire, l'entraîneur et le jockey, qui en ont profité ainsi que des milliers d'amateurs qui l'ont appuyé de leurs paris. Royal Main a aussi rendu fameuse la progéniture de My Prince. Cet étalon a maintenant un dossier remarquable, celui d'avoir fourni trois vainqueurs consécutifs du Grand National, Reynoldstown, vainqueur de 1935 et 1936 était aussi de sa famille.

Les performances de Cooleen et Pucka Belle ont restauré la réputation du sexe faible à Aintree. En effet les juments et les pouliches avaient obtenu bien peu depuis que Shannon Lass avait disposé de 21 chevaux au commencement du siècle que nous traversons.

Royal Mail a franchi les haies avec facilité. Il passa en tête à "Beecher's Brook" et il a résisté avec courage et acharnement aux charges des juments qui furent toujours sur ses talons. Le vainqueur appartient à Lloyd Thomas, un vétéran du corps diplomatique qui fut en même temps assistant secrétaire du Duc de Windsor lorsqu'il était Prince de Galles.

Golden Miller, à Mlle Dorothy Paget, vainqueur de 1934, était encore favori à l'heure de l'appel de la course. Il fut vite éliminé. Il a refusé au même endroit qu'il est tombé il y a deux ans alors que sa chute entraînait plus d'un million de pertes en paris qui avaient été engagés sur ses chances.

Spectateurs intéressés

Le Roi et la Reine ont suivi la course avec des longue-vue et occupaient des places de l'estrade qui est d'habitude réservée aux jockeys. De cette hauteur les Souverains ont vu les chevaux disparaître l'un après l'autre.

Leurs Majestés furent longuement applaudies lorsqu'elles arrivèrent à Aintree. Il pleuvait encore. A la première course le Roi fut désappointé lorsque son porte-couleurs Rirestone n'a pas fini dans l'argent dans un spécial arrangé spécialement en son honneur. Mais il s'est vite consolé lorsque Queen's Shilling est sortie victorieuse. Ce pur-sang appartient à son beau-frère, le Duc de Harewood.

Sagement piloté

Evan Williams, qui fut malchanceux avec Golden Miller l'an dernier, a habilement piloté Royal Mail. "Le cheval a franchi les haies avec facilité," a dit Williams, après la course. "Il a fait une ou deux petites fautes mais on ne peut pas l'en blâmer. Lorsque j'ai dû rallentir, des chevaux sans conducteurs étaient près de nous et il m'a fallu quelque temps avant de m'en éloigner."

Ivor Anthony, l'entraîneur de Keelsborough Jack, vainqueur de 1933, ne fut pas surpris de la victoire de son cheval cet après-midi. "Je m'attendais de le voir gagner," a dit l'entraîneur. "Royal Mail est le meilleur sauteur lorsqu'il s'agit de courir à gauche et il était en bonne condition physique pour son engagement d'aujourd'hui."

M. Thomas, qui ne parie pas aux courses, a fait le voyage de Paris à Aintree pour assister à la course. Il a donné à son jockey le crédit de la victoire. "Il a bien piloté le cheval et il fut toujours le maître de la situation," a dit M. Thomas, qui fut lui-même un bon jockey amateur.

La jument Cooleen, à Jimmy Rank, a causé la grosse surprise de la course. Il n'y a pas longtemps on ne savait pas si elle prendrait part à la course. Elle fut négligée des preneurs et elle était cotée à 33 pour 1. Le jockey J. Fawcus a dit que sa monture avait été malchanceuse.

"Je croyais qu'elle dépasserait Royal Mail alors qu'il ne restait plus que deux obstacles à franchir," a dit Fawcus. "Mais un cheval sans conducteur lui a barré la route. Elle a fait un saut sensationnelle lorsqu'elle a franchi un obstacle près duquel il y avait un cheval qui était tombé."

Pucka Belle, une jument de 11 ans, fut conduite par son propriétaire E. W. W. Bailey. Au premier tour elle menait le peloton. Ensuite elle se fatigua et elle fut dépassée par Royal Mail, Cooleen et Flying Minutes, qui tomba un peu plus tard.

Mauvaise journée

En dépit de la chute de Golden Miller, le favori, les preneur-au-livre ont dit qu'ils avaient eu une mauvaise journée car Royal Mail et Pucka Belle, cotés à 100 contre 6, ne manquaient pas de partisans. Plusieurs ont encaissé des paris sur Royal Mail qui avaient été faits il y a plusieurs semaines alors que le cheval était le favori. Plus tard le cheval sembla perdre de son entrain et son prix augmenta. Plusieurs ont admis avoir gagné parce qu'il leur fut impossible de changer leur pari.

La course a valu environ $50,000 au propriétaire de Royal Mail.

Le gros lot des Vétérans échoit à un Américain

Un citoyen de Kemptville, Ont., obtient le deuxième, qui vaut $10,000. — Un montant de $500 pour chaque partant

M. K. Bradley, Route 2, Zanesville, Ohio, a gagné $20,000 dans le Sweepstake des Vétérans de Québec. Il a tiré le billet B. L. 43,049 sur Royal Mail, qui a gagné le Grand National Steeplechase à Aintree.

Le deuxième prix, de $10,000 fut gagné par "Gene" de Kemptville, Ont., détenteur du billet E. D. 59,-270 sur Cooleen. Le troisième prix de $5,000 fut décroché par Fred Snively, 1843 West Washington, Indianapolis, Ind. détenteur du billet B. W. 52.408.

Voici la liste des détenteurs de billets sur les chevaux qui ne se sont pas classés. Ils obtiendront chacun environ $500.

Spionaud, C. L. Parchen, 248, 22e Place Clinton Iowa, C. L. 36665.

Sugar Loaf, Hopalong, Cassidy, Montréal, Qué., D. C. 60770.

Tapinoih, Snowbird, Welwyn, Saskatchewan, D. W. 44542.

What Have You, Joe Starktown, Malone N.Y., C.W. 00698.

Buckthorn, I Need You, Humberstone, Ont., D.W. 49545.

Fieldmaster, Ace, Manotich, Ont., C.D. 31384.

Didoric, Randall Wolfe, Flora, Ill., D.K. 64880.

Dawmar, Jam, Ottawa, Ont., E.L. 16007.

Flying Minutes, Slim, Ilford Man, D.K. 61300.

Blake, Alex Morris, 19126 Andover, Détroit, Mich., E.K. 09453.

Don Bradman, H. J. Scherer, 523 Magnolia Ave, Longbeach, Calif., C. K. 48451.

Dryburugh, Popcorn, Brownsburg, Qué., B. N. 10149.

Sphinx III, G. R. Oyer, 931 Northampton St., Buffalo, N.Y., B. B. 30093.

Pencraik, Golden Sun, Kincardine, Ont., B. S. 06412.

Kiltoi, Muckin Wallah, Montréal, Qué., C. I. 42991.

Sunspot II, Ours, Rosland B.-C., C. W. 03068.

Irvine, Tough Guy, Montréal, Qué., X. I. 24944.

Delachance, Harry Rutan, 745 Boulevard Bayonne, N.J., D. I. 24492.

Ready Cash, H. S. Hutnam Jr., 1056 Appleton, Longbeach, Calif., B. G. 23989.

True Blue, Silver, Moncton N.B., E. D. 42104.

Golden Miller, John M. Carnaghie, 1225B Long View Ave, Détroit, Michigan, E. N. 28626.

Ego, Try Again, Montréal, Qué., B. C. 15321.

Emancipator, Doris Michaud, 222 Washington St., Lynn Mas, D. E. 02343.

Drim, Urban J. Darche, 2817 Pearl St., Franklin Park Ill., B. C. 07850.

Passing Fancy, Pat O'Dea, 259 Warren St., Brooklyn, N.Y., B. K. 12147.

Crown Prince, Virginia Dobbs, 500 Studio R.D., Ridgefield, N.J., D. D. 35911.

Kleen Blade, Come to Me, Toronto, Ont., D. D. 39575.

Uncle Batt, Bonnie and Dundee, Hotel Olympia, Lynn Mass., D. E. 00479.

Milkpunch, Pordge, Granndview Man., C.W. 54453.

Misdemeanour II, Five Brothers, 10203 Independence Ave, Kansas City, M.O., C.K. 09781.

Ceux qui avaient des billets sur des inscrits qui n'ont pas pris part à la lutte obtiendront environ $300.00.

LE PARI DOUBLE

A Tropical Park — Alice Highland et Kawagoe rapportent $455.60.

A Epsom Downs — Zekiel et Beginners rapportent $10.60.

A Oaklawn Park — Brain Trust et Wild Play rapportent $97.50.

A Fair Grounds — Sonsy Boy et Little R. rapportent $189.20.

Les résultats des courses

Tropical Park

Première course — 1er, Alice Highland, Swain 15.40, 5.20, 3.80; 2ème, Uncle Lester 116, Westrope 2.90, 2.60; 3ème, Loyal Son 116, Westrope 3.40. More Poise, Consistent Fortuity, Al Carlys, Joan Asbestos, Lady Day, Romney Royal ont aussi couru.

Deuxième course — 1er, Kawagoe 116, W. Wright 33.10, 15.20, 7.40; 2ème, Regula Baddun 116, Rosen 5.30, 4.20; 3ème, Dixie Princess 115, Wagner 4.20. Midnight Flyer, Many Moons, Destined, Balcony, Ceallaigh, Go Quickly ont aussi couru.

Troisième course — 1er, Strategist II 117, Rosen 25.50, 9.20, 6.20; Malmaison 110, Stafford 5.10, 4.60; 3ème, Mystic Sign 112, Balaski 5.60. Emir, Gallant Pat, Air Line ont couru.

Quatrième course — Landscape 108, Jaekle 11.70, 5.70, 3.70; 2ème Cuban Boy 113, Bierman 4.20, 3.30; 3ème, Ballot Boy 105, Schmidl 3.30. Snood, Bred in Blue, Sherabina, Crepe Suzette ont aussi couru.

Cinquième course — 1er, Lockstep 110, Maschek 18.40, 7.90, 5.60; 2ème, Play Line 110, Barba 4.80, 3.20; 3ème, Spotless 103, Schmidl 3.40. Nancy Mae, Polychrome, Dickery Dock, Chilkat, Gold Spin ont aussi couru.

Sixième course — 1er, aZebar 113, Wagner 14.50, 5.60, 3.00; 2ème, Jub Jub 100, Schmidl 5.00, 3.00; 3ème, Hasty Wire 110, Arcaro 2.50. Star Loom, aThe Queen, Starwick Swift Lad, Yetive ont aussi couru.

a—Couples.

Septième course — 1er, Bay Drop 112, Schmidl 51.10, 23.70, 12.50; 2ème, Knights Fancy 103, Swain 9.70, 5.90; 3ème, Busby 113, Rosen 5.90. Wilco, M. J. Brennan, Continuity Peerless Pal, Introductory, Tell Why, Glittering, Gold Standard ont aussi couru.

Huitième course — 1er, Galloping 110, South 80.00, 27.10, 11.90; 2ème, Sam Worthy 114, Arcaro 9.20, 5.20; 3ème, Galon Boy 114, W. Wright 3.50. Gunwale, Anne G., ust Buck, Queen Vic, Knack, Aunt Flor ont aussi couru.

Fair Grounds

Première course — 1er Chinese Empress, Packer $11.60, $6., $3.60; 2e Yule Star 108 Napier $4.00, $2.-60; 3e Skippy McGee 112 Dubois $2.40. Big Fish, The Millay, High Torgue, Ottoman ont aussi couru

Deuxième course — 1er Sonsy Boy 110 Haber $21.60, $8.40, $3.40; 2e Legion Girl 102 D. Barnett $6.00, $2.60; 3e Prevention 116 Dubois, $2.20. Honduras, Noitso, Blond Jester, Waterman, Zevphine, Just Macy ont aussi couru.

Troisième course — 1er Little R. 116 Dyer $8.40, $4.20, $3.40; 2e Firm Hand 106 Marrero $3.20, $2.80 3e Swifty 111 Simpson $20.80. Charming Sir, Azomis, Berceuse, Skotchy Rustic Lassie, Love Lost, Donna Marza, Hoosier Friend, Zowie ont aussi couru.

Quatrième course — 1er String Along 113 Mojena $14.80, $6.40, $4.-60; 2e Stout Rose 113 O'Malley $6.-20, $4.00; 3e Black Coat 116 Corbett$3.40. Spellway, King Whin, Fine Airs, Bottom Row, Sandid Gee Sann, Take Charge, Prince Alex, Cash o'Play ont aussi couru.

Cinquième course — 1er Agreeable 110 Hill $4.20, $3.20, $2.80; 2e Donna James 110 Marrero $5.40, $3.80; 3e Jessie D. M., 107 Hanauer $4.00. Finmar, Caloco Miss, My Rosanne, Between Bels, Balaath, Fanle Wise Revue, Authority ont aussi

Sixième course — 1er Gay Dog 113 Napier $11.60, $5.20, $4.00; 2e Persuader 113 O'Malley $7.60, $4.-20; 3e Eiz 106 Marrero $3.40. Kievson, Thistle Jock, Laro Keys ont aussi couru.

Septième course — 1er Exageration 116 O'Malley $7.60, $4.20, $3.-20; 2e Chief Geronimo 111 Dobson $25.40, $11.60; 3e Claflag 111 Duffy $3.60. Rizla, Star Banner, Claremont, Ruff Day, Shoteur, Zipalong ont aussi couru.

Huitième course — 1er Mannie 110 Napier $10.20, $5.20, $3.60; 2e Pestle 106 Caroselli $15.60, $14.80; 3e Toastmaster 115 Mojena $4.00. Canteron, Jodhpur, Just Remember, Sea Fox, Seedling, Six Bells, Jeter J., Peel, Busy Sorm, Spero ont aussi couru.

Oaklawn Park

Première course, six furlongs — 1er, Brain Trust 116, Hanka, 8.00, 7.40, 5.10; 2e, Bank Me 116, Barnett, 7.40, 5.10; 3e, Sugar Daddy 111, Brack, 6.20. Queer Sight, Krakatoa, Reigh Tetrarch, Sainte D'Espoir, Bland Hilltop, Miss Ward, Impatient, Bungler ont aussi couru.

Deuxième course, six furlongs — 1er, Morris Griner, Bryant, 6.30, 4.60, 3.10; 2e, Dr McLarney 116, Adams, 7.50, 4.30; 3e, Tad III, Dotter, 3.20. Ante Bellum, Dark Thoughts, Fred Alva, Quick Decision, Byrdel, The Bouncer, Sand Cloud, Dandy Porte ont aussi couru.

Troisième course, six furlongs — 1er, Wild Play 102, Dotter, 12.50, 5.60, 3.20; 2e, Think Fast 107, Josephson, 7.30, 3.30; 3e, Kansas Citian 107, Mora, 2.60. Sweeping Dame, Swing Corners, Ollies Image, Blind Houpe, Wont Lie, Als Son, Misinformation, New Issue ont aussi couru.

Quatrième course, six furlongs — 1er, Bright & Early, F. Smith, 13.60, 6.10, 2.80; 2e, Transmutable 112, T. Martin, 4.00, 2.50; 3e, Appealing 112, Webster, 2.30. Fickle Chance, Sunned, Professor Paul, Raymond ont aussi couru.

Cinquième course, 1 1-8 mille — 1er, Balapin 112, Canfield, 8.70, 5.00, 3.50; 2e, Caw Caw 112, Louman, 5.30, 4.00; 3e, Henry Dew 118, Adams, 3.00. Nawab, Laura Kiev, Mitigator, Cannons Roar ont aussi couru.

Sixième course, 1 mille 70 vgs — 1er, Blackmail 115, F. Smith, 26.90, 7.90, 6.50; 2e, Ilchester 110, Hutton, 3.10, 2.70; 3e, Sun Tryst 109, G. Smith, 10.00. Wegoway, Black Scout, Sir Ajax, Irish Image, Pantoy, Barbara J. ont aussi couru.

Epsom Downs

Première course, six furlongs — 1er, Zekiel 108, Neal, 8.20, 3.80, 3.10; 2e, Hobnail 114, B. Thornton, 5.80, 4.40; 3e, Rosy Doon 114, S. Roberts, 5.40. Lo, Mab Grant, Margaret Nadi, Gamaliel, Gay Bill ont aussi couru.

Deuxième course, 1 1-16 mille — 1er, Beginners Bait, Richard, 3.10, 2.30, 2.30; 2e, Dutchy 107, Hauer, 4.00, 2.60; 3e, Major Greenock 112, McDermott, 2.90. Gannonnisc, Grasing, Carbines Comet, Jobioso, Para Four, Flaming Light ont aussi couru.

Troisième course, 4 1-2 furlongs — 1er, Joe Schenck 110, Haas, 7.50, 7.70,, 5.10; 2e, Bomount 113, Richards, 5.40, 3.60; 3e, Hilda May 110, Hightshoe, 3.10. Warring Lady, Mr Grief, Hermana, Penrolls, Parvin, Miss Hollywood ont aussi couru.

Quatrième course, 5 1-2 furlongs —1er, Bright Land 103, J. Richards, 7.70, 4.90, 3.00; 2e, Stairs 100, Calvert, 13.20, 4.20; 3e, Autograph 109, S. Roberts, 2.50. Hearty, Old Jake, Albert Beck ont aussi couru.

Cinquième course, 1 mille — 1er, Brown Prodigy, B. Neal, 4.80, 2.70, 2.50; 2e, Gallant Eagle 116, Hightshoe, 280, 2.60; 3e, Miss De Mie 107, Manifold, 2.90. Night Bandit, Western, Slope, Natt Bragg ont aussi couru.

Sixième course, 6 furlongs —1er, Takus 109, Neal, 8.40, 3.90,2.80; 2e, Catchall 104, Manifold, 7.90, 4.50; 3e, Dokas 103, Roberts, 3.30. Board Trade, Veronica C. ont aussi couru.

Septième course, 1 mille — 1er, Garden Message, Hader, 3.90, 3.40, 2.40; 2e, Runamuck 100, Cornay, 7.00, 3.50; 3e, Inscription 104, Rife, 3.10. I See et Bulstrode ont aussi couru.

Huitième course, 1 1-16 mille — 1er, Ski 106, Vedder, 22.10, 8.80, 5.90; 2e, Fandan 107, Morgan, 11.60 8.80; 3e, Golden Knight 107, Neal, 4.60. Mary Stenson, Zulu Lad, Dark Mist, Animate, Blue Hour ont aussi couru.

LA QUATRIEME POUR ZEBAR A TROPICAL PARK

Ce pur-sang de trois ans enregistre le mille en 1.38 3-5. — Mauvaise journée pour les favoris

Coral Gables, Floride, 19. (P.A.), — Zebar a cet après-midi remporté sa quatrième victoire consécutive pour C. L. Cross en gagnant la Bourse "Surf" l'épreuve principale à l'affiche à Tropical Park. Des chevaux de trois ans prenaient part à l'épreuve et Jub Jub, de l'écurie Medway, se classa deuxième pendant que Hasty Wire, à W. J. Sprow, a obtenu le troisième argent.

Le rejeton de The Scout a tenu avec courage pour l'emporter par une demi-longueur et il a couvert le mille en 1.38 3-5. Ce pur-sang a fait des progrès considérables depuis son arrivée en Floride. Il est sorti du rang des novices à sa dernière apparition comme cheval de la jeune division lors de la première réunion de Tropical Park. Ensuite il a gagné inscrit à $1,500, puis à $1,750 et à $2,000. Cet après-midi c'était la première fois qu'il sortait de la catégorie à réclamer.

Les preneurs se sont encore fait laver cet après-midi. Les favoris ont fait piètre figure. La matinée commença mal lorsque Alice Highland a battu le favori Uncle Lester dans une autre épreuve de la division de trois ans, Loyal Son a obtenu le troisième argent. La pouliche victorieuse, qui en était à sa deuxième épreuve consécutive, a valu $15.40 au mutuel.

La quatrième course qui réunissait les meilleurs "sprinters" de la division à réclamer fut aussi un terrible échec pour la majorité lorsque Air Line et Emir n'ont pas fini dans l'argent. La part du lion fut décrochée par Strategist II, considéré comme un routier, avec Malmaison et Mystic Sign comme deuxième et troisième respectivement. Strategist II a valu $25.50 au totalisateur.

Assaut bien équilibré au marché Saint-Jacques

C'est un Tiger Flowers un peu plus lourd que celui qui évoluait l'an dernier dans l'arène locale qui nous reviendra en fin de semaine et qui rencontrera Harry Madison, lundi au St-Jacques, dans un combat de deux dans trois. Le champion milourd de couleur pèse maintenant un peu plus que 185 livres et le promoteur Charlie Gordon de Boston est d'opinion que le fait de prendre un peu de poids a rendu Tiger Flowers plus fort et plus effectif sans lui faire sa souplesse de panthère. A 185 livres environ Flowers ne devra pas concéder plus de 5 livres à Harry Madison et les amateurs de lutte savent qu'à chances égales en fait de pesanteur les deux athlètes se valent à peu près. Si Madison manoeuvre toujours plus rudement que le champion de couleur, celui-ci par sa souplesse et sa rapidité, tire profit de trucs et de tactiques qui laissent au dépourvu les plus habiles de ses adversaires en général. Enfin, ce match qu'on attendait depuis longtemps a été bâclé par Ray Lamontagne et ce sera le gros événement de la semaine dans le monde de la lutte locale.

Malgré sa défaite aux mains d'Eddie Marquette Jacques Trudeau espère démontrer à la satisfaction de tous qu'il est de taille à lutter contre le champion mondial Ted Bell. Cette semi-finale en sera une où le combat sera contesté et dur.

On anticipe aussi une intéressante rencontre entre Marquette et René Galibois (Jack Riley) dans le match spécial. Les préliminaires mettent en scène des athlètes au sang bouillant; Jack Rémillard vs Jack King et Alex Boyer vs Jack Larouche.

UN GROS LOT ECHOIT A UN CANADIEN

Le résultat du Grand National Steeplechase amène un montant de $556,-000 au pays

La "Presse Canadienne" annonce que la chance a favorisé plusieurs Canadiens, qui ont tiré des numéros gagnants dans la loterie irlandaise sur le résultat du Grand National Steeplechase. L'ouest canadien en a surtout bénéficié. Dave Wood, un célibataire de Yorkton, Sask., a gagné $165,000. Il avait tiré le billet de Royal Mail, le vainqueur. Il a obtenu la part du lion du montant de $556,-000 qui fut divisé au Canada.

Wood, silencieux et calme, a droit à $150,000 comme gagnant du gros lot et il a dit qu'il y avait $15,000 à ajouter parce qu'il a lui-même vendu le billet. Il a donc droit à 10 p.c. Il n'a pas voulu parler de ses projets, refusa de dire si c'était son intention de traverser l'océan pour encaisser son argent. D'un autre côté il a consulté son procureur A. C. Stewart, C.R., et ensuite il a visité les bureaux d'une agence transatlantique. Tout Yorktown lui a offert ses félicitations mais il était probablement le moins énervé.

Pucka Belle qui se classa troisième a donné $50,000 à deux Canadiens qui n'ont pas été identifiés. Deux autres résidents du Dominion ont obtenu chacun $31,115 et 73 autres souscripteurs ont obtenu environ chacun $500.00 comme prix de consolation.

Soixante-cinq Canadiens ont tiré des chevaux. Qu'ils aient ou non tiré des partants les billets valent environ $3,000 chacun.

La course apporta de la joie aux vainqueurs mais le résultat a fait évanouir Mlle Ethel Ecclester, une torontonienne. Elle détenait un billet sur un cheval qui fut deuxième pendant quelque temps. Lorsqu'elle entendit dire qu'il était tombé, elle perdit connaissance.

Charles Cray, de New Westminster aurait perçu $3,000 s'il avait conservé son billet. Mais il a gagné $2,000 de plus en vendant la moitié à un résidant de New-York.

Elle ira en Irlande

Baltimore, Md. 19. (P.A.) — Mme Elizabeth N. Myers, qui avait un billet sur Royal Mail dans le Grand National Steeplechase, qui vaut $150,000, avait son médecin à ses côtés aujourd'hui pendant qu'elle écoutait le résultat à la radio.

La veuve âgée d'un ancien constable a dit qu'elle voulait avoir le Dr William J. Sullivan près d'elle parce qu'elle ne savait pas comment la nouvelle de Aintree pourrait l'affecter.

Lorsque la nouvelle fut annoncée elle resta muette mais se contenta de sourire pendant que Mme William Sullivan et Mme Marie Meahan, des voisines, la félicitaient. Finalement elle put déclarer:

"Maintenant je peux réaliser ce que j'ai toujour rêvé — aider mes amis".

Un peu plus tard son procureur, Lee I. Hecht, l'informa qu'il avait vendu une partie de son billet à quelqu'un de New-York". Il avait disposé d'environ un tiers et Mme Myers a droit à environ $100,000.

Mme Myers a expliqué qu'elle avait autorisé Hecht à faire cette transaction et qu'elle était "parfaitement satisfaite".

Elle ira en Irlande pour encaisser son argent.

Betty a du sang froid

New-York, 19. (P.A.) — Betty Fitzgerald, une téléphoniste gagnant $30.00 par semaine, a gagné $150,-000 sur le résultat du Grand National Steeplechase. Elle avait un billet sur Royal Mail et elle avait enregistré le nom de "My Baby".

Betty, âgée de 28 ans, a dit peu à l'exception de remarquer" qu'elle aimerait à voyager. "J'ai acheté des billets avant aujourd'hui" a-t-elle ajouté.

LES YANKEES SONT FAVORIS A 4 CONTRE 5

Miami, 19. (P.A.). — Jack Doyle, preneur sur livre du Broadway, favorise les Yenkees à 4 contre 5, pour répéter leur exploit de la saison dernière et remporter le championnat de la ligue Américaine.

Doyle choisit les Cardinaux de St-Louis, à 2 contre 1 dans la Nationale. Il cote les Cubs de Chicago à 2 1-2 pour 1, et les Giants à 3 1-2 pour 1. Cleveland est coté à 3 pour 1 dans l'Américaine, et Détroit à 4 pour 1.

Hôtel Mont-Royal vs Windsor lundi soir

Deux vieux rivaux, le club de hockey de l'Hôtel Mont-Royal et celui de l'Hôtel Windsor se feront face au Forum lundi soir à neuf heures, afin de décider du championnat de la ligue des Hôtels de Montréal.

A E. Ecclestone, le manager de l'équipe du Mont-Royal, est confiant de triompher, car son club n'a été défait qu'une seule fois durant la saison régulière. Le manager Barnes du Windsor est tout aussi confiant, puisque c'est son équipe qui a infligé son seul revers au Mont-Royal. Barnes prétend que son club pourra répéter son exploit lundi soir.

Doug. Keenan, un rapide ailier, est l'as de l'équipe du Mont-Royal, tandis que Rogers Gervais est le joueur de défense étoile et Billy Boden le gardien de buts. L'admission à ce match sera gratuite.

AVIS

AUX MANUFACTURIERS DE SOUFRE COLLOIDAL ET AUTRES INTERESSES.

Les propriétaires du brevet d'invention canadien No 239,122, accordé le 8 avril 1924, à FREDERICK CHARLES ELPHICK et JAMES RAMSAY GRAY, du quai Prince Regent, Silvertown, Victoria Docks, Londres, E. 16, Angleterre, pour "la manufacture du soufre colloidal", sont prêts à accorder des permis pour l'usage de cette invention, à fournir le produit et à vendre, en tout ou en partie, leurs intérêts dans ce brevet.

Toute demande à ce propos doit s'adresser à M. Owen N. Evans, courtier en brevets d'invention 1070, rue Bleury, Montréal.

Le général Panet retourne à ses fonctions

(Suite de la page 1)

tions d'agir ainsi dans le but d'empêcher certaines révélations à l'enquête Brien.

Toujours est-il qu'hier soir l'un des membres de la Commission Brien nous a déclaré qu'il n'avait pas entendu dire que cette commission devait continuer son enquête. "Nous avons fait rapport que nous ne continuerions pas notre enquête, a-t-il dit, et je suis fort surpris d'apprendre que le comité exécutif n'a pas remis ce rapport aux journaux."

Le président de la commission d'enquête, M Brien, avait en effet promis aux journaux qu'ils auraient une copie de ce rapport.

L'autonomie est violée tant que les bureaux sont occupés par la police provinciale

Un grand nombre d'échevins ont exprimé l'opinion que tant que la police provinciale occuperait l'immeuble de la Commission du Chômage ils feraient entendre des protestations parce qu'ils considèrent que c'est là une usurpation flagrante des prérogatives municipales et une violation de l'autonomie de la ville.

A l'assemblée spéciale du conseil qui aura lieu mardi après-midi, ces échevins se proposent de demander une enquête royale sur toute cette affaire.

Certains prétendent que le procureur général, en posant cet acte inouï que fut le "raid" d'un département municipal, avait été conseillé par quelqu'un dans l'entourage du président du comité exécutif.

Les uns affirment qu'un certain membre du comité exécutif était au courant du "raid" et qu'il n'y serait pas étranger. Ils prétendent que c'est ce qui explique, ou motive la complaisance dont le comité exécutif a fait preuve à l'égard de ces procédés.

Le fait que la Commission Brien et le comité exécutif ont jugé les preuves soumises par le représentant du procureur général à ce point insignifiantes qu'ils n'ont pas hésité à les qualifier de "niaiseries", démontre clairement que l'occupation de l'immeuble municipal par les agents du procureur général n'est pas justifiée et constitue une provocation qui, disent les échevins, pourrait avoir des répercussions regrettables.

La Commission Brien abandonne son enquête et présente un rapport au comité

La commission d'enquête sur les secours directs devait siéger à onze heures du matin pour entendre de la bouche d'un représentant officiel du procureur général de la province la preuve justifiant le "raid" de la police provinciale et sa main-mise sur la propriété de la ville.

A onze heures, la commission au complet siégea au comité exécutif, avec les membres du comité. Les enquêteurs et les commissaires entendirent le représentant de M. Duplessis.

Il appert que le témoignage de celui-ci ne fut pas du tout satisfaisant. Au sortir de la conférence, M. J.-H. Brien, échevin de Rosemont, président de la commission dont l'enquête a été différée par le "raid" de la police provinciale, a déclaré à un groupe de journalistes que les preuves soumises par le représentant du procureur général n'étaient que des "niaiseries", qu'il n'en était nullement satisfait, qu'elles ne justifiaient pas le "raid" de la police, encore moins la suspension de la Commission Panet.

M. Paul Vaillancourt, membre de cette commission, fit une déclaration dans le même sens que celle de M. Brien, ajoutant que ce n'étaient là que "des enfantillages".

L'indignation semblait générale et à son comble. Un membre du comité exécutif nous a dit: "Nous allons de ce pas à la Commission du chômage demander aux gens qui s'en sont emparé de nous montrer le mandat qui les autorise à occuper illégalement un immeuble de la Ville. S'ils n'ont pas de mandat, je vais demander leur arrestation."

Les enquêteurs et les membres du comité exécutif se rendirent donc sur les lieux. MM. Filion et Jeannotte demandèrent à M. Wagner de produire le mandat.

Deux des personnes qui ont assisté à cet entretien nous ont déclaré que M. Wagner n'a pas produit de mandat, qu'il n'a pas de mandat et que tout ce qu'il put montrer fut une lettre, qui n'était pas même signée par le procureur général, l'autorisant à surveiller les documents, afin qu'ils ne soient pas soustraits aux enquêteurs du gouvernement.

Les "autorités" municipales sont revenues à l'hôtel de ville. Quelques-uns réussissaient assez bien à cacher leur indignation, mais d'autres ne se cachaient guère pour dire que l'occupation de l'immeuble de la Commission du chômage constituait "une violation de toutes les lois de la province et une usurpation injustifiée et injustifiable".

Il y eut une autre séance conjointe de la commission Brien et du comité exécutif. Cette réunion prit fin vers deux heures.

Il était visible que MM. Brien et Omer Barrière, membres de la commission d'enquête, étaient indignés. Il fut officiellement annoncé, et officiellement confirmé, que la Commission avait signé un rapport unanime refusant de continuer l'enquête dans ces conditions et remettant son mandat au comité exécutif.

Ce rapport fut présenté au comité exécutif. Et il fut de nouveau annoncé que la Commission ne continuerait pas son enquête.

Des échevins forcent le maire à convoquer une séance spéciale du conseil pour mardi

Pendant ce temps, un groupe d'échevins, réunis dans la salle des délibérations, firent si bien que vers midi, ils avaient décidé de mettre le maire en demeure de convoquer une séance spéciale du conseil pour mardi prochain.

Ils rédigèrent une lettre, un véritable ultimatum, mettant le maire en demeure de convoquer cette séance spéciale avant trois heures de l'après-midi, sans quoi ils convoqueraient eux-mêmes l'assemblée.

On communiqua avec le maire, qui était encore à Québec où le retenaient ses devoirs de député du comté de l'Assomption, et il acquiesça au téléphone, à la demande des échevins Savignac, Dubreuil, Caron, McKenna Rochon et Bray, qui signèrent la lettre.

Cette lettre disait:

Monsieur le Maire,

Nous soussignés, membres du Conseil municipal, jugeons nécessaire la tenue d'une assemblée spéciale du Conseil, le MARDI, 23 du courant, à 3.00 heures de l'après-midi, dont l'ordre du jour comporterait, au recto, toute la routine et toutes les affaires nouvelles et, au verso, l'item suivant:

"Mainmise par la Police provinciale sur l'immeuble occupée par la Commission du Chômage et sur les dossiers et documents de ladite commission, expulsion des employés ou représentants de la Cité, procédures à prendre pour rentrer en possession de tels immeuble, dossiers et documents, protection des employés ou représentants de la Cité, reconnaissance de l'autorité et de l'autonomie intégrale de ladite Cité en pareilles matières."

Nous vous prions en conséquence de bien vouloir convoquer cette séance pour les fins ci-dessus mentionnées et nous désirons vous informer que si, d'ici 3.00 de l'après-midi, ce jour, vous n'avez pas acquiescé à la présente demande, nous considèrerons votre abstention comme un refus, au sens de l'article 287 de la charte, tel qu'amendé."

Elections chez les propriétaires de Saint-Denis

M. Valois est réélu président — Recommandation du crédit urbain

La petite propriété

L'Association des Propriétaires et Hommes d'Affaires du quartier St-Denis, a tenu jeudi à Montréal, dans la salle de l'Académie Laurier, 5101, rue Rester, son assemblée de l'exercice de clôture, 1936-1937.

M. J. A. Valois, président sortant de charge, fit le résumé de l'activité de l'association pour l'année écoulée.

Au cours de l'assemblée, il fut proposé que demande soit faite aux autorités compétentes d'obliger les propriétaires de carrières à clôturer leurs terrains, qui sont un danger constant pour la population.

Après l'assemblée, M. Valois fit un exposé de la situation réelle du propriétaire et demande qu'il soit présenté un mémoire à la Commission d'enquête sur la petite propriété, pour lui exposer des moyens de conjurer la ruine du petit propriétaire.

Voici quelques-uns de ces moyens: consolidation de dettes et des taxes spéciales à un intérêt réduit; réduction des taux d'hypothèque; crédit urbain, sans restriction; réforme équitable du mode d'évaluation ou disparition de la taxe foncière pour la remplacer par une taxe sur le revenu de la propriété; responsabilité du propriétaire limitée aux gages donnés sans affecter ses autres biens; liberté du propriétaire en rapport avec l'assurance sur sa propriété; disparition des Commissions métropolitaine, de la Commission de Tramway et d'autres.

L'échevin Savignac remercia le conférencier et le félicita.

L'élection pour l'exercice 1937 se fit ensuite et les officiers suivants furent tous élus par acclamation:

J. Avila Valois, ingénieur électricien, président; E. Marcil, garagiste, vice-président; A. Larivée, avocat, secrétaire; Raoul Dandurand, gérant trésorier; messieurs Arthur Picard, A. Dufresne, W. Bégnoche, G. W. Rhéault et Roméo Beaulieu, directeurs.

Protestation des locataires

Contre une violation récente de l'autonomie de Montréal

La Ligue des Locataires de Montréal proteste contre "les procédés extraordinaires" dont le procureur général de la province, l'honorable Maurice Duplessis, a usé envers la Commission du chômage de Montréal. Elle lui demande d'nstituer une enquête royale sur l'administration de la Commission Panet, afin de la disculper, s'il y a lieu, des accusations implicites qui ont été lancées contre elle dans les déclarations subséquentes à une descente de police propre à mettre en doute l'intégrité des intéressés.

La Ligue proteste "contre cette violation flagrante" de l'autonomie de Montréal et contre l'apathie dont le maire a fait preuve en face de cette injure.

Ce soir, il y aura soirée récréative au local de la Ligue 4259, Ontario (Est). Demain après-midi, grande réunion mixte.

Le dernier obstacle au mariage du duc de Windsor avec Mme Simpson a disparu

Londres, 19. (P.A.) — Le clerc d'une étude légale, homme âgé, a contribué aujourd'hui à supprimer le dernier obstacle au mariage de Mme Wallis Simpson avec le duc de Windsor.

Le clerc avait d'abord l'intention d'empêcher l'ancien souverain de réaliser ses desseins d'épouser Mme Simpson. Il avait décidé de prévenir la promulgation du décret final de divorce.

Aujourd'hui, le clerc, touché par le message d'adieu de l'ex-roi, a renoncé aux procédures qu'il intentait. Il a retiré sa plainte et sir Boyd Merriman, président de la cour des divorces, a renvoyé l'accusation de collusion.

Le clerc porte le nom de Francis Stephenson. L'arrêt de la cour, retirant l'intervention du dossier, a déclaré le divorce de Mme Simpson exempt d'irrégularité. Le procureur du roi a déclaré que, envisageant la cause comme on le ferait de tout autre cause de même nature, il ne voyait rien qui puisse justifier l'intervention. Le divorce de Mme Simpson, a-t-il dit, est la conséquence normale des événements. Mme Simpson pourra se remarier le 27 avril. Le procureur du roi, qui a étudié soigneusement l'intervention, a déclaré qu'il n'a trouvé aucun indice de collusion.

Le père de Chardin croit que l'homme descend du singe

La théorie évolutionniste se concilie avec les enseignements du christianisme

Un grand savant

Philadelphie, 19. (P.A.)—Le R. P. Teilhard de Chardin, jésuite, un des plus éminents géologues du monde, a présenté, aujourd'hui, à un auditoire de savants un travail dans lequel il démontre que l'homme descend du singe.

Le père de Chardin a ajouté que ces découvertes ne faisaient aucune difficulté au christianisme. "Comme savant, je dois admettre que l'homme est né du règne animal. Mais il n'était pas un animal. Le fait le plus important, le plus étonnant, le plus significatif relativement à l'homme est l'arrivée de la pensée avec et en lui."

Le père de Chardin a apporté avec lui dans ce pays les premiers exhibits, photographies, etc. de la découverte du sinantropus, homme primitif qui a vécu il y a des centaines de milliers d'années.

Le père de Chardin parlait au symposium international sur l'homme primitif. C'est la premiière conférence de cette nature. Elle se tient sous les auspices de l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie.

Le sinanthropus, a-t-il dit, représente le "troisième stage" de la préhistoire de l'homme. Le premier stage est celui de l'homme moderne. Le second, celui du type neanderthal, homme dont le crâne et la structure étaient différents. Ce troisième homme, le sinanthropus, avait la tête différente de celle de l'un et de l'autre de ses successeurs — différences dans la largeur et la longueur de la tête, et il n'y a aucun doute que le sinanthropus soit un homme.

On a demandé au père de Chardin comment il pouvait être jésuite et évolutionniste en même temps. Il a répondu qu'il y a eu dans la création deux événements importants: l'apparition de la vie organique et l'apparition de la pensée. Ces deux événements n'ont pas été nécessairement simultanés.

La confirmation dans le diocèse

Elle sera administrée, cette année, à partir du dimanche 11 avril

Voici la liste des paroisses de Montréal et de la banlieue où sera conférée la confirmation, à partir du dimanche onze avril.

Dimanche, 11 avril, à 3 h. p.m.: N.-D. de la Défense, N.-D. du Mont-Carmel, Lachine, Saint-Stanislas, La Nativité, Saint-Patrice, Immaculée-Conception, St-Alphonse, St-Augustin, St-Laurent, St-Willibrord, St-Charles.

Lundi, le 12 avril, à 10 h. a.m.: St-Edouard, St-Jean-Berchmans, St-Aloysius, St-Henri, N.-D. du Perpétuel-Secours, St-Michael's, St-Vincent-Ferrier, St-Jean-Baptiste, St-Zotique, St-Brigide, St-Dominique, St-Jean-de-la-Croix.

Lundi, le 12 avril, à 3 h. p.m.: Notre-Dame-de-Grâce, Saint-Bernard, St-Brendan, Ste-Claire, (Tétreaultville), St-Octave, St-Victor, St-Bernardin, Holy Cross, Ste-Gertrude, N.-Dame du Sacré-Coeur, St-Pascal Baylon, St-Mary's.

Mardi, le 13 avril, à 10 h. a.m.: Saint-Sacrement, (Lachine), Sainte-Philomène, St-Antoine, St-Jacques, St-Enfant-Jésus, Villeray, Maisonneuve, Sainte-Agnès, N.-D. des Sept-Douleurs, Sacré-Coeur, Saint-Joseph, Holy Family.

Mardi, 13 avril, à 3 h. p.m.: St-Herménégilde, Bordeaux, Sault-au-Récollet, N.-D. des Neiges, St-Pierre-aux-Liens, St-Ignace de Loyola, Ville Lasalle, St-Léon, St-Thomas d'Aquin, Christ-Roi, St-Vital, St-Paul.

Mercredi, le 14 avril, à 10 h. a.m.: Ste-Catherine, St-Eusèbe, St-Arsène, St-Denis, St-Vincent de Paul, Ste-Anne, St-Marc, St-Pierre-Claver, Ste-Cécile, St-Gabriel, Ste-Marguerite-Marie, St-Barthélemy.

Mercredi, le 14 avril, à 3 h. p.m.: Ahuntsic, St-Paul de la Croix, Notre-Dame, Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, Ste-Clothilde, St-Germain, St-Pierre, Ste-Georges, St-Clément, St-Jean de Matha, Ste-Hélène, St-Roch.

Jeudi, le 15 avril, à 10 h. a.m.: Ste-Madeleine, N.-D. du Saint-Sacrement, Ste-Elisabeth, St-Raphael, St-Jean-Baptiste Vianney, St-Viateur, L'Ascension, Ste-Jeanne-d'Arc, St-Etienne, St-François d'Assise, St-Antonin, N.-D. de Lourdes.

Jeudi, le 15 avril, à 3 h. p.m.: St-Ambroise, N.-D. des Victoires, St-François-Solano, St-Anselme, St-Jean-Damascène, St-Louis de France, N.-D. de la Paix, Pointe-aux-Trembles, Cartierville, St-Irénée, St-Louis de Gonzague, St-Jean-Baptiste de la Salle.

Vendredi, le 16 avril, à 10 h. a.m.: Ste-Cunégonde, St-Rédempteur, Ville-Modèle, Ste-Thérèse, St-Jérôme.

La loi fédérale pour les jumelles Dionne a été approuvée hier

Ottawa, 19. (Du correspondant parlementaire du "Canada". — Le purisme a ses dangers. La loi concernant les cinq jumelles Dionne, présentée par M. Ross Gray, en est un exemple. La version anglaise réserve comme une marque de commerce, pour une période de quinze ans, les mots "Quints, Quins, et Quintuplets". Or la version française ne fait aucune mention de ces mots, qui font l'objet même de la loi, et leur substitue l'expression "Cinq jumelles".

Toutefois, grâce à la vigilance du secrétaire d'Etat, M. Rinfret, les trois mots anglais furent insérés dans la version française. Et le mot: "jumelles" peut encore servir à qui voudra!

On ne sait plus quand finira la session fédérale

L'opposition conservatrice fait de l'obstruction à propos du traité anglo-canadien

Projets à discuter

Ottawa, 19. (Du correspondant parlementaire du **Canada**) — Sir George Perley, leader de l'opposition en l'absence de M. Bennett, tenta de donner le change, l'autre jour, en proposant de raccourcir les vacances de Pâques. Il fut vite pris au mot, d'ailleurs, par M. Lapointe.

Mais, entretemps, un groupe de députés conservateurs ne font rien moins que de l'obstruction sur l'accord commercial avec l'Angleterre. Leur attaque porte sur les huiles végétales. (L'article relatif à ce produit a finalement été approuvé ce soir). On prétend y voir une concurrence dangereuse pour les produits laitiers du Canada. Les deux dernières séances furent employées à une discussion stérile sur ce point. De sorte que des 600 modifications tarifaires que comporte le nouvel accord, à peine une centaine ont été approuvées à date.

Or, il ne reste que 23 jours de séance avant la date à laquelle doit s'embarquer la délégation officielle du Canada au couronnement. Le gouvernement doit donc envisager la perspective de convoquer de nouveau les députés en juin, à la suite de la conférence impériale. M. King, qui rentre demain, a déjà déclaré que les députés ne peuvent compter sur une indemnité supplémentaire.

La perspective est d'autant plus troublante qu'outre le budget et le traité, nombre de projets importants restent à l'ordre du jour. La loi des transports est écartée pour l'instant. Mais il y a encore les crédits en majeure partie, et les crédits supplémentaires et les crédits supplémentaires spéciaux déposés ce soir. Le projet du service aérien, le rapport annuel et les crédits du réseau d'Etat, diverses mesures du ministère de la Défense nationale et la loi concernant la clause d'or. De plus, l'opposition se propose de provoquer un long débat sur les mesures de secours et sur le transfert de la loi des coalitions et des combines au ministère du Travail. Dans ces conditions, il ne serait pas étonnant que M. King, dès lundi, serve à l'opposition une vigoureuse mise en demeure.

Projets de loi des FF. des Ecoles chrétiennes

Québec, 19. — Les Frères des Ecoles Chrétiennes ont obtenu, hier soir, au comité des bills publics, l'autorisation de se constituer en corporation dans la région de Québec, indépendamment de celle de Montréal. Deux bills ont été présentés à cet effet et ont été adoptés, avec quelques légers amendements, en particulier en ce qui se rapporte au privilège d'imprimer et de publier des livres scolaires. On a parlé de concurrence injuste, vu que les Frères ne sont pas taxés et font concurrence à des libraires qui le sont. On fit un amendement par lequel les livres que les Frères offriront en vente seront soumis au Conseil de l'Instruction publique.

La police reçoit des renforts de gardes mobiles dans l'agglomération parisienne

Paris, 19. (P.C. - Havas) — Un train rempli de gardes mobiles est entré sans bruit dans Paris ce matin. Les gardes mobiles ont été stationnés aux endroits stratégiques.

Le gouvernement, désireux de prévenir la répétition d'émeutes dans le genre de celle qui a causé cinq pertes de vie à Clichy, a pris des mesures pour consolider les forces de la police dans toute l'agglomération parisienne.

La Chambre des députés a décidé, aujourd'hui, de ne prendre aucune décision touchant l'émeute de Clichy avant mardi prochain. Ce jour-là on demandera au président du Conseil, M. Léon Blum, ce qu'il a l'intention de faire pour prévenir les grèves et s'il a l'intention de donner suite à la grève antifasciste qui a eu lieu hier à Paris.

Le seul différend qui existe dans le Front populaire est entre communistes et radicaux-socialistes et roule sur un point de détail: les communistes demandent la dissolution du parti social français et les radicaux-socialistes prétendent que cette mesure est injustifiable.

Le gouvernement, par un décret, a prohibé un grand meeting que le parti social français devait tenir à Marseille, dimanche, ainsi que les meetings qui devaient avoir lieu à Strasbourg, Saint-Denis et Chateauroux.

L'armée de Franco est en déroute

(Suite de la page 1)

les méthodes de la non-intervention en Espagne. Le litige roule sur le choix d'un agent pour surveiller un des points de contrôle. La Russie refuse d'accepter le candidat du Portugal.

* * *

Madrid, 19. (P.C.) — Les troupes victorieuses du gouvernement, après avoir repris Birhuega, dans la province de Guadalajara, se sont avancées jusqu'à 18 milles au nord-est de cette ville et sont maintenant à Navalporto, village situé à 11 milles de l'importante position ennemie qu'est Siguenza.

Les troupes du général Miaja, malgré la pluie et un terrain détrempé, attaquent avec fureur sur un front de 30 milles, refoulant les "volontaires italiens" auxquels Mussolini avait déjà envoyé des félicitations en prévision de la "victoire qu'ils ne devaient pas manquer de remporter."

On rapporte que le bataillon italien fuit sur toute la ligne. Les miliciens reprennent les uns après les autres les villages qu'ils avaient été forcés de céder devant l'offensive de l'ennemi.

La junte de défense de Madrid dit que ses troupes ont remporté la plus belle victoire de la guerre civile. L'avance prend des proportions sans cesse grandissante. On assure que les troupes loyalistes sont entrées dans Navalporto durant la soirée. Ce village se trouve au-delà d'Almadrones et d'Abanadès, les deux points où les insurgés ont enfoncé les lignes socialistes lors de leur récente offensive. La prise de cette ville signifie donc que les troupes du gouvernement non seulement on reconquis partie du terrain perdu, mais encore ont pénétré en territoire insurgé.

C'est la première fois, à peu de chose près, que les miliciens socialistes sont en position de menacer un des châteaux-forts de l'insurrection, Siguenza.

Le général Miaja affirme que ses troupes ont pris Gajanejos, sur la route principale, à 22 milles au nord-est de Guadalajara, sans avoir à tirer un seul coup de feu.

Il prétend que ses troupes ont repris plus de la moitié du terrain qu'elles avaient cédé aux insurgés lors de l'offensive de ceux-ci, commencée la semaine dernière. Cette poussée de l'ennemi avait pour objectif de terminer l'encerclement de la capitale.

"Des jours glorieux se sont levés sur la République," a dit ce soir le général Miaja dans un discours.

Il a aussi annoncé qu'une seconde colonne loyaliste avait atteint le village de Masegoso, sur le rio Tajuna, à 30 milles au nord-est de Guadalajara. A cet endroit, les insurgés ont fait sauter un pont, ce qui a retardé la marche des républicains.

On assure que la prochaine ville importante que l'on emportera sera Almadrones, à 10 milles au nord-est de Gajanejos.

Des rapports de Brihuega, disent que les insurgés avaient transformé en arsenal l'église de Santa-Maria, située au centre de la ville.

Amélioration de la voirie provinciale

Projet du ministère de Québec pour l'élimination de passages à niveau

Québec, 19. — Le gouvernement fédéral contribuerait pour près d'un demi-million au coût de construction de la route projetée par le ministère de la voirie, entre Berthier et Pointe-du-lac, afin d'éviter les nombreuses traverses à niveau qui croisent la route actuelle.

Le nouveau tracé de la route passera au sud de la voie ferrée et éliminera en effet dix passages à niveau, dit l'hon. F.-J. Leduc, ministre de la voirie. On fera aussi disparaître pas moins de 200 courbes et l'on raccourcira la route de 4 milles et demi.

La nouvelle route aura une travée pavée de 20 à 22 pieds de largeur, avec accottements de dix pieds de chaque côté. La largeur totale de la route sera de 80 pieds.

Les travaux seront poussés à une très vive allure, dès cette année, et la route sera terminée à l'automne.

Le ministre de la voirie a reçu, hier, la visite d'une délégation de Saint-Barthélemy qui s'est rendue lui demander de changer le tracé de la route, de façon à la faire passer par ce village. La délégation, qui comprenait M. Barrette, ancien député fédéral de Berthier-Maskinongé, fut présentée au ministre par M. Paul Caron, député de Maskinongé.

Le Pape a célébré la messe, hier

Cité du Vatican, 19. (P.A.). — Sa Sainteté le Pape Pie XI a célébré ce matin la messe pour la première fois depuis qu'il est tombé malade, c'est-à-dire depuis le 5 décembre dernier. Le Saint-Père a pu célébrer le Saint-Sacrifice sans assistant.

M. Bennett à New-York

Toronto, 19. (P.C.) — Le chef du parti conservateur fédéral, l'hon. R. B. Bennett, ira à New-York avant de revenir à Ottawa. M. Bennett a fait une tournée politique qui l'a conduit à Hamilton et à Toronto. Sa soeur, Mme W. D. Herridge, est actuellement à New-York.

Le projet de M. Lapointe pour empêcher les Canadiens d'aller se battre en Espagne

(Suite de la page 1)

1865, nous furent imposées sans que nous ayions eu le loisir de les accepter de plein gré? Ceci, en dépit de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord de 1867, qui nous conférait la souveraineté.

Bien plus, Il y a des lois du Royaume-Uni qui s'appliquent au Canada. Nombre de juges l'ignorent. M. Cahan suggère un recueil de ces lois, — il en existe au moins cent cinquante — en attendant que le parlement canadien adopte exclusivement les lois qui s'appliquent aux citoyens du pays. Une refonte s'impose. Le ministère de la Justice, ou le ministère des Affaires extérieures devrait immédiatement s'employer à abroger ou à amender ces diverses lois, à les adapter, s'il y a lieu, à notre pays. Le parlement canadien pourrait alors les insérer dans nos propres statuts, ce qui serait plus digne et plus conforme à notre rang de nation.

Pourquoi les autres lois?

Le gouvernement, dit M. Cahan, fait un premier pas en nous offrant une réplique, avec de légères modifications, de la loi anglaise concernant l'enrôlement à l'étranger, loi qui date de 1870. Excellent commencement. Mais pourquoi tant d'autres lois anglaises s'appliquent-elles encore chez nous? M. Cahan énumère la loi concernant les droits d'auteur international qui date de 1886, la convention de Genève de 1911, le fameux "Army Act", qui reste en vigueur dans l'armée canadienne.

Le Naval Discipline Act pour la marine, le Fugitive Offenders Act de 1881, le Admiralty Offenses Act de 1849, et diverses autres lois concernant les offenses commises sur les eaux territoriales (1878) et le tarif des esclaves (1873).

La "nationalité canadienne"

Mais M. Cahan va encore plus loin. Il voudrait voir définir la "Nationalité canadienne" ailleurs que dans la loi concernant l'immigration. En définitive, cette loi ne concerne que ceux qui veulent élire domicile chez nous. Mais, il y a les canadiens, et ceux qu'on désigne sous le nom de nationaux du Canada. Ici, l'ancien secrétaire d'Etat pousse une botte à la bureaucratie d'Ottawa. Il tenta naguère, de rédiger une loi qui aurait défini comme il convient la nationalité canadienne. Mais, il se buta à l'étroitesse d'esprit de certains employés permanents du service civil, rébarbatifs à toute conception nouvelle et qui s'inquiètent peu de toute question qui ne concerne leur ministère que par ricochet.

Ayons nos propres lois

Ayons nos propres lois, conclut M. Cahan. Proclamons ce qu'est un Canadien. insi nous développerons le sentiment national, qui est nécessaire si nous voulons maintenir la cohésion entre les différentes races, les croyances et les sections du Dominion.

L'avis de M. Woodsworth

Après ce discours de haute portée qui restera comme l'une des belles pages de nos débats parlementaires, M. Woodsworth, insista pour faire son boniment. Cela parut bien faible, et tortillé, et filandreux. Le plus clair est que le chef socialiste voudrait bien qu'on ne rendit pas trop difficile à ses amis de s'enrôler "pour la cause", tandis que cela fut rendu impossible aux autres. Et comme il faut tout prévoir, — la situation peut être différente de ce qu'elle est en Espagne, — il voudrait aussi qu'il soit permis aux nôtres de s'enrôler parmi les insurgés d'un autre pays tant que ceux-ci n'ont pas été reconnus comme belligérents. M. Woodsworth se dit, peut-être que ce ne sont pas généralement les bons qui s'insurgent. Il faut laisser la porte ouverte.

Les officiers d'état-major

Au cours de la discussion de la loi en Comité, M. Lapointe, sur proposition de M. Michaud, ministre des Pêcheries, retrancha l'exception moyennant permis. M. Cahan souleva comme objection, la situation d'officiers d'état-major qui suivent un engagement et qui sont souvent obligés d'y prendre part pour sauver leur vie. Cela se vit au cours de la guerre russo-japonaise. Le ministre de la Justice convient qu'il importe de laisser à la loi quelque élasticité. Pour obvier à l'objection, il suffit de préciser qu'il s'agit d'enrôlement.

Le cas de la guerre civile

Pour le reste, il importe aussi de distinguer entre l'insurrection et la guerre civile. Il sera loisible au gouvernement de déclarer qu'il y a conflit, quand la situation devient une menace pour la paix. M. Cahan, approuve. Et à un député du Crédit Social qui veut faire spécifier qu'il s'agit d'insurrection armée, M. Cahan riposte vivement que même ceux qui font la grève sur le tas paraissent le plus souvent être armée. Allusion fut faite au Manchukowo et à l'Ethiopie qui n'étaient pas des guerres, d'après la stricte interprétation du droit international. En de tels cas, le gouvernement doit prendre ses responsabilités et proclamer à sa discrétion qu'il y a conflit véritable.

L'honorable Ernest Lapointe

M. Lapointe précise que le bill n'est pas rétroactif, de sorte qu'il n'affectera pas les médecins qui servent actuellement en Espagne.

"Ceci est plus qu'une mesure législative, conclut le ministre de la Justice. C'est une question sérieuse. Nous ne voulons pas que notre pays, non plus que nos nationaux, se trouvent mêlés une querelle qui puisse menacer la paix du Canada. Nous ne voulons pas que nos gens aillent à l'étranger prendre part à des conflits qui ne nous intéressent pas. L'un des meilleurs moyens de les empêcher est de contrôler l'émission des passeports." Il peut arriver, ajoute M. Lapointe, que quelques-uns réussissent à passer la frontière. Mais ils n'iront pas loin. Depuis deux mois, nombre de passeports ont été annulés qui avaient été obtenus sous de fausse représentation. Le droit d'annuler un passeport appartient strictement au gouvernement. Cela ne constitue aucunement, comme le suggère M. MacNeil, un déni de liberté.

Durant, Oklahoma, 19. (P.A.) — Mme Franklin D. Roosevelt, qui est en tournée de conférences, a lu dans tous leurs détails les récits de la catastrophe de New-London avant son départ pour Houston, Texas. "C'est une chose horrible," a-t-elle dit.

425 pertes de vie et 175 blessés

(Suite de la page 1)

Nous croyons que 425 cadavres, peut-être plus, ont été retirés des ruines."

(Le capitaine Yalter Elliott, de la police de la voirie, a rapporté à Dallas que personne ne s'accordait sur le nombre de pertes de vie ou le nombre de ceux qui ont échappé au désastre. Il prétend qu'il y a eu entre 500 et 600 pertes de vie.)

En tout cas, avec les décès survenus dans les hôpitaux et dans les ambulances, il se peut fort bien que le nombre de pertes de vie atteigne 450.

Il a plu aujourd'hui, ce qui a rendu pénible encore le travail des ouvriers qui ont fouillé les décombres.

Les médecins disent que plusieurs de ceux qui ont échappé au désastre ont des membres fracturés.

On a des indices certains, maintenant, que l'explosion a été causée par une fuite de gaz naturel. L'école s'élevait dans un district pétrolifère du Texas. Le gaz qui filtre de terre et s'accumule constitue une menace constante dans ces régions. L'assistant du directeur du service des pompiers d'Oklahoma-City, M. J. J. Lynch, a dit que le gaz naturel, dans ces contrées, s'accumule dans les recoins des maisons bien ventilées et le long des routes. "La région de New-London," a-t-il ajouté, "est une région montagneuse. Vous trouverez probablement plus de poches de gaz qu'ailleurs le long des routes."

Le professeur de chimie de l'université du Texas, M. E. P. Schoch, va témoigner à l'enquête instruite par l'Etat.

Les deux Chambres de la législature d'Austin ont voté une résolution demandant une enquête législative.

Le gouverneur Allred a annoncé cet après-midi qu'il allait probablement retirer la loi martiale demain. En tout cas, il ne la laissera en vigueur que pour permettre au tribunal militaire (tribunal de la garde nationale) de terminer son enquête.

Le maire de New-London, M. Howard, croit que l'explosion est due à l'accumulation du gaz d'infiltration dans les crevasses et les tuiles creuses du sous-sol de l'édifice. Le maire a aussi constitué un tribunal d'enquête, devant lequel comparaîtront les entrepreneurs qui ont construit l'édifice.

Peu avant le lever du jour, on a retiré des débris Mme Tracy Tate, institutrice. Elle était encore vivante. Elle se trouvait ensevelie sous 20 pieds de décombres. Elle a expiré lorsque les ouvriers l'ont couchée dans l'ambulance.

Les parents ne veulent pas entendre parler de service funèbre collectif et d'enterrement collectif. Ils prennent des dispositions pour que les funérailles de leurs enfants aient lieu dans les villes voisines.

Dans une morgue à Henderson, 40 entrepreneurs de pompes funèbres ont 140 cadavres à embaumer.

Un photographe de journaux a raconté le fait suivant: "J'ai entendu raconter plusieurs histoires d'héroïsme," a-t-il dit, "mais il en est une que je n'oublierai jamais. Une institutrice, entendant le premier bruit qui a précédé l'explosion, poussa sous son pupitre un enfant qui était à réciter sa leçon. Elle s'affaissa elle-même un moment après près du pupitre. En déblayant les ruines, on trouva l'institutrice et l'enfant. L'institutrice était gravement blessée. L'enfant n'avait pas une égratignure. Pour ce qui est des 30 autres écoliers qui se trouvaient dans la classe, tous ont péri."

Une école technique du Japon a envoyé ses condoléances. Adolf Hitler, ses sympathies. L'identification des cadavres est très difficile à établir. On croit que plusieurs ne seront jamais proprement identifiés.

La police a ordre d'arrêter J.-L. Lewis

(Suite de la page 1)

gler le différend de façon pacifique.

Avant que commence la conférence de ce soir, le gouverneur a dit aux reporters que les événements se développaient de façon satisfaisante.

A New-York, le secrétaire du Travail Perkins a dit qu'ils pourrait se produire du nouveau avant minuit. Mlle Perkins a ajouté qu'elle aurait peut-être un entretien soit avec M. Walter P. Chrysler, président du bureau de direction de la compagnie, soit avec M. John L. Lewis, président du Comité d'organization industrielle.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No 20012. — MADAME VVE E. YVON, des Cité et District de Montréal, Demanderesse vs JOSEPH A.. PROULX, employé des postes, des Cité et District de Montréal, Défendeur.

Le trentième jour de mars 1937 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 4528 rue DeLanaudière en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc.

J. E. COUTU, H.C.S.

Conditions: Argent comptant.
Montréal, ce 19 mars 1937.

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

PROJET DE LOI

Avis est par les présentes donné que la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, corps politique légalement constitué, requerra auprès de la Législature de la province de Québec, à sa présente session, certains amendements aux lois qui la régissent et notamment les amendements suivants:

1. Amendement à la loi 54 Victoria, chapitre 53, article 1, telle que modifiée par les lois subséquentes pour permettre à la Commission des Ecoles catholiques de Montréal d'emprunter:

a) Un montant de CINQ CENT MILLE DOLLARS ($500,000.00) en vue d'acquérir des emplacements d'écoles; de construire et d'acquérir de nouvelles écoles et résidences; d'agrandir, d'améliorer et de modifier les écoles déjà existantes; de faire les travaux de confection de cours de récréation des élèves et de payer diverses obligations et hypothèques échues durant l'année scolaire 1935-1936 et à échoir durant la présente année scolaire 1936-1937;

b) Un montant de CINQ CENT MILLE DOLLARS ($500,000.00) pour solder l'excédent des dépenses sur le revenu de la présente année;

c) Un montant de SIX CENT MILLE DOLLARS ($600,000.00) pour augmenter le traitement du personnel pour l'année scolaire 1936-1937;

d) Un montant de DEUX MILLIONS DE DOLLARS ($2,000,000.00) pour boucler le budget de l'année scolaire 1937-1938.

2. Amendement à la loi 23 George V, chapitre 47, section 1 et à la loi 24 George V, chapitre 42, section 2 pour permettre à la Commission de renouveler à échéance les divers emprunts mentionnés pour des termes successifs tels que la durée totale n'excède pas quarante ans.

Roméo DESJARDINS, Secrétaire.

Mars 19 37.

Chronique ouvrière

Les cheminots délibèrent dans le plus grand secret

Aucune déclaration ne peut être obtenue sur l'attitude qu'ils entendent prendre vis-à-vis des réseaux ferroviaires canadiens

Il y en aurait 90% de favorables à la grève

Les directeurs des dix-sept unions de chemins de fer ont de nouveau délibéré hier et, à ce qu'on dit, ils ont discuté de questions très importantes. Cependant, il fut impossible d'obtenir plus de précisions sur ce qui s'était passé durant les deux réunions de la journée.

Aucun directeur ne voulut ajouter quoi que ce soit à cette déclaration et M. Howard-B. Chase, porte-parole du comité général, a dit qu'il "n'avait rien à dire pour le moment". Tout semble mystérieux et personne ne peut prévoir les décisions qui seront prises par les directeurs au sujet du différend créé par le refus des compagnies de remettre cette année le salaire de base aux cheminots.

On sait néanmoins qu'hier un sous-comité a pris connaissance des résultats du référendum de grève remis aux 117,000 cheminots. De source officielle, on apprend que près de quatre-vingt-dix pour cent des cheminots auraient voté en faveur d'un arrêt complet du travail, si les chemins de fer ne veulent pas abolir la réduction de salaires de 10 pour cent.

Bien que l'on croit à une réunion plénière du comité général pour aujourd'hui, rien ne fait prévoir qu'il y aura une déclaration ce soir concernant l'attitude des cheminots vis-à-vis des réseaux ferroviaires canadiens.

On négociera lundi prochain le contrat collectif de l'industrie de la robe

Les premières démarches, dans le but de négocier une convention collective avec les manufacturiers, seront faites lundi prochain par les directeurs de l'union internationale des ouvriers de la robe. On a invité l'association patronale à une réunion conjointe qui se tiendra dans la journée à cette fin.

D'après une déclaration de M. Bernard Shane, organisateur général, cette union tentera par tous les moyens de conclure une entente à l'amiable avec les manufacturiers. Cependant, si ceux-ci s'opposent aux intentions des ouvriers, il est probable que des mesures répressives seront prises contre eux.

Les vues de l'union sont d'établir un contrat collectif qui assurera aux ouvriers et aux ouvrières des conditions de travail et des salaires raisonnables. Par le fait même on espère stabiliser l'industrie et faire disparaître la concurrence ruineuse qui existe entre les employeurs. Selon M. Shane, les salaires payés sont très bas et souvent inférieurs aux taux de l'ordonnance de la Commission du salaire minimum des femmes.

Les tailleurs de cette industrie, organisés depuis plus d'un an, bénéficient d'un contrat collectif qui leur assure des salaires de trente et de vingt-huit dollars par semaine et aussi quinze dollars aux apprentis. Leurs heures de travail sont limitées à quarante-quatre heures.

Le contrat des employés de tramways

Les employés de tramway se réuniront ce soir pour décider s'ils doivent renouveler leur contrat de travail avec la Montreal Tramways ou négocier une nouvelle entente avec cette Compagnie. Le contrat actuel expire le premier juillet prochain et la partie contractante qui veut l'abroger doit en donner un avis préalable de trente jours.

Le syndicat des employés de tramways suggère cependant à tous ses membres de s'abstenir d'assister à cette réunion convoquée par le comité de négociation. Le syndicat déclare "que étant la seule association professionnelle incorporée chez les employés de tramways, il est donc le seul intermédiaire, entre la Compagnie et les ouvriers, ayant droit de passer un contrat qui sera légal.

"Comme aujourd'hui, dit-on, le syndicat représente avantageusement tous les départements des employés, il n'entend plus confier des négociations qui engagent les conditions de travail de trois mille hommes à un comité qui ne représente qu'un seul groupe choisi par des assemblées montées pour les circonstances. Il veut un contrat légal et non des bouts de papier."

Cette semaine des affiches ont été mises dans tous les bureaux et salles d'entrepôts de la Compagnie invitant les employés à assister à la réunion qui se tiendra ce soir, à 8 heures, à la salle de l'Assistance Publique. Comme on le sait, les négociations de l'an dernier n'ont donné aucune augmentation de salaire en dépit des représentations faites à cet effet. Il est probable que les employés demanderont de nouveau la majoration de leurs salaires et d'autres conditions de travail plus avantageuses.

Autres nouvelles du monde ouvrier

Les camionneurs à la construction de la route de Lennoxville recevront $1.25 de l'heure

Sherbrooke, 19. — M. Jean-Marie Bourdeau, secrétaire de l'hon. J.-S. Bourque, ministre des travaux publics, nous apprend que le ministre a obtenu du département provincial de la voirie, le salaire de $1.25 l'heure pour les propriétaires de camions qui travaillent sur la route de Lennoxville. Un commencement de grève s'était déclaré sur ces chantiers alors que les camionneurs réclamaient $1.50 de l'heure au lieu de $1.00, mais le travail fut repris, sur la promesse que l'affaire serait soumise à l'hon. M. Bourque.

Selon la déclaration de M. Bourbeau, le ministre a essayé d'obtenir $1.50 de l'heure pour les camionneurs en question, mais le département de Québec a répondu qu'il ne pouvait accorder plus que $1.25 dans les circonstances actuelles.

M. J.-M. Bourbeau a appris hier de l'hon. M. Bourque, que le gouvernement provincial à la demande du ministre des travaux publics a voté une somme de $70,000 pour la construction de la route Sherbrooke-Ascot. Les travaux de réfection se poursuivront jusqu'au nouveau pont, dans le village d'Ascot.

Les grévistes de Sherbrooke retourneront au travail lundi prochain

Sherbrooke, 19. — Les ouvriers de la Dominion Textile Company qui s'étaient mis en grève, il y a dix jours, vont retourner au travail lundi même, à la suite du règlement conclu, hier soir, entre les représentants de la compagnie et ceux des grévistes. Les pourparlers durèrent plusieurs heures.

Aux termes de l'entente conclue, les ouvriers de la "Dominion Textile" obtiennent des augmentations de salaire qui varie de 50 cents à $5 par semaine. Cependant, il n'a rien été décidé dans le cas des tisserands et le salaire de ces derniers sera déterminé prochainement. Il y a eu vote, hier soir, et la majorité des ouvriers ont voté en faveur de l'entente. Quelques-uns cependant, se sont abstenus.

La campagne de recrutement dans l'industrie de la robe

On annonce des quartiers généraux de l'union internationale des ouvriers de la robe que M. G.-R. Desjardins vient d'être nommé organisateur canadien-français pour continuer la campagne de recrutement dans l'industrie.

Avis aux employés d'hôtels de restaurant et de tavernes

L'union internationale des employés d'hôtels, de restaurants et de tavernes, donne avis qu'elle tiendra une assemblée régulière demain après midi, à 2 heures au No 1331 est, rue Sainte-Catherine. Des questions d'une importance toute particulière y seront discutées et l'on présentera les rapports ordinaires des directeurs de l'union.

On espère conclure bientôt une entente dans la grève de Saint-Jean

St-Jean, Qué., 19. (Du correspondant du Canada) — La grève des employés de la Franco-Canadian Dyers et de la St-John's Textile a pris une nouvelle tournure aujourd'hui. M. Clovis Bernier, délégué du ministère du Travail, a eu un entretien avec les directeurs des deux compagnies et l'on s'attend à ce qu'un règlement soit conclu après la réunion d'aujourd'hui.

Les grévistes ont réclamé à l'unanimité un représentant des syndicats catholiques au tribunal d'arbitrage qui étudiera la cause du différend. Ce soir, on a assuré les grévistes que des mesures avaient été prises pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. De plus, chaque matin le syndicat fournira le déjeuner gratuitement aux grévistes et ce, tant que durera la grève. Demain, les grévistes partiront de leurs quartiers-généraux en groupe pour assister à la messe où il y aura communion générale.

Le contrat collectif du vêtement de travail sera soumis à la fédération provinciale

A sa réunion d'hier soir, l'union des ouvriers de l'aiguille a décidé de changer son nom en celui de "Syndicat catholique des ouvriers du vêtement de travail" pour faire disparaître la confusion que semblait créer le premier nom dans certains milieux. Le syndicat a aussi décidé de soumettre le contrat collectif, étudié hier soir, à la prochaine séance de la fédération provinciale qui aura lieu aujourd'hui.

Le conseil du district de l'Atlantique appuiera l'union internationale des débardeurs

Les directeurs et les membres du conseil exécutif des unions internationales de débardeurs du district de l'Atlantique, réunis en session à Montréal, ont décidé, après avoir entendu les représentations des délégués du local 373, d'endosser tout le travail accompli à date pour obtenir un contrat de travail sur le port de Montréal. Ils promettent et s'engagent formellement à donner l'appui nécessaire à l'association internationale de Montréal et aux demandes de ses membres.

Seize conférences du Frère Adrien

Le Frère Adrien de la Congrégation de Ste-Croix, fondateur et directeur général des cercles des jeunes naturalistes, vient de donner une série de seize causeries, dans les principales institutions de la ville de Québec.

Plus de cinq mille auditeurs ont assisté à ces causeries sur la protection de nos ressources naturelles, données sous les auspices conjoints de l'Acfas et du ministère des Mines et des pêcheries.

L'indice économique progresse de 2 points

Ottawa, 19. (P.C.) — L'indice économique dressé par l'Office fédéral de la statistique accuse pour la semaine terminée le 13 mars un gain de plus de deux points par rapport à la semaine précédente et une augmentation de 10.4 pour cent par rapport à la même semaine de l'an dernier. D'après la norme de 100 établie sur la moyenne de 1926 le nombre-indice s'établit à 118.4 contre 116.1 la semaine précédente et 107.3 la même semaine de l'an dernier.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par ABBOTT, PROCTOR & PAINE, 201, rue Notre-Dame ouest - - - - Montréal

1937-36 Haut	Bas	Stock et div. Taux en $	Ventes en 100s	Haut	Bas	Clot	Ch ge net
80½	59	Acme Steel *4	3	77	77	77	—1¼
22⅝	9¾	Adams Expr's ‡.55	11	21¼	21	21	....
84½	58	Air Reduction *1	12	73¼	72½	73	+ ⅛
5⅛	2⅛	Alleg Corp	50	4⅞	4⅝	4¾	....
258½	157	Allied Chem'l 6	8	240½	240	240	+ ½
34	23	Allied Mills ‡1	5	26¾	26¼	26¼	— ⅛
83½	35⅝	Allis-Chalm *‡1½	33	66¾	65⅝	65⅝	— ⅞
125⅝	75	Amerada 2	7	106½	105¼	106¼	+ ½
101½	49	Am Ag C Del ‡4	5	95	93½	93½	....
55½	30¼	Am Bank Note *‡1	4	30⅝	30⅜	30⅝	+ ⅛
80⅝	40	Am Brake Sh *‡1.80	3	66	66	66	—1⅝
137½	105¾	Am Can *4	9	107⅜	107¼	107¼	+ ⅛
71	30	Am Car & F	1	64⅝	64	64⅝	+3⅛
35⅛	20½	Am Com Alc *1¼	21	28⅞	27⅞	27⅞	+ ¼
33⅝	16½	Am Crystals ‡2½	4	29½	29⅜	29⅜	+ ⅜
13⅝	6½	Am & Fgn Pow	32	12¼	11⅝	12	+ ⅛
52⅝	37	Am H Prod *2.40	2	47⅜	47¼	47¼	+ ⅛
17⅞	9¾	Am Int Corp ‡.40	9	16⅜	16¼	16¼	+ ⅛
4⅞	2⅛	Am Ice	6	4¼	4⅛	4¼	....
58⅝	23¼	Am Loco	8	52½	52	52½	—1¼
135	66	Do priv ‡3	2	114½	114	114½	— ½
29⅞	21	Am M & Fdy *1.00	11	26⅝	26⅛	26⅛	— ⅝
68⅞	27	Am Metals	12	62⅞	61½	62⅞	+1½
16⅞	7½	Am Power & Lt	45	13⅞	13¼	13¼	— ⅛
87¼	43	Do 6 priv 15¼	1	68⅞	68⅞	68⅞	....
74⅝	36⅜	Do 5 priv 14⅝	1	58⅞	58⅞	58⅞	....
29⅞	18⅝	Am Radiator *.60	45	26	25⅝	25⅝	— ⅜
45¼	23⅝	Am Rolling M *1.20	110	39⅝	38⅜	38⅝	+ ⅛
105⅛	56⅝	Am Smelting *3	61	98⅜	97¼	98	+ ¼
73¼	20¼	Am Steel Fdry ‡1½	10	62⅝	61½	62	— ¼
[illegible]	48⅝	Am Sugar 2	2	48⅝	48½	48⅝	+ ½
190½	149¾	Am Tel & Tel 9	22	172⅜	171⅝	172	—1⅛
102½	78¼	Am Tobacco 5	11	80	79⅝	80	....
104	80⅝	Do B 5	15	82⅝	81½	82⅝	+ ¼
29¼	19¾	Am Water W ‡.60	58	24⅝	23⅝	23⅝	— ½
14⅞	7⅝	Am Woolen	10	12¼	12⅛	12⅛	— ⅛
79	52⅝	Do priv el	2	73⅝	73⅜	73⅜	+ ½
20	3½	Am Zinc Ltd	65	16½	16⅛	16⅝	— ⅛
69½	28	Anaconda *‡1	209	64⅜	63⅜	63⅝	— ⅝
26⅛	15½	Anchor Cap .60	6	21⅜	21	21	+ ⅝
13⅝	4¾	Armour Ill ‡.15	113	12⅝	12⅛	12⅝	....
27⅞	12⅝	Assoc Dry Gds	17	21⅝	21	21	— ⅛
88⅛	59	Atchison ‡2	62	84⅜	82⅝	83	— ½
55½	21⅝	Atl Coast Line ‡1	28	53	51	52¼	+ ⅛
37	26⅝	Atl Refi Co *1	15	33⅝	33¼	33¼	....
20¼	14	Atlas Tack ‡1	1	17	17	17	....
54¼	26⅝	Auburn Auto	10	29	28½	28⅝	— ⅝
9⅞	4⅞	Aviation Corp	37	8⅛	8⅛	8⅝	....
18⅝	11⅝	Atlas Corp ‡.80	126	18⅛	18⅜	18⅛	....
11⅝	2½	Baldwin	14	9⅝	9	9⅛	....
....	....	Baldwin priv	2	115	115	115	....
40½	15⅞	Balt Ohio	217	39⅝	37½	37⅝	+ ½
35⅞	14⅝	Barnsdall *1	19	31⅞	31	31⅞	— ⅝
32⅝	21⅝	Bendix Avia'n ‡1½	12	25⅞	25⅝	25⅝	....
105½	45⅝	Bethlehem St ‡1½	125	96⅝	93¼	94	—1
29⅞	14½	Blaw Knox ‡.80	28	28⅝	27½	28¼	+ ¼
49⅝	16⅞	Boeing Air	11	46⅝	45⅝	46	+ ⅛
63⅞	40⅛	Bohn Alum ‡3	3	44	43⅝	43⅝	+ ⅛
32⅝	25	Borden's Co 1.60	24	27¼	26⅝	27¼	+ ⅛
90⅛	64	Borg Warner *4	12	80⅝	79⅝	79⅝	— ½
61⅞	43¼	Briggs Mfg *‡1½	10	48⅝	48⅝	48⅝	— ⅝
58⅝	40	Bklyn Man Tr 4	15	43⅝	43	43	....
57	43⅛	Bklyn Union Gas 3	9	41⅝	41	41	—1
24½	8⅛	Bruns Balke	7	21⅝	21	21⅝	+ ¼
15⅞	9⅛	Budd Mfg Co	21	12⅜	12⅛	12⅛	— ⅛
35⅝	25	Burroughs Ad *.80	9	32⅝	32⅛	32⅛	— ⅛
33⅝	16½	Byers A M	7	30¼	29⅝	29⅝	+ ½
14	8⅝	Budd Wheel ‡.20	21	10⅝	10¼	10⅝	+ ⅛
48⅝	30⅝	Calif Packing *‡1½	2	41	41	41	+1
20¼	16	Calu & Hecla ‡1	23	17¼	16⅝	17⅛	— ⅛
38⅛	10⅝	Canada Dry	96	38⅝	36⅝	37	— ⅛
17½	10⅞	Canadian Pacific	107	15⅛	14⅝	14⅞	— ⅝
9⅝	6⅝	Carriers & Gen ‡.30	3	8⅝	8⅝	8⅝	....
100	54⅝	Caterpillar Tr *2	4	94	93⅝	93⅝	— ⅛
36⅝	21⅞	Celanese Corp ‡1½	42	34⅛	32⅞	33⅛	— ⅝
86⅝	47⅝	Cerro de Pasco ‡4	16	79½	78⅝	78⅝	+ ½
100	59	Ches Corp 3	1	84½	84½	84½	....
77⅝	51	Ches & Ohio *2.50	64	62½	61	61⅛	—1⅛
3⅝	1½	C M St P & P	12	3⅛	....	3⅛	....
7¼	2⅝	Do priv	63	7	6⅜	7	+ ⅛
6⅝	2½	Chicago N W	12	6	5½	5⅝	— ⅛
3⅝	1½	C R I & P	11	3½	3⅜	3½	+ ⅛
15⅞	7	Childs Co	7	14	13½	14	+ ⅝
138⅝	85½	Chrysler ‡12½	129	124⅝	122½	123⅞	....
163½	84	Coca Cola *2	8	162	160	160	....
25⅝	13	Colgate Palm *.50	173	25⅝	24½	24⅝	+ ⅛
66	39½	Collins & Aik *‡2	3	57⅝	56½	57¼	+1⅜
23⅝	14	Col Gas & El ‡.40	64	17⅛	16⅝	16⅝	....
45½	31	Col Pict Ct *1	4	34	33½	34	+1
84⅝	44	Com'm Credit *4	23	60	59⅝	60	+ ⅛
24⅝	14¼	Com Solvents *.60	101	19¼	18⅝	19	....
5⅜	2⅝	Com & South	109	3¼	3	3⅛	....
45½	30⅞	Congol Nairn *‡1.70	13	43½	43	43	— ⅛
19⅜	8	Cons Cigars	2	14	13⅞	13⅞	— ⅛
49⅝	27¼	Con Ed's N Y *‡1⅝	70	41⅝	40⅝	40⅝	— ⅝
17⅞	11⅜	Cons Oil *.80	115	16⅞	16⅜	16⅝	— ⅛
32⅛	15⅝	Cont Corp *1.20	118	31⅜	28⅞	30	+1½
31⅜	10⅝	Cont Bak A	26	32	31	33¼	+1⅛
5⅛	1⅝	Cont Bak B	13	4⅛	4	4⅛	....
87⅝	59⅝	Cont Can *3	24	60⅝	60⅝	60⅝	— ⅝
25⅝	17⅝	Cont Diamond ‡2	10	21⅝	20⅞	21⅝	+ ½
46	35½	Cont Insurance *1.60	15	40⅝	40⅝	40⅝	— ⅛
4	2½	Cont Motors	11	3⅛	3⅛	3⅛	....
45⅝	28⅞	Cont Oil *‡1	33	42⅛	41⅝	41⅞	— ⅛
82⅝	63⅝	Corn Prod Ref *3	6	68⅝	67⅞	67⅞	+ ⅛
10⅝	4	Coty Inc	46	9⅞	9⅝	9⅝	+ ⅛
56½	24	Crane Co	10	54	53	53⅝	+ ⅝
100⅝	42⅞	Crown Cork *2	9	83½	82	82	— ⅞
24⅝	7¼	Crown Zeller	30	20⅞	19½	19⅝	....
81⅝	28	Crucible Steel	[illegible]	76	74⅛	76	+2
14⅞	6⅞	Cuban Amn Sug	9	11⅞	11⅜	11⅜	+ ⅛
9⅝	4	Curtiss Wr	93	7⅝	7⅛	7⅛	....
23⅝	10¼	Curtiss Wr A ‡.50	43	21⅞	21⅝	21½	+ ⅛
135⅝	52	Deere & Co	8	128	126	128	+ ⅞
58⅝	36⅝	Del & Hudson	65	56⅝	54⅝	55⅝	+1⅛
24⅝	14⅝	Del Lack & W	91	23⅝	22⅝	22⅞	+ ⅛
76⅝	42	Devoe & Ray A *3	2	71	69⅛	71	—1⅛
43	37¼	Diam'd Match *1½	2	31	30⅞	31	— ⅛
34⅝	18⅝	Dist Seagrams	20	27⅞	27⅝	27⅝	+ ⅛
61⅝	41⅛	Dome Mines *2	..	47	46⅝	47	+ ⅛
12⅝	7⅝	Dom Stores	6	11⅜	10⅞	11⅛	+ ⅛
82⅝	40⅝	Douglas Air	15	63⅝	63	63⅝	+ ⅛
184⅝	133	Du Pont De N *‡4.55	28	165⅝	164½	164½	—1⅛
185	156	Eastman Kod *6	8	160⅛	159	159	—2⅛
40⅝	28½	Eaton Mfg Co *2	6	32⅞	32⅛	32⅛	— ⅛
47⅛	30⅝	Elect Auto L *2.40	25	40⅝	40	40	— ⅛
17⅝	10	Electric Boat ‡.60	4	13⅜	13⅛	13⅛	— ⅛
26⅝	6⅝	Elect Pow & Lt	291	25⅝	24⅝	24⅝	— ⅞
84⅝	32⅝	Do 7 priv	14	82½	81	81	+1
55⅛	39⅝	Elect St Batt 2	2	41⅞	41⅞	41⅞	— ⅛
17⅞	7⅛	Eng Pub Serv	3	12⅜	12	12	— ⅛
23⅜	11	Erie R R	125	23⅜	21⅝	22½	+ ⅛
35⅝	16	Do 1er priv	25	33⅞	32⅛	33⅝	+ ⅛
71⅞	34⅝	Fairbanks Morse *1	4	58	58	58	—1
49⅝	38	Fidelity Phoen *1.60	2	43⅛	43⅛	43⅛	— ⅛
41⅝	24⅞	Firest T & R ‡1.60	9	38⅝	38⅛	38⅛	— ⅛
58⅝	40	First Nat Stor *2½	2	49⅝	49⅝	49⅝	— ⅛
54⅝	24⅝	Foster Wheel	10	47	45⅛	45⅛	— ⅛
35⅝	23⅝	Freep't Sulphur 1	14	28	27⅝	28	+ ⅛
86½	42⅛	Gen Amn Tran *‡1⅞	8	73⅛	72⅝	73¼	+ ⅛
20	10⅝	Gen Baking *.60	17	15⅝	15⅛	15⅝	+ ⅛
14	7	Gen Bronze	4	11½	11⅛	11⅜	— ⅛
32½	5⅝	Gen Cable	3	30	30	30	....
65	17	Do A	2	62	61	61	....
64⅝	34½	Gen Elect *‡1.15	109	57⅝	56½	56⅝	— ½
44⅛	33⅝	Gen Food *2	18	41⅞	41¼	41½	+ ⅛
77	53⅞	Gen Motors *‡1⅝	305	63⅝	62½	62⅝	— ⅝
71	33¼	Gen Refract ‡3¼	1	63	63	63	—2⅛
20⅝	13⅝	Gillette *1	16	18	17½	18	+ ⅛
55½	39½	Glidden 2	12	46⅝	46	46⅝	+ ½
50⅛	13⅝	Goodrich ‡1	52	47⅛	46⅛	46½	— ⅛
47⅝	21⅝	Goodyear ‡.50	141	44⅝	42⅞	42⅞	— ⅝
14⅝	8½	Gotham S Hos	4	11⅜	11⅛	11⅛	— ⅝
4⅝	2	Graham Paige	18	3⅝	3⅜	3⅝	....
28⅝	16	Grt Nor Ore Ct ‡1	14	25¼	24⅝	25¼	....
55½	32¼	Grt Nor Ry priv	87	52⅞	51⅛	52	+1
42⅛	31	Grt West Sig *2.40	6	36	36	36	....
17⅞	14⅝	Greyhound N ‡*.80	28	15⅞	15½	15⅝	+ ⅛
15	1⅝	Granby C Std	4	10⅝	10⅝	10⅝	— ⅛
59½	30⅝	Harb Walker *‡1⅝	8	53⅝	53	53⅛	— ⅛
184	84	Hercules Pwd ‡6	1	170	170	170	—3
80	58⅞	Hershey Choc *3	2	61	61	61	....
49⅝	26⅛	Hiram Walker 2	5	48	47⅝	48	+ ⅛
43¼	19¼	Holly Sugar *‡3⅝	1	35	35	35	+1½
32	22¼	Houdaille H'B *1½	10	23⅛	22⅞	23	+ ⅛
17⅝	6⅞	Houston Oil	16	15	14⅝	14⅝	+ ⅛
92⅛	48⅝	Howe Sound *3	6	83½	82⅝	83⅛	+1
23¼	12½	Hudson Motors	18	20⅞	20⅛	20⅞	....
38	18⅝	Ill Cent Ry	150	36⅝	34⅝	34⅞	— ⅛
22¼	4⅞	Ind Ref ‡1	2	17⅝	17⅛	17⅛	— ⅛
41⅝	25⅝	Ind Rayon *‡1.76	39	39⅝	38	39	+1
147	106	Ingersol Rand *‡2	2	137	136	136	—1
121⅛	88⅝	Inland Steel *‡3⅝	10	119⅝	118	119⅝	+1⅛
33⅛	6⅛	Inspiration	22	29	28⅝	28⅞	....
18⅞	10⅝	Interboro	13	10⅝	10⅛	10⅛	....
28⅝	9⅝	Interlake Iron	135	25⅝	24⅞	25	+ ⅛
194	160	Int Business M ‡*6	2	170	170	170	+ ⅛
111⅛	56⅝	Int Harvester 2½	13	104	103	103⅝	+1⅛
16⅝	2⅝	Int Hydro El A	30	13⅝	13	13	— ⅛
18⅝	10	Int Mining ‡.90	11	15⅝	15⅝	15⅝	....
73⅝	43⅛	Int Nickel Ltd ‡1.55	94	69⅛	68⅝	69⅛	— ⅛
109⅝	20⅛	Int Pap & P priv	61	105	103⅛	104	+1
23⅝	3⅝	Do A	20	17⅞	17⅛	17⅜	+ ⅛
14⅞	2⅛	Do B	20	13	12⅝	13	+ ⅛
8⅛	1⅝	Do C	93	6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
30	23	Int Salt *1¼	1	26	26	26	....
53⅛	47	Int Shoe *2	1	46½	46½	46½	....
19⅞	11⅜	Inter Tel & Tel	98	14	13½	14	+ ¼
155	88	Johns-Manv *1½	16	143¼	142	143¼	+3¼
21⅞	16½	Kelsey Hayes B ‡1½	4	16⅝	16⅛	16⅝	— ⅛
69⅝	28⅝	Kennecott ‡1.95	129	64⅝	62½	62⅝	— ⅝
32⅝	20⅛	Kresge S S *‡1.05	2	25⅞	25⅝	25⅞	+ ⅛
28	19⅝	Kroger G & B *1.60	8	23	22⅝	22⅝	....
26⅝	15⅞	Lambert Co 2	2	21¼	21¼	21¼	....
27⅞	12	Lee Rub & Tire ‡.50	5	26⅝	26	26	....
24⅝	8½	Lehigh Valley	66	23⅝	22⅝	23	+ ¼
137	89	Lehman Corp *3	1	130	130	130	—2
80¼	47¼	L-O-F Glass ‡3⅝	21	69	68	69	— ¼
116⅝	97⅝	Ligg & Myers B *4	7	102	101⅛	101½	— ½
23¼	19	Lily-Tulip Cup *‡1½	1	22⅝	22⅝	22⅝	....
53⅞	32½	Liquid Car *2.60	8	52⅛	51⅛	51⅞	— ⅛
81½	43	Loews Inc *2	21	77⅛	76⅝	76⅝	—1⅝
25⅝	21⅛	Lorillard Co *1.20	10	23⅞	22⅝	23⅛	....
102⅝	57½	Louis & Nash *‡8	4	97⅛	96	97⅛	+ ¼
30⅛	20	Louis G & E A *‡1½	1	23⅛	23⅛	23⅛	....
62⅛	27⅝	Mack Trucks *1	15	57	56	56	— ⅛
65⅛	40	Macy Co *2	6	54	53⅛	53⅛	— ⅛
63	34½	Magma Copper ‡2½	7	59	58⅝	58⅝	— ½
43⅝	27⅛	Mathieson Alk 1½	11	37½	37⅛	37⅛	....
70	43¼	May Dept Str *3	1	63	63	63	+1¼
49⅝	35	McIntyre Porc 2	11	40⅛	39⅞	39⅞	— ⅛
33⅝	12⅝	Mead Corp	3	28	27⅞	28	+ ½
26⅛	5⅝	Miami Copper	19	22½	21⅞	22¼	+ ⅛
35⅝	21⅛	Mid-Cont-Pete ‡1.15	28	32⅝	31⅞	32	— ⅛
9⅝	5⅛	M K Tex R R	51	9⅛	8⅝	9⅛	— ⅛
34⅝	14½	Do priv A	54	33⅛	32	32⅝	+1
6¼	2⅛	Mo Pacific	30	6	5⅛	5⅝	....
12	3⅝	Mo Pacific priv	83	12	10⅝	11	— ⅝
103	79	Mosanto Che *1	7	92	91	91	—1
69	35⅝	Montg Ward *2	100	62½	62½	62½	— ½
43⅛	28⅝	Motor Prod *‡2⅝	7	33	32½	33	....
27	15⅛	Motor Wheel 1.60	7	22⅝	22	22⅝	+ ⅛
22⅝	14	Murray Corp ‡50	15	17⅝	17⅛	17⅛	+ ⅛
33	16⅝	Mission Corp ‡.45	1	29	29	29	— ⅛
24⅝	17⅝	Nash Kelv 1	40	22⅝	21⅞	22⅛	+ ⅛
38⅝	28⅝	Nat Biscuit 160	28	30⅝	30⅛	30⅛	— ⅛
38⅞	21½	Nat Cash Reg *‡⅞	17	36⅝	35½	36	....
28⅛	21	Nat Dairy Pr ‡1.20	23	24⅝	24	24⅛	....
35	23⅝	Nat Distillers *2	126	34⅛	33½	33⅞	+ ¼
44	26⅝	Nat Lead new *.50	43	39	37⅝	38⅛	— ½
14	9⅝	Nat Pr & Lt .60	15	12	11⅞	11⅞	+ ⅛
89½	19⅛	Nat Supply	10	85	83⅝	85	+1
55⅛	27⅛	N Y Central	710	53⅝	51⅝	52⅛	+ ⅛
9⅝	3	N Y N H & H	27	9⅛	8⅝	8⅞	....
15⅝	9¼	N Y Shipbldg	10	12⅝	12⅛	12⅛	— ⅛
310⅛	210	Norf & West *8	1	260⅛	260⅛	260⅛	+ ⅛
35⅛	23¼	Nor Amer *‡1.05	109	28⅝	28⅛	28⅝	+ ⅛
17⅞	6⅝	Nor Am Avia	29	15⅛	14⅞	14⅞	— ⅛
36⅝	20⅞	Nor Pacific	125	34⅝	34	34⅛	— ⅛
22⅛	12	Ohio Oil ‡.60	144	21⅝	20¼	20⅛	— ⅛
45⅛	24⅛	Otis Elev .60	9	27⅞	27	27	— ½
24⅝	12⅛	Otis Steel	82	21⅝	21	21⅛	— ⅛
200	128	Owens Ill G 6	6	188	187	187	— ⅝
41	20⅝	Pac Gas & El ‡1⅝	23	32⅞	31⅝	32⅝	+1⅛
58⅝	44⅝	Pac Lighting *‡2.55	10	44⅝	44⅛	44⅛	....
13⅝	6⅝	Packard Mot ‡.50	104	10⅝	10⅛	10⅝	— ⅛
28⅝	7⅛	Paramount	113	24⅛	23⅞	23⅞	....
22⅞	10⅛	Patino Mines ‡.60	26	20⅝	20	20	— ¼
7⅝	1⅝	Peerless Corp	19	6	5⅛	5⅞	— ⅛
50¼	28⅝	Penn R R ‡2	157	48⅝	47⅛	48⅛	+ ⅝
112½	69	Penny J C *‡3⅝	6	101½	100⅝	101⅛	+ ½
65⅛	38	Peoples Gas	4	57¼	56⅝	56⅝	+ ⅛
48½	35½	Pere Mar	2	46	45⅝	46	+1
21⅝	12⅝	Petrol Corp ‡.90	9	19⅝	19¼	19½	— ⅛
59⅞	25⅝	Phelps Dodge *1.10	26	55	54⅛	54⅛	— ½
101⅞	66	Ph Morris Ltd ‡5	11	73⅝	72	72	—2
58⅛	38½	Phillips Pete *2	40	55⅝	55¼	55	+ ¼
33⅛	12	Poor & Co B	3	28⅛	28	28	— ¼
28⅛	17¼	Pressed St Car	16	27¼	27	27	+ ⅛
65⅛	40¼	Proctor & Gam *2	18	58⅝	58	58⅛	+ ½
52⅝	39	Pub Ser N J *2.60	30	44⅝	44⅛	44⅛	— ⅝
72¼	36⅞	Pullman Inc 1½	23	66½	64⅝	64⅝	— ⅛
24⅞	16	Pure Oil	62	20⅝	20⅛	20½	— ⅛
14⅞	9⅝	Radio Corp	124	11⅝	11⅛	11⅛	....
80	68⅛	Radio 1st priv 3½	1	77⅝	77⅝	77⅝	+ ⅛
10⅞	5	Radio K Or	13	8⅝	8⅛	8⅛	— ⅛
50⅝	35½	Reading Co 2	2	41½	41½	41½	—2⅝
29⅛	17½	Remington R *.60	116	25⅛	25	25¼	+1⅛
9⅝	4⅛	Reo Motors	60	8⅛	8⅛	8⅛	....
47¼	16⅞	Republic Steel	404	43⅝	41⅝	42¼	— ⅝
34	22½	Reynolds Met *1	11	28⅝	27⅝	27⅞	....
60¼	50	Reynolds Tob B 3	30	51⅝	51⅛	51⅛	— ⅛
49⅝	27	Safeway Strs *2	3	41⅝	41½	41⅝	+ ⅛
4⅝	1½	St Louis & S F	6	4⅝	4⅛	4⅛	+ ¼
27½	11	Savage Arms ‡1	7	....	....	26	+1
55⅝	37⅞	Schenley Dist *3	28	50⅝	50	50⅝	+ ½
4¼	1⅝	Schulte	27	3	2⅝	2⅞	....
48⅛	30⅛	Seab Oil Del *1	36	47⅛	45⅛	47	+2
101⅛	59⅝	Sears Roebuck *3	35	91⅞	91	91⅛	— ½
34	15⅝	Servel & Co *1	38	30⅛	29⅝	29⅝	— ⅛
24⅝	14⅝	Shell Un Oil ‡.25	19	31⅝	30⅞	31⅛	— ⅛
58	19⅝	Simmons Co ‡3	17	55⅞	54⅛	55⅛	+1
52⅝	19⅝	Skelly Oil	6	49⅞	48⅝	49⅝	+ ⅛
197	54	Sloss Sheffield	40	182	182	182	+4
19½	12½	Socony Va *1½	87	18½	18⅛	18⅛	— ⅛
35⅛	25	Sou Cal Edison *1½	7	27⅞	27⅛	27⅛	— ⅛
65⅝	23¼	Sou Pacific	191	62¼	61	61⅝	— ⅛
43⅝	12⅝	Sou Railway	210	42	40⅛	41	— ⅛
60¼	19	Sou Railway priv	35	57⅝	55⅝	57⅛	+1⅛
42⅛	26	So Port Rico *3	9	36½	36⅛	36½	— ⅛
24⅛	15⅝	Sperry Corp ‡1	29	21⅝	20⅝	20⅝	+ ⅛
18⅞	14⅝	Stand Brands *.80	68	15⅝	15	15	....
18⅝	5⅝	Stand G & El	23	12⅝	11⅞	12⅛	....
50	35	Stand Oil Cal *1	24	46⅝	46⅛	46⅝	— ⅛
50	32⅝	Stand Oil Ind *1	18	46⅝	46	46⅛	— ⅛
76	51	Stand Oil N J *1	67	71⅛	70⅝	71⅛	— ⅛
78½	65	Sterling Prod *3.80	4	66½	66⅛	66⅛	....
21½	16½	Stewart Warn *.50	5	19⅝	18⅝	18⅝	— ⅛
33⅝	14⅝	Stone & Wbstr ‡.25	29	28⅞	28	28	— ⅛
20	9⅛	Studebaker	67	17⅝	17⅛	17⅛	— ⅛
47½	9⅝	Superior Steel	13	42	41⅞	42	....
28⅝	20¼	Swift & Co *1.20	8	27⅝	27⅛	27⅛	+ ⅛
37	13⅝	Spicer Mfg ‡3	2	30⅛	30⅛	30⅛	— ⅛
15⅝	5⅝	Tennessee Corp ‡.15	43	14	13⅝	13⅝	— ⅛
60	28⅞	Texas Corp *‡1¼	152	57⅝	56⅝	56⅝	— ⅛
44⅝	33	Texas Gulf *2	14	39⅛	39	39⅛	+ ⅛
16⅝	7¼	Tex Pac C & O ‡.25	15	15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
15⅛	7⅛	Tex Pac Lt Ctf ‡.10	25	12⅝	12⅛	12⅛	+ ⅛
21⅝	14⅝	Tdewat Assoc ‡.60	14	20	19⅝	19⅝	+ ⅛
28⅝	12⅛	Timken Det *1	19	25⅝	24⅝	24⅞	+ ⅛
79	56	Timken Roller *3	6	67	66½	67	....
18⅛	11	Trans America *.40	46	16⅛	16	16	— ⅛
12	7⅛	Tri-Continental ‡.50	29	10⅛	10⅛	10⅛	....
....	....	Under-Elliott ‡3	3	87	87	87	—2
87	38⅛	Union Bag & P ‡2	19	85⅛	82⅛	85	+1
111	71⅝	Union Carbide ‡2.60	22	106⅛	104	106	+2⅛
28⅛	20⅝	Union Oil Cal 1	20	25⅛	25⅝	25⅝	— ⅛
149⅝	108½	Union Pacific ‡6	5	145⅛	143⅛	145⅛	— ⅛
35⅛	20⅝	Unit Aircraft ‡.50	45	32⅝	31⅞	32⅛	— ⅛
24⅝	13	Unit Air Lt cts ‡.20	41	22⅝	21⅝	21⅝	— ⅛
96⅝	68	Unit Carbon *4	9	85⅛	85	85	— ⅛
9⅛	5⅝	Unit Corp ‡.20	40	6⅝	6½	6½	— ⅛
48⅝	40⅛	Unit Corp priv 3	8	42	41½	42	+ ½
9½	4	Unit El Coal	10	8⅛	8	8⅛	+ ⅛
87	66½	Unit Fruit *3	20	86⅝	84½	85⅝	+1⅝
19½	14⅛	Unit Gas Imp 1	39	14½	14⅛	14½	....
137	80½	U S Gypsum *2	2	125⅛	124⅝	124⅝	— ½
15⅛	4⅛	U S Leather	46	12⅝	12	12⅛	— ½
59	31¼	U S Ind Alcoh	151	41⅞	39⅝	40⅛	+ ⅞
72⅛	21⅛	U S Pipe & F 3	14	67	66½	67	....
19⅝	7⅝	U S Realty	55	15⅝	15	15	— ⅛
70⅛	16⅝	U S Rubber	74	68⅝	66¼	66⅝	....
118	47	U S Rubber priv	6	107	105½	105½	—1⅛
106	72⅛	U S Smelters ‡7	8	97⅝	96	96	....
126½	46⅝	U S Steel	392	118⅝	116⅛	116⅝	—1⅛
153⅛	115⅛	U S Steel priv 7	7	146⅛	145½	145½	—1⅛
7	3⅛	Util Pr & Lt A	20	3⅝	3⅜	3⅜	— ⅛
39⅝	16⅛	Vanadium Steel	52	36½	35	35⅞	+ ⅛
10⅛	2⅛	Wabash	67	8⅝	7⅞	8⅛	— ⅛
18⅝	5	Wabash priv A	25	17⅛	15⅝	15⅞	— ⅛
18⅝	5⅛	Walworth Co	61	17⅝	16⅝	17	— ⅛
10⅝	2⅛	Ward Bak B	8	9	8⅝	8⅝	— ⅛
18⅝	9⅛	Warner Pictures	55	15	14⅝	14⅝	— ⅛
39½	19⅛	Waukesha Mot *1	3	33⅝	33¼	33⅛	+ ⅛
12⅛	8⅛	West'n Maryl'd	15	11⅝	10⅝	11	+ ⅛
96⅛	71½	West'n Union ‡1½	14	75	74⅛	74⅛	+ ⅛
57⅝	34⅝	Westing A B *‡1	21	52⅛	51	51⅞	+ ⅛
167⅝	94½	Westing El ‡5	18	144	142⅝	143	— ⅛
33⅝	22⅝	Weston El Inst ‡.35	1	26⅝	26⅝	26⅝	....
23⅝	18⅝	White Motor	28	31⅝	30⅝	30⅞	— ½
91⅝	80	Wilson & Co priv 6	1	89⅝	89⅝	89⅝	—1
71	41⅝	Woolworth 2.40	40	53¼	51⅞	52⅛	+ ¼
47	22⅛	Worth Pump	8	41⅛	40⅝	40⅝	....
79	63	Wrigley Jr *3	2	69	68½	68½	— ½
12¼	6⅝	Wilson & Co .50	47	11¼	10⅞	10⅞	— ⅝
37⅝	8⅝	Yellow Truck	91	33⅝	32⅝	32⅞	— ¼
101⅞	41⅝	Youngst S & T ‡.75	44	92⅝	91½	91⅝	— ⅛
42⅝	11⅛	Zenith Radio ‡50	9	35⅝	35⅛	35⅝	+ ⅛

†—Ex-dividende.
‡—Dividendes pour les 4 derniers trimestres.
*—Dividende additionnel ou en action. a-Payable en 5—action préférentielle de priorité. b-En chelins. c-En espèces ou en actions. d-Plus paiement sur arriérés. e-Seulement en acompte sur accumulation.
§—Ex-droits.

Une réponse à l'hon. M. Cahan

De la part du consul général de Colombie, M. Lozano-Agudelo

Devant les étudiants du McGill, au Strathcona Hall, Senor Alfredo Lozano-Agudelo, consul général de Colombie, s'est dit profondément surpris des remarques à l'adresse de son pays faites par l'hon. C.-H. Cahan, au cours d'une conférence intitulée: "Le Canada doit-il faire partie de l'Union panaméricaine." Il faut savoir que l'ancien secrétaire d'Etat s'est prononcé dans la négative. "Les remarques erronées du conférencier relativement à la démocratie et au gouvernement de mon pays ne sont pas celles qui aident à la bonne entente entre pays, mission qui doivent poursuivre tous les hommes éminents d'un pays. Avec tout le respect que je porte à M. Cahan je dois dire que ces remarques révèlent un manque absolu de connaissances précises sur les conditions politiques de mon pays. Il est vrai qu'au début nous avons connu des heures difficiles, assombries par les révolutions mais depuis 35 ans la paix, la concorde et l'harmonie règnent. Jamais nous n'avons connu les désordres indiqués par M. Cahan. Je dirai même qu'il est peu de pays au monde où la démocratie est aussi bien enracinée dans le coeur de la population. Celle-ci ne veut pas de dictature et repousse toute théorie qui pourrait y aboutir."

"Relativement aux difficultés de la Colombe et du Pérou, la controverse et le différend furent réglés à l'amiable sans laisser la moindre trace de mésentente. Je crois même que nous avons donné en cette circonstance un bel exemple sur la façon de solutionner les problèmes de cette nature."

Quelles sont les parties du corps humain qui subissent le plus d'accidents

Des membres du personnel de l'Association de Québec pour la Prévention des Accidents du Travail sont à préparer deux nouvelles affiches qui seront adressées prochainement à toutes les firmes industrielles de la province pour placer bien à la vue de leurs ouvriers. La première de ces affiches illustre le pourcentage des blessures infligées aux différentes parties du corps humain. D'après ces chiffres, les doigts sont le plus affectés avec un pourcentage de 32.1%. Les pieds viennent ensuite avec 11.4%; puis les jambes, 10.8%, les mains, 10.5% et enfin les bras qui ont un pourcentage de 7%. Ces chiffres prouvent également que le visage est la partie du corps la moins souvent atteinte, car les blessures n'y comptent que pour 1.7%. La seconde affiche traite des infections. On y voit qu'il y a eu amélioration en 1936 à ce sujet. Ici encore, ce sont les doigts et les mains qui sont en première place; ceci est probablement dû au fait que les ouvriers victimes de contusions, coupures ou piqûres négligent de rapporter immédiatement la chose à qui de droit et souvent ne reçoivent le traitement approprié que lorsqu'il est trop tard.

Feldspath et sel

En 1936, les expéditions de feldspath par les producteurs canadiens sont de 20,418 tonnes contre 17,742 en 1935. Les expéditions globales de sel commercial cette année sont de 236,521 tonnes contre 214,910.

Le prix du papier à journal est fixé à $50

N.-Y., 19. (P.C.) — M. R. J. Cullen, président de l'International Paper Company, a dévoilé aujourd'hui que la compagnie a fixé à $50 le prix du papier à journal pour les six premiers mois de 1938; le papier peut être livré à New-York, à Chicago, et aux autres ports de l'Atlantique.

Malgré que certains marchés ont déjà élevé le prix au-dessus de $50 la compagnie croit que le marché domestique se stabilisera à ce prix-là.

Le prix de 1937 a été fixé à $42.50 la tonne. Cette année, cependant, la demande est de 10 p.c. supérieure à celle de l'an dernier.

Rapport hebdomadaire sur les fruits et légumes

Les wagons suivants de fruits et de légumes sont arrivés à Montréal pendant la semaine finissant le 16 mars 1937 :

Produits :	Fret	Express	Bateau	Total
Pommes	27	—	—	27
Autres fruits	19	—	—	19
Bananes	20	—	—	20
Autres fruits tropicaux	46	—	—	46
Oignons	1	—	—	1
Pommes de terre	56	—	—	56
Autres légumes	43	—	—	43
	212	—	—	212

Pommes : Le marché aux pommes était un peu plus actif la semaine dernière. En général les prix sont restés soutenus et le mouvement était continu. Les Spys No. 1 de la N. E., en barils, se vendaient de $3.75 à $5.50; les domestiques, de $2.50 à $4.25. Les Starks No. 1 de la N. E., en barils, se vendaient de $4. à $4.25. Les Ben Davis No. 1 de l'Ontario, en barils, s'écoulaient à $3.50 pour les grosses et à $3. pour les petites; les domestiques faisaient $3., et les No. 3, $2.50. Les Ganos No. 1 de l'Ontario, en barils, obtenaient $3.50 pour les grosses et $3., pour les petites; les domestiques faisaient $2.75, et les No. 3, $2.50. Les Spys No. 1 de l'Ontario, en barils, faisaient de $6.50 à $7., pour les grosses et $5.50 pour les petites; les domestiques faisaient de $4. à $5.50; tandis que les No. 3 se vendaient $2.50. Les Spys No. 1 de l'Ontario, en boisseaux, obtenaient de $1.75 à $2., tandis que les domestiques se vendaient $1.50. Les Starks No. 1 de l'Ontario, en barils, étaient cotées de $4.25 à $4.50 pour les grosses, et $3.50 pour les petites; les domestiques s'écoulaient de $3.00 à $3.25. Les McIntosh Extra belles de la Colombie britannique, en caisses, obtenaient de $2.50 à $3. Les Winesap Extra Belles de la Colombie britannique, en caisses, se vendaient $3.

Bananes : Les bananes se sont écoulées régulièrement toute la semaine. Les prix sont restés fermes. Les Stems des Antilles britanniques faisaient 4c à 4 1-4c la livre.

Raisins : L'approvisionnement modéré de raisins de l'Argentine s'est écoulé lentement à prix soutenus, variant de $3.50 à $3.75 le lug pour toutes les variétés.

Pamplemousses : Il arrive encore des pamplemousses en quantité modérée, qui se vendent assez bien à prix un peu plus fermes. Les cageots venant de la Floride ont fait de $3.25 à $3.75; les cageots en vrac de la Floride, de $4. à $4.25; les cageots du Texas, de $3.25 à $3.50.

Honeydews : L'approvisionnement de honeydews est encore très faible et la vente était peu active la semaine dernière. Les prix sont un peu en hausse. Les cageots venant du Chili, No. 11, faisaient de $2.75 à $3.

Citrons : Les citrons, dont il n'existe encore qu'un faible approvisionnement, s'écoulent assez bien, à prix un peu plus élevés. Les cageots de la Californie se vendaient de $5.75 à $6.50, tandis que les cageots de Messine faisaient de $4.50 à $5.

Nectarines : L'approvisionnement de nectarines est encore suffisant pour satisfaire la demande, et les prix sont un peu plus élevés. Les cageots plats du Chili obtenaient de $1. à $1.40.

Oranges : Il existe encore une bonne demande pour les oranges. Le plus gros des arrivages reçus cette semaine venaient de la Californie. Les prix restent soutenus ou fermes. Les cageots de la Californie faisaient de $4.50 à $5.25; les cageots de la Floride, de $4. à $5. Les cageots en vrac de la Floride obtenaient $4.25; les cageots de Jaffa, de $3.75 à $4.25, et les cageots de l'Espagne, de $3.25 à $4.25.

Poires : Il arrive encore des poires en quantité modérée, mais elles se vendent lentement. Les prix sont un peu en hausse cette semaine. Les Oregons, Belles, et les Winter Nelis, en caisses, faisaient de $3. à $3.75.

Ananas : Il existe un approvisionnement un peu plus considérable d'ananas. Les prix sont restés soutenus toute la semaine, variant de $3.25 à $3.75.

Betteraves : Le prix des betteraves importés a beaucoup baissé, mais malgré la baisse le mouvement était assez lent. Les demi-cageots du Texas faisaient de $1.50 à $1.75; les betteraves du Québec, en sacs de 70 livres, restaient à prix soutenus, de 70 à 75c.

Chou Brocoli : Les faibles quantités de brocolis qui ont été reçus sur ce marché cette semaine ont obtenu des prix plus bas. Les cageots du Texas variaient de $3.50 à $4.00.

Choux: L'approvisionnement de choux importé est considérable. Cependant, les prix sont restés soutenus toute la semaine. Les demi-cageots de la Floride faisaient $1.25; les cageots, de $2.75 à $3. pour ceux du Texas. Les demi-cageots du Texas variaient de $1.15 à $1.50. Les choux du Québec, obtiennent des prix plus élevés, malgré l'augmentation des arrivages. L'échelle de prix a varié de 65c à $1.25 le baril pendant la semaine.

Carottes : Il existe une demande soutenue pour les carottes, et les prix sont restés fermes toute la semaine. Les cageots de la Californie fluctuaient entre $3. et $3.25; les demi-cageots du Texas, de $1.60 à $1.75; les sacs de 50 livres de l'Arizona, de $1. à $1.25.

Choux-fleurs : La faible quantité de choux-fleurs s'est vendue lentement à prix soutenus, variant de $1.75 à $1.85.

Céleri : Le marché au céleri de la Floride et de la Californie s'est raffermi pendant la semaine. Les cageots de la Floride faisaient de $3. à $4.75, tandis que les cageots de la Californie faisaient de $3.50 à $5.

Laitue : Il existe une bonne demande pour la laitue, et les prix sont un peu plus élevés, les cageots de 80 de la Californie faisant de $4.25 à $5.25; et ceux de 90, $4.75. Les cageots de 80 de l'Arizona obtenaient de $4.25 à $5.50.

Oignons : L'approvisionnement d'oignons reste suffisant pour satisfaire la demande. Les prix sont restés soutenus toute la semaine. Les oignons du type d'Espagne venant de l'Ontario, en sacs de 50 livres, faisaient de 95c à $1.15; les gros Jaunes de l'Ontario, en sacs de 50 livres, No. 1, de 75c à $1.00; Les Rouges du Québec, en sacs de 70 livres, No. 2, de 50 à 60c. Les oignons du type d'Espagne, en sacs de 50 livres, venant du Colorado, faisaient $2.

Persil : Le persil du Texas, en demi-cageots, s'écoule lentement à prix un peu plus bas, variant de $1.50 à $2.

Pois : Il est arrivé une quantité modérée de pois du Mexique, qui se vendent lentement à prix soutenus, variant de $4. à $4.50 le boisseau.

Pommes de terre : Le marché est resté assez calme toute la semaine, et en général les prix sont soutenus à un peu plus faibles. Les Montagnes No. 1 du Nouveau Brunswick, en sacs de 80 livres, faisaient de $1.35 à $1.50; les Montagnes No. 1 du Québec, en sacs de 80 livres, faisaient de $1.30 à $1.40; les No. 2, de $1.25 à $1.35. Les Montagnes No. 1 de l'I. P. E., en sacs de 90 livres, obtenaient de $1.70 à $1.80; les Cobblers, de $1.65 à $1.75; les Blanches No. 2 du Québec, en sacs de 80 livres, faisaient de $1. à $1.25.

Echalotes : Il arrive encore des échalotes en petite quantité; elles se vendent lentement à prix soutenus; les échalotes de la Louisiane se vendaient 40c la douzaine de bottes.

Patates douces : Les patates douces du New-Jersey et du Délaware s'écoulent encore lentement, à prix soutenus, de $1.50 à $1.75.

Navets : Le prix des navets du Québec sont beaucoup plus élevés et l'écoulement est assez actif, à prix variant de 60c à $1. le sac de 70 livres.

Service de l'extension des marchés.

CURB DE NEW-YORK

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot
200	Afga Ansco	19⅞	19⅞	19⅞
300	Allen Indus	24	24	24
850	Alum Co Am	175	173¾	174
900	Alum Ltd	134	132	132
200	Am Air Lines	28⅛	28⅛	28⅛
1900	Am Cyan B	31	30⅛	30⅛
300	Am & F P w	4	3⅝	3⅝
1600	Am Gas & E	38	37⅛	37⅛
200	Am Laund M	34⅝	33⅛	33⅛
1200	Am Maracaibo	2	1⅞	2
2500	Am Sup Pow	2⅛	2	2⅛
800	As G & El A	3⅛	3⅛	3⅛
400	Bellanca Air	7⅛	7⅛	7⅛
300	Bliss E W	21⅛	21	21
200	Brit Celan	2⅛	2⅛	2⅝
200	Bunk H & S	133	130	131
3400	Burma Ltd	5½	5½	5½
100	Can Ind Al A	6½	6½	6½
400	Carib Syn	2⅝	2½	2⅛
3100	Cen St El	1⅛	1⅛	1⅛
200	Centrif Pi	5⅛	5⅛	5⅛
25	Childs priv	88⅛	88⅛	88⅛
11900	Cit Service	4⅛	4⅛	4⅛
900	Do priv	51⅛	50⅝	50⅝
1900	Col O & G	9⅝	9	9⅛
500	Comw & S w	5-16	¼	¼
1400	Cons Aire	30⅛	30	30
1700	Cons Cop M	9	8⅝	8⅞
50	Cons M & Sm	93	93	93
600	Cooper Bess	28	27½	28
1100	Cord Corp	4½	4⅛	4⅛
400	Creole Pete	32	32	32
400	Crocker Wh	16⅝	16½	16½
3300	Croft Brew	1	15-16	1
200	Crown C Pete	2⅝	2⅛	2⅝
100	Detroit Gr Ir	16⅛	16⅛	16⅛
500	Dom Stl & C	24⅛	23	24
50	Duke Power	73	73	73
20300	El Bond & S	24½	23⅝	23⅞
100	Elect Share	5½	5½	5½
1500	Evans Wallc	2⅝	2½	2⅛
1200	Exc A & T	25⅛	24⅛	25⅛
500	Fairchild Av	7	6⅞	7
100	Fanny Farm	23	23	23
3500	Fiske Rub	17⅝	16¼	17¼
1400	Ford M Can A	25⅛	25	25⅛
400	Do Ltd	7⅛	7⅛	7⅛
2100	Gen T & R	37⅞	37	37
1600	Goldfield Cs	5-16	5-16	5-16
80	Gt A & P nv	108	105½	108
300	Holling Gold	14¼	14⅛	14⅛
900	Hudson Bay	36⅛	35⅞	36
1300	Humble Oil	82	81	81
200	Imp Oil Can	23⅛	23⅛	23⅛
100	Imp Tob Brit	36⅞	36⅞	36⅞
100	Int H E A w	1⅛	1⅛	1⅛
25	Int Met In A	18⅛	18⅛	18⅛
2000	Int Pete	36⅝	36⅛	36½
500	Inter Util B	2⅛	2	2
500	Do war	1-16	1-16	1-16
13200	Kingston Pr	6⅛	5⅛	6⅛
300	Lk Shore M	56⅛	56½	56⅞
17200	Lion Oil	19⅛	17	19⅛
2100	Lockheed Air	14⅛	14½	14½
300	Lone Star Gas	11⅝	11½	11⅝
700	Louis G & E	12⅝	12⅝	12⅝
2600	Massey Har	15⅝	15¼	15½
5300	Mesabi Iron	1⅝	1½	1⅝
300	Min'g Corp C	4⅛	4⅛	4⅛
1100	Molybdenum	9⅛	9⅛	9⅛
100	Nat Contain	11⅛	11⅛	11⅛
200	Nat Sug Ref	25⅝	25⅝	25⅝
300	Nat Trans	11⅛	11⅛	11⅛
1400	N J Zinc	99⅛	99½	99½
6400	Niag H Pow	14½	14	14⅛
50	Do 1 priv	93	93	93
100	Do B war	2⅛	2⅛	2⅛
1000	Niag Sh Md B	14⅝	14⅛	14½
1700	Nipissing M	2⅝	2⅝	2⅞
200	Nor St P A	32½	32½	32½
700	Oldetyme D	5½	5⅛	5⅛
100	Pan Am Air	66⅝	66⅝	66⅝
2600	Pantepec Oil	6⅛	6⅛	6⅛
5200	Pennroad	5⅛	5	5⅛
600	Pion Gold	5⅛	5⅛	5⅛
900	Pitney Bow	8⅝	8⅝	8⅝
200	Pitts Pl Gl	139½	139	139½
100	Potrero Sug	3⅝	3⅝	3⅝
100	Pw Corp Can	27½	27½	27½
600	Prem Gold	3⅛	3⅛	3⅛
50	Quebec Pow	20⅛	20⅛	20⅛
1700	Select Indus	3⅝	3⅝	3⅝
100	St Anth G	¼	¼	¼
1500	St Regis Pap	8⅛	8⅛	8⅛
400	Seversky Air	5⅛	5⅛	5⅛
200	Shaw W P	30	29⅞	30
400	Sherw Wms	151½	150	150
100	So Penn Oil	45	45	45
800	Stand Oil Ky	20⅝	20⅛	20⅝
2600	Do Ohio	44⅛	43½	44⅛
2600	Sunray Oil	4⅝	4⅛	4⅝
600	Sunshine M	19⅝	19½	19½
200	Tampa El	37	36½	37
1400	Technicolor	22	21⅝	21⅝
200	Teck Hugh G	5⅝	5⅝	5⅝
100	Tom M Dist	5⅛	5⅛	5⅛
400	Un Gas Can	15	15	15
700	Un Corp war	1½	1⅛	1½
9800	Unit Gas	12⅛	11⅛	12
300	Do war	3	3	3
5900	Un L & P A	8⅛	7⅛	7⅛
200	Utility Equit	5⅝	5⅝	5⅝
3300	Wayne Pump	45	42	44⅛
200	West A S A	87	86⅝	86⅝
400	Wright Har	7⅝	7⅛	7⅝
600	Young S Door	79	78⅛	78⅛
1200	Yukon Gold	4⅛	3⅛	4

Le cinquantenaire des Amis Choisis

L'Ordre canadien des Amis Choisis, dont le bureau-chef est à Hamilton, célèbrera ses cinquante années de services fraternels par des cérémonies qui auront lieu à Hamilton, les 2 et 3 juin prochains. Le programme est varié et il comporte une joute oratoire entre les membres de l'Ordre, depuis la Colombie Anglaise jusqu'aux provinces d'Ontario et de Québec. Il se tiendra des concours dans chacune des provinces mentionnées. Les vainqueurs des première et seconde places de chaque province concourront dans la joute finale, qui aura lieu à Hamilton durant les assises du Grand Conseil, en juin.

Vice-roi au lieu de gouverneur-général

Londres, 19. (P.C.). — Le "Times" propose aujourd'hui d'appeler les gouverneurs généraux des Dominions des vice-rois. Ce titre serait plus approprié aujourd'hui, dit ce journal, en commentant le départ de sir Patrick Duncan, gouverneur général désigné de l'Afrique du Sud, et Lady Duncan.

CARTES PROFESSIONNELLES

INGENIEURS

H. LABRECQUE, I.C.
M. CAILLOUX, I.C.
G. J. PAPINEAU, I.C.
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

INGÉNIEURS CONSEILS

LES INGÉNIEURS ASSOCIÉS LIMITÉE
10 OUEST, RUE ST-JACQUES - MONTREAL
PLATEAU 3451-3452 — EDIFICE THÉMIS

CHIMISTES

MILTON HERSEY CO.
LIMITED
Chimistes, Ingénieurs, Inspecteurs
Essais et inspection des matériaux
Génie minier et métallurgie
[illegible], rue St-Antoine - HArbour 1201
Montréal - - - Winnipeg

MEDECINS

DR PREVOST
SPECIALISTE
Des Hôpitaux: PARIS-LONDRES-NEW-YORK
Maladies Sexuelles - Urinaires - Vénériennes
Affections du Sang et de la Peau
CLINIQUE PRIVÉE
DAMES ET MESSIEURS
3440, rue HUTCHISON - MONTREAL - PLATEAU 6140

MATERNITE

Hôpital Ste-Thérèse
Maternité privée enregistrée tenue par gardes-malades enregistrées. Médecins spécialistes pension avant terme, plaçons bébés, prix modérés, bébés à donner en adoption, examinés avant par spécialiste.
6834, ST-DENIS LA. 1022

Les stocks sont mieux supportés, mais le blé réagit violemment en fin de semaine

Potins et commentaires

Wall Street était un peu mieux supporté et les ferroviaires et les spécialités étaient même légèrement plus fermes. Les industriels résistaient mieux de leur côté aux pressions des ventes à Montréal et Toronto, tandis que les mines hésitaient toujours sur ces deux marchés mobiliers canadiens. Les prix du blé régissaient violemment hier aussi bien à Winnipeg qu'à Chicago, à la suite de la lourdeur des prix sur le marché anglais de Liverpool. La tendance était lourde hier sur le marché de Londres et décidément à la baisse sur la Bourse de Paris

* * *

Le fait que la séance d'hier à Wall Street fut la moins active encore vue depuis trois semaines, et le manque de support des ferroviaires en fin de séance hier, après un début vigoureux pour ce groupe, n'invitent guère à l'optimisme pour ce matin, d'autant plus que les spéculateurs paraissent envisager d'un mauvais oeil les avertissements actuels au sujet des dangers que peut comporter un "boom industriel et spéculatif" trop rapide. La persistance des troubles ouvriers dans maintes industries, la baisse de $5.00 la tonne dans le prix du plomb pour la troisième fois consécutive cette semaine et enfin les rapports défavorables sur la production des automobiles cette semaine aux E.-U. et les perspectives de rapports trimestriels défavorables pour maintes entreprises corporatives sont autant de facteurs qui ne permettent pas de trop s'engager fortement en ce moment, d'autant plus que l'on appréhende certains reculs dans les prix des denrées dans leur ensemble. Mieux vaut donc attendre et profiter des prochains avilissements pour garnir son portefeuille.

* * *

Fraser Companies Limited aurait un bel avenir suivant certains courtiers, à cause de la forte demande pour le sulfite présentement. Comme chacun le sait, le prix vient de passer à $80 la tonne, contre une moyenne de $54 en 1936. C'en est assez évidemment pour justifier la vigueur des titres de cette entreprise cette semaine.

* * *

On s'attend à ce que Distillers-Seagrams publie sous peu un rapport favorable sur ses opérations durant le cours de son second trimestre, terminé le 31 janvier. Les bénéfices s'élèveraient à $2.50 par action commune.

* * *

Il y eut 13 faillites dans le district local durant le cours de cette semaine, représentant un passif global de $48,516, contre 13 faillites, représentant un passif total de $46,-512 durant le cours de la semaine précédente, suivant le rapport de Dun & Bradstreet.

* * *

On lit dans le bulletin hebdomadaire de Jones, Heward & Co. que les actions de priorité de Int. Paper & Power Co. seraient particulièrement intéressantes au niveau actuel, pour la bonne raison que l'on estime ses recettes à $10 par action cette année et qu'il faut aussi tenir compte du privilège de conversion en 2 1-2 actions communes.

* * *

A cette époque où l'on s'en prend un peu partout à la spéculation aux E.-U., il est intéressant de voir le président de la Bourse de Montréal, M. H. J. Child, déclarer, en fin de semaine, devant les membres du Club Kiwanis, de Galt, que les autorités de la Bourse locale ne désirent aucunement voir une orgie spéculative et que c'est même leur intention de la prévenir. On ne saurait en avoir de plus belle preuve par la hausse successive des exigences de marge, à mesure que les stocks avancent. On exige présentement comme minimum 35 p.c. et certains membres de cette bourse demandent jusqu'à 50 p.c. Tout comme il fallait s'y attendre. M. Child a aussi discuté des ventes à haute pression et de la nécessité de protéger le public contre la fraude. La coopération actuelle entre les autorités de cette bourse, le Better Business Bureau et le Commissaire de la Loi des Fraudes à Québec est certes une bonne chose, mais il serait à désirer que nos autorités fassent une pression pour l'établissement d'un bureau minier à Montréal même, afin que l'on ait encore davantage l'oeil ouvert sur ce qui se passe. Le défaut d'espace nous oblige à remettre à un autre jour nos commentaires sur ce sujet, mais nous y reviendrons.

Les progrès de notre industrie minière et l'assemblée de "Siscoe"

La semaine qui vient de s'écouler a été véritablement une "semaine minière", non pas que le marché des mines se soit distingué par sa vigueur car personne n'ignore qu'il a été véritablement peu actif et que le gros des stocks aurifères eurent même un faible pour la baisse durant la majorité des séances de la semaine, mais parce que la tenue dans cette ville de la 38e assemblée annuelle de la Canadian Institute of Mining and Metallurgy, durant les trois premiers jours de cette semaine, a donné lieu à maintes intéressantes causeries sur l'importance de l'industrie minérale au Canada. Si les discours relatifs aux mines des autres provinces méritent quelques considérations, on doit admettre que les causeries sur le développement du bouclier pré-cambrien québécois nous ont intéressé davantage. Il ne faut pas croire que les remarques de M. A. O. Dufresne, Directeur du Service des Mines de Québec, sur les progrès de nos entreprises minières au cours de l'an dernier ne sont pas de nature à inviter à l'optimisme.

Quant aux déclarations de M. T. C. Denis, aussi du département des Mines de cette province, elles semblent avoir eu pour effet, en quelque sorte, d'inviter les gens à mieux considérer les possiblités et ce terme nous semble fort exact, puisque le Québec minier semble offrir des **possibilités illimitées** de ce côté et on ne saurait en avoir de plus belle preuve que les progrès phénoménaux enregistrés par notre industrie minérale au cours de ces trois dernières décades. Sait-on qu'en 1906, que notre production minérale ne s'élevait qu'à $300,000 et qu'en 1913-14, elle s'élevait à $875,-000. Sur la fin de la guerre en 1918, nous produisions pour $2,750,000 de différents métaux, mais ce rendement n'était que fictif (résultat de la guerre) puisqu'il baissait au chiffre ridicule de $11,000 en 1922. En 1926, il remontait toutefois à $2,000,000 et depuis il n'a cessé de s'accroître à cause des développements prodigieux survenus dans les régions de Noranda, Rouyn, Siscoe, etc., au point que l'an dernier notre production minérale atteignait le chiffre imposant de $30,639,158. Tout élevé que ce chiffre puisse paraître, il n'en est pas moins vrai que tout porte à croire qu'il sera dépassé cette année, puisque la production minérale de Québec accuse déjà durant le cours des deux premiers mois de cette année un accroissement de 25 pour 100 par rapport au rendement enregistré durant la même période l'an dernier. De tels progrès en pleine période de dépression, puisque notre industrie minière s'est particulièrement relevée durant les années de 1929 à 1936, démontrent par eux-mêmes la force du mouvement de reprise présentement dans nos régions minières. On peut s'en faire une idée par le développement extraordinaire de la mine Noranda, notre plus importante mine de cuivre et par les progrès de Siscoe, notre premier producteur d'or.

Comme nous avons traité récemment des progrès de ces deux mines, lors de la publication de leurs rapports annuels, nous n'avons nullement l'intention d'y revenir. Nous tenons toutefois à insister quelque peu sur les remarques que **M. J. B. Lynch, président de Siscoe,** a prononcées hier après-midi devant les actionnaires de cette entreprise, réunis en assemblée générale annuelle dans cette ville. Ce dernier s'empressa d'insister sur les résultats remarquables obtenus à la Zone "K" et sur la fameuse veine Siscoe. Les travaux dans la zone K sont actuellement rendus en bas du dixième niveau. En décembre, 156 pieds ont produit 409 tonnes, dont les échantillons donnaient $40.34 d'or à la tonne, tandis qu'en janvier 1937 148 pieds, produisaient 568 tonnes, rapportant $55.07 à la tonne. Au 12e niveau, on a eu aussi d'intéressants rendements, tandis qu'aux 13e et 14e niveaux, il n'y eut que peu de travail d'exploration d'effectué, si ce n'est aux alentours du puits.

Si ces déclarations relatives au travail de développement furent de nature à intéresser les détenteurs de valeurs de cette entreprise, celles concernant ses placements dans d'autres entreprises furent aussi bien vues. C'est ainsi que M. Lynch annonça la formation de West Sissoe Claims, et qu'il déclara que la compagnie Siscoe détient 52 1-2 pour 100 des intérêts, que Ventures en détient 15 pour 100, que Que-on-Mines, 10 pour 100, et que la balance appartient aux vendeurs de ces concessions minières.

Comme l'on croit que les filons minéralisés de Siscoe se prolongent sur cette propriété adjacente, cette acquisition serait une bonne affaire pour elle. En plus de ce placement, les directeurs de cette entreprise ont acheté au cours de 1936 des actions de Teck-Hughes, de Dome et de Noranda. De tels achats constituent évidemment un excellent placement au point de vue minier. Si de tels développements doivent être bien vus, tout comme les résultats des travaux exécutés à date, on se doit aussi d'envisager d'un bon oeil l'harmonie qui semble régner présentement au sein du conseil d'administration de cette importante entreprise. Un tel esprit de paix faisait certes contraste à l'assemblée d'hier, avec ce qui s'est passé aux deux assemblées annuelles précédentes, et on a pu facilement le constater par la réélection unanime des anciens administrateurs pour un prochain terme. Cet esprit d'entente ne saurait que résulter en une progression marquée dans les activités de cette compagnie, au plus grand avantage du Québec Minier, puisque étant le premier producteur d'or de Québec, Siscoe servira toujours d'exemple aux nombreux producteurs potentiels de cette province.

Marcel CLEMENT

Moyenne des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20 RR.	10 IN	10 UT	10 Tot
Ferm. d'hier ...	94.8	103.2	100.1	72.4
Ferm. ant.	94.7	103.1	100.0	72.3
Il y a un mois ..	97.6	103.8	101.9	74.3
Il y a un an ...	92.3	102.6	102.1	70.5
Haut — 1937 ..	99.0	104.1	101.8	74
Bas — 1937 ...	94.7	103.1	100.0	72.3
Haut — 1936 ...	98.2	104.4	103.1	73.0
Bas — 1936	86.8	101.8	99.3	67.6
Bas — 1932	46.3	40.0	64.6	42.2
Haut — 1928 ...	101.1	98.9	102.9	100.1

Moyennes des actions à New-York

Compilées par la Presse Associée

	30 RR.	15 IN	15 UT	60 Tot
Ferm. d'hier ...	96.6	47.5	48.0	72.1
Ferm. ant.	96.8	47.5	48.0	72.1
Il y a un mois ..	99.8	48.1	51.3	73.4
Il y a un an	82.7	35.9	47.5	62.2
Haut — 1937 ...	101.6	49.5	54.0	75.3
Bas — 1937 ...	94.1	37.8	48.0	69.1
Haut — 1936 ...	99.3	43.5	53.7	72.8
Bas — 1936 ...	73.4	20.2	43.4	55.7
Bas — 1932 ...	17.5	8.7	23.9	16.9
Haut — 1929 ...	146.9	153.9	184.3	157.7
Bas — 1927 ...	61.6	95.3	61.8	61.8

x—Bas cours de 1937.

Bourse de MONTREAL

Fermeté initiale, suivie d'hésitations tardives hier sur le marché local. — Les papeteries continuent d'être vigoureuses cependant. — Steel of Canada dégringole de 3 pts. — Power Corp. se relève. — Mines peu actives sur le Curb local.

Les leaders persistaient à faiblir hier matin sur le marché local, mais cette hésitation de la liste ne fut que temporaire et durant le cours de la seconde partie de la séance d'hier, nombre de valeurs se montraient plus fermes. Sur la dernière heure, les gains l'emportaient peu sur les pertes et il y avait de nombreux points faibles.

Le total des transactions enregistrées sur le marché local hier s'élevait à 82,500 actions, comparativement à 56,-300 actions échangées la veille.

Les métaux étaient encore lourds et Smelters perdait 1-8 pt à 93 au début, puis clôturait à 92. Nickel, après une perte initiale de 3-4 pt à 68 1-4 se fixait à 69 1-4. Noranda passait de 76 1-8 à 75 7-8.

Les titres de l'acier étaient lourds et Dom. Steel perdait 1 pt à 23, au début, puis clôturait à 22. United Steel passait de 9 3-8 à 9 1-4. Steel of Canada perdait 3 pts à 87.

Cement glissait de 1-4 pt dans le compartiment des titres de construction et Gypsum gagnait une fraction. St. Lawrence Corp. se hissait de 1 1-8 pt à 30 5-8. Bathurst gagnait 5-8 pt. Les autres papeteries étaient fermes.

Les utilités publiques accusaient des changements de peu d'importance et Montreal Power passait de 32 à 31 3-4 et les débentures clôturaient à 50 3-8. Brazilian, après une perte initiale de 3-4 pt à 25 1-2, se fixait à 25 3-4. Shawinigan baissait de 1-4 pt. Power Corporation s'avançait au contraire de 1 pt à 29.

Il y eut 130,900 actions échangées hier sur le marché du Curb de cette ville, contre 152,100 actions échangées la veille.

Les papiers souffraient peu de prises de profits et Fraser, après une perte initiale de 1 pt à 34, se hissait à 35 7-8. Donnacona perdait 1-2 pt à 14 1-2. Price Bros. grimpait de 3 pts.

Massey-Harris, priv., après une perte initiale de 1 pt à 71 1-2, se fixait à 70. Cockshutt Plow baissait de 1 pt.

B. A. Oil perdait 3-8 pt parmi les pétroles.

Asbestos se distinguait parmi les titres miniers en s'avançant de 1 pt à 104. Sherritt-Gordon baissait de 10 cts et Eldorado en perdait 5. Thompson Caillac, Chibougamau et Red Crest perdaient 2 à 3 cts. O'Brien se hissait de 15 cts. Falconbridge perdait 1-2 pt à 10.

Dominion Tar et Robert Mitchell se distinguaient par leur fermeté parmi les spécialités.

LA SEMAINE A LA BOURSE

Diverses nouvelles tantôt favorables tantôt défavorables concernant les différents compartiments des listes du marché, créèrent des mouvements très diversifiés sur la bourse, cette semaine, suivant la lettre hebdomadaire de Forget & Forget.

Malgré les grèves toujours persistantes dans l'industrie de l'automobile, une amélioration se faisait sentir dans la production globale, soit 127,000 unités comparées à 111,000 la semaine dernière et 84,000 pour la semaine correspondante de l'an dernier.

Un indice de reprise qui a eu sa bonne répercussion sur les ferroviaires est celui des chargements de wagons, lesquels se chiffraient à 734,000 cette semaine, contre 695,000 la semaine dernière. D'autre part, l'excellente posture des papiers se résolvait en fermeté pour les titres de cette catégorie. Le blé canadien atteignait durant la semaine, son plus haut niveau depuis sept ans. Ceci s'explique par de bonnes commandes venues de l'extérieur et par la rachat qu'a fait l'Argentine d'une partie du blé déjà écoulé.

Au sujet des métaux basiques, dont on connaît la popularité auprès du public spéculateur présentement, en vertu de la grande demande qui en est faite pour les armements, voici ce que la maison londonienne Leopold Joseph and Sons déclarait: "Si une puissante entreprise, gouvernementale ou autre, se décidait à vendre pesamment sur un marché follement à la hausse dans le but de donner une bonne leçon aux spéculateurs cette entreprise aurait rendu là un excellent service". Cette déclaration peut s'interpréter assez différemment. Voici ce qu'en pensent ceux qui ont recueilli les paroles mentionnées plus haut. Pour eux — Financial News Bureau — les spéculateurs n'ont pas du tout tort de s'appuyer sur ces métaux précisément parce que leur montée n'a rien d'artificiel, qu'au contraire elle trouve son fondement dans une production magistrale requise par le matériel de guerre. Pour notre part, nous coyons que la tactique que voudrait voir employée la maison Joseph and Sons causerait probablement un dommage sans doute temporaire mais aussi inutile au marché en plongeant ces métaux à des niveaux peu en rapport avec l'état actuel de l'économique.

Une production que l'on dit sans cesse croissante dans le domaine de l'acier consolidera sans doute les titres de ces stocks sur le marché canadien et par ricochet les autres qui s'y apparentent. Avec l'arrivée des beaux jours le rythme de l'activité économique ne pourra qu'aller s'accentuant et constituer une armature foursière des mieux équilibrées, dont bénéficieront beaucoup de détenteurs d'actions.

Une des ombres au tableau est le coût sans cesse croissant de la vie. Si les salaires ne montent pas en conséquence, l'ère des grèves n'est pas finie et leurs suites sur les marchés sont faciles à apprécier. Avouons toutefois que des facteurs politiques et non seulement économiques contribuent à ces grèves, mais l'économique et la politique se compénètrent tellement en pratique que la bonne marche des deux est nécessaire à la prospérité de sorte que le capital doit tenir compte des doctrines nouvelles qui veulent s'infiltrer, les juger et en accepter les conséquences logiques si elles émanent de justes réclamations. C'est la seule façon, croyons-nous de pousser toujours plus avant la récupération économique, au milieu de la paix la plus parfaite possible et soutenue par les efforts conjugués.

Pour terminer disont que dans l'ensemble, la Bourse n'affiche pas des prix purement spéculatifs et que l'on peut s'y fier pour reconnaître assez précisément la situation financière de l'industrie et du commerce. En mots plus imagés, le miroir est assez fidèle.

Relevé hebdomadaire du Real Estate Board

La valeur et le nombre des transactions immobilières accusent pour la semaine dernière une diminution par rapport à la semaine précédente. Il y a eu 111 échanges d'une valeur globale de $624,635 à rapprocher de 160 transactions au coût de $882,616 la semaine précédente.

Dans les quartiers urbains 8 terrains vagues d'une valeur de $7,801 et 63 propriétés évaluées à $361,728 se sont échangés. Dans les municipalités environnantes 15 terrains vagues et 25 propriétés se sont transigés au coût global respectif de $21,660 et de $233,448.

Revenu supérieur

Sherbrooke, 20. — Eastern Townships Telephone Company rapporte pour 1936 un revenu du change de $53,734, un gain de 2.3% par rapport à 1935. Le revenu du service interurbain se traduit par $29,325, une augmentation de 6%. Les frais d'administration se sont élevés à $67,967 contre $69,336 en 1935. La compagnie a payé des dividendes au montant de 72 cents par action au cours de l'année.

REELU PRESIDENT

M. J.-B. LYNCH,

qui a été réélu hier après-midi président de Siscoe Gold Mines, lors d'une assemblée subséquente à l'assemblée annuelle de cette compagnie, tenue dans cette ville.
(Photo Blank and Stoller)

Réaction violente des prix du blé en fin de semaine

SUR LES DIFFERENTS MARCHES MONDIAUX. — ENVOIS DE FROMENT ELEVES POUR LA SEMAINE

Winnipeg, 20. — Les prix du blé, après avoir accusé des pertes initiales de 1 1-2 à 1 centin par boisseau, accusaient à la clôture hier sur le marché de cette ville des reculs de 3 1-4 à 3 5-8 cts par boisseau.

La faiblesse inattendue des options sur le marché anglais explique les nombreuses liquidations des futurs sur ce marché en fin de séance hier. Le défaut d'envoi de froment canadien outremer hier fut aussi mal vu. Les spéculateurs paraissaient nerveux et il y eut exécution de nombreux stop loss orders.

* * *

Liverpool, 20. — Les prix du blé clôturaient faibles sur le marché de cette ville hier et ils accusaient en fermeture des reculs d el à 1 3-4 denier par boisseau. A Buénos-Aires, les futurs se fixaient à la baisse.

* * *

Chicago, 20. — Les prix du blé, après avoir enregistré des pertes initiales de 1 à 1 3-8 pt par boisseau, accusaient à la clôture hier sur le marché de cette ville des reculs de 2 1-2 à 3 1-8 cts par boisseau.

On estime les expéditions de blé argentin cette semaine à 5,443,000 de boisseaux, comparativement à ,239,000 durant le cours de la semaine précédente. Quant aux envois de blé australien, ils s'élevèrent à 2,430,000 boisseaux durant le cours de la semaine dernière, contre 2,516,000 boisseaux durant le cours de la semaine précédente.

Les nouvelles de pluie dans le sud furent mal vues.

MARCHE DES GRAINS

Cours fournis par THOMPSON & McKINNON 360, rue St-Jacques ouest

WINNIPEG

	Ferm. ant.	Ouv.	Haut	Bas	Clôt
Blé :—					
Mai	138	136½	136½	134⅝	134½
Juillet	134⅞	133½	133⅜	131½	131½
Octobre	125	123	123⅜	121¼	121½
Avoine :—					
Mai	56⅝	56½	56½	56	56
Juillet	53⅝	53½	53½	53	53
Orge :—					
Mai	82	80½	81½	79⅞	79⅞
Juillet	76⅞	76½	76⅞	75	75
Octobre	71	71½	71½	69⅞	69⅞
Seigle :—					
Mai	109⅛	109	109	105⅛	105⅛
Juillet	107⅛	107	107	104⅛	104⅛
Octobre	96⅛	95	95⅛	93⅛	93⅛
Lin :—					
Mai	177	177	177	174⅛	174⅛
Juillet	176⅛	176	176	174⅛	174⅛
Octobre	175⅛	176	176	174⅛	174⅛

CHICAGO

	Ferm. ant.	Ouv.	Haut	Bas	Clôt
Blé :—					
Mai	139	138	138	135⅛	136⅛
Juillet	124⅝	123⅜	123⅜	121½	121⅞
Septembre ..	122½	121½	121½	119½	119½
Maïs :—					
Mai	110⅝	109⅞	110	109½	109½
Juillet	106⅝	106	106	105⅝	105½
Septembre ..	101½	100⅛	101	100	100⅛
Avoine :—					
Mai	47⅝	46⅞	46⅞	46	46½
Juillet	44⅝	43⅛	43⅛	42⅝	42⅛
Septembre ..	42	41½	41⅝	40½	40⅞
Seigle :—					
Mai	110	108½	109	108	108⅝
Juillet	105	102⅞	104½	102⅞	103½
Septembre ..	97½	96½	97	96	96

PRINCIPAUX FAITS DE LA SEMAINE

(Par la Presse Canadienne)

St-Jean. — Les exportations de bois de construction par ce port en février ont doublé celles du même mois de 1936; les exportations de papier à journal ont triplé.

* * *

Edmonton. — Quatre conserveries locales ont majoré les salaires d'environ 1,000 employés, hommes et femmes; l'augmentation s'élève à 3 1-2 cents l'heure.

* * *

Marysville, N.-B. — La Canadian Cottons Limited vient d'embaucher une équipe de nuit; cette mesure donne du travail à 660 employés supplémentaires.

* * *

Hamilton, Ont. — Steel Company of Canada a annoncé une hausse de 10 p.c. de tous les salaires à son usine locale; cette augmentation sera en vigueur le 1er avril.

* * *

Québec. — Le ministère du Travail a annoncé qu'il y aura revision des salaires payés par l'industrie de l'amiante dans toute la province.

* * *

St-Jean. — Le recouvrement de l'impôt sur le revenu dans ce district au cours des onze mois terminés le 28 février accuse une augmentation de 12 pour cent par rapport à la période correspondante de l'an dernier.

Price Brothers se trouve réhabilitée

A la date prévue, la compagnie Price Brothers est sortie de la banqueroute simultanément avec le paiement de tous les créanciers; le syndicat de banquiers qui avait souscrit l'émission de $15,-000,000 d'obligations a versé le produit de la vente à la compagnie et celle-ci s'est trouvée en mesure de liquider les emprunts de banque contractés pour racheter les anciennes obligations. Tous les créanciers non privilégiés, dont les réclamations s'élevaient à environ $3,-000, ont reçu leurs chèques aujourd'hui; les plus importantes étaient la Saguenay Power Company et la Consolidated Paper Corp.

On laisse entendre que les actionnaires ordinaires ont souscrit la presque totalité des obligations 4% convertibles, au montant de plus de $4,000,000; le solde a été pris par un syndicat de souscripteurs.

Ainsi l'une des plus anciennes et des plus importantes compagnies de papier du Canada est remise sur pied après avoir surmonté de sérieuses difficultés au cours des dernières années.

Bourse de NEW-YORK

Wall Street est un peu mieux supporté. — 302 gains, contre 361 reculs. — Ferroviaires plus fermes. — U. S. Steel encore lourd. — Chrysler demeure inchangé. — Séance la moins active encore vue depuis trois semaines. — Seulement 1,741,-280 actions échangées.

New-York, 20. — Les stocks continuaient d'être réactionnaires hier matin à Wall Street, mais il était évident que la liste était mieux supportée sur le milieu du jour, au point que maintes valeurs accusaient même de légers gains durant le cours de l'après-midi. En fin de séance, la tendance était décidément irrégulière et on comptait 302 gains contre 361 reculs.

Le total des transactions enregistrées hier sur ce marché s'élevait à 1,741,280 actions, comparativement à 2,279,820 actions échangées la veille.

Le taux de l'argent à vue était de 1 pour cent.

La moyenne de 60 stocks industriels, compilé par la Presse Associée, accusait aucun changement à 72.1.

Les grèves persistantes un peu partout et les nombreux avertissements au sujet des dangers d'un boom spéculatif paraissaient avoir refroidi l'enthousiasme des spéculateurs.

Les ferroviaires firent preuve de vigueur temporairement, lorsque l'I. C. C. décida de maintenir les taux d'urgence sur 19 denrées et aussi à cause de la publication d'un rapport favorable sur les chargements de wagons.

Les titres canadiens transigés à N.-Y. paraissaient plutôt lourds.

Les stocks d'automobiles se ressentaient défavorablement du rapport montrant une diminution dans la production cette semaine. Chrysler demeurait inchangé à 123 7-8 et Gen. Motors baissait à 62 5-8.

Les titres de grands magasins attachaient peu d'importance au rapport favorable de Dun & Bradstreet sur l'état actuel des ventes au détail. Sears Roebuck et Montg. Ward clôturaient même à la baisse.

Quant aux titres de plomb, ils ne furent pas trop affectés par la troisième réduction successive dans une semaine de $5 la tonne dans les prix du plomb.

Remington Rand se distinguait parmi les spécialités en se hissant de 1 1-4 pt à 25 1-4. Le règlement des troubles ouvriers dans cette industrie expliquerait la fermeté de cette valeur.

La plupart des ferroviaires perdaient en fermeture leurs avances initiales, Baltimore & Ohio, N. Y. Central, Southern R., Southern Pacific, Pennsylvania et Illinois Central Ry. clôturaient fermes toutefois dans ce groupe.

U. S. Steel descendait à 116 3-8 parmi les titres de l'acier. Bethlehem glissait à 93 1-8. Republic Steel clôturait toutefois ferme dans ce groupe.

PROPOS SUR LES HUILES

Il se fait de grands progrès aux trois puits de la Richland Oils, Limited, sur les 80 acres de terre qui entourent le gros producteur de la B. & B. Royalties. Au puits No 1, on a arrêté le flot de l'eau, au moyen d'un tube métallique de 21 pouces de diamètre, placé juste au-dessus du niveau de 500 pieds de profondeur. On reprendra le forage en fin de semaine. Au puits Richland No 2, on a plongé un tube métallique de 13 5-8 pouces de diamètre jusqu'à environ 3,000 pieds de profondeur, et l'on est en train de se préparer à nettoyer le trou jusqu'à une profondeur de 4,060 pieds sous terre. On est à transporter sur l'emplacement du puits un tube métallique de 10 pouces de diamètre, et on l'établira dans le fond du trou. Au puits Richland No 3, on continue le forage à environ 4,500 pieds de profondeur, où l'on installe au fur et à mesure un tube métallique de 10 pouces de diamètre. Cette colonne tubulaire sera probablement enfoncée à 100 pieds de profondeur de plus. La structure du puits Richland No 3 est à peu près l'une de celles qui soient les plus poreuses de la partie sud, et l'on espère rencontrer le calcaire à 5,700 pieds sous terre.

Au puits Richwell on vient d'installer le réseau des conduites de gaz. Les fondations de la tour ont été creusées et le bois de la charpente de la tour est déjà rendu sur l'emplacement.

On a terminé les fondations de la tour au puits National Petroleum No 1. Deux nouvelles tours d'acier ont été commandées pour les puits Nos 1 et 2 de la compagnie, et les travaux préliminaires commenceront aussitôt que possible.

On est en train d'installer les appareils de forage au puits Share Royalties, dont l'emplacement est contigu à celui du puits National Petroleum No 2, par la partie nord. Un contrat a été souscrit avec Boyd Johnston, d'Hartel, pour l'érection de la tour métallique au puits Lethbridge Petroleum No 1 et l'immeuble du chantier. Trois wagons de bois de charpente ont été commandés et les travaux commenceront aussitôt que les matériaux arriveront sur l'emplacement.

On considère que l'Alco Oils Limited, qui possède 200 acres de terre aux environs du puits Plains Petroleums, est en train d'exécuter un sondage sur cette propriété.

M. Ray K. Knight, président de la Sunburst Oils, a déclaré que le puits de sa compagnie a été déblayé au moyen d'appareils à corde.

On a fait un essai de la production du puits Newfold Royalties, à la fin de la semaine, mais on n'a fait aucune déclaration officielle quant au rendement du puits.

Le nouveau puits producteur que la Plains Petroleum possède à Taber, a fourni un rendement d'environ 150 barils de pétrole brut, d'une densité de 29o Baume, au cours de la nuit du 12 au 14 mars.

Les directeurs de la compagnie ont déclaré que le puits n'est pas encore sous essai. Il sera nettoyé à la vadrouille mécanique et il se peut qu'ensuite on installe un nouveau tube mécanique ou, encore, qu'on creuse davantage dans les sables Ellis.

Les résultats produits par le puits Plains a déterminé une activité extraordinaire sur le marché des droits de forage, non seulement dans la région de Taber, mais encore sur toutes les structures environnantes. On dit qu'on projette de transporter sur les lieux 12 appareils de forage, d'ici à la fin du mois. Au bureau du ministère des Terres, à Lethbridge, la semaine dernière, on a reçu 308 demandes de droits de forage pour le pétrole et le gaz naturel, pour toute la région du sud de l'Alberta. Durant le même temps, 66 demandes ont été reçues au bureau des Terres à Calgary et 5 à Edmonton.

Nouvelles compagnies

Ottawa, 19. (P.C.)—La dernière édition de la Gazette Officielle du Canada publie la liste des nouvelles compagnies suivantes: North American Credits Ltd., 500 actions s.v.n., Toronto; The Walters Construction & Engineering Co. Ltd., $25,000, Québec; Lettley Ltd., 40,000 actions s.v.n., Toronto; Jeanwil Ltd., $5,000, Montréal; W. R. Johnston Jr. Ltd., $40,000, Toronto.

Dividende déclaré

International Milling Co., 1 1-4 p.c. par action privilégiée de premier droit, payable le 15 avril aux actionnaires enregistrés le 3 avril.

Southern Canada Power Company Limited, 20 cents par action ordinaire pour le trimestre finissant le 30 avril, payable le 15 mai aux actionnaires enregistrés le 30 avril.

Réunions annuelles

G. Tambly Ltd tiendra sa réunion annuelle aujourd'hui à Toronto.

Red Lake Gold Shore tiendra sa réunion annuelle aujourd'hui à Toronto.

Chargements de wagons

Ottawa, 19. (P.C.) — Les chargements ferroviaires au Canada durant la semaine terminée le 13 mars ont été de 47,534 wagons; c'est un gain de 2,124 wagons ou de 4.7 pour cent par rapport à la même semaine de l'an dernier et de 189 wagons par rapport à la semaine précédente. Le nombre-indice se dresse à 80.50 contre 79.95 la semaine précédente et 76.90 la semaine correspondante de 1936.

Tendance faible des changes à New-York

LA PLUPART DES DEVISES CEDENT DU TERRAIN AU DOLLAR AMERICAIN

N.-Y., 19. (P.A.) — La plupart des devises étrangères ont cédé du terrain au dollar américain sur le marché des changes de cette ville. La livre sterling termine en perte de 5-16 de cent à $4.88 7-16; le franc français s'effrite de .00 1-8 de cent à 4.59 1-8 cents; le florin retraite de .01 de cent et le franc suisse s'inscrit en perte de .00 1-2 de cent. Le dollar canadien se retrouve sans changement à prime de 3-32 pour cent.

A Londres, le dollar américain a fini à $4.88 5-8 à la livre comparativement au taux de $4.88 3-4 la veille à New-York. A Paris, la devise américaine s'inscrit à l'équivalent de 4.591 cents au franc comparativement au même taux la veille à New-York.

La Federal Reserve Bank de New-York a annoncé aujourd'hui la consignation de $6,104,000 d'or à Londres et de $5,390,000 au Japon.

Marché des Changes

De la Banque Canadienne Nationale Service des relations étrangères

Cours des changes entre Banques

Cable Monnaie	New-York	Montréal
New-York :—		
Dollar		3-32% esc.
Angleterre :—		
Livre, cable ...	4.88 7-16	4.88
Livre, chèque ..	4.88 5-16	4.88⅜
France :—		
Franc	.0459 7-16	.0458⅞
Belgique :—		
Franc	.0337	.0336⅞
Belga	.1685	.1683⅞
Italie :—		
Lire	.0526¼	.0526
Espagne :—		
Peseta	.0615	.0614½
Suisse :—		
Franc	.2278	.2276
Hollande :—		
Florin	.5470	.5465
Norvège :—		
Couronne	.2456	.2454
Danemark :—		
Couronne	.2182	.2180
Suède :—		
Couronne	.2520	.2518
Allemagne :—		
Reichsmark	.4023	.4019
Tchécoslovaquie :—		
Couronne	.0349¼	.0349
Grèce :—		
Drachme	.0091½	......
Brésil :—		
Milreis	.0615	.0614½
Finlande :—		
Mark	.0216½	.0216⅛
Chine :—		
Dollar H. K.	.3038	.3035
Pologne :—		
Zloty	.19	.1898
Yougoslavie :—		
Dinar	.0235	.0234⅞
Japon :—		
Yen	.2852	.2849
Autriche :—		
Schilling	.1870	.1868
Roumanie :—		
Lei	.0077½	.0077⅛
Indes :—		
Roupie	.3694	.3691

PRIX DES DENREES

Cours fournis par ABBOT, PROCTOR & PAINE, 201, Notre-Dame ouest

OPTIONS

	Haut	Bas	Ferm.	Fer. préc.
Cocoa :—				
Mar.	....	....	1125N	1110
Mai	1138	1124	1138T	1135N
Juil.	1150	1140	1149-50T	1146-7T
Café (Rio) :—				
Mai	731	726	726	729
Juil.	745	735	735	737
Sept.	747	741	741	742B
Café (San.) :—				
Mai	1063	1055	1059	1049
Juil.	1060	1048	1053	1058
Sept.	1061	1051	1052	1056
Cuivre :—				
Mar.	....	....	1535N	1578N
Mai	1554	1537	1537T	1578N
Juil.	1555	1540	1540	1579-84
Coton :—				
Mai	1407	1390	1390-1T	1413T
Juil.	1392	1378	1379-80T	1399T
Oct.	1333	1322	1322T	1341T
Lin :—				
Mai	1127	1121	1127	1130
Juil.	1135	1129	1135	1139
Sept.	1135	1132	1134	1138
Cuir :—				
Mar.	....	....	1708N	1730N
Juin	1762	1730	1740-41T	1763
Sept.	1800	1780	1780	1795
Plomb :—				
Mar.	....	....	685N	693N
Mai	685	685	685T	695-705
Juil.	....	....	685-93	700-05
Caoutchouc :—				
Mar.	....	....	2487N	2545N
Mai	2525	2496	2490-95T	2549
Juil.	2525	2490	2490-92T	2550-51
Soies :—				
Mar.	202½	202½	202½	203N
Mai	203	201	201½	203
Juil.	204	200	202	204-05T
Sucre :—				
Mar.	260	258	258	....
Mai	254	252	254	251
Juil.	253	250	251	252
Laine :—				
Juil.	....	....	116-117	116.N
Oct.	....	....	115.5-16.7	115-116
Zinc :—				
Mar.	....	....	720B	730B
Mai	....	....	720B	730-40
Juil.	725	717	725T	730-40

Chicago Mercantile Exchange

Beurre :—				
Mar.	34	33¾	33¾	33¾
Nov.	31½	31⅜	31⅜	31⅜
Oeufs :—				
Mar.	24¼	24⅛	24⅛	24¾
Avril	24⅛	24¼	24½	24⅞

MARCHE DES HUILES

Cours du Calgary Stock Exchange, fournis par BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL 477 St-François-Xavier, Montréal

	Offre	Dem
Advance	70	..
Admiral	22	24
Alberta Pacific	54	55
Anaconda	28½	29
Associated Oil	20	..
Baltac	14	14½
Banner	20	25
Benton	8	9
Calgary and Edmonton.	4.25	4.30
Calmont	1.25	1.26
Commonwealth	47	49
Dalhousie	2.60	2.70
Davies Petroleum	47	48
Devenish	14	15
East Crest	23	25
Foundation	40	42
Freehold	20	21
Highwood Sarcee	37	37½
Home Oil	2.50	2.55
Hunter Valley	60	..
Hylo	12	12½
Lethbridge	10¾	11
Madison	14¾	15
Marjon	33½	34
McDougall Segur	32½	33
Mercury	48	48½
Merland	19	22
Mill City	30	35
Model	66	68
New Federol	12	..
Okalta, com	2.45	2.47
Pacalta	23	24
Reward	13½	14
Ritchfield	19½	20
Royalite	51	52
Sunshine	16	17
South West Petroleum .	1.35	1.38
United Oils	37	38
Vanalta	14½	15
Vulcan	1.70	1.72
Waymarn	23	25
Commoil	29	30

A répartir

Canada Wire, priv., 1.75; International Mining, .15; Ford "A", .25.

Le commerce s'est maintenu au Canada

LES EPICERIES DE GROS ONT PRIS LA TETE DE L'AMELIORATION

Winnipeg, 19 (P.C.) — Les conditions commerciales dans tout le Canada ont conservé la semaine dernière le terrain gagné les semaines précédentes en dépit de la production inégale de certaines branches du commerce. C'est ce que déclare le relevé hebdomadaire du Canadian Credit Men's Association, publié aujourd'hui.

Les épiceries de gros ont pris la tête de l'amélioration des affaires; la quincaillerie, la confection pour dames et pour hommes et les carburants pour automobiles ont suivi de près.

A Montréal les épiceries de gros, la confection pour dames et pour hommes, les tricots et les ventes de tabac accusent une amélioration. Le commerce de la peinture et celui de la quincaillerie sont stables. Les ventes de carburants sont plus élevées que l'an dernier. Les rentrées sont assez bonnes à bonnes.

A Toronto le commerce de la plomberie et du chauffage a été inférieur à celui de la semaine précédente mais il affiche une expansion sensible par rapport à la même semaine de l'an dernier. Les rentrées sont assez bonnes à bonnes.

Reprise des emprunts de placement sûr à N.-Y.

New-York, 19. (P.A.)—Les emprunts de placement sûr des sociétés domestiques se sont redressés aujourd'hui sous un nombre restreint d'achats et la reprise des valeurs d'Etat américaines a fait halte. Dans l'ensemble la séanc. a été moins animée.

Les fonds publics ont cédé 1-32 à 11-32 de point. La récession a été générale à l'exception de deux titres, le 3 3-8 p.c.-1947 de la Trésorerie qui a progressé de 9-32 de point à 106.8 et le 3 p.c.-1947 qui s'est raffermi de 1-4 de point à 103.

Aux ferroviaires le 5 p.c. "Katy" s'est raffermi de 1 1-2 point à 83, le 4 1-2 p.c. Nickel Plate s'est relevé de 1 1-4 à 92 1-2, le 4 p.c. Northern Pacific s'est avancé de 1 3-4 à 103 1-2, le 4 1-2 p.c. général Pennsylvania a progressé de 7-8 de point à 108 1-8 et le 4 3-4 p.c. North Western a gagné 3-4 de point à 22.

Le 6 p.c. International Hydro-Electric se présente en gain de 1 1-4 à 79 et le 5 p.c. International Telephone s'inscrit à un cours majoré de 3-4 de point à 73.

Les valeurs étrangères se sont appréciées d'une fraction à un point sur un volume restreint d'affaires.

Rendement des Valeurs

Cours de Forget & Forget, 49-51, St-Jacques, ouest

	Taux	Prix	Ren.
Bell Telephone	6.00	162	370
B. A. Oil	1.00	25	520
B. C. Power "A" ..	1.80	37	486
Build. Prod. "A" ..	1.40	69¾	....
Can. Malting	1.50	36	416
Can. North Power .	1.20	28	462
Can. Bronze	1.00	59	169
Do Extra	.75	59	236
Can. Celanese	1.60	28¼	565
Can. Converters ..	2.00	30	667
Can. Cottons	4.00	77	519
Can. Fore. Inv.	1.60	28	571
Can. Indus. "B" ...	6.00	249	241
Dom. Bridge	1.20	57	210
Dom. Glass	5.00	114	439
Dom. Textile	5.00	82	610
Do Extra	.20	20½	907
Imperial Oil	.50	23	220
Do Extra	1.25	23	541
Imperial Tobacco ..	.52½	14¼	403
Inter. Nickel	1.60	69	230
Inter. Pete	.50	36¼	684
McColl Frontenac ..	.80	14	578
Mont. Power	1.50	31¾	473
Mont. Tramways ..	9.00	95	973
Nat. Breweries	2.00	40¾	490
Ogilvie	8.00	290	276
Ottawa Power	6.00	98	612
Ottawa Traction ..	2.00	20½	976
Page Hersey	3.00	105½	379
Penmans	3.00	60	500
Quebec Power	1.00	21	474
Shawinigan	.60	29½	271
Sou. Can. Power ..	.80	16	500
Steel of Canada ..	1.75	87	201
Do Extra	2.00	87	229
Walker Gooderham	2.00	48	417
Banques :			
Montréal	8.00	232	345
Nova Scotia	12.00	335	358
Can. National	8.00	154	519
Commerce	8.00	199	402
Royal	8.00	220	374
Actions de priorité :			
Anglo T. C. Reg. ..	3.50	55	636
Can. North Power .	7.00	111	631
Can. Bronze	5.00	108	463
Can. Celanese	7.00	124	568
Can. Cottons	6.00	106	566
Can. Fair. Morse ..	6.00	101	594
Can. Foreign Inv. .	8.00	105	762
Dominion Coal	1.50	22	676
Dom. Glass	7.00	146	479
Dominion Textile ..	7.00	145	482
Goodyear	2.50	54¾	459
Int. Power 7%	6.00	93	645
Jamaica Pub. S. ..	7.00	131	531
Mont. Cottons	7.00	108	648
Nat. Breweries	1.75	40½	435
Ogilvie	7.00	158	448
Ottawa Power	6.50	104	481
Penmans	6.00	127	472
Power Corp.	6.00	106¾	565
Sou. Can. Power .	6.00	108	556
Steel of Canada ..	1.75	83	211
Tuckett Tobacco ..	7.00	154	455
Walker Gooderham	1.00	19½	503
Mines :			
*Dome	2.00	47	421
Falconbridge	.30	10	300
Hollinger	.65	14⅝	444
*Int. Mining	.60	15⅝	381
Lake Shore	4.00	58⅝	705
*McIntyre	2.00	40	500
Noranda	3.50	75⅝	462
Pioneer, B. C.	.80	540	741
Siscoe	.20	535	374
Teck-Hughes	.40	575	696
*Wright Hargrea. ..	.40	735	544

*—En monnaie américaine.

Moyenne de la Bourse de Montréal

	10 Util.	20 Ind.	30 Com.
Ferm. d'hier	86.3	115.8	105.9
Ferm. ant.	86.6	116.3	106.[illegible]
Il y a une semaine ..	87.8	116.7	107.1
Il y a un mois	92.3	115.4	106.[illegible]
Il y a un an	71.6	76.3	74.7
Haut — 1937	92.5	120.1	109.4
Bas — 1937	86.2	107.8	101.[illegible]
Haut — 1936	85.6	109.1	101.2
Bas — 1936	67.2	69.5	[illegible]
Haut — 1935	69.6	69.3	[illegible]
Bas — 1935	56.1	54.8	[illegible]
Haut — 1934	72.9	65.3	[illegible]
Bas — 1934	56.4	50.1	[illegible]
Haut — 1933	72.0	67.3	[illegible]
Bas — 1933	41.4	24.4	[illegible]
Haut — 1932	63.3	37.7	[illegible]
Bas — 1932	44.3	18.1	[illegible]
Haut — 1931	121.4	68.3	[illegible]
Bas — 1931	85.0	38.3	[illegible]
Haut — 1930	135.0	108.0	[illegible]
Bas — 1930	105.1	60.8	[illegible]
Haut — 1929	198.4	174.8	[illegible]
Bas — 1929	125.0	83.3	[illegible]

Norme de 100 basée sur 1926.

Au marché de l'argent

L'argent à terme a fini sur une note plus faible au Canadian Commodity Exchange; les cours se présentent en perte de 40 à 50 points. Cinq lots se sont traités: 2 sur mars et 3 sur mai.

	Ouv.	Max.	Min.	Ferm.
Mars	45.13T	45.13	45.11	44.95B
Mai	45.21T	45.21	45.21	45.05B

T-Traité. — B-Offre.

Les produits à terme

N.-Y., 19. (P.C.) — Les produits à terme se présentent en tendance irrégulière à la clôture des marchés de cette ville. Le sucre termine entre 1 points de perte et 1 point de gain; le coton se tasse de 19 à 22 points; le cacao progresse de 3 à 7 points et le café Rio s'inscrit inchangé à 3 points de perte. Le cuivre se replie de 37 à 43 points.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Ventes	Titres	Ouv	Haut	Bas	Clot
4000	Acme		16		
2000	Afton		7	6½	7
	A P Con		53		
2974	Alderm		160	158	
1125			24		
1000	Alex		775	770	
145	Anglo H		100		
	Argosy				
1900	Arntfield		85	88	85
3500	Ashley		12	10½	12
6500	Astoria		16	15	15½
21150	Astoria		29	28	29
1125	Bankfield		139		
2350	Base M		47	41	47
4120	Beattie		142	140	
600	Bidgood		127	125	127
2122	Big Miss		61	60	61
2900	Bobjo		22	20½	21
6100	Bralorne		860	850	860
2475	Buff An		11½		
9250	Buff Ca		6	5½	
4200	Bunk H		16		
700	Cal Em		430	420	430
1925	Cal Oil		126	120	124
2100	Can Mal		180	175	177
2800	Cariboo		169		
200	Castle Tr		137		
500	Cen Pat		460	455	
2070	Cen Por		23	22	23
2200	Chem R		101	100	101
1350	Chromium		115	107	114
6815	Clericy		6		
1100	Commonw P		46		
1450	Coniagas		305	300	
1100	Coniarum		172		
400	Cons Chi		190	180	190
2140	Darkwater		165	155	162
1225	Dome		46½		
135	Dom Ex		8	7½	
1100	Derval		81	78	81
3200	East Mal		170	166	
4850	Eldorado		320	315	320
4095	Falcon		10		
1425	Fed Kirk		24½	23½	24
21000	Founda		45		
1500	Franco		104	100	
1100	Glenora		20½	19	20
5300	Gods L		80	75	
3550	Golconda		13½	12	
1400	Goldale		40	38	
1000	Goodfish		15		
250	Graham		35	36	
1450	Granada		39	37	
2450	Grandoro		10		
1950	Gunnar		95		
21100	Jack Wa		161	155	160
1000	Halcrow		4½		
2182	Hard R		230	225	
4600	Harker		22	21	
2100	High Sar		39	37	38½
205	Hollinger		14½	14½	14½
1900	Homestead		60	58	
2050	Howey		52		
1970	Jacola		52	51	52
1405	Jellicoe		147	143	145
600	J M Con		42	41	42
7152	Kerr Add		280	270	
1245	Kirk Hud		210	200	210
13225	Kirk L		121	108	119
495	Lake Sh		57		
1750	Lamaque C		15		
4000	Lapa Cad		104	97	100
1300	Lava C		96	95	98
2200	Lebel		22	21½	
7100	Lee G		5		
500	Leitch		88	85	87
600	Little L L		685	680	683
4540	Macassa		775	705	775
2350	MacL		251	245	251
21600	Man & E		7	5	
200	Maralgo		24½	24	
4200	May Spi		21	20	
50	McIntyre		40½		
4625	McKenz		173	168	170
11000	McMillan		10½	8½	
4200	McVittie		38	35	38
15800	McWatters		96	79	90
1500	Merl Oil		21	20	
11000	Mjn Co.		410	400	
5700	Minto		24	22	23
500	Model		66		
2400	Moneta		170	165	168
5700	Morris		57	55	
9000	Morris		6	5½	6
5000	Naybob		62		
100	Newbec		6		
2625	New Gold		125	118	123
5185	Nipissing		285	266	275
2974	Noranda		76	74½	
2200	Norgold		10		
2100	Nor Ca		76		
2965	O'Brien		885	825	840
3125	Okalta		250	235	250
2500	Olga		7		
8200	Omega		93	91	93
1200	Oro Plata		175	170	175
500	Pacalta		25	24	25
1170	Paour		380		
600	Parkhill		32		
2100	Paulore		28½	28	28½
16775	Paymaster		90	86	89
200	Perron		195		
2100	Peterson		2½	2½	2½
3790	Pick Cr		775	740	765
100	Pioneer		525		
2100	Powell		178	175	176
1350	Premier		330	320	330
6150	Preston		105	97	103
100	Pros Air		230		
200	Que Min		75		
115	Read Au		600	590	
1700	Red Crest		154	146	149
14013	Red Lake		86	75	84
2500	Reno		114	110	
4100	Roche		30	29	30
5	Royalite		51		
2500	San Ant		205	200	202
1200	Shawkey		82		
500	Sheep C		63		
2584	Sherritt		350	340	348
2400	Siscoe		540	535	540
4600	Sladen M		190	186	188
455	Slave L		190		
2500	Sou Tib		3½	3½	3½
700	Souw P		135		
4800	Stada		165	160	
2000	St Anth		24	23½	
430	Sud Basin		620	615	
500	Sud Con		28½		
120	Sullivan		180	176	178
435	Sylvanite		400		
2100	Tashota		18		
505	Teck H		585	580	
2500	Texas		200		
10	Toburn		310		
750	Towagmac		165	162	165
2100	United		35		
4900	Ventures		285	270	275
1768	Wai Am		400	380	
4600	Wayside		5½	5	
1500	White Eag		2½	3	
1000	Wiltsey C		9½	9½	9½
11400	Wood Cad		63	61	
1165	Wright H		760	755	
400	Ymir		37		

Non-inscrits

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot.
500	Brett Tr	13½		
4200	Cen Man	14	12	
2000	Church H	4		
10	Coast Cop	750		
2000	Cobalt	2½		
2619	Dal Oil	270	260	270
1000	East C	25		
200	Foothills	185		
252	Home Oil	258	250	258
2055	Hud Bay	36		
3400	Kirk Town	40		
4500	Malrobic	3½		
3750	Mandy	53½	52	52½
4500	N Hawk	2½		
5000	Nordon	22	20	20
2000	Oil Sel	7	5	7
2000	Pawnee	585	565	575
2500	Por Cro	7	6½	7
2000	Ritchie	10½	8	
2500	Robb M	12½	7½	
500	Sud Mines	2		
14000	Temiskn	54	50	53

Total des ventes: 952,000 actions.

Hors-liste

Cours fournis par BURKE, DANSEREAU & Co. 222, Notre-Dame, ouest.

	Offre	Dem
Acme Cadillac		16
Albany River	95	97
Amity	5	6
Amos Cadillac		23
Aquarius P.		22
Ardeen		7
Arncour	30	35
Athona	23	26
Bailor		
Bilmac	16	19
Bourquet	6	9
Bras-Brest		19
Brown Cadillac	12	15
Candalaca	44	48
Capi Rouyn	20	23
Casey Summit	22	
Central Duverny	29	32
Century Mines	41	44
Chibmac		13
Clerno		20
Coin Lake	17	21
Cuniptau		12
Darwin	27	30
Dawson White	34	36
Dempsey Cadillac	32	35
Descar	55	57
Dorval Units	63.00	66.00
Dunlop, nouv.	14	16
Duverny Cons.	29	32
Elora	49	
Flavrian	22	24
Flintoba	1½	2½
Franklin	2	4
Frontier Red Lake	19	22
Garnet	5	7
Gateway Pat.	12	15
Gilbec	5	7
Gillies L. P.	58	62
Globe Mines	1.05	1.07
Gold Eagle	68	71
Golden Gate	54	58
Gold Range	8	9
Goldside	5	8
Hudson Patricia	6½	7½
Jellicoe	89	93
Johnson Nipigon	6½	8
Kawcrow	15	18
Keora	6	9
King Kirk		5
Kewagama	82	87
Lafayette	4	6
Lakehill	17	19
Lake Geneva	74	78
Lake Rowan	64	67
Lamaque	9.00	9.35
L. L. Lagoon	5	7
Lake Montigny	18½	20
Le Roy	11	12
MacAndrew		18
Maden Red Lake	1.15	1.18
Magnet Lake	11	15
Manitoba Basin, nouv.	5	6
Martin Bird	80	82
Margaret	43	48
Maritime Cadillac	41	45
McCarthy Webb	42	46
Moffatt Hall	5	6
Moffatt Hall, nouv.	9	11
Mooshla	65	69
Mosher L. L.	26	28
Norlake	10	13
Nortrac		12
No. Shore	4	5
Obalski	23	25
Oklend	25	28
O'Leary M.	16	18
Opemiska C.		48
Oriole	13	15
Partanen Ma.	33	35
Payore	34	36
Porc. Lake	42	45
Potter Doal	4	5
Red Gold	37	38
Regal Kirk		9
Ribago	3	4
Richmac	56	58
Rice Lake	3	5
Ronda		20
Routhier Cadillac	32	36
Rubec	9	14
Sandy River		40
Schreiber	10	13
Scott Chib	30	32
Seguin	9½	10½
Shawmaque	23	25
Skookum	17	21
Smelters		7
S. McMenzie I.	3	5
Springer Sturgeon	13	16
Stanley Gold		25
Sturgeon Red Gold	39	44
Stadore		25
St. Pierre Cadillac	20	23
Tonawanda	9	10
Valmac	10	12
Wawbano	14	15
Wendigo	16	19
West Wed Gold	8	11
Westwood Cadillac	21	24
West S. L. L.		11
Whitehorse	18	22
Wilson Red Lake	8	10
Winoga	26	29
Young Davidson	12	15
Young Shannon	15	18

La section minière en meilleure tendance

Toronto, 19 (P.C.) — La section minière du Toronto Stock Exchange a affiché une meilleure tenue dans les dernières transactions de la journée; le début avait été plutôt faible. Dans l'ensemble les aurifères sont plus fermes en dernière heure, notamment Macassa et O'Brien; les titres senior se raffermissent aussi d'une fraction. Les bas métaux et les pétrolifères se sont tassés.

Macassa s'est redressé de 7.10 à 7.75 et O'Brien a terminé en gain de 35 cents à 8.70; Bralorne, Pickle Crow, Teck Hughes, East Malartic, Premier et Kirkland Lake s'inscrivent à un cours majoré de 5 à 15 cents. Au compartiment des titres de moins d'un dollar Red Lake Gold Shore, God's Lake, McWatters et Bobjo gagnent du terrain.

Noranda a cédé un point à 76 et Hudson Bay, Sudbury Basin, Falconbridge, Pend'Oreille, Base Metals Corporation et Sherritt emboîtent le pas et finissent à un cours inférieur. Chromium a manifesté plus de vigueur et Ventures a confirmé son cours. Eldorado s'est maintenu à 3.15.

Les pétrolifères de l'Ouest ont été plus recherchés en dernière heure et ils ont annulé les pertes du début de la séance.

BOURSE DE TORONTO

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Clot
2680	Abitibi		8½	7½	8½
495	Abitibi P		53	52½	52½
100	A P Gr		5½	5	
1075	Bath P A		19½	18½	19½
65	Beatty		18	17½	
10	Beatty P		105½		
160	Beauharnois		8		
472	Bell Tel		163	162	162½
15	Blue Rib P		28	36½	
25	Brant P		25½		
5890	Brazilian		26	25	25½
5	Brew Dis		8½		
30	Brew Corp		3½		
55	Brew Corp P		18½	18	
502	B A Oil		25½	25	
190	Biltmore		13½		
30	Burt		42	41	
70	Can Brew		8½	8½	
120	Can Cem		18½	18½	
15	Can Cem P		108		
15	Can SS nouv.		6½	6	
25	Can SS P		7½		
25	Can & C B		30		
150	Can SS P nouv.		15½		
130	Cdn Can B		10½	10½	10½
230	Cdn Car		19	18½	
15	Cdn Dred		43		
270	Cdn In Al		6½	6½	
10	Cdn Oil P		131		
4265	C. P. R.		15½	14½	15½
10	Cdn Wine		2½		
10	Cockshutt		19½		
105	Cons Baks		21½	21½	21½
550	Con Smelt		92	91½	92
34	Con Gas		206		
120	Cosmos		24½		
75	G Lakes Pap		13½	13½	
1500	Seagrams		27½	27½	
20	G Lakes Pap P		33½		
2015	Dom Stl B		24½	22	24½
185	Dom Stores		11		
10	Eastn Stl		20½		
50	Easy Wash		6½		
110	F Farmer		22½	22½	22½
1095	Ford A		25½	25	25½
25	Frost		7		
25	G S War		18		
25	Goodyear		87		
45	Goodyear P		54½		
105	G W Sad		22	21	
205	Gypsum		16½	16	16½
100	Hard Car		5½	5½	5½
40	Hinde & D		21	20½	21
305	Hunts A		17½	14½	17½
25	Hunts B		14½		
1875	Imp Oil		23½	22	
4080	Nickel		69½	68	69
1240	Int Pete		36½	36½	36½
15	In Util B		2½		
30	Loblaw A		24	23½	24
15	Loblaw B		22½	22½	
110	Maple L M		9½	9	9½
50	Maple L M P		9		
2310	Massey H		15½	15	15½
285	Massey P		71	70	70½
185	McColl		13½	13½	13½
5	McColl P		101		
145	Moore		44	43½	44
295	Nat Gro		10½	10½	
5	Nat Gro P		138		
30	Ont Stl		16½		
10	Page Her		106	105	106
10	Pow Corp		27½		
15	Simp B		13½	13½	13½
130	Simp P		104		
35	Stand Stl P		45		
75	Stl of C		89	86	87
170	Tamblyn		16½		
171	Toronto Elev		41	40	
150	Uni Gas		15½	15½	15½
2495	Unit Stl		9½	9	9½
250	Walkers		47½	47½	47½
192	Walkers P		19½		
105	W C Flour		10	9½	10
215	Westons		16½	16½	16½
10	Westons P		99		
45	Win El A		6½	6½	
10	Win El P		20		
10	Wood P		65		
	Inst. bancaires:				
15	Canada		58		
87	Commerce		200	198	
4	Dominion		245		
20	Econ Inv		29		
25	Equi Li		5½		
20	Huron & E		89	88	
27	Huron & E 20 p.c.		15		
5	Imperial		245		
	Curb:				
35	Can Bud		9½	9	9½
10	Can Malt		37½		
10	Can Vine		19½		
500	Cdn Marc		2		
510	Dehaviland		20		
60	Disher P		18		
245	Dom Bri		58	57½	
20	Dom Tar		15½	15	15½
20	Dom Tar P		110		
260	Ham Bri		17	16½	17
75	Ham Bri P		82		
924	Int Met In		18½	17½	18
90	Int Met In P		105	104	105
5	Mer Mills P		20		
35	Mont Pow		32½	31½	32½
100	Rogers		7½	7½	7½
45	Shawin.		29½		
150	Stand Pav		7½	7	7½
15	Stand Pav P		49		
10	Supertest Ory		35		
240	Unit F I P		57	56	
80	Walkerville B		2½	2½	
200	Waterloo		4½	4½	

Total des ventes: 44,700 actions.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, Edifice Aldred, Place d'Armes - - - Montréal.

Ventes	Stocks	Haut	Bas	Dern. vente	C'ge net	Fermeture offre	dem.
50	Alberta Grain					5½	5⅝
140	Ass Brew					15¼	15½
3295	Bathurst	19½	18½	19½	+ ¾	19½	19¾
35	Bawif Gra'n					5¼	7½
516	Bell Telephone	162½	162	162	— ½		162
5016	Brazilian	25⅝	25¼	25⅜	+ ¼	25⅜	25½
20	Bawif Grain priv					28	
20	B C Power					36½	37
20	Do B					9½	9½
50	Bruck Silk					8⅞	9
30	Bldg Products	70½	69⅝	69⅝	— ⅞	69⅝	71½
90	Can Bronze priv						107
350	Can Car	18¾	18⅝	18⅝		18⅝	18⅝
110	Do priv					28½	29
135	Can Celanese	28½	28	28½	+ ½	28	28⅝
20	Do priv						125
540	Can Cement	18¾	18½	18⅝	— ¼	18½	18¾
132	Do priv					107½	108
25	Can Hydro-El priv					76½	77½
360	Can Ind Alcohol A	6½	6¼	6⅜	+ ⅛		6½
185	Do B	6	5⅞	5⅞	— ¼	5⅞	6
2401	Can Pac Ry	15⅝	14¾	15¼	+ ½	15	15⅜
145	Can Steamship priv	7½	7¼	7¼		7¼	7½
50	Can Wire & Cab B					30½	
95	Cockshutt Plow					19⅜	20½
2025	Con Smelting	93	91⅞	92	—1	92	92¼
75	Dist Seagrams	27⅝	27½	27⅝	+ ¼	27¼	27⅝
220	Dom Bridge						67
365	Dom Coal priv	22¼	22	22	— ¼	22	22¼
75	Dom Glass					110	
5605	Dom St & Coal B	24½	22	24	+ ½	24	24¼
200	Dom Textile					82	83½
275	Dryden	15¼	15	15		15	15¼
15	Eastern Dairies					3⅜	3½
425	Electrolux	21	20½	20½	— ½	20⅝	21½
10	Famous Players					30	35
20	Foundation Co	25	24	24	—1		24⅞
265	Gen Steel Wares	16¼	16	16¼	+ ¼	16⅛	16⅛
45	Goodyear priv					53½	54
335	Gypsum	16½	16	16½	+ ½	16⅜	16½
785	Hamilton Bridge	17	16½	17	+ ½	16⅞	17
20	Hollinger						14½
475	Howard Smith	24¼	24	24¼	+ ¼	24¼	
10	Do priv					101	105
2556	Int Nickel	69¼	68¾	69¼	+1	68½	69
450	Imp Tobacco					14¼	14⅝
25	Int Power					10⅛	10¼
15	Do priv					92	93
235	Ind Accept	35	34⅝	35		34⅝	
3215	Massey-Harris	15½	15	15¼		15¼	15⅜
80	McColl-Frontenac					13⅞	14
666	Mont Power	32	31⅝	31¾	— ¼	31⅝	31⅞
75	Mont Telegraph					62	
77	Mont Tramways					95	98
110	Nat Breweries	40⅝	40½	40⅝	+ ⅛	40½	40⅞
87	Do priv						40½
120	Nat Steel Car	51	50¾	51		51	52
100	Niagara Wire					47	47½
2195	Noranda	76½	74½	75⅝	— ¼	75½	75¾
10	N S Steel priv						26
40	Rolland V T					28¼	28½
10	Penmans					58	63
105	Regent					9	9½
395	Power Corp	29	27¾	29	+1¼	28½	29
186	Shawinigan					29⅜	29⅝
5	Sher Williams					25⅝	26
40	Do priv					128½	135
60	Simon & Sons					15½	16
6185	St Law Corp	11	10	10⅞	+ ½	10½	10⅞
860	Do A priv	30⅝	29	30⅝	+1⅝	30½	30⅝
25	St Law Paper priv	83	81½	82	+ ½	82	82½
360	Steel of Canada					86	87
5	Do priv					80	81
850	United Steel	9⅝	9¼	9½	+ ¼	9½	9⅝
31	Viau Limited					5⅜	5⅝
222	Winn Electric A					6½	6⅝
50	Do B					5⅞	6
35	Woods Mfg priv					80	82½
	Banques:—						
29	Commerce					195	199
12	Canada	58½	58	58½	+ ½	58½	
3	Montreal					232	236
94	Royale					220	
	Obligations:—						
259	Mont Power Debs					50⅝	50¾

VENTES: Industrielles, 82,500.

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L. G. BEAUBIEN & CIE, 84, rue Notre-Dame ouest - - - - Montréal.

Ventes	Stocks et dividendes:	Haut	Bas	Dern. vente	Ch'ge net	Fermeture offre	dem.
125	Aluminium	132¾	132	132¾	+3¾	131½	133
50	Do Cm 6's pv	130					
167	Asbestos V T	104	102	104	—4½	102½	104
10	Bathurst B	7½			+ ½	7⅜	8
387	Beauharnois	8			— ¼	8⅛	8¼
130	Brit Amer Oil 80	25¼	25	25	— ⅞	25	
55	Brit Col Pack nv	20	19½	20	+ ¾	19¾	20
40	Can Vickers	13	12¾	13		12¾	13
50	Com Alcohols	2½			— ¼	2½	2⅞
150	Dominion Eng	65			+3	65	
35	Dominion Stores	11⅛			+ ¼	11	
55	Dom Tar & Ch	15½	15¼	15¼	— ⅜	15¼	15½
135	Fairchild Airc	10			— ½	10	10¼
953	Fraser	36	34	35⅞	+3⅞	36	36½
6535	Do V T	36¾	34¼	35½	+2½	35⅜	36¼
2895	Home Oil	260	250	260	+25	245	255
1459	Imperial Oil £ 50	23⅜	23	23	— ¼	23	23¼
814	Int Petroleum	36⅞	36⅝	36⅝	— ⅛	36¼	36⅞
117	Melchers New	4			— ½		4
202	Do priv	8¼			+ ¼		8¼
26	Mitchell Rt	25½	25		— ⅞	24½	25
1	So Can Pw pv 6's	106½			—1½	106½	
5	United Securit	24					24
245	Walker Brew	2½				2½	2⅝
10	Walker G & W	47¼			+7¼	47¼	48¼
	Mines:—						
1850	Aldermac	163	157	157	+8	157	158
2000	Beaufor Gold	47	45	45	—2	45	46½
1225	Big Missouri	60				60	62
1400	Bouscadillac	72			—8	70	75
2850	Central Cad	52			—2	52	55
1800	Cartier Malartic	30			+5		30
25	Dome	47					
2800	East Malartic	172	165	165		165	168
260	Falconbridge §	10¼	10	10	— ½	10¼	10⅝
1500	Francoeur	106	102	105	—3	105	106
1700	J M Consolidated	43			+1	43	44
10	McIntyre Porc	40⅝				40	
9000	Montague	45	44	45	+5	45	47
1300	Pandora Cad	90	86	86	—4	86	90
2860	O'Brien	885	820	850	+40	850	870
365	Parkhill	33				33	34
1200	Perron	195	190	190	+10	190	195
600	Read Authier	600			+40		610
1300	Shawkey	83			—7	80	
7700	Reward	14	12½	12½	—2½	12½	13
325	Siscoe	540	535	540	+10	535	540
1100	Sladen-Malartic	190	187	187	+25	186	187
600	Sullivan Cons	182	175	175	+5	175	180
8500	Thomp Cadillac	149	140	140	—7	140	143
100	Towagmac Ex	167			+7	162	168
	Hors-liste:—						
5015	Abitibi P & P	8¼	7¾	8¼		8¼	8¼
1380	Do 6's Cm pv	53	52	52⅝	+3	52⅝	54
600	Do 6's pv C D	51¾	51	51¾	+2¾	51	
42	Brew Corp pv 1.50	18				18	18½
70	Can & Dom Sug	72½			+ ½	71½	72½
125	Can Marconi	2⅛	2	2			2
11940	Consol Paper	18¾	17⅝	17⅞	+ ⅛	18	18⅛
1301	Donnacona P A	15½	14½	15½	+ ¼	15¼	15⅝
85	Do B	15				14½	15
25	Eastern Dair pv	19½			—2¼	19½	20
697	Ford M of Can A	25⅞	25	25⅞	+ ½	25	26
10	Gen Steel W pv	103½			—3½		105
25	Massey Har pv	71½	70	70		70	71½
1125	McLaren Pw & P	28	27½	28	—1	28¼	29
1200	Price Bros	39	34	37	— ¼		
680	Do priv	130	126	129¾	—1¾		
	Pétrole hors-liste:—						
2750	Dalhousie	270	250	265	+10	265	270
305	Royalite	52			—1	51	52
	Mines hors-liste:—						
500	Bobjo	20½					
3400	Brownlee	08½	08	08½	— ½	08	08½
200	Can Malartic	180			+10	175	180
50	Cent Patricia	450			+15	450	451
2525	Chibougamau	191	182	190	+22		190
1000	Clericy	06				06	06½
20800	Duparquet	14	12½	13¾	— ¼	13¼	13⅝
4050	Eldorado	320	315	315	+15	315	320
1000	Graham Bous	35			+5		36
215	Hudson Bay	36¼	35¾	36¼	— ¾		36½
700	Macassa	775	740	770	+70	755	775
200	Kirk Premier	28½				28½	29
700	McWatters	92			+18	90	
2500	Murphy	06½	06	06		06	06¾
500	Moffatt a Hil	05				04	05
800	Pend Oreille	575	565	565	—35	570	580
7500	Ritchie	10	09	09	—2		09½
560	Sherritt Gord	345	340	345	—20	340	350
10040	Stadacona	164	160	162	—5	162	164
4100	Red Crest	152	145	146	+3	146	150
6700	Wood Cad	63	61	61	+2	61	62

†-Nouveau haut; ‡-nouveau bas; §-taux variable; £-plus bont; *-ex-dividende.

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L. G. BEAUBIEN & CIE 84 Notre-Dame ouest

Titres:—	Offre	Dem.
Acadia Sugar Refin Co.	6¼	6½
Belding Corticelli Ltd	100	
Do priv	130	
Brew & Dist Van New	8⅝	8¾
Brewing Corp of Can	3¼	3½
Calgary & Edm Corp		4.40
Calgary Power priv	91	
Canada Bud Breweries		9⅝
Canada Malting Co Ltd		38
Canada Nor Pr C priv	111	
Canada Starch priv	105	
Can Dredge & Dock	43	43¼
Can Gen Elec Co Ltd		240
Canadian Gen Invest	10¾	12
Can Int Invest Trust	4	4⅝
Do priv	99	
Can Light & Power Co		20
Can Pow & P Inv V T	4	4¾
Do priv	20	22½
Can Vickers priv	49	52
Canadian Wineries	2½	3
Catelli Food Products	8	11
Do priv	10½	11
City Gas & Elect Corp	1.25	1.50
Claude Neon Gen Adv	.55	.60
Commonwealth Pet Ltd	.45	
Consolidated Bakeries		22
David & Frere A	5	
Do B		1.00
Dom Oilcloth & Linol	40	
East Kootenay Pr priv		20
European Electric Corp	9½	10
European El Op war A	.35	
Foreign Pr Sec Corp	1.50	2
Freiman Ltd A J 6's priv	48	49
Hunter Valley Oil Co		.67
Hydro Electric Sec Corp	9½	10¾
Inter City Baking	27	40
Int Paints Can A	9½	10
Do priv	19	20
Int Utilities Corp A	17	18½
Do B	2⅛	2⅝
Loblaw Groceterias A	22½	
Maritime Tel & Tel	17¼	
McColl Front priv	100	
Montreal Isld Power Co	1.50	
Mtl Ref & Stor Vot Tr	1.50	
Do priv	15⅝	
Nova Scotia Lt & Pr	97½	100
Do priv	104	105
Page Hersey Tubes Ltd	104	107
Power Corp of Can priv		106¾
Price Bros Co Ltd	36	38
Do priv	129¾	131¼
Que Tel & P Corp A		5½
Reliance Grain Co	10	11
Rogers Majestic Corp	7¼	8
Sarnia Bridge A		21
Do B		12½
Thrift Stores Ltd		1.50
Do 6½'s priv	7	7½
United Amusement A	26	30
Do B		30
United Distillers of Can	.85	1.00
Walker G & Worts priv	19⅝	19⅞
Mines:—		
Afton Mines Ltd		.09¾
Alexandria Gold Mines	.03¼	.03¾
Arno Mines Ltd	.05	.05½
Arntfield Gold Mines Ltd	.80	
Barry Hollinger Mines	.01	.02½
Brazil Gold & Diam'd M.	.08	.12
Bulolo Gold Dredging	27½	28
Kirkland Lake Gold M.	1.18	
Lake Shore Mines Ltd	56½	57
Lamaque Contact Gold	.15	.16
Lebel Oro Mines		.25
Lee Gold Mines Ltd	.05	.05¼
McVittie Graham Mines	.41	.43
Pamour Porcupine M	3.50	
Pato Cons G Dredging	3.20	3.25
Pickle Crow Gold Mines		7.80
Premier Gold Mining Co.	3.25	
Quebec Gold M Corp	.75	.85
San Antonio Gold M	2.00	2.10
Sylvanite Gold Mines	3.90	
Teck Hughes Gold M	5.70	5.85
Ventures Ltd	2.70	2.75
Wayside Cons Gold M	.05	

Obligations Internationales

Cours fournis par ABBOT, PROCTOR & PAINE. 201, Notre-Dame ouest

		Haut	Bas	Dern Vente
7050	Arg'tine Ex. 6s '61	101½	101½	101½
2050	Australie 5s 1955	105½	105½	105½
500	Belgique 6s 1955	109	109	109
12000	Brésil 6½s 1957	44	43½	43½
5000	Brésil 7s 1952	43½	42½	43½
2000	Brisbane 5s 1958	99½	99½	99½
1000	Buenos Air. 6s '61	85	85	85
3000	Chili 6s 1961	22½	22½	22½
2000	Colombie 6s 1961	35	35	35
11000	Canada 5s 1952	111½	111½	111½
14000	Allemagne 5½s '65	24½	24½	24½
2000	Haiti 6s 1952	98½	98½	98½
9000	Italie 7s 1951	87	86½	86½
2000	Japon 5½s 1965	81	80½	80½
2000	Milan 6½s 1952	73	73	73
28000	Pérou 6s 1960	23½	22½	22½
10000	Pologne 6s 1940	51	51	51
1000	Pologne 7s 1947	63½	63½	63½
1000	Rio de Jan. 6½s '59	29	29	29
6000	Rio de Jan. 6½s '53	29	28½	29
3000	Rio G. do S. 6s '69	26½	26½	26½
1000	Rome 6½s 1952	76	76	76
6000	San Paulo 7s 1940	92½	92½	92½
23000	Serbie 7s 1962	31½	30½	30½

Profit supérieur de Consolidated Paper

LE REVENU NET DES NEUF MOIS AU 31 DECEMBRE EST DE $2,721,030 CONTRE $2-269,449 PRECEDEMMENT

Le relevé financier de Consolidated Paper Corporation et des filiales pour les neuf mois terminés le 31 décembre écoulé montre un profit brut d'exploitation de $3,186,312 comparativement à $3,135,338 pour les douze mois terminés le 31 mars 1936 et à $2,017,245 pour l'année close le 31 mars 1935. Compte tenu de divers frais, y compris le service de l'intérêt sur les emprunts de banque, et après avoir crédité le profit de capital réalisé, le revenu net s'établit à $2,721,030 avant d'avoir défrayé la dépréciation et l'intérêt obligatoire. Ce revenu a été transféré à la réserve pour la dépréciation.

Le président de la compagnie, M. Belnap, a déclaré que si l'on avait défrayé le service de l'intérêt obligatoire et la provision pour la dépréciation et la déplétion l'année se serait soldée par une perte nette de $2,650,000.

Le bilan révèle aussi une amélioration sensible; les emprunts de banque et les dettes des filiales ont été diminués. Les effets à recevoir et les inventaires accusent une augmentation. Il en résulte que l'excédent des exigibilités sur les disponibilités a été réduit de $3,489,377 au 31 mars 1936 à $725,377 à la fin de l'année.

Le compte des profits et pertes se présente comme suit :

	†1936 $	‡1935-36 $	‡1934-35 $
*Prof. br. ex.	3,186,312	3,135,338	2,017,245
A soustraire :			
Int. emp. ban.	339,573	581,694	632,200
Int. fil.	27,223	44,714	53,478
§Frais d'entr.	106,327	239,479	285,168
Hon. des dir.	....	....	2,080
Rev. net expl.	2,713,187	2,269,449	1,044,320
Prof. de cap.	7,842	....	72,662
Revenu net	2,721,030	2,269,449	1,116,982
Dépréciation	2,721,030	2,269,449	1,116,982

*—Revenu brut d'exploitation, revenu en provenance du change et revenus de provenance diverse, compte tenu du traitement des officiers, des honoraires des directeurs, des frais légaux, et des dépenses encourues relativement à la modification et à la transformation des droits des porteurs d'obligations ; et y compris le revenu de placements.
§—Des propriétés improductives.
†—Neuf mois terminés le 31 décembre.
‡—Douze mois terminés le 31 mars.

Le fonds de roulement s'établit comme suit:

	31 déc. 1936 $	31 mars 1936 $	31 mars 1935 $
Disponibilité	11,077,332	9,983,347	8,702,391
Exigibilité	11,802,709	13,472,724	15,307,693
F. de R.	*725,377	*3,489,377	*6,605,220

*—Excédent des exigibilités sur les disponibilités.

Le bilan se décompose comme suit:

ACTIF	31 déc. 1936 $	31 mars 1936 $
Encaisse	140,870	132,224
Eff. à rec.	3,770,485	3,442,526
Inventaire	6,839,733	6,022,137
Placements	1,326,243	1,386,548
Enc. fid-comm.	5,506	6,920
Frais diff.	226,605	237,573
Int. dans fil.	1	1
Actif de cap.	56,615,305	59,342,671
Total	67,924,751	69,570,613

PASSIF	31 déc. 1936 $	31 mars 1936 $
Emp. de banque	1,552,000	2,741,000
Emp. b. spéc.	7,604,477	8,309,725
Eff. à payer	1,481,477	1,352,863
Prov. pour taxe	874,670	714,260
Int. acc. fil.	5,788	18,152
Emprunt M. T.	283,994	336,722
Obl. de fil.	689,274	864,414
Dette consol.	51,406,950	51,400,900
*Réserves	1,605,440	2,411,873
‡Cap.-actions	2,309,299	1,535,355
Bén. accumulé	111,129	120,533
Total	67,924,751	69,570,613

*—Pour les contingences et les comptes douteux.
‡—2,308,789 actions émises après avoir tenu compte de l'émission de 774,064 actions déposées au fiduciaire en conformité avec les résolutions approuvées par les porteurs d'obligations le 15 décembre 1936.

BOURSE DE MONTREAL

Cours des stocks non transigés fournis par GARNEAU & OSTIGUY, Edifice Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Stocks	Fermeture offre	dem.
Agnew-Surpass	9½	9¾
Alberta Grain priv		32½
Amal Electric	6⅛	8
Do priv	29	
Can Bronze		59
Can Converters	29¾	
Can Cottons	72	78
Do priv	105	
Can Forgings A	17	
Can Nor Power	25½	26½
Can Steamship	3⅛	3½
Dom Glass priv		147
Dom Textile priv	146	
Enamel & Heating		1¾
Famous Players Vot Trust	30	35
Gurd		13
Hamilton Bridge priv	82	
Lake of the Woods	37¾	38½
Do priv		155
Lindsay priv	70	78
Mitchell priv	109¼	
Mont Cottons	46	50
Do priv	108	
Ottawa Power		97½
Ottawa Traction	20	22
Quebec Power	21⅝	
Simon & Sons priv	101	110
So Can Power	16¼	17
St Law Flour priv	135	
Tuckett priv		153
Viau Biscuit priv		60
Wabasso	23¾	25
Western Grocers	70	
Do priv	117	125
Winn Electric priv	30	32
Banques:—		
Canadienne	151	154¾
Nouvelle-Ecosse	325	

INVESTMENT TRUSTS

Cours, provenant de sources digne de foi, compilés par ABBOT, PROCTOR & PAINE, 201, Notre-Dame ouest

Prix sujet aux fluctuations du marché

	Offre	Dem
*British Type Investors	65	75
Can.-American Trust	4.65	5.15
Can. International Trust	6¼	6⅝
Commonwealth Int'l Corp	3.97	4.36
*Cumulative Trust Shares	6⅝	6¾
*Diversified Trust Series B	12⅛	12¾
*Fundamental Inv. Inc.	25	26
*Fundamental Trust Sh A	6⅝	6⅝
* Do B	5⅞	6⅛
*Independence Trust	2⅞	3⅛
*Quarterly Income Shares	18⅛	19⅛
*United Fixed	3⅛	3½
United Gold Equi of Can		3.66
*United Insurance Trust	1⅝	1⅞
*United New York Bank T	3⅞	4⅛
American Depositor Corp.		
*New Corporate T. S. Acc	3⅜	3⅞
*New Corporate T. S. Dist	3⅜	3⅞
*Old Corporate Trust Shar	3⅛	3⅛
Calvin Bullock Issues		
Canadian Investment Fu	4.85	5.20
*Nation Wide Securities B	4⅝	5
* Do Voting	2.15	2.25
*U.S. Elect. Light and P A	18⅝	19½
* Do B	2⅞	3
* Do Voting	1.00	1.10
Distributor's Group Inc.		
*North Amer Tru Sha 1953	2.75	2.85
* Do 1955	3.60	3.70
* Do 1956	3.65	3.77
* Do 1958	3.60	3.70

*En monnaie américaine.

Prix et rendements des obligations du Dominion

Le nombre-indice des prix des obligations à long terme du Dominion établi par le Bureau Fédéral de la Statistique est tombé de 117.7 en janvier à 115.3 en février. L'annonce d'un nouveau programme de réarmement par le gouvernement britannique, lequel entraîne de forts emprunts, a abaissé le marché de Londres et les consolidés anglais sont passés de 81 5-8 à 77 1-2 au cours du mois. Le gouvernement canadien a partiellement subi cette baisse, et l'indice du prix des émissions du Dominion est tombé de 116.6 à 113.9. Les obligations émises dans l'Est ont faibli également, mais celles de l'Ouest ont avancé et montrent des gains allant jusqu'à 6.0 points pour les émissions ayant subi de fortes pertes le mois précédent.

L'indice du rendement des obligations à long terme du Dominion est passé de 64.6 à 68.4. La moyenne du rendement des émissions employées dans cet indice est de 3.38 p.c. pour le 27 février comparativement à 3.14 p.c. pour le 3 janvier. Les émissions populaires de l'Ontario se sont vendues sur une base de 3.56 et l'indice est passé de 70.4 à 74.3.

Dernières nouvelles sur les mines

LeRoy Mines

On nous informe que la Leroy Mines Limited vient d'accorder un contrat pour le creusage d'un puits de 250 pieds sur sa propriété située dans le canton de Cléricy et qui se trouve adjacente à la propriété contrôlée par O'Brien Mining Company. Ce contrat a été accordé à M. André Patrice et à ses associés de Rouyn, Québec. M. Edmond Brégent, I.M., le président de LeRoy Mines, Limited, agissait pour et au nom de sa compagnie.

Le contrat pourvoit à l'aménagement de stations à des intervalles de 125 pieds ainsi qu'à une somme substantielle de travaux latéraux.

La compagnie fait savoir que de l'or visible a été retracé sur une surface de 39 pieds de largeur.

Le matériel nécessaire pour poursuivre les travaux est présentement en route vers la propriété. La machinerie est déjà installée et les travaux seront exécutés sous la surveillance personnelle de M. Raymond Leblanc.

Alaska Juneau

Pour 1936 Alaska Juneau Gold Mining Co. rapporte un bénéfice net de $1,719,490, compte tenu de la dépréciation, de la déplétion, de l'impôt fédéral sur le revenu; c'est l'équivalent de $1.15 par action.

Pickle Crow

La compagnie procède actuellement au percement en travers-banc au niveau 1,200 afin de retracer [illegible] ments de minerai découverts par le forage au diamant en amont des conduites est et ouest. Les échantillons de la carotte prélevée au nord de la conduite ont donné à l'analyse une teneur de $210.95 sur une largeur de 12 pouces.

East Malartic

Le gérant général d'East Malartic Mines, M. J. N. Norrie, rapporte que les travaux exécutés au 16 au 28 février ont donné les meilleurs résultats que la compagnie n'ait jamais obtenus depuis le commencement de l'exploitation. "Des gisements considérables de minerai ont été décapés dans le puits No 2, déclare-t-il. Le forage au diamant sur la limite d'East-Sladen a mis à jour un important gisement de minerai de haute teneur. Le trou de sonde No 48 sur la propriété a atteint une profondeur de 630.8 pieds. Dans ce trou d'importantes sections minéralisées ont été découvertes."

United Gold Equities

Le professeur Wilbert-G. MacBride, président de l'United Gold Equities of Canada, Limited, vient d'annoncer un dividende de 4 cents par action, payable le 15 aux actionnaires inscrits le 5 avril.

Don Martic

Selon une déclaration des officiers de la Don Martic, on vient de recevoir un rapport en date du 13 mars, sur le forage entrepris à la propriété de la compagnie à Sturgeon River.

On y lit que la compagnie est très satisfaite des résultats obtenus dans le trou No 6, foré à une profondeur de 366 pieds. C'est le meilleur trou à date. On a traversé un grand nombre de veinules et de veines de quartz dans ce trou qui confirment les découvertes et les observations faites en surface.

On compte que le trou suivant, No 7, donnera une meilleure idée de la direction de la veine à l'ouest de la diabase.

Nipissing Mines

Toronto, 19. — Le rapport annuel de Nipissing Mines Company, pour l'exercice 1936, révèle un bénéfice net de $298,363, l'équivalent de 24.8 cents par action, à rapprocher de $458,465 ou 38.2 cents par action l'année précédente.

Le revenu total provient des dividendes au montant de $310,000 de Nipissing Mining Company, la filiale de Nipissing Mines et l'entreprise en exploitation.

Les déboursés de l'année se totalisent à $11,637 et après le paiement de dividendes au chiffre de $300,000, le compte de surplus est de $5,623.

Nipissing Mining Company rapporte un bénéfice de $101,704 après la dépréciation et les taxes, en regard de $470,000 en 1935. Les ventes se chiffrent par $158,390, comparativement à $969,677. Le surplus a décru de $205,-296 au total de $2,372,339.

Beattie Gold Mines, dont Nipissing détient 1,700,000 actions, rapporte un bénéfice net d'exploitation de $525,-000, une augmentation de $130,000 en regard de 1935. Le bénéfice d'exploitation est inscrit à $800,000, et provient de l'usinage de 551,000 tonnes.

La mine Randall

En octobre dernier M. A.-P. McKenzie, B. Sc., I.M., a fait un rapport détaillé sur la mine Randall, qui appartient à la Mines Development Corporation; c'est alors qu'on a projeté d'agrandir l'atelier actuel, qui a une capacité de 50 à 60 tonnes.

Les dernières analyses, écrivait M. McKenzie, font voir que l'un des cinq filons traversés pendant le creusage du puits donne $26.25 à la tonne sur une largeur de 36 pieds. Les travaux ont aussi mis à jour une riche veine de contact entre l'andésite verte et une diabase quartzeuse qui, en profondeur, se change en gabb

Le puits atteint maintenant une profondeur de 475 pieds et il descend toujours dans la diabase.

Marché de Vancouver

Ventes	Stocks	Haut	Bas	Clot.
1040	A P Cons	55	51	55
500	Amal Oil	9½		
1200	Anaconda Oil	31	28	31
1300	B C Nickel	27	26	26
400	B C Silver	320		
2500	Baltac Oil	13½		
800	Bayview Mining	1½		
1000	Beaver Silver	2½		
2000	Big Miss	62	61	62
1250	Bralorne	865	860	865
50	Brit Dom Oil	40		
2000	Aztec	19		
3800	Calmont Oil	125	122	125
125	Cariboo Gold	165		
1650	C & E Corp	435	425	425
50	Coast Brew	13⅝		
300	Comm Pet	49	46	49
1000	Congress Gold	7¾		
1350	Dalhousie Oil	270	260	260
2000	Dentonia Mines	19		
3500	Devenish Pete	13		
6000	Dict Gold	4	3½	4
200	Fairview A Gold	11		
8200	Federal Gold	5¼		
239	Capital Est	730		
3700	Freehold Oil	21	20	21
3200	Golconda Lead	13	12	12
3100	Gold Belt	22⅝	22	22⅝
10000	Gold Mountain	16¼	15½	15¾
6850	Grandview Min	19	18	18¼
1000	Hedley Stirling	6		
800	High Sarcee Oil	38	37	38
500	Home Oil	255	250	250
1000	Inter Gold	6		
200	Island Mount'n	96		
400	Koot Belle	20		
4600	Koot Florence	3¾	3½	3½
4000	Lakeview	2		
7000	Lowery Pet	61	60	61
11400	Lucky Jim	16¾	16¼	16½
12300	Madison Oil	15		
1000	Mak Siccar Gold	5		
1900	Mar Jon Oil	33¼	33	33½
3600	McD Segur Exp	33	31	32
3435	Mercury Oil	48½	48	48½
500	Merland Oil	20⅝		
100	Mid-West Pet	20		
830	Mill City Oil	35	32	32
11000	Minto Gold	22¾	22½	22¾
1800	Model Oil	67	65	65
4000	Morning Star	3		
150	Morton Wolsey	2		
1000	Nicola	7		
7700	Noble Five	11½		
3000	Nordon Corp	31		
800	Okalta Oil Com	248	240	248
1400	Pacalta Oils	25	23½	25
1010	Pend Oreille	565		
2000	Pilot Gold	6	5½	6
255	Pioneer	525		
5200	Porter Idaho	9		
2000	Premier Border	2⅞		
1200	Premier	230	220	225
4400	Quatsino Copper	8½	8	8
1600	Quesnal Quartz	12		
12150	Reeves McD	180	170	179
1100	R'lief Arlington	24		
4000	Reliance	4		
200	Reno Gold	111	109	109
1500	Reward	12		
25	Royalite	51		
1000	Rufus Argenta	5		
4400	Silversmith	5¼	5	5
5100	Silver Crest	10½	10	10¼
200	Southwest Pet	140		
800	Sunloch	50		
500	Taylor Windfall	10½		
600	United Oils	37		
4900	Vanalta	15		
4320	Vidette	52	49	52
1000	Viking	5½		
9500	Waverly Tangier	1⅞	1¾	1⅞
1000	Wayside Cons	5		
11000	Weil Mines	7	6½	6½
10200	Wesko	32	31	31½
23656	Whitewater	29	28½	29

Total des ventes: 250,645.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours de fermeture DOMINION DU CANADA

Exemptées de taxes

		Offre	Dem.	Moy
5½	1 déc. 1937	102.50	103.50	.80
2	15 oct. 1938	100.25	101.25	1.22
	15 nov 1939	100.75	101.75	1.34
2½	15 oct. 1939	101.75	102.75	1.35
	15 oct 1939	105.00	106.00	1.60
1½	1 juin 1940	99.25	100.25	1.12
4½	1 sept. 1940	107.25	108.25	2.08
1	15 mars 1941	96.75	97.75	1.58
5	15 nov. 1941	109.75	110.75	2.61
2	15 oct. 1942	102.50	103.50	2.35
2½	1 juin 1942	100.00	101.00	2.28
5	15 oct. 1943	110.50	111.50	3.05
4½	15 oct. 1944	108.00	109.00	2.17
x2½	15 janv. 43-44	97.00	98.00	2.57
x2½	15 aout 43-45	97.25	98.25	2.67
4	15 oct. 42-45	104.75	105.75	3.05*
4½	1 fev. 1946	108.00	109.00	3.32
3½	15 oct. 44-49	100.75	101.75	3.27*
4	15 oct. 47-52	103.75	104.75	3.48*
x5	1 mai 42-52	111.00	112.00	2.62*
3	1 juin 50-56	95.25	96.25	3.25
4½	1 nov. 46-56	107.00	108.00	3.58*
4½	1 nov. 47-57	107.00	108.00	3.62*
4½	1 nov. 48-58	107.25	108.25	3.65*
4½	1 nov. 49-59	107.50	108.50	3.67*
x4	1 oct. 50-60	104.75	105.75	3.48*
x3½	15 janv. 46-61	97.25	98.25	3.35
3½	1 juin 56-66	96.25	97.25	3.37
x	15 janv. 37-67	90.00	91.00	3.49
3	Perpétuité	85.25	86.25	3.48

Obligations garanties par le gouvernement

		Offre	Dem.	Moy
CNR. 2	1 mai 1938	100.00	101.00	1.20
CNR. 2	15 fev. 1943	96.50	97.50	2.28
CNR. 2½	1 fev. 1944	97.00	98.00	2.53
CNR. 3	1 mai 1944	100.75	101.75	2.76
CNR 3	15 dec. 45-50	94.50	95.50	3.40
CNR. 3	1 fev. 48-52	94.00	95.00	3.45
CNR. 4	15 fev. 48-53	94.00	95.00	3.41
‡CNR. 4½	1 sept. 1951	110.25	111.25	3.50
‡CNR. 4½	1 fev. 1956	110.50	111.50	3.65
†CNR. 5½	1 juil. 1957	110.00	111.00	3.72
‡CNR. 4½	15 juin 1955	113.00	114.00	3.70
CNR. 5	1 fev. 1954	113.00	114.00	3.87
‡CNR. 5	1 juil.44-69	113.75	114.75	3.31*
‡CNR. 5	1 fev. 50-70	115.00	116.00	3.73*
‡CN. — W.I. —				
S.S. 5	1 mars 1955	115.00	116.00	3.78
‡GTP. Rly. 3	1 janv. 62	93.00	94.50	3.32
‡GTP. Rly. 4	1 janv. 62	103.00	106.00	3.63
‡Mtl. Harbour Com.				
5	1 nov. 49-69	115.00	116.00	3.72*

*—Rendement à la date du rachat.
x—Payable à N-Y seulement.
†—Payable au Canada et à N.-Y.
‡—Payable au Canada, à N.-Y. et à Londres.

Services publics

	Off	Dem.
Ass. Tel. & Tel. 5½ p.c. 1955	87	89
Avalon Tel 5½ p.c. 1945	100	
Avon Riv Pow 5½ p.c. 1956	102½	
Beauharnois 5 p.c. 1973	51½	53½
Bell Tel. 5 p.c. 1955	112	115½
eBll Tel. 5 p.c. 1957	113	115½
Bell Tel. 5 p.c. 1960	115	118
B. C. Power 4½ p.c. 1960	96½	99
B. C. Telephone 4½ p.c. 1961	105	104
Calgary Pow. 5 p.c. 1960	93	96½
Calgary Pow. 5 p.c. 1964	93	96½
Can. North Pow. 5 p.c. 1953	101½	103½
Can. Light 5 p.c. 1949	101	
Cedar Rapids 5 p.c. 1953	111	112½
Dom. Gas 6½ p.c. 1945	92½	94½
East Kootenay P. 7 p.c. 1942	99½	
Foreign Power 6 p.c. 1949	73½	
Gatineau Power 6 p.c. 1956	100½	102½
Gatineau Pow. 6 p.c. 1941 A	99½	101½
Gatineau Pow. 6 p.c. 1941 B	99	101
Hydro Elec. Bond 5 p.c. 1957	100½	
Inter. Power 6 p.c. 1957	99½	102
Inter. Power 6½ p.c. 1957	100½	102
Inter. Hydro 6 p.c. 1944	78½	81
Lower St Law Pow 5 p.c. '55	98	99
Mar. Tel & Tel. 5 p.c. 1956	103½	
McLaren Que. P. 5½ p.c. 1961	95	97½
McLaren Que. P. 5½ p.c. 1964	93	95½
Mtl Island Pow. 5½ p.c. 1957	103½	106
Montreal Tram. 4½ p.c. 1955	79	81½
Montreal Tram. 5 p.c. 1941	101½	103½
Montreal Tram. 5 p.c. 1955	82	84
Mont. L. H. & P. 3½ p.c. 1956	97½	100
Nan.-Duncan Ut. 5½ p.c. 1964	101	
National Light 6 p.c. 1949	96	98½
Nova Scotia L. 4 p.c. 1957	98½	100½
Newfoundland L. 5½ p.c. 1971	103½	
N. W. Utility 6 p.c. 1949	92½	
Ottawa Light 5 p.c. 1957	104	
Ottawa Traction 5½ p.c. 1970	101½	104
Ottawa Valley P. 5½ p.c. 1970	105½	107½
Power Corp 5 p.c. 1957	104	
Power Corp. 4½ p.c. 1959	101	103
Prov Light 5 p.c. 1946	105	
Quebec Power 5 p.c. 1968	102½	104½
Que. Tel. & Pow 5 p.c. 1955	97	100
Saguenay Pow. 4½ p.c. 1966	101½	104
Shawin. W. & P. 4½ p.c. 1970	101½	103½
Shawin. W. & P. 4 p.c. 1961	95½	97½
Saguenay Elec. 5½ p.c. 1953	97	100
South. C. Pow. 5 p.c. 1955	102½	
Twin Cities Trans 5½ p.c. 1952	83½	85½
United Securities 5½ p.c. 1952	79	81½
West Pow. 5 p.c. 1949	104	
Winnipeg Elec 4½ p.c. 1960	104½	
Winnipeg Elec. 4 p.c. 1965 A	77½	80
Winnipeg Elec. 4 p.c. 1965 B	72½	75

Obligations ferroviaires et maritimes

	Off	Dem.
Can. Atl. Ry. 4 p.c. 1955	92	95
Can. Steamships 6 p.c. 1941	68	70½
C. P. R. 3 p.c. 1945	97½	99½
C. P. R. 3½ p.c. 1951	102½	104½
C. P. R. 4 p.c. 1949	105½	107½
C. P. R. 5 p.c. 1954	107½	109½
C. P. R. 6 p.c. 1942	109½	111½
C. P. R. 4½ p.c. 1946	102½	104½
C. P. R. 4½ p.c. 1960	103½	105½

Immeubles

	Off	Dem.
Acadia Apts 6½ p.c. 1939	56	
Dom. Square 6 p.c. 1948	78	79
Gleneagles Inv. 5 p.c. 1944	66½	
Godfrey Realty 6 p.c. 1942	47	50
Keefer Realty 6½ p.c. 1943	31	
Montreal Apts 5½ p.c. 1948	87	89½
Ogilvy Realty 5½ p.c. 1951	86	
Price Realty 5½ p.c. 1946	74	
Queens Hotel 6 p.c. 1947	99	102
Ritz-Carlton 5 p.c. 1942	65	
St. Cath. Stan. 6½ p.c. 1946	42	46
Sherbrooke St. R. 6½ p.c. 1949	46	50
Victoria Realty 6 p.c. 1948	101	
Windsor Hotel 6½ p.c. 1943	83	85½
Windsor Htel 6 p.c. 1947	43½	46½

Industrielles

	Off	Dem.
Abitibi 5 p.c. 1953	91	93½
Acadia Sug. 4½ p.c. 1955	101½	
Alberta Pac. Gr. 6 p.c. 1946	98	101½
Ames Holden 7 p.c. 1943	105	
Ames Holden Inc. 7 p.c. 1943	92	
Asbestos 6 p.c. 1941	100½	
All Sugar 4 p.c. 1951	100½	
British Am. Oil 4 p.c. 1945	102	104½
B. C. Pulp 6 p.c. 1950	97½	100
Brown Co. 5½ p.c. 1946	82½	84½
Bruck Silk 6½ p.c. 1945	97	101
Burns & Co. 5 p.c. 1958 Int.	83	85½
Burns & Co. 5 p.c. 1958 Inc.	78	81
Can. Cement 4½ p.c. 1951	99½	102
Can. Forgings 6 p.c. 1942	100½	
Can. Paper 4½ p.c. 1952	96½	99½
Can. Int. Pap. 6 p.c. 1949	101	103
Can. Locomotive 6 p.c. 1953	79	82
Can Vickers 6 p.c. 1947	101	
Consolidated Pap. 5½ p.c. 1961	90	92
Cumberland Rly 4 p.c. 1940	100	103
Dom. Coal 6 p.c. 1955	100	102
Dom. Steel & C. 6½ p.c. 1955	111	113½
Dom. Tar 4½ p.c. 1951	98	100½
Dom Textile 4½ p.c. 1955	106	
Donnacona 3-4-4½ p.c. 1956	84½	87
Dryden Paper 6 p.c. 1949	102	104½
Eastern Dairies 6 p.c 1949	85½	
Fam. Players 4½ p.c. 1951	94½	96
Federal Gr. 6 p.c. 1949	100½	103
Fraser Co 6 p.c. 1950, nouv.	101½	103½
Gen. Steel Wares 6 p.c. 1952	104	
Gt. Britain & Can. Invest. 4½ p.c. 1959	88½	91
Great Lakes Pap. 5 p.c. 1955	94½	95½
Gypsum Lime 5½ p.c. 1948	102½	105
Halifax Harb. 3 p.c. 1938	99½	
Ham. By-Prod. C. 5 p.c. 1955	101	103½
Hamilton Cotton 5½ p.c. 1948	103	
Holt Renfrew 6½ p.c. 1937	99½	
H. Smith Pap. 4½ p.c. 1951	100	102½
H. & Dauche Pap. 5½ p.c. 1948	102½	
Int.-City W. Bak. 6½ p.c. 1950	64	67
Int. P. P. Nfld 5 p.c. 1968	102	105½
Kingston Elev. 6 p.c. 1950	98½	100
Lake St. John P. 5 p.c. 1961	79½	81½
Lake St. John P. 5½ p.c. 1961	101	103
Maple Leaf Mill 5½ p.c. 1949	86½	89
Massey-Harris 5 p.c. 1947	99	101½
McCormick's Ltd 5½ p.c. 1950	52½	56½
McColl-Front. Oil 6 p.c. 1939	103½	105½
Mercury Mills 5½ p.c. 1952	80	83
Mersey Pap. Co. 6 p.c. 1949	100	103
Metron Corp. 6 p.c. 1947	99	102
Min. Ont. Pap. 6 p.c.1950	64	66½
Montreal Cotton 6 p.c. 1943	104½	
Montreal Dry D 6 p.c. 1943	93	96
Montreal Coke 4 p.c. 1947	102	104½
Nat Grocers 4 p.c. 1940-47	101½	
N. S. Steel 5 p.c. 1959	80	83
N. S. Steel 6 p.c. débentures	40	43
Patch Mlg Co 4½ p.c. 1956	101½	
Penman's 5½ p.c. 1951	111½	
Prov Pap 5½ p.c. 1947	102	
Regent Knit Mill. 4 p.c. 1952	98	99½
Rolland Paper 4½ p.c. 1951	102	105
Restigouche Cd 6 p.c. 1943	111½	113½
Simpson Ltd 4½ p.c. 1951	95½	98
Standard Clay 6 p.c. 1942	75	
Steel of Canada 6 p.c. 1940	111½	
Toronto Carpet 6 p.c. 1944	103	
United Corp. 5 p.c. 1952	99	
Viau Biscuit 6½ p.c. 1948	102	
Wabasso Cotton 4½ p.c. 1951	96	99
West Grain 6 p.c. 1949	77	80

Cours de l'or

Londres, 20. — L'or en barre cotait 142 chelins et 4 1-2 deniers l'once, un gain d'un demi-denier et l'équivalent de 134.73 en monnaie américaine au cours de la livre sterling à $4.88 9-16

TARIF D'ABONNEMENT

PAYABLE D'AVANCE

PAR LA POSTE
Canada (sauf Montréal et banlieue).. $ 4
(NETTE, sans escompte)
Etats-Unis et Empire Britannique .. $ 6
Union Postale $12
LIVRAISON A DOMICILE
Montréal et banlieue..... $ 6
(NETTE, sans escompte)

Le Canada

Pour téléphoner au "CANADA"
DANS LE JOUR
HArbour 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES:
Police, incendies, accidents... HA. 5131
Sport ..... HA. 5134
Gérant de la rédaction..... HA. 3461
Atelier de composition..... HA. 1432
Service d'information..... HA. 3507
Rédacteur en chef ..... HA. 8454
Circulation et expédition.... HA. 5134

14 MONTREAL, SAMEDI 20 MARS 1937 VOL XXXIV — No 293

Le gouvernement propose d'établir un parc national au nord de Montréal

La chasse et la pêche ne seraient pas défendues mais l'exploitation forestière serait prohibée aux limites des comtés de Labelle, Montcalm, Pontiac et Joliette

Déclaration de l'honorable Onésime Gagnon

Québec, 19. (Du correspondant parlementaire du **Canada**) — Un grand projet visant la création d'un parc national au nord de Montréal, bien au-delà du comté de Terrebonne et de la région des Laurentides puisqu'il s'agit pour le gouvernement provincial de sauvegarder les régions boisées à la tête des rivières, sera soumis très prochainement au Conseil des ministres, à Québec, par un Comité qui a été chargé d'étudier les délimitations de ce domaine public.

L'hon. Onésime Gagnon, ministre des Mines et des Pêcheries, en nous annonçant ce projet, explique que c'est l'intention du gouvernement d'établir une réserve vierge de toute exploitation forestière le plus près possible de la ligne du partage des eaux, afin de prévenir les inondations. On croit comprendre que le parc constituera un immense quadrilatère situé aux limites des comtés Montcalm, de Labelle, de Pontiac peut-être, d'Abitibi, de Joliette et probablement de Berthier.

Le ministre qui est parrain d'un bill qu'on présentera la semaine prochaine en Chambre pour constituer un parc national de ce genre en Gaspésie, ajoute que cette première expérience dans la péninsule gaspésienne servira pour les régions au nord de Montréal. Dans les deux cas, ces grandes superficies seront accessibles par d'excellentes routes carrossables. On a déjà entrepris à ces fins la construction d'une route depuis le village de Sainte-Anne-des-Monts dans le comté de Matane que représente M. Gagnon à l'Assemblée Législative.

Le parc national de la Gaspésie fera face d'un côté au golfe St-Laurent, de l'autre à la Baie des Chaleurs. Au centre, si les possibilités d'expropriation ne sont pas trop onéreuses pour le gouvernement, seront situés les monts Logan, Albert et le massif de La Table. L'altitude dépasse 4,000 pieds dans la région, et c'est le seul endroit de la province où l'on trouve des neiges éternelles. C'est aussi dans ces mêmes parages que l'on trouve la dernière réserve de caribous de toute l'Amérique du Nord, et il va sans dire que l'on s'efforcera de la garder aussi intacte que possible. Les parcs sont d'ailleurs aménagés surtout pour des fins de préservation de vie sauvage. Depuis plusieurs années, l'administration provinciale est dotée d'excellents organismes qui assurent dans une large mesure la protection de la faune en régissant les lois de la pêche et de la chasse. Cela ne signifie pas cependant que les deux parcs projetés seront "tabou" pour les chasseurs et les pêcheurs. En Gaspésie dans les limites du parc, le touriste trouvera une pêche abondante au lac Sainte-Anne et dans quelques rivières à Saumon, de même que le chasseur sera dirigé par des guides sur des terrains giboyeux. Mais tout cela se fera raisonnablement, nous assure-t-on.

Le bill une fois adopté en Chambre, le ministère des Mines et des Pêcheries sera autorisé à entreprendre un premier travail: celui de l'exploration que l'on commencera de bonne heure cet été. On en viendra ensuite à l'arpentage et à la délimitation exacte du domaine. Finalement, on en viendra au stage de l'utilisation au point de vue touristique: aménagement d'hôtelleries, de campements et d'étapes afin de favoriser tous les sports, même l'alpinisme.

On prétend que ni dans l'un ni dans l'autre de ces parcs il n'y aura de concessionnaires de quelque sorte que ce soit.

L'hon. Adélard Godbout sera l'hôte de l'Association libérale de St-Denis-Dorion

L'exécutif de l'Association libérale Saint-Denis-Dorion a pris l'initiative de donner des conférences alternativement sur la politique provinciale et sur la politique fédérale.

La première de ces conférences sera consacrée exclusivement au programme provincial du parti libéral. Elle aura lieu le vendredi 2 avril prochain à la salle de l'Ecole Lamennais, angle des rues St-Denis et Beaubien.

L'hôte d'honneur sera l'honorable Adélard Godbout, chef du parti libéral provincial, qui sera accompagné de plusieurs députés. Tous les membres de l'Association, ainsi que leurs amis sont cordialement invités. Une invitation spéciale est aussi faite à tous les clubs libéraux de Montréal et au public en général.

L'exécutif est à prendre les mesures nécessaires pour bien recevoir le chef du parti libéral provincial. Ceux qui connaissent les officiers de l'association sont convaincus que ces conférences seront un vrai succès.

Mme L. Day est décédée à l'âge de 73 ans

Mme Luc Day (née Marie Eva Stemmelin) est décédée hier matin à l'âge de 73 ans, à la demeure de sa fille, Mme Jean Dubrule, 1843, avenue Bennett, après une longue maladie. Elle laisse pour pleurer sa perte trois filles, Mme Archambault, de Newport, Vermont; Mme J. Dubrule, de Montréal; Mlle Evelyne Stemmelin, de Longueuil, et deux fils, Edgar, de Longueuil; Emile, de Montréal, et de nombreux petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Modèle, 1867, rue Amherst. Le service funèbre sera chanté à 6 h. 30 lundi matin, à l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus.

PREMIER VOYAGE DU "GASPESIA"

Québec, 19. (S.P.C.) — Le caboteur "Gaspésia" fera son premier voyage dans le golfe Saint-Laurent, le 27 mars prochain.

Un garçonnet roule sous un camion et est écrasé à mort

L'accident survient rue Chabot, près de la rue Villeneuve, à Rosemont

Trois enfants blessés

André Léveillé, âgé de treize ans, dont les parents demeurent au 6569 de la rue Bordeaux, à Rosemont, a été tué instantanément, vers les 11 h. 45 hier matin, en roulant sous un camion auquel il s'était agrippé, rue Chabot, près de la rue Bellechasse, à Rosemont. Mandé d'urgence, un médecin s'est rendu sur le lieu de l'accident, mais il n'a pu que constater la mort de la victime.

Le jeune Léveillé, au dire de la police, s'était assis sur un marchepied du camion, à l'insu du chauffeur, M. Parisien Bruneau, demeurant au 6751 de l'avenue Waverley. Comme il y avait beaucoup de neige, rue Chabot, M. Bruneau avança puis recula brusquement, voulant prendre la rue Bellechasse. La secousse fut telle que l'enfant perdit l'équilibre et roula sous les roues de la voiture. Alerté par ses cris, le chauffeur se porta à son secours et prévint la police. Le Dr A. Chaussé, de Rosemont, se rendit sur les lieux; mais, à son arrivée, la victime était morte.

Autres accidents

André Buhay, âgé de cinq ans, a été frappé hier par une automobile, à proximité de la demeure de ses parents, 3908, avenue Henri-Julien. On l'a transporté à l'hôpital Sainte-Justine; il souffre de nombreuses contusions à la tête. M. Raoul Dufort, demeurant au 222 est, boulevard Saint-Joseph, était au volant de la voiture.

Marie-Paul Audette, âgé de treize ans, dont les parents demeurent au 6012 de la rue De Normanville, fut renversé par une auto à l'angle des rues De Fleurimont et Delaroche. Il s'en est tiré avec des contusions au bras et à la joue gauches. L'auto était conduite par M. Roméo Bérard, demeurant au 276 est, rue Lagauchetière. Il a été admis à l'hôpital Sainte-Justine.

rthur Fyffe, âgé de dix-neuf mois, s'est gravement blessé, hier au bras droit en se faisant prendre le bras dans une essoreuse électrique. L'accident est survenu à la demeure de ses parents, 7631, rue Berri. On a transporté l'enfant à l'hôpital Sainte-Justine.

Message de félicitations à monseigneur Camille Roy

Québec, 19. (S.P.C.) — Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, a reçu un message de félicitations du cardinal-préfet de la congrégation des Universités du Vatican, au sujet des progrès de l'Université Laval.

Pris sur le fait, 2 voleurs s'échappent

Bien qu'un agent ait tiré quatre coups de feu pour les effrayer

Quatre coups de revolver n'ont pas effrayé deux voleurs qui ont été pris sur le fait, aux petites heures hier matin, dans l'épicerie de M. Médéric Desjardins, 2440, rue Rouen. Les deux malfaiteurs se sont enfuis dans une automobile, emportant les 250 livres de beurre volées dans le magasin. M. Desjardins estime sa perte à $70.

Mlle Maria Thibeault, demeurant au 1588 de la rue Lafontaine, a rapporté à la police qu'on lui a volé hier son sac-à-main, pendant qu'elle se trouvait à la Sainte-Table pour communier. Le vol a été commis à l'église du Sacré-Coeur, rue Ontario. Mlle Thibeault a déclaré qu'il y avait $5 et divers articles dans son sac-à-main.

Des malfaiteurs ont brisé hier la glace d'une vitrine du magasin de M. Henri Pageau, fourreur, 1793, avenue de l'Eglise, à Ville-Emard, et s'y sont emparés de $500 de fourrures.

Le cardinal Villeneuve à la prison de Québec

Québec, 19. (S.P.C.) — Le cardinal Rodrigue Villeneuve rendra visite comme d'habitude, le Vendredi-Saint, aux prisonniers de la prison de Québec. Il sera accompagné du shérif, M. Lauréat Lapierre.

Le rendement du tourisme s'est accru de $19,000,000 en 1936

Il avait rapporté $45,000,000 en 1935 et il a donné $64,000,000 l'année suivante

Dans la province de Québec

Québec, 19. (Du correspondant parlementaire du **Canada**). — Les revenus du tourisme dans la province de Québec au cours de 1936 ont été augmentés de $19,000,000, d'après le rapport miméographié que publie aujourd'hui l'Office provincial du tourisme.

On fixe approximativement les revenus de l'an dernier à la somme de $64,000,000, à comparer de $45,000,000 en 1935. Le rapport qui nous permet de remonter jusqu'à l'année 1915 nous offre une comparaison intéressante, puisqu'il y a 22 ans, le revenu total de ce qu'on appelle aujourd'hui l'industrie touristique atteignait péniblement $340,000. Il est vrai qu'à l'époque on ne faisait pas entrer en ligne de compte tout ce qu'un touriste est susceptible de dépenser en moyenne par jour en voyage. Il y avait aussi moins d'automobiles.

545,174 automobiles sont entrées dans la province en 1936, et cela constitue une augmentation nette de 22.8 pour cent par rapport à l'année précédente. Toutefois, un grand total de 1,652,947 autos venus de l'étranger ou des provinces voisines ont pénétré en territoire provincial pour au moins 24 heures, et cela encore constitue 40.5 pour cent d'augmentation en regard de 1935.

La stabilité précise du nombre des autos est enregistrée à l'année courante dans onze postes de frontière situés à Dorion (route No 2) Vaudreuil (route No 17) et aux autres points de la frontière interprovinciale; de Champlain, des Chaudières (à Hull), de Grenville, de l'Ile-aux-Allumettes (Pontiac), de Rousses Point, de Desjardinsville, de Matapédia, de Portage-du-Ford et de Saint-Pierre-d'Escourt. Pour le tourisme en Gaspésie, il existe deux autres de ces postes, l'un à New-Richmond (Bonaventure) et l'autre à l'Anse-aux-Cousins, près de Gaspé.

Des 545,174 voitures automobiles reconnues comme transportant des touristes, 272,644 étaient américaines, à comparer de 234,808 en 1935.

Le rapport comprend 54 pages, papier ministre et fait mention de différentes activités d'associations touristiques de la province et des Etats-Unis.

A L'AUDITORIUM DU PLATEAU

M. Hector Gratton, l'auteur de "Légende" gagne le prix Lallemand

M. Wilfrid Pelletier dirige les trois oeuvres soumises au concours Lallemand. — Magnifique audition de la Neuvième symphonie de Beethoven sous la direction de Paul Stassevitch.

"Légende", poème symphonique en deux mouvements présenté hier soir au Plateau sous le pseudonyme de Ben Mercato, a mérité à son auteur, M. Hector Gratton, le prix du concours Jean-Lallemand.

Né à Hull, M. Gratton a trente-six ans et il habite Montréal, au No 4725 de la rue Fabre.

Une assistance nombreuse et profondément intéressée, à laquelle se joignait la foule anonyme de tous les auditeurs de la Société Radio-Canada, de l'Est à l'Ouest du pays, écoutait hier soir, à l'Auditorium du Plateau, les trois oeuvres canadiennes soumises au jury du concours Jean-Lallemand. Cette soirée d'un cachet exceptionnel se revêtait d'un caractère officiel et d'une portée presque nationale par le fait de la participation, comme membre du jury, d'éminents musiciens du Canada et du distingué chef d'orchestre qu'est M. Paul Stassévitch. M. Jean C. Lallemand, donateur du prix qui porte son nom, ainsi que M. Wilfrid Pelletier, qui fut au pupitre pour l'exécution des trois oeuvres canadiennes, prononcèrent chacun une courte allocution à la radio. Le reste de la soirée fut consacré à l'admirable Neuvième Symphonie de Beethoven, magnifiquement jouée sous la direction de M. Paul Stassévitch. Mlles Lilian Knowles, Ruby Mercer et MM. Hardesty Johnson et Allen Geis, et le choeur des Disciples de Massenet, qui se sont joints aux instrumentistes, ont été à la hauteur de l'oeuvre et ont remporté un magnifique succès. Quant à M. Paul Stassévitch, il eut une ovation sans pareille et fut plusieurs fois rappelé par l'auditoire.

Les jurys du concours

Le premier jury chargé de faire l'examen d'élimination était composé de:

M. Wilfrid Pelletier, chef d'orchestre au Metropolitan Opera House, directeur artistique des Concerts Symphoniques de Montréal.

Sir Ernest MacMillan, directeur du Conservatoire de Toronto, chef d'orchestre du Toronto Symphony Orchestra.

M. Georges-Emile Tanguay, organiste de l'Immaculée-Conception, compositeur de musique.

Le Dr A. E. Whitehead, directeur des Cathedral Singers, organiste de la Christ Church Cathedral.

M. Frédéric Pelletier, docteur en musique, critique musical au **Devoir**, correspondant de l'Association française d'Expansion et d'Echanges artistiques.

Le second jury chargé du choix de la pièce à laquelle sera décerné le Prix Jean-Lallemand, aux écoutes à la radio, était composé de:

M. Allard de Ridder, chef d'orchestre de la Symphonie de Vancouver.

M. Herbert Wild, directeur de la musique à l'Alberta College, Edmonton.

M. Knight Wilson, chef d'orchestre de la Symphonie de Regina.

M. W. G. Rutherford, de Winnipeg.

M. Leo Smith, du Conservatoire de Toronto.

M. Wilfrid Charette, directeur de l'Ensemble Symphonique La Salle, Ottawa.

M. Henri Gagnon, organiste de la basilique de Québec.

M. Brunton, directeur de la Faculté de Musique de l'Université Mount Allison, de Sackville, Nouveau-Brunswick.

Mme Keith S. Rogers, de Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard.

M. Harry Dean, directeur de la Maritime Academy of Music, Halifax, et

M. Paul Stassevitch, chef d'orchestre à New-York, qui assiste au concert, dans la salle du Plateau.

Le Prix Jean-Lallemand

C'est en janvier 1936, que M. Jean-C. Lallemand fonda le prix qui porte son nom et qui est ofert pour une oeuvre symphonique d'une durée maximum de vingt minutes.

Quoique le temps fut court, les concurrents ne manquèrent pas: une quinzaine de partitions furent reçues. C'était la première fois qu'un Mécène s'occupait d'une manière aussi pratique de la musique.

On sait que le second jury décerna le prix à M. Henri Firo pour ses **Scènes Mauresques.**

Vingt-et-une partitions ont été soumises au concours de cette année. Une, arrivée le lendemain de la fermeture des inscriptions, n'a pas été retenue. Six oeuvres, pour lesquelles on n'avait envoyé que les parties séparées sans partition, ont été éliminées, ainsi qu'une autre dont la signature n'était pas un pseudonyme, mais un nom véritable accompagné d'une adresse.

Des dix-huit qui restaient trois ont été retenues par le jury d'élimination, conformément aux conditions du concours, et ont été soumises hier soir au second jury chargé de choisir la partition à laquelle il a cru devoir attribuer le Prix Jean-Lallemand.

Le premier jury n'avait pas à décider laquelle des partitions qu'il a choisies était la meilleure. Ceci était du ressort exclusif du second jury dont les décisions sont sans appel.

L'oeuvre primée sera jouée au concert régulier du 2 avril. Le vainqueur y recevra le prix des mains de F. Jean-C. Lallemand.

On lira avec intérêt dans le "Canada" de lundi un article de notre distingué collaborateur, M. Léo-Pol Morin, sur le Concours Jean-Lallemand et les trois pièces qui ont été soumises aux décisions du second jury.

L'Assistance maternelle prodigue ses soins au tiers des enfants nés à Montréal

Le Dr Langevin voudrait que Québec vint au secours des mères nécessiteuses

Mgr Conrad Chaumont

Les directrices de l'Assistance maternelle avaient convié leurs membres, hier, à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke, à l'occasion de l'assemblée annuelle présidée par Mgr Conrad Chaumont directeur des Oeuvres catholiques de Montréal. En l'absence de Mme Henry Hamilton, fondatrice et présidente de l'Assistance maternelle, retenue chez elle par la maladie, Mme Pierre Leduc, vice-présidente a présidé la réunion. La secrétaire, Mme J. A. A. Brodeur, rendit un compte détaillé de l'activité de l'année 1936. D'après ce rapport, il ressort que l'on a assisté 4,294 mères et soigné 4,121 nouveaux-nés, dont près de deux mille ont été immunisés par la vaccin B. C. G. 740 mères ont été hospitalisées et on a distribué 33,446 pintes de lait. Ces chiffres ne donnent qu'une idée incomplète de l'immense travail qui s'est fait pour le soulagement et le bien-être des mères nécessiteuses.

Mlle Cécile Ricard, infirmière de l'Assistance Maternelle, prononça une courte allocution pour souligner le beau travail de désintéressement et d'abnégation des infirmières. Mme Eugène Viau, trésorière, lut le rapport financier de l'année, lequel annonce un total de dépenses excédant quatre-vingt mille dollars et un déficit de plus de six mille dollars. Mme François Faure, présidente de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises, invita les membres de l'Assistance maternelle à coopérer avec la Fédération pour qu'elle obtienne cette année, dans sa campagne, l'objectif qu'elle s'est proposé. Suivit une courte allocution du R. P. Langlais, o.p., qui félicita chaudement les personnes responsables de tant de dévouement et d'un tel déploiement de charité. Il déplora que plus du tiers des enfants canadiens-français naissent sous les soins de l'Assistance maternelle, ce qui est un signe évident de la pauvreté de notre population.

Le directeur médical de l'Assistance maternelle, le docteur Stephen Langevin, fit une brève revue médicale de l'année. Il suggéra que l'on immunise tous les nouveaux-nés au vaccin B.C.G., au lieu d'en immuniser moins de la moitié comme on l'a fait l'an dernier. Rappelant qu'il y eut onze décès de mères dont neuf par infection, le Dr Langevin déclara que ce chiffre, bien qu'il accuse une diminution par rapport à celui de l'an dernier, devra baisser encore. Il faudra aussi voir à ce que diminuent les décès par infections. Il ne faut pas s'étonner, dit-il, que l'on ait distribué 33,446 pintes de lait. Ce chiffre, qui paraît élevé, ne l'est pas du tout, si on tient compte du nombre des mères assistées. Normalement, il devrait même être décuplé, c'est-à-dire dépasser trois cent mille pintes de lait. Le Dr Langevin souligna une anomalie que le gouvernement se doit de corriger.

Le gouvernement, dit-il en substance, qui pourvoit financièrement aux cas d'hospitalisation des accidentés pauvres, ne donne absolument rien

(Suite page trois)

A l'inauguration des orgues de St-Ambroise

Demain soir, à 7 heures 30, aura lieu l'inauguration des nouvelles orgues de l'église Saint-Ambroise de Montréal, sous la présidence du curé, M. l'abbé A. Champoux.

Ces orgues sont sorties des ateliers O. Jacques, de Saint-Hyacinthe.

M. Loranger, organiste aveugle diplômé de l'Institut Nazareth, sera à la console.

Réquisitoire de Me McRuer contre les compagnies

L'industrie des matières premières des textiles a joui d'une prospérité anormale

Me Elie Beauregard

Ottawa, 19. (P.C.). — Me J.-C. McRuer, avocat de la poursuite auprès de la Commission d'enquête sur l'industrie des textiles en Canada, a continué aujourd'hui à charger les grosses compagnies, en réponse aux procureurs de la défense. Il en a profité pour rappeler un fait révélé à l'enquête et qui démontre que tandis que l'industrie des matières premières montrait en général un déficit sensible, l'industrie première des textiles affichait quand même un profit de quatre et demi pour cent. Et pourtant, continuait-il devant l'hon. juge Turgeon, président de la Commission, ces messieurs s'en viennent dire que même les barrières tarifaires étaient insuffisantes à les protéger contre la dépression et que les recettes étaient grandement inférieures aux dépenses.

Me McRuer parlait aujourd'hui depuis hier pour réfuter le plaidoyer des avocats des grosses compagnies. On siègera demain jusqu'à une heure afin de pouvoir terminer tout probablement lundi.

Et ce quatre et demi pour cent, affirme Me McRuer, comprend les profits de toute l'industrie première, et de plus comprend en même temps les profits de celle qui est bien dirigée et celle qui est mal dirigée et mal administrée, et continue-t-il: "Je ne crois pas qu'il soit une industrie au monde qui ait pu traverser la période de crise avec un tel profit. L'industrie de l'acier, l'agriculture, deux des plus importantes et nécessaires industries, ont montré des déficits."

Le procureur de la Commission explique ensuite que, pourtant, les employés de l'industrie première étaient très peu nombreux, une proportion de quatre et un cinquième pour cent comparativement aux employés des autres industries au Canada.

Dans ce domaine on montrait des profits. Ailleurs, l'agriculture, la la plus importante des industries, la dépression y faisait tant de ravages

(Suite page trois)

En vue de décorer Montréal le 12 mai

On aura recours à la publicité pour inciter les citoyens à le faire

A sa dernière séance, le comité des citoyens qui s'occupe de préparer à Montréal la célébration du couronnement du roi, décidait de confier à un sous-comité que dirigera M. Arthur Gaboury, le soin d'inciter notre population à décorer ce jour-là les édifices et les maisons de la métropole. Ce sous-comité a tenu séance hier après-midi à l'hôtel Mont-Royal dans le seul but de se préciser à lui-même quel était le travail qu'il aura à accomplir. Aucune décision ne fut prise. On se contenta de discuter des meilleurs médiums de publicité que l'on emploiera pour arriver au but. Ainsi l'on demandera à toutes les grosses compagnies d'illuminer leurs édifices durant toute la semaine du couronnement; aux grands magasins de faire de même, et à tous les propriétaires de placer des drapeaux sur leurs maisons et à leurs balcons. Pour atteindre ces gens, l'on utilisera les lettres circulaires, la presse, la radio, le cinéma et tous les médiums de publicité imaginables.

Le sous-comité de la décoration, c'est ainsi qu'on l'appelle, tiendra une autre séance dans une dizaine de jours.

Le fils identifie le cadavre de son père

Sherbrooke, Qué., 19. (S.P.C.) — M. Arsène Payette était prié aujourd'hui de se rendre à la morgue, où se trouvait un cadavre que l'on croyait être celui de son beau-père. Quand il vit le cadavre, il éclata en sanglots en disant: "C'est mon père". La victime, M. Sigefroy Goyette, âgé de 69 ans, fut tuée instantanément, quand son cheval s'emballa à un passage à niveau.

PETITS FAITS de la session provinciale

Québec, 19 (Du correspondant parlementaire du **Canada**) — Un wapiti mâle destiné à la province de Québec a été expédié, hier, du parc national de Wainwright, en Alberta. Ce cervidé occupera un emplacement particulier au jardin zoologique de Charlebourg, où la province possède déjà quelques wapitis femelles. C'est le département de la protection du gibier dans la province, organisme dépendant du ministère des Mines et des Pêcheries, qui a organisé cette expédition.

● M. Candide Rochefort est entré en Chambre de fort belle humeur ce matin. Il venait de faire deux intéressantes rencontres dans la rue, en marchant de son hôtel jusqu'au parlement.

Le député national de Ste-Marie, qui a voté avec son gouvernement la semaine dernière, aperçut d'abord M. L.-A. Taschereau, ancien premier-ministre, qui descendait la Grande-Allée pour gagner son bureau d'avocat, selon son habitude. M. Rochefort traversa la chaussée pour aller le saluer et causa plusieurs minutes avec lui. Un peu plus loin, M. Rochefort, enchanté de cette première rencontre, croisa cette fois M. Adélard Godbout, l'ancien premier-ministre, successeur de M. Taschereau et s'arrêta encore pour causer quelques minutes.

En nous racontant la chose, un peu plus tard, le jeune député dit qu'il n'y a qu'un inconvénient à s'acquitter de pareils devoirs de politesse élémentaire, et c'est de se faire dévisager par tous les nouveaux fonctionnaires et députés farouchement nationaux.

● La séance de ce matin a duré à peine une minute. La Chambre s'est réunie à 11 h., et aussitôt que la prière eut été récitée par le président, l'hon. Paul Sauvé, M. Duplessis proposa l'ajournement à mardi après-midi, à 3 h. "Comme c'est aujourd'hui la fête patronale du patron du Canada, saint Joseph", dit-il, "il convient de célébrer dignement cette fête et lui témoigner ainsi notre attachement".

La séance avait d'ailleurs été ajournée **pro forma** jeudi soir à vendredi matin, car on fit siéger l'un des comités parlementaires, les bills publics, entre les deux séances de cette fin de semaine.

● Une motion de M. Maurice Duplessis, le premier-ministre, sur le feuilleton de la Chambre, pour mardi le 23 mars, se lit comme suit: "Qu'à partir du trente mars, la Chambre tienne une séance à trois heures de l'après-midi tous les jours de la semaine, le samedi et le dimanche exceptés, et qu'à chaque séance, sauf celle du mercredi, l'ordre des affaires soit réglé suivant les dispositions du règlement relatives aux séances du mardi".

Assurance obligatoire pour les camions, dans Québec

Dans un rapport soumis au gouvernement provincial, après une longue étude des conditions de l'enregistrement des camions et des règlements qui les régissent dans la province de Québec, une commission spéciale du Board of Trade de Montréal recommande que le gouvernement n'émette mions contre les accidents. Elle demonde que le gouvernement n'émette pas de permis pour un camion qui n'est pas assuré et qu'il l'annule, si la police d'assurance n'est pas laissée en vigueur.

La Commission se composait de MM. F. T. Parker, président; E. Douglas Stuart, Leslie H. Boyd, feu J. B. Tutherford, Arthur Vaillancourt, Edouard Gariépy et A. S. Kirk, qui a remplacé M. Rutherford.

La Commission a aussi fait plusieurs autres recommandations relatives au transport par camion.

Déclaration attribuée par erreur à l'hon. juge Turgeon

Dans le compte-rendu de la séance du onze mars de la Commission d'enquête royale sur l'industrie des textiles en Canada, une déclaration de Me Ballantyne, avocat de la Dominion Textile, avait été attribuée par erreur à l'honorable juge Turgeon, président de la Commission d'enquête.

Au cours de ses plaidoiries en défense des compagnies du textile, Me Ballantyne, leur avocat, avait déclaré n'avoir aucune confiance dans la connaissance que pouvaient avoir certains chefs ouvriers dans l'industrie du textile. C'est à tort que cette déclaration a été attribuée au président de la Commission d'enquête.

Conférence de Me J.-Cléo Guimond au C. L.-O.-David

M. J.-Cléo Guimond, ancien président du Club libéral Youville, sera le conférencier d'honneur à la prochaine réunion du Club L.-O. David des femmes libérales de Montréal, le lundi 22 mars au soir, à huit heures et demie, à l'hôtel Mont-Royal. M. Guimond a intitulé sa causerie: "Education politique." Mme Emile David présidente du club, présidera et M. Paul Vézina remerciera le conférencier. Tous les membres et leurs amis sont invités.

Les routes de la province seront bientôt rouvertes

L'honorable F.-J. Leduc, le ministre de la Voirie, fait certaines restrictions

Québec, 19. (Du correspondant parlementaire du **Canada**) — En dépit de la tempête de neige récente, les routes seront bientôt ouvertes à la circulation des automobiles un peu partout dans la province, nous déclara ce matin l'hon. F.-J. Leduc, ministre de la Voirie.

"Il est tout à fait probable que les ingénieurs devront fermer d'ici peu les routes à la circulation lourde, principalement dans le district de Montréal. Certaines routes sont déjà fort endommagées et, au premier dégel prolongé, on devra prohiber les charges lourdes," ajoute-t-il.

M. Leduc attire l'attention des propriétaires de camions sur la nécessité de hâter le transport des marchandises en attendant la fermeture. Comme les routes sont habituellement fermées à la circulation lourde pour trois ou quatre semaines, on ne veut pas que les camionneurs soient pris à l'improviste. Les charges maxima tolérées sur les routes fermées à la circulation lourde sont les suivantes: 6,000 livres, camion et charge compris, s'il s'agit d'un camion à roues simples, et 8,000 livres s'il s'agit d'un camion à roues doubles; s'il s'agit du transport de matières périssables (lait, crème, viande, etc.), les charges pourront atteindre 10,000 livres sur des camions à roues doubles, mais seulement sur les routes St-Lambert, Valleyfield, Montréal-Malone, Montréal-Saint-Albans, Montréal-Rouses-Point et Montréal-Cantic (route 14). On devra également noter que le poids toléré par pouce de largeur de pneu de devra pas dépasser 250 pour roues jumelles et 300 livres pour roues simples. Les routes fermées à la circulation lourde seront patrouillées jour et nuit par les officiers provinciaux de la circulation. Ces restrictions ne tiennent que dans la période du dégel et elles sont indispensables si l'on veut protéger les routes contre les avaries d'une circulation trop intense.

Un jeune sauveteur est récompensé de sa bravoure

Les membres du Conseil d'Administration de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec ont décerné la médaille d'honneur à Joscelin Tessier, de St-Casimir, P.Q., en récompense de la bravoure dont il a fait preuve le 21 décembre dernier, alors qu'il a risqué sa propre vie pour sauver celle de Mlle Marie-Ange Leduc qui allait se noyer dans la rivière Ste-Anne. Un certificat d'attestation lui sera également présenté. Cette jeune fille était à patiner sur la rivière, lorsque la glace céda et elle fut précipitée dans l'eau. Le courant allait l'entraîner quand le jeune Tessier se coucha sur la glace, s'avança qu'au bord de l'ouverture et put agripper la jeune fille et ainsi la sauver d'une mort certaine. Tessier est membre de la Brigade de Sécurité Scolaire de l'Ecole des Frères de l'Instruction Chrétienne, à St-Casimir et les témoins du sauvetage ont adressé leurs attestations aux officiers de la Ligue.